



Bibliotheca Lundensiana.

PHILATELIC SECTION.

*Grainford 2237*

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 301 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, NÉGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

42, rue de Florence, 42.

1890

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.

# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1890

Aalborg, 72, 96.  
 Açores, 69, 103.  
 Afghanistan, 29, 49, 57.  
 Almager, 72, 98, 120.  
 Afrique orientale (c<sup>ie</sup> Brit.), 83, 93, 105.  
 Allemagne (Empire), 17.  
 Antigua, 1.  
 Antioquia, 98, 112, 120.  
 Antioquia (Les réimpressions d'), 112.  
 Arendael, 22, 44.  
 Argentine, 1, 9, 17, 29, 41, 49, 57, 69, 83, 93, 105, 117.  
 — Buenos-Ayrès, 1, 94.  
 Arzamass, 111.  
 Australie du Sud, 49, 70.  
 — occidentale, 17, 57, 70, 83, 94, 118.  
 Autriche, 29, 41, 50, 70, 83, 92, 94, 106, 117.  
 Autriche 1867. (Les types de journaux d'), 92.

Bale. (Le 1 Kreuzer 1862 de), 6.  
 Bahamas, 118.  
 Bale réimprimé. (Le timbre de), 6.  
 Bamra, 17, 70, 94, 106, 118.  
 Bavière, 2, 9, 17, 29, 71, 107.  
 Bechuanaland Britannique, 2, 9.  
 Belgique, 28, 58, 71, 93, 107.  
 Bhopal, 18, 50, 87, 107, 119.  
 Bibliothèque des timbrophiles, 123.  
 Bogorodsk, 4, 36, 79.  
 Bouzoulouk, 16, 45.  
 Brésil, 9, 18, 30, 42, 57, 71, 107, 119.  
 Buenos-Ayres, 1, 94.  
 Bulgarie, 30, 50, 71, 107.

Californie, 72.  
 Canada, 2, 50, 71, 107.  
 Cap de Bonne-Espérance, 58, 71.  
 Carotti. Mort de Félix, 116.  
 Cauca, 88, 99.  
 Ceylan, 10, 19, 50, 71, 93, 107, 119.  
 Ce qu'on voit sur les timbres, 28.  
 Chamba, 30, 87, 119.  
 Charkoff, 4.  
 Chili. (Les timbres-télégraphe du), 7.  
 Chypre, 87, 94.  
 Colonies françaises, 93.  
 Congo, 10.  
 Correspondance, 48.  
 Costa Rica, 10, 42, 96.  
 Côte-d'Or, 119.  
 Cuba, 19, 30, 42, 96.  
 Curaçao, 42, 96.

Danemark, 10, 19, 31, 72, 96, 119.  
 — Aalborg, 72, 96.  
 — Horsen, 72.

Demiansk, 102.  
 Dernières nouvelles, 115.  
 Diégo Suarez, 19, 31, 42, 58, 96, 115.  
 Dnicprowsk, 54.  
 Dominicaine (Rép.), 31, 98.  
 Dominique, 88.

Egypte, 10, 19, 31.  
 Espagne, 6, 11, 42, 56, 97, 126.  
 Espagne (Le 2 reales bleu d'), 56.  
 Espagne surchargé. (Le 10 mil<sup>ls</sup> 1867 d'), 6.  
 Espagne. (Trois raretés d'), 126.  
 Etats-Unis d'Amérique, 2, 20, 32, 42, 72.  
 — — Californie, 72.  
 — — de Colombie, 2, 11, 20, 31, 42, 51, 58, 72, 88, 98, 108, 112, 120.  
 — — — Almaguer, 72, 98, 120.  
 — — — Antioquia, 98, 112, 120.  
 — — — Cauca, 88, 99.  
 — — — Magdalena, 108.  
 — — — Santander, 2, 33.  
 — — — Tolima, 11, 20, 51, 72, 88.  
 — — — del'Amérique centrale, 50.  
 Exposition philatélique de Munich, 15.  
 Exposition philatélique de Vienne, 48, 65, 81.  
 Exposition timbrophilique de Londres, 63.

Faridkot, 2, 33.  
 Finlande, 2, 11, 20, 33, 42, 73, 88, 99, 121.  
 — Tammerfors, 33.  
 Formose, 34.  
 France, 2, 42, 51, 73, 109, 121.

Gabon, 20.  
 Gadiatsch, 4, 89.  
 Gaieté des adresses, 116.  
 Gdoff, 45.  
 Gibraltar, 2, 21, 42, 59.  
 Grande Bretagne, 3, 34, 51, 59, 74, 99, 109.  
 Grèce, 51, 82.  
 Grèce. (Les timbres piqués de), 82.  
 Grenade, 21.  
 Guadeloupe, 51.  
 Guanacaste, 21, 42, 99.  
 Guatémala, 34, 43, 51.  
 Guyane anglaise, 76, 99, 109.  
 — hollandaise, 3, 88, 99.  
 Gwalior, 21, 43.

Haiti, 43, 59, 99, 121.  
 Hawaii, 76.  
 Hayderabad, 43, 121.  
 Héligoland, 76.

Holkv, 21, 76.  
 Honduras (République), 21, 34, 59.  
 Hong-Kong, 99, 121.  
 Hongrie, 21, 76.  
 Horsen, 72.

Indes anglaises, 88, 100, 114, 121.  
 Indes anglaises. (Les premiers timbres des), 114.  
 — néerlandaises, 11, 43, 76.  
 — portugaises, 21.  
 Italie, 3, 52, 76, 100, 109, 121.

Jamaïque, 43, 52, 77, 88, 101, 110.  
 Japon, 11, 77.  
 Jeypore, 3.  
 Jhalavar, 77, 122.  
 Jummoo-Kashmir, 34, 77.

Kadrikoff, 79.  
 Kashmir, 101, 122.  
 Khean-Guan, 11, 52.  
 Kologiff, 79.  
 Kolomna, 60, 79.  
 Kotelnitch, 45.  
 Koungour, 45, 54.

Leeward, 122.  
 Levant, 11.  
 Liebedjan, 45.  
 Londres. (Exposition timbrophilique de), 63.  
 Loubny, 36.  
 Louga, 45.  
 Luxembourg, 59.

Madagascar, 21.  
 Magdalena, 108.  
 Maisons de confiance (Les), 127.  
 Maurice, 21, 41.  
 Mayotte, 122.  
 Mexique 3, 11, 22, 34, 52, 59, 78, 88, 101, 110.  
 — Palcuaro, 88, 125.  
 — Zacatecas, 101.  
 Monaco, 35, 47.  
 Monaco. Considération sur l'union douanière avec la France, 47.  
 Monténégro, 8, 44, 53, 78, 101, 110.  
 Monténégro (Les cartes-postales de), 8.  
 Munich (L'exposition philatélique de), 15.

Nabha, 53.  
 Namsos, 44.  
 Natal, 3.  
 Nevis, 53, 78.

icaragua, 12, 21\*, 35, 59\*, 78\*, 110.

Nolinsk, 13\*, 24.

Nord de Bornéo, 3, 78, 111.

Norwège, 22, 44\*, 53, 122.

— Arendael, 22, 44\*.

— Namsos, 44.

Nossi-Bé, 12\*, 122\*.

Nouvelle Calédonie, 12, 78, 116.

— Galles du Sud, 3, 22, 44, 53\*, 59, 83, 89\*, 90, 101, 111.

*Nouvelle-Galles du Sud. Histoire de la poste aux lettres de la*, 83, 90.

Nouvelle Zélande, 44\*, 78, 101, 122\*.

Nowanuggur, 53.

Ossa, 45\*, 54, 79\*.

Oster, 38\*, 54.

Onstjoujna, 38, 46\*.

Pahang, 3, 22\*, 44, 53.

Paraguay, 3, 12\*, 60, 101.

Patzcuaro, 38\*, 125\*.

*Patzcuaro. (Le timbre de)*, 125\*.

Pays-Bas, 35, 60.

Perak, 12\*, 22\*, 44, 78\*.

Pereiaslaw, 46.

Pérou, 22, 35\*, 89.

Perse, 4, 35\*, 78, 102.

Philippines, 7, 23, 44, 53\*.

*Philippines. (Variétés de surcharges des timbres consumés des)*, 7.

Porto-Rico, 23\*, 123\*.

Portugal, 13.

Pountch, 44, 123.

Protectorat Britannique, 102.

Pskoff, 79\*.

Puttialla, 102.

Queensland, 36\*, 60, 124.

Réunion, 102, 123\*.

*Revendications de M. Chalmers. (Les)*, 61.

Roumanie, 23\*, 44, 53, 89\*, 111, 124\*.

Russie, 4\*, 13, 24\*, 36\*, 44\*, 53\*, 60\*, 79\*, 89\*, 102, 111\*, 124\*, 126\*.

— Arzamass, 111\*.

Russie, Bogorodsk, 4, 36, 79\*.

— Bouzoulouk, 36, 45\*.

— Charkoff, 4\*.

— Demiansk, 102.

— Dnieprowsk, 54\*.

— Gadiatsch, 4\*, 89\*.

— Gdoff, 45\*.

— Kadnikoff, 79\*.

— Kologriff, 79\*.

— Kolo nna, 60, 79\*.

— Kotelnitch, 45\*.

— Koungour, 45\*, 54.

— Liebedjan, 45\*.

— Loubny, 36\*.

— Longa, 45\*.

— Nolinsk, 13\*, 34.

— Ossa, 45\*, 54, 79\*.

— Oster, 38, 54.

— Onstjoujna, 38, 46\*.

— Perciaslaw, 46.

— Pskoff, 79\*.

— Sapojok, 24\*.

— Schadrinsk, 79\*.

— Schatz, 4\*, 13, 38\*, 46.

— Skopin, 103.

— Solikamsk, 38, 80\*.

— Soroka, 124\*.

— Soudja, 60\*.

— Tscherdin, 46\*.

— Zienkow, 105\*.

*Russie. (Le timbre à souche de)*, 126\*.

Saint-Christophe, 54, 80.

Sainte-Hélène, 24, 60\*.

Saint-Mariin, 54, 80, 103.

Saints Pierre et Miquelon, 25.

Saints-Thomas et Prince, 4\*, 13, 25\*.

Saint-Vincent, 124.

Salvador, 5, 14\*, 24\*, 38, 103.

Santander, 2\*, 33\*.

Sapojok, 24\*.

Schadrinsk, 79\*.

Schatz, 4\*, 13, 38\*, 46.

Sciinde, 80\*.

Schleswig-Angler, 111\*.

Sedang, 5, 16, 25, 40.

*Sedang! Sedang! Sedang!*, 16.

*Sedang. (Affaire)*, 40.

Selangor, 38.

Serbie, 25\*, 38, 54, 80\*, 89\*, 111.

Seychelles, 38\*, 46, 54\*, 80.

Shanghai, 26\*, 46.

Siam, 14\*, 103, 125.

Sierra-Leone, 39, 46.

Sirmoor, 14, 80, 125.

Skopin, 103.

Solikamsk, 38, 80\*.

Soroka, 124\*.

Soruth, 26, 39\*, 46\*.

Soudja, 60\*.

Suède, 26, 103\*.

*Suède. (Les enveloppes de)*, 103\*.

Suisse, 5, 6, 46, 80, 89, 111.

— Bâle, 6.

Sungei-Ujong, 14, 39.

Swazieland, 39, 112.

Tabago, 14.

Tammerfors, 33.

Tasmanie, 26, 39.

Terre-Neuve, 5\*, 14, 80.

Timor, 5.

Tollma, 11, 20, 51, 54\*, 72\*, 88.

*Tollma. (Les timbres ; p. 1879 et 1 p. 1884 de)*, 54\*.

Travancore, 5\*, 27\*, 39, 46, 112.

Transvaal, 81.

Tscherdina, 46\*.

Turquie, 5\*, 14\*, 27\*, 60, 81.

*Turquie. (Variété des 20 paras 1863 de)*, 27\*.

*Une aérie*, 116.

Uruguay, 14\*, 39, 60\*, 90, 125.

*Ventes publiques de timbres. (Les)*, 40, 56.

Victoria, 5, 27\*, 39\*, 54, 61, 90, 112.

*Vienne. (Exposition philatélique de)*, 48, 65, 81.

Wurtemberg, 5\*, 15, 27\*, 47, 61, 81\*, 125.

Zacatecas, 101.

Zanzibar, 103, 125.

Zienkow, 103\*.

Zoulouland, 125.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (\*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANTIGOA.

Nous avons vu le 6 pence de la première émission, imprimé sur papier blanc uni, piqué 15 1/2 :  
6 pence, vert

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Malgré l'annonce officielle que le nouveau timbre 6 centavos serait imprimé en bleu indigo, nous avons reçu ce timbre, imprimé en couleurs variées sur papier blanc.



Comme nous l'avons dit dans notre n° 323, le type représente de profil à gauche le général Don Faustino Samiento dans un ovale à fond uni; cadre rectangulaire contenant à gauche: *Republica*; à droite: *Argentina*; en haut, sur une banderole: *Correas y tel'grafos*; en bas: *centavos*, entre deux chiffres 6, placés dans des cercles. A été émis le 21 novembre dernier.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

- 6 centavos, noir-bleuâtre
- 6 — noir-verdâtre
- 6 — bleu
- 6 — vert-bleu

Voilà bien des nuances pour un premier tirage. Qu'aurons-nous pour les suivants ?

BUENOS-AYRES. M. Marco del Pont nous fait remarquer que les timbres-télégraphe ont subi quelques modifications avant de disparaître, leur emploi devenant inutile depuis que les timbres-poste servent à l'affranchissement des télégrammes et des objets postaux. Voici en quoi consistent les modifications : les armoiries se rapprochent davantage du mot *centavos* et s'éloignent par conséquent de l'inscription supérieure ; les rayons du soleil sont plus longs, par suite du déplacement des armoiries ; ces rayons sont aussi mieux marqués :

- 10 centavos, rouge
- 40 — bleu

## BAVIÈRE.

Suivant le *Philatelic* les cartes suivantes auraient le filagramme en lignes verticales :

3 plennig, vert sur chamois  
10 — carmin — —

## BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record* la carte du Cap de Bonne-Espérance ayant la surcharge : *British Bechuanaland*, sur deux lignes, en grosses lettres de 2 1/2 mm et sur une longueur de 9 1/2 et 18 1/2 mm, avec point carré à la seconde ligne, tandis que la surcharge connue avait des lettres de 2 mm et les lignes sur une longueur de 17 et 23 mm :

1 penny, rouge-brun, surch. noire

## CANADA.

L'l. B. J. rapporte que la carte avec réponse actuelle a repris le type qu'elle avait en 1882, c'est-à-dire avec les grands ornements sous les cercles de chaque côté. La teinte est celle des cartes 1888, le timbre est à droite :

1 + 1 cent, gris-verdâtre

## ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre-télégraphe *Western Union* est vert-olive depuis 1889 :

Sans valeur, vert-olive

## ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

SANTANDER. Nous apprenons par le *American Journal of Philately* qu'il a été émis un nouveau type comme



ci-contre. Au centre d'un double ovale avec l'inscription : *Departamento de Santander*, les armes du pays ; au-dessus, sur une bande cintrée : *Republica de Colombia* ; au-dessous : *1 centavo*, dans un

petit ovale entre les mots *correos*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

1 centavo, bleu

## FARIDKOT.

Le type ci-contre était connu comme ayant été imprimé en bleu-outremer et bleu terne, le voilà maintenant imprimé en vert-bleu foncé, rouge et noir !

1/4 anna, vert-bleu foncé, piqué 12  
1/4 — rouge, —  
1/4 — noir, —



Il a même été imprimé, sans dentelure, comme suit :

1/4 anna, noir  
1/4 — vert  
1/4 — rouge  
1/4 — bleu

## FINLANDE.

M. Breitfuss attire notre attention sur les timbres 10, 20 et 25 penni qui existaient en deux séries : les premiers avec ombres sur le lion, les seconds sans ombre. Nous ne voyons pas le grand intérêt qu'il y a à faire deux séries de ces timbres parce que les ombres ont disparu par suite de l'usure de la planche ou du coin.

Le même correspondant nous fait remarquer que l'écu du dernier type reproduit, n° 324, contient neuf étoiles au lieu de huit. Cela tient à ce que depuis quelque temps on a fait d'un gouvernement du Nord de la Finlande, deux gouvernements. Les premiers timbres avaient 7 étoiles ; serait-ce pour un motif semblable que les timbres, depuis 1867, avaient 8 étoiles ?

Le *Philatelist* signale, d'après une communication qui lui est faite par un de ses correspondants, qu'il aurait existé en 1845 une feuille-lettre avec timbre 10 kopecks, noir.

Si nous nous en rapportons au décret du 18 novembre 1844, nous voyons que les 10 kopecks ont 4 1/4 pouces de long sur 2 7/8 de large et les 20 kop., 5 1/2 sur 3 1/8. Il n'est nullement question de lettre-timbrée. Il est donc probable que cette exhumation n'a pas plus de valeur que celle dont nous parlions le mois passé.

## FRANCE.

L'enveloppe pneumatique avait été employée depuis 1887, avec une surcharge sur le chiffre 75 qui la réduisait à 60 centimes. Cette enveloppe vient de paraître sans surcharge pour le même prix et sans autre changement que le chiffre. Cette communication nous a été faite par M. Le Roy d'Etiolles :

60 centimes, carmin sur lilas

## GIBRALTAR.

Les 1 et 5 piastres sont en usage depuis le commencement de décembre :

1 piastre, bistre  
5 — gris fer

Ont paru à la même date :

Banle : 5 centimes, vert  
— 10 — carmin  
Carte : 10 — —



## GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 shilling actuel a reçu la surcharge *I. R. Official*, en noir :

1 shilling, vert, surch. noire.

## GUYANE HOLLANDAISE.

Nous avons la carte 15 cent surchargée 7 1/2 cent en violet avec quelques variétés comme suit :

a. *Surcharge horizontale.*

7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

## VARIÉTÉS.

*Double surcharge, la seconde sous le timbre.*

7 1/2 + 7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

*Ayant 17 1/2 pour 7 1/2.*

17 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

b. *Surcharge oblique.*

7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

La surcharge oblique va de bas en haut ou de haut en bas vers la droite.

## ITALIE.

L'administration des postes rappelle au public les dispositions qui ont été prises relativement aux timbres-poste et cartes mis hors cours, savoir :

Au 31 décembre du mois courant, 1889, cessent d'avoir cours les timbres-poste et les cartes postales susindiqués et seront admis à l'échange, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, jusqu'au 31 du mois de décembre 1890, savoir :

Toutes les cartes et les timbres-poste portant l'effigie de Victor Emmanuel;

Les timbres-poste avec la légende *Estero*;

Les timbres-poste de 30 et 50 centimes et de 2 lire;

Les timbres de 5 centimes actuellement en usage avec l'effigie de S. M. Humbert 1<sup>er</sup>, étant substitués par ceux aux armoiries de Savoie;

Les cartes postales avec l'effigie du roi Victor-Emmanuel qui seront mises à la poste du 1<sup>er</sup> janvier 1890 et après, seront assujetties aux taxes des lettres non affranchies, de même que les correspondances affranchies avec des timbres-poste hors cours.

Néanmoins, les intéressés pourront présenter aux bureaux de poste les timbres ou les cartes postales pour être échangés par des cartes et des timbres-poste en vigueur.

## JEYPORE.

*Das P.* mentionne les timbres des Indes anglaises portant la surcharge : *Raj. Service* sur deux lignes :

1/2 anna, vert,	surch. noire
1 — brun-violet, —	—
2 — outremer, —	—
4 — gris-vert, —	—
1/2 — vert, —	rouge
1 — brun-violet, —	—
2 — outremer, —	—
4 — gris-vert, —	—

Ces timbres ne nous inspirent qu'une confiance modérée. Avant les timbres officiels, il nous paraît qu'on doit songer d'abord au service public

## MEXIQUE.



Voici quelles sont les armoiries des enveloppes-sac dont nous avons entretenu nos lecteurs en novembre passé. L'inscription est fautive. Elle porte *Mexicana* pour *Mexicano*.

## NATAL.

Les timbres 3 pence ont leur couleur modifiée. Depuis le commencement de novembre ils paraissent en gris-perle, filagramme et piqûre sans changement :

3 pence, gris-perle

## NORD DE BORNÉO.

Les 8 et 10 cents ont l'inscription modifiée en *Postage & Revenue* :

8 cents, vert  
10 — bleu

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Stamp News* annonce avec la surcharge *O. S.* les timbres actuels :

4 pence, brun, surch. noire  
6 — rose, — —  
5 sh., violet, — rouge

et les deux timbres fiscaux avec *Postage* et *O. S.* :

10 sh., lilas et rose, surch. noire  
20 — — — — —

## PAHANG.

Il y a encore une valeur, le 10 cents, portant la surcharge noire : *Pahang* :

10 cents, ardoise et noir

## PARAGUAY.

Nous trouvons dans *P. B. J.* le décret suivant de l'administration des postes, en date de Asuncion 5 octobre 1889 :

Nous faisons savoir que la Direction générale, à partir de ce jour, met en circulation une nouvelle série de timbres de service qui est exclusivement destinée à l'affranchissement des correspondances de service de l'extérieur.

Ces timbres sont :

5 centavos, non dentelé. Le mot « Oficial » et l'indication de valeur sont imprimés en rose sur le timbre de 15 centavos;  
5 centavos, non dentelé. Le mot « Oficial » et l'indication de la valeur sont imprimés en violet sur le timbre de 15 centavos;  
1 et 2 centavos, non dentelés. Le mot « Oficial » et la valeur à 1 et 2 c., sont imprimés en carmin sur le 15 centavos.

## PERSE.

Signalé par M. E. Diena, le 7 chahis, brun, piqué 13 1/2, type à inscription persane dans un ovale, reproduit en mars dernier :

7 chahis, brun.

## RUSSIE.

Depuis le commencement de décembre, le timbre à 7 kopecks a subi une légère modification. Entre les armoiries et les cors de poste on a ajouté des foudres comme aux enveloppes, même valeur, désignées le mois passé :



7 kopecks, bleu.

BOGORODSK (Moscou). M. de Ferrari nous écrit qu'il possède au premier type (St-Georges à cheval à droite) les enveloppes taxe suivantes, sur papier blanc uni :

Format 188 × 125 <sup>mm</sup>.

5 kopecks, rouge.

Format 150 × 122 <sup>mm</sup>.

5 kopecks, rouge.

La première a la patte de fermeture qui se termine en pointe ; la seconde a cette patte festonnée et arrondie à l'extrémité.

CHARKOFF (Charkoff). Depuis le 10 octobre dernier, la corne d'abondance et le caducée ont repris leur place sur les timbres, après avoir été remplacés eux-mêmes par une tête de cheval. C'est le cas de dire ou jamais qu'on en revient toujours à ses premières amours.



Le type ci-contre est le favori du jour. Il porte les mêmes inscriptions que les timbres antérieurs

Imprimé en bleu et or sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu et or

GADIATSCH (Poltava). Les timbres de juillet sont à peine connus que les voilà remplacés. On a pro-



cedé, jusqu'ici, par deux types à la fois ; nous sommes en progrès, l'émission du 30 octobre en compte trois, savoir :

1<sup>er</sup> type. Armoiries dans un petit écu surmonté d'une couronne ; inscription en forme de fer à cheval qui est celle des timbres précédents : en haut, dans les angles : 3 K : en bas, la valeur en toutes lettres sur deux lignes.

Le cadre, les armoiries et la couronne sont verts, les inscriptions et le fond sont roses.

2<sup>e</sup> type. C'est à peu près la disposition du premier type, avec variantes de l'inscription ; la valeur 3 K est sur les côtés ; en bas, la valeur en toutes lettres sur une ligne.

L'impression est rouge, fond ligné vert.

3<sup>e</sup> type. Les armoiries ont les mêmes inscriptions que les précédents, un dessin intérieur forme le cadre. Il n'y a pas de chiffre pour indiquer la valeur ; elle se trouve en toutes lettres sous l'écu.

L'impression est bronze sur papier de couleur :



1<sup>er</sup> type, 3 kopecks, rouge et vert sur blanc

2<sup>e</sup> — 3 — — — —

3<sup>e</sup> — 3 — bronze — gris.

SCHATZK (Tamboff). Il y a une nouvelle émission de timbres au type du 12 janvier dernier, savoir :

3 kopecks, rouge s/blanc, piqué 11 1/2.

3 — — — — gris, —

De cette poste, M. Vonder Beeck a découvert un type non décrit et émis probablement avant le timbre rose de mai 1888. Les inscriptions sont les mêmes, sauf celle de la partie supérieure qui est cintrée ici.

Imprimé en noir sur papier de couleur, sans dentelure :

3 kopecks, noir sur rose.



## ST-THOMAS &amp; PRINCE.



Le directeur des postes de San Tomé, subissant „ l'influenza „ de la carotte, a jugé qu'il serait utile d'émettre un 5 reis provisoire, en surchargeant le 10 de l'inscription : 5 reis, comme le fac-simile, afin de lever quelques contributions sur la bourse des collectionneurs.

La direction générale des postes de Lisbonne ayant eu vent de la chose, au dire du *Timbre*, a réprimandé le directeur des postes de San Tomé, oubliant qu'elle ne fait pas autre chose avec les réimpressions des timbres de Portugal et de ses colonies.

5 sur 10 réis, vert, surch. noire.

#### SALVADOR.

Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il existerait deux valeurs non signalées du type 1883 des timbres-télégraphe, dont une seule valeur, le 1 réal, vert, a été signalée. Le correspondant, qui donne cette nouvelle à notre confrère, ajoute que toutes les valeurs existent avec et sans surcharge „ *contra sello* ”.

Lorsque nous avons reçu le 1 réal, vert, on nous a bien dit qu'il n'existait qu'une seule valeur, laquelle n'a jamais été vue avec surcharge. Nous craignons que le correspondant du *Philatelic Record* ne confonde ces timbres avec la série 1879 qui existe, celle-là, avec et sans surcharge. Nous donnons donc sous réserve :

2 réales, carmin, piqué 12.  
4 — violet, —

#### SEDANG (ROYAUME).

Il y a de la brouille entre S. M. et son agent accrédité. La vente des timbres ne donnant plus, les rentes mensuelles ont été retirées à Marie 1<sup>er</sup>. D'où procès. Ce sera curieux et édifiant. On demande un *reporter*.

Y a-t-il indiscretion à demander à M. Ch. Schauptmeier, s'il maintient l'article invraisemblable qu'il a écrit sous le nom de C. de Solrac ?

#### SUISSE.

Tout le monde n'aime pas la couleur jaune... En Suisse, on a décidé de la remplacer, pour les 15 centimes, par la couleur violette. L'émission a été annoncée pour le 15 décembre; cependant on nous en a montré avant cette date :

15 centimes, violet.

#### TERRE-NEUVE

L'enveloppe 3 cents n'est pas du type du 5 centavos que nous avons fait connaître le mois dernier. En voici le dessin.

3 centavos, lilas foncé sur blanc.



#### TIMOR

Le *American Journal of Philately* a vu le 50 réis, vert, type couronne, surchargé : *Timor*.

Les timbres-poste ayant été émis à Timor en 1883 et les 50 réis de toutes les colonies portugaises ayant la couleur bleue depuis 1881, il est donc impossible qu'il existe un 50 réis, vert, à moins que l'Administration générale des postes de Lisbonne n'ait créé cette fantaisie pour le bonheur des amateurs.

#### TURQUIE

On nous communique une enveloppe originaire de Bagdad. Elle est affranchie avec un demi-timbre 2 piastres, coupé en biais, portant un cachet rond, noir, de 12 1/2 mm avec caractères turcs et en dessous : *P. 1*, ce qui indiquerait 1 piastre.



Le cachet d'oblitération porte en partie sur le fragment de timbre, lequel n'a pas la surcharge entière, une partie du cercle manquant, ce qui semblerait indiquer que la surcharge a été faite avant l'annulation. On peut donc supposer que c'est la poste qui a appliqué ce cachet sur le timbre :

1/2 timbre, 2 p., violet et bleu, surch. noire.

#### TRAVANCORE

Voici le nouveau filagramme des timbres actuels, mentionnés le mois passé et qui n'existe encore que pour le 1 chuckram.



D'après le *Timbre*, le dessin représenterait « le coquillage sacré, « Sankho », l'emblème divin de Vichnou entouré d'une branche de lauriers flanquée de deux éléphants, trompe en l'air et se posant sur des arabesques ».

#### VICTORIA

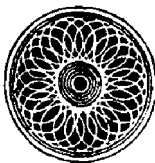
Le timbre 1 sh. 6 pence, outremer, a changé de couleur. M<sup>r</sup> Le Roy d'Etiolles nous remet :

1 sh 6 pence, orange-brunâtre.

#### WURTEMBERG.

L'enveloppe pour soldats a actuellement, dit le *Philatelist*, l'impression noire sur papier jaune en format 148 x 89 mm et les inscriptions modifiées avec suppression de celles du dos. Point de dessin à la patte de fermeture :

Sans valeur, noir et jaune



Nous avons vu, annulé 9 mai 1874, l'enveloppe 1 kreuzer, avec inscriptions obliques et la patte ci-contre :

1 kreuzer, vert-jaune sf/azur.

### Le timbre de Bale... réimprimé.

Mr Henri Goegg, de Genève, a adressé à un de nos correspondants la lettre suivante :

« Ayant racheté une des machines qui servaient antérieurement à la Confédération suisse, pour la fabrication d'un de ses timbres-poste, je viens vous offrir ci joint une réimpression de la colombe de Bale à 23fr. la douzaine, soit en bleu ou en vert. »

*Moralité.* Le timbre de M<sup>r</sup> H. Goegg est faux. Il est mis en vente collé sur fragment de lettre et oblitéré !

### Le 1 kreuzer, 1862, de Bade.

On a signalé jadis la "celebrated", rareté, 1 kreuzer, noir, de Bade, ayant les armoiries sur fond blanc et le piquage 13 1/2 (voir le type ci-contre) que M. Tapling était seul à posséder.



Ayant eu la curiosité de voir ce timbre, nous avons reconnu immédiatement que, non seulement la piquure était fautive, mais encore le dessin : ce n'est qu'une vulgaire contrefaçon !

Encore une illusion de perdue pour ce pauvre M. Tapling !

### Le 10 mil<sup>e</sup> 1867 d'Espagne, surchargé.



Il y a quelque temps nous faisons un appel à nos amis d'Espagne pour avoir quelques renseignements sur le timbre 10 mil<sup>e</sup> 1867, surchargé. Cet appel n'a pas été entendu, mais M. G. Beil nous envoie les détails suivants sur ce timbre :

J'ai soumis le cas du timbre espagnol surchargé d'un grand "5" à quelques amis de la Direction des Postes, qui tous ont confirmé d'une façon absolue ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire à ce sujet et inséré au *Timbre-Poste* n° 315.

Je me résume donc en portant à votre connaissance quelques faits assez lointains qui intéressent peut-être aussi vos nombreux lecteurs :

1° Les premiers chiffres-taxe de France ne servaient que de bureau à bureau d'une même ville et se trouvent souvent oblitérés par la griffe OR dans un cercle, qu'il faut lire par "Origine rurale", toute autre taxe de ville à ville était marquée à l'encre ou au crayon rouge.

2° Vers les années 1862-1868, tout journal, carte ou lettre originaires d'Espagne était taxé en France d'un droit fixe, dit de *Distribution*, de 5 centimes par objet, que le facteur devait encaisser ; c'est donc de cet usage que date la création du cachet à main "5" dont nous nous occupons en ce moment. *Cette mesure ne s'appliquait qu'à ce seul pays.*

La série de griffes a été complétée après la guerre, pour taxer tout objet suivant le cas, puis sont revenus les timbres dits chiffres-taxe de 1 centime à 5 francs.

J'ai été assez heureux d'avoir pu me procurer les deux empreintes du 25 et 30 que je vous remets ici ; vous remarquerez que le 5, quoique une idée plus petit que le vôtre, rappelle son origine d'une façon incontestable.

Voici maintenant copie des

*Instructions de l'Administration.*

Circul. n° 157 — page 10 . . . Janvier 1860.

*Dispositions diverses.* — § 25. Les bureaux d'échange français appliqueront sur la suscription des lettres, des échantillons de marchandises et des imprimés de toute nature qu'ils recevront des bureaux d'échange espagnols, à destination de la France et de l'Algérie, les chiffres indiquant les taxes ou droits que devront payer les destinataires de ces objets.

Le chiffre destiné à exprimer le droit fixe dont sont passibles, aux termes des §§ 7. 19 et 24 précédents, les lettres ordinaires, les échantillons de marchandises et les imprimés affranchis jusqu'à destination, sera apposé sur l'adresse de ces objets au moyen d'un timbre, fournissant à l'encre noire l'empreinte suivante :



D'autre part, je vous donne également copie du décret qui a rapport à cette disposition :

### Décret Impérial

pour l'exécution de la convention de poste conclue le 5 août 1859, entre la France et l'Espagne :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français :

A tous présents et à venir, SALUT :

Vu la convention de poste conclue entre la France et l'Espagne, le 5 août 1859 ;

Vu la loi du 14 floréal an X (4 mai 1802) ;

Vu le décret organique sur la presse du 17 février 1852 ;

Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Finances ;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 4. Les taxes ou droits à percevoir par l'Administration des Postes de France soit pour les lettres, les échantillons de marchandises et les journaux, gazettes, ouvrages périodiques, brochures, catalogues, prospectus, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, qui seront expédiés de l'Espagne, des Baléares, des Canaries et des possessions espagnoles de la côte septentrionale d'Afrique pour la France et l'Algérie, tant par la voie des Pyrénées que par la voie des bâtiments naviguant entre les ports espagnols et les ports français, soit pour les lettres et les journaux, gazettes, ouvrages périodiques, brochures, catalogues, prospectus, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, qui seront expédiés de Gibraltar pour la France et l'Algérie, par la voie d'Espagne seront payés par les destinataires, conformément au tarif ci-après :

Suit un tarif d'où il résulte que la taxe à payer par le destinataire est de 5 centimes.

Art. 10. Les dispositions du présent décret seront exécutoires à partir du 1<sup>er</sup> février 1860.

Fait au Palais des Tuileries, le 31 décembre 1859.  
NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Finances,  
P. MAGNE.

Texte en main je prouve que l'empreinte proveni de France, cette disposition n'ayant été rapportée que vers 1878-79 ; mais en rapprochant les deux types il est indéniable qu'ils ne se ressemblent guère, votre 5 est plus grand que le mien, il l'est même tellement, que debout il dépasserait le cadre du timbre espagnol ; néanmoins il se peut que tel ou tel bureau d'échange français a fait emploi après des années, à la suite d'usure ou mise hors d'usage pour une cause ou une autre, d'une nouvelle griffe, laquelle différerait quelque peu du premier type officiel, tout en maintenant la taxe en question.

G. BEIL.

Nous sommes de l'avis de notre correspondant que la question du timbre d'Espagne est résolue et cela d'autant mieux que nous avons rencontré un 2<sup>e</sup> exemplaire, lequel a des traces du C. qui suit le chiffre 5 de la griffe française et qui n'aurait aucune raison sur le timbre d'Espagne 1867.

Au moment où nous terminons ces lignes, on nous remet : 1<sup>o</sup> un 12 c. 1864, un 2 c. 1866 et un 50 mils, bistre, 1867, portant le chiffre 5 c. très visiblement marqué.

### Les timbres-télégraphe du Chili.

La date d'émission des timbres-télégraphe n'a pas encore été établie, grâce aux collectionneurs chiliens et en partie à nos correspondants de ce pays qui ne répondent jamais à aucune de nos interrogations. Il est probable que la vie contemplative a bien d'autres charmes encore pour eux, que la timbrophilie. Espérons cependant que l'un d'eux nous fera connaître un jour la couleur du 20 pesos.

Santiago, le 2 mars 1883.

EST DÉCRÉTÉ :

1<sup>o</sup> A partir du 1<sup>er</sup> juillet de l'année courante, le paiement des dépêches télégraphiques se fera au moyen de timbres qu'expédiera le comptoir général du Ministère des affaires de la régie de la même manière qu'elle se fait pour l'expédition des timbres-poste, par décret suprême du 13 décembre de l'année dernière ;

2<sup>o</sup> Pour affranchir il suffira de coller sur la feuille de papier qui porte la dépêche un ou plusieurs timbres représentant la valeur de transmission suivant les tarifs en vigueur ;

3<sup>o</sup> L'office de transmission aura soin d'annuler les timbres des dépêches qu'il reçoit, devant refuser celles qui ne seront pas suffisamment affranchies ;

4<sup>o</sup> La Direction générale enverra à tous les bureaux des instructions nécessaires pour que le présent décret soit appliqué uniformément.

Pour toutes ces raisons, il a été communiqué et publié.

SANTA MARIA.

J. M. BALMACEDA.

Emission du 1<sup>er</sup> juillet 1883.



Armoiries dans un ovale large, ayant au-dessus l'inscription : *Telegrafos del Estado* ; en bas : *Chile*, entre le chiffre de la valeur ; au-dessus de ce mot : la valeur en lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2 centavos,	brun pâle
10 —	vert olive
20 —	bleu
1 peso,	brun foncé
5 —	vermillon
10 —	vert
20 —	?

### Variétés de surcharges des timbres Consumos des Philippines.

Ce n'est pas assez des surcharges appliquées sur quantité de timbres-poste et télégraphe, il faut qu'il y ait encore différents types de ces surcharges. M. Moquette nous fait connaître 4 types que nous avons retrouvé sur nos timbres.

1<sup>er</sup> TYPE. Le mot *de* entre *Recargo* et *consumos* est éloigné de ces deux mots ; la lettre S devant la valeur est assez étroite.

2<sup>e</sup> TYPE. Le mot *de* (e s'écartant du haut de d) est très rapproché de *Recargo* et *consumos* et semble ne faire qu'un mot des trois : S est plus large.

3<sup>e</sup> TYPE. Les O sont plus ouverts qu'au 1<sup>er</sup> type ; la lettre B de *Habilitado* est plus large et *consumos* a toujours *consumics* ; chiffre 2 très raide.

4<sup>e</sup> TYPE. La distance entre H de *Habilitado* et R de *Recargo* est de 2<sup>m</sup>/<sub>m</sub> comme au 2<sup>e</sup> type, mais le mot *de* est éloigné de ces deux mots ; S est moins large qu'au 2<sup>e</sup> type.

Voici maintenant ce que nous avons rencontré :

a. *Timbres-poste.*

1 <sup>er</sup> type,	2 4/8	sur 1	c.,	vert	et noir
—	2 4/8	— 2	—	rose	—
—	2 4/8	— 2 4/8	—	bleu	—
2 <sup>e</sup>	2 4/8	— 1	—	vert	—
—	2 4/8	— 2	—	rose	—
—	2 4/8	— 2 4/8	—	bleu	—
—	2 4/8	— 5	—	bleu pâle	—
—	2 4/8	— 12 4/8	—	rose	—
3 <sup>e</sup>	2 4/8	— 2	—	—	—
—	2 4/8	— 2 4/8	—	bleu	—
4 <sup>e</sup>	2 4/8	— 2 4/8	—	—	—

VARIÉTÉS.

*Ayant double surcharge.*

1 <sup>er</sup> type,	2 4/8	sur 2 4/8	c.,	bleu et noir.
2 <sup>e</sup>	2 4/8	— 1	—	vert

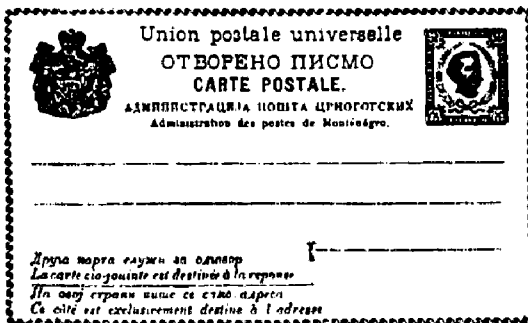
b. *Timbres-télégraphe.*

1 <sup>er</sup> type	2 4/8	sur 1	c.,	bistre	et noir.
—	2 4/8	— 10	—	vert-jaune	—
—	2 4/8	— 10	—	violet	—
—	2 4/8	— 20	—	—	—
2 <sup>e</sup>	2 4/8	— 1	—	bistre	—
—	2 4/8	— 2 4/8	—	brun	—
—	2 4/8	— 5	—	bleu	—
3 <sup>e</sup>	2 4/8	— 2 4/8	—	brun	—
—	2 4/8	— 20	—	violet	—
4 <sup>e</sup>	2 4/8	— 20	—	—	—

Les valeurs suivantes ont chacune leur type.

5	sur 20	c.,	violet et noir.
7 4/8	— 20	—	—
10	— 20	—	—

Les cartes postales de Monténégro.



Les premières cartes postales parurent le 1<sup>er</sup> janvier 1888. Il y en a deux espèces : les cartes simples et les cartes avec réponse. Elles sont toutes d'un même type. Dans un cadre ondulé de 127 × 77<sup>m</sup>/<sub>m</sub>, à droite, le type des timbres-poste à l'effigie du

prince Nicolas 1<sup>er</sup> ; à gauche, les armoiries du pays sur manteau ouvert : entre les armoiries et le timbre : *Union postale universelle — Administration des postes de Monténégro* et l'équivalent en caractères russes ; en bas, dans l'angle gauche, un avis en russe et en français dont l'orthographe varie, savoir :

- a). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.  
b). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse. Cette dernière n'a pas d'apostrophe à l'adresse.

2 stotinki, rouge sur vert.  
3 — noir — azur.

Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces. L'avis en quatre lignes, pour la première partie, et en deux lignes pour la seconde, est en deux langues : russe et français. L'orthographe est assez singulière :

1<sup>re</sup> partie. La carte ci-jointe est destinée à la réponse.

Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2<sup>e</sup> partie. Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2 + 2 stotinki, rouge sur chamois.  
3 + 3 — noir — azur.

Ces cartes ont été bientôt remplacées par d'autres.

Emission du 15 janvier 1888.

Le type est semblable aux précédents, l'avis a une orthographe nouvelle :

a). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

b). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

Sur les premières, les accents sont généralement omis, ici on en a mis partout.

Ces deux variétés n'existent que pour le 2 stotinki qui a probablement été imprimé par deux cartes : le 3 stotinki ayant été imprimé plus tard, n'a dû l'être que par un exemplaire à la fois.

L'avis est le même que a, précédent.

2 stotinki, rouge sur chamois.  
3 — noir — vert d'eau.

Les cartes avec réponse ont subi surtout un changement dans l'orthographe de l'avis : elles restent imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces. L'avis est ainsi conçu :

2 STOTINKI. 1<sup>re</sup> partie. La carte ci-jointe est destinée à la réponse.

Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2<sup>e</sup> partie. Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

3 STOTINKI. A la même orthographe sauf que l'accent grave se trouve sur a de : a l'adresse.

2 + 2 stotinki, rouge sur chamois.  
3 + 3 — noir — vert

VARIÉTÉ.

La 2<sup>e</sup> partie n'a pas réponse et l'équivalent en russe.

3 + 3 stotinki, noir sur vert.

Toutes les cartes avec réponse ont *Reponse* pour *Réponse*.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOIENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Le 21 décembre dernier a paru le 40 centavos, vert-bronze, que nous reproduirons le mois prochain.

Il paraît que si les enveloppes 8 centavos, surchargées 5 centavos, ne sont pas émises, c'est à cause de la grande quantité d'enveloppes de cette dernière valeur qu'il reste à écouler d'abord.

Le mois passé nous avons parlé de timbres-télégraphe modifiés de Buenos-Ayres. C'est une erreur, ces timbres sont de la République Argentine.

**BAVIÈRE.**

Le P. K. nous apprend que les couleurs des timbres, cartes et bandes, etc., vont être mis à l'unisson des timbres allemands, savoir : 3 pf., brun, 5 pf., vert, 25 pf., orange, 50 pf., brun-rouge ; bande : 3 pf., brun ; cartes : 3 et 3 + 3 pf., brun ; 5 et 5 + 5 pf., vert.

L'émission aura lieu au fur et à mesure de l'épuisement des quantités fabriquées.

**BECHUANALAND.**

**BRITISH BECHUANALAND.**



Voici le dessin de l'enveloppe renseignée il y a quelques mois.

**BRÉSIL.**

Nous recevons un extrait de journal brésilien qui nous donne, en date du 21 décembre, des nouvelles de la prochaine émission de timbres :

Il vient d'être approuvée une réforme dans les timbres présentés à S. E. Ruy Barboza, Ministre des Finances, par Finnes de Souza, directeur de la Monnaie.

Cette réforme est complète.

Elle a lieu pour le dessin, la devise, la couleur, le papier, la dimension, même pour la matière collante.

Les dessins qui s'harmonisent (dans les limites du possible à cause des petites dimensions des timbres) avec les prescriptions du décret n° 4 du gouvernement de la République du 19 décembre 1889, consistent en « Croix du Sud » dans un cercle ou dans une ellipse au centre, entourée de 21 étoiles représentant les 21 Etats-Unis du Brésil et avec la valeur, l'inscription : *E. U. do Brazil* montrant à peine le mot *Republica* pour ne pas excéder les dimensions toutes réduites, le drapeau ne pouvant être accolé davantage aux côtés de ce mot imperceptible.

Les couleurs sont aussi variées que vives et belles. Elles sont dues à M. Correa da Costa, ex-essayeur du laboratoire de chimie de la Monnaie, en remplacement de celles existantes dues à M. Maximo Innocencio Furtado de Mendonça, chef du même laboratoire.

Le papier est de meilleure qualité que dans les anciens timbres; on a constaté l'impossibilité de le contrefaire vu la sensibilité aux réactifs.

La matière collante qui était jusqu'à présent la gomme arabique est substituée par la dextrine qui n'est pas aussi hygroscopique, qui sèche plus vite et coûte un tiers du prix de la gomme arabique, malgré le même poids de l'une ou de l'autre qui suffit à gommer la même quantité de papier.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à attendre ces merveilles de timbres !

#### CEYLAN.

Signalé par le *Philatelic Record* les timbres-tête-graphie suivants : 1° ayant 40 cents sur 50 cents, en petites majuscules au-dessus de la tête :

40 s/ 50 c., bleu, surch. noire

2° Ayant 60 cents, en petites majuscules et 60 en grands chiffres sous la tête supérieure du 1 rupee, 2° type :

60 cents s/ 1 rupee, 2° type, brun-rouge, surch. noire

#### CONGO.

Depuis le 15 décembre dernier on a commencé à délivrer le timbre à 10 centimes, au nouveau type :

10 centimes, carmin

#### COSTA-RICA.

Les 1 et 2 centavos, nouveaux types, arrivent avec la surcharge *oficial*, en lettres maigres allongées au fac-simile :

1 centavo, brun, surch. noire, piqué 15

2 — vert, — — — 14



#### DANEMARK.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, nous dit M. Vedel, on se sert d'un nouveau timbre pour les lettres en retour.

Dans un cadre oblong à fond guilloché, au centre, la couronne dans un cercle : de chaque côté, un cartouche avec inscription ; au-dessus, cintré : *Generaldirektoratet* ; en dessous, également cintré : *for postvaesenet* (Direction générale des postes) ; dans les angles, un cor de poste.

Ces timbres sont imprimés par huit sur quatre rangées horizontales, les côtés extérieurs ne sont pas piqués :

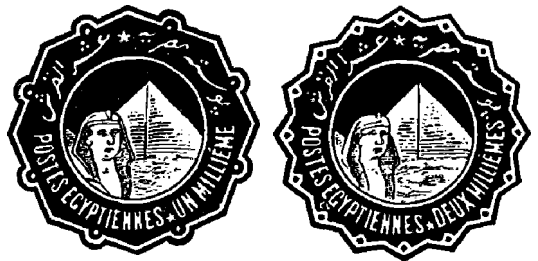
Sans valeur, bistre, piqué.

Il y a aussi une enveloppe de grand format 198 × 127 mm, ayant dans un ovale un timbre aux armoiries en relief, surmontées d'une couronne avec la même inscription autour et frappée à la patte de fermeture ; sur cette patte sept lignes d'inscriptions en noir :

Sans valeur, rouge s/ jaune.

Nous reproduirons ces deux types le mois prochain.

#### EGYPTE.



Le 18 décembre dernier ont paru deux enveloppes pour cartes de visite différant entre elles par le cadre extérieur, suivant nos dessins. Le timbre est imprimé à droite sur petites enveloppes de papier vergé (118 × 70 mm) ayant en filagramme : *Postes Egyptiennes* comme les autres valeurs d'enveloppes. Il y a une incision dans la patte inférieure pour y glisser celle supérieure :

1 millime, brun s/ azur vergé

2 — vert — — —

L'administration des postes égyptienne a eu le courage d'imiter l'administration des postes belge en émettant une enveloppe-lettre de la valeur d'une piastre. Si le succès est aussi grand en Egypte qu'en Belgique, il sera absolument nul.

La dimension de l'enveloppe-lettre pliée est de 120 × 94 mm. Le timbre est à droite ; à la partie supérieure de l'enveloppe, on lit : *Enveloppe-lettre* et l'équivalent au-dessus, en caractères turcs :

1 piastre, outremer s/ bleu uni



ESPAGNE.

Union Postal Universel

UNION POSTALE UNIVERSELLE  
ESPANA.

A.

En vente dans les bureaux de poste.

Nous avons omis de signaler la carte pour l'Union postale universelle, type des timbres à l'effigie du roitelet Alphonse XIII, paru dans le mois de décembre :

10 centimos, rouge s/ chamois

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

TOLIMA. Signalé par le P. K. des timbres d'un type rappelant les derniers timbres d'Antioquia, piqués, savoir :

1	centavo, noir sur rose
2 1/2	— — — bleu
5	— — — jaune
10	— — — vert

FINLANDE.

Le 20 penni, au dernier type, a paru le mois dernier :

20 penni, jaune

INDES NÉERLANDAISES.

Le timbre à 5 cent a subi le même changement que la carte même valeur. De vert, le voilà bleu, dit Arthur :

5 cent, bleu

JAPON.

Un avis publié dans l'*Official Gazette* annonce que l'usage des timbres télégraphique sera supprimé après le 20 février 1890. L'échange contre des timbres ordinaires se fera jusqu'au 31 mars.

KHEAN-GUAN.

Le timbre de Malacca sert à Khean-Guan avec la surcharge verticale de ce nom sur une longueur de 20 mm :

2 cents, rose, surch. noire

LEVANT (COMPAGNIE RUSSE DU).

On vient de nous montrer des 10 kopecks, surchargés 7 (chiffre trapu) en noir et en bleu. Le chiffre de la surcharge paraît plus petit que les timbres connus; la teinte est d'un bleu clair au lieu

de bleu foncé, et noir-verdâtre au lieu de noir. Le papier est blanc azuré au lieu de blanc-jaunâtre, ce qu'il est facile de voir au verso; enfin l'impression des timbres est d'une teinte plus claire.

D'où viennent ces timbres? M. Glavany pourra probablement nous le dire puisqu'il nous les a offerts, même avec des têtes bèches!... Mais il n'y a pas de doute pour nous que cette surcharge vient d'être appliquée sur les timbres 10 kop. que la Compagnie a remis en vente tout récemment, les lettres ayant été portées de 7 à 10 kopecks :

10 kop., carmin pâle et bleu sur blanc azuré (ondulations).

MEXIQUE.

Nous avons quelques enveloppes Wells Fargo non encore signalées; celles de format moyen ont l'intérieur de couleur bleue; toutes ont la vignette Wells Fargo à gauche: le timbre mexicain à droite, type chiffre :

Format moyen (152 × 86 mm).

a. *Para cartas 1 oz a Europa exclusivamente* (en rouge). Timbre Wells Fargo 15 ctvo :

15 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge

La même, ayant la valeur : 15 ctvo couverte par une surcharge rouge : 35 ctvo :

35 sur 15 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge

b. *Para cartas 1 oz a los Estados Unidos exclusivamente* (en rouge). Timbre Wells Fargo 15 ctvo biffé d'un trait: en dehors de la vignette, verticalement, de bas en haut : 25 ctvo :

25 sur 15 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge.

*Para cartas 1 2 oz* comme a, mais en petites lettres Timbre Wells Fargo 15 c :

15 + 5 c., vert-jaune et outtemer, surch. rouge

c. *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana Exclusivamente* (petites lettres rouges), timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 20 c., vert-jaune et rouge, surch. rouge

Grand format (226 × 100 mm).

Deux lignes de surcharge, la première : *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* est biffée d'un trait à l'encre rouge et remplacé par *Para cartas 1 oz a los Estados Unidos exclusivamente*. Timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge

La même, sans la première ligne :

25 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge

*Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* (en rouge), timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge.

## NICARAGUA.

Le *American Journal* signale l'enveloppe 10 centavos ayant reçu la surcharge rouge qui en fait un 5 centavos :

5 sur 10 c., violet, surch. rouge sur azur vergé

## NOSSI-BÉ.

Voici l'arrêté du 25 juillet 1889 que nous envoie M. Le Roy d'Étiolles :

## ARRÊTÉ.

Nous Administrateur Principal de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu notre arrêté en date du 5 juin 1889 autorisant la transformation des timbres-poste de 0 f. 10; de 0 f. 20 et de 0 f. 40 en timbres de 0 f. 05 et de 0 f. 25;

Vu la note qui nous a été fournie par le Receveur des Postes relativement à l'approvisionnement des timbres existant en ce moment au bureau de Nossi-Bé;

Considérant que les figurines de 0 f. 40 sont complètement épuisées, et qu'il y a lieu de transformer les timbres-poste de 0 f. 30; de 0 f. 20 et de 0 f. 10 en timbres de 0 f. 25; de 0 f. 15 et de 0 f. 05, de façon à n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances pour l'extérieur de la Colonie;

Vu l'urgence;

Avons arrêté et arrêtons :

*Article premier.* Le Receveur de la poste est autorisé jusqu'à réception dans la Colonie des timbres-poste demandés, à se servir du timbre PP (port payé) pour toutes les correspondances circulant dans l'intérieur de la Colonie de Nossi-Bé.

*Art. 2.* Une commission composée de MM.

Le Chef des Bureaux de l'Intérieur, président;

Le Chef du Secrétariat de l'Administration;

Le Receveur de la poste.

Est chargé de suivre la transformation à apporter aux timbres de 0 f. 30 c., de 0 f. 20 et de 0 f. 10, au fur et à mesure des besoins du service, dans les mêmes conditions prévues par l'arrêté du 5 juin dernier sus-visé.

*Art. 3.* Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré au *Moniteur et Bulletin officiels* de la Colonie, et notifié à M. le Receveur de la Poste.

Hell-Ville, le 25 juillet 1889.

JOSEPH FRANÇOIS.

Voici maintenant la reproduction des types.



De l'émission 5 juin 1889, il y aurait :



1<sup>er</sup> type. 5 c. sur 10 c., noir s/ lilas, surch.  
[bleue, piqué 13 1/2  
2<sup>e</sup> type 25 c. sur 40 c., vermillon, surch.  
[bleue, piqué 13 1/2  
3<sup>e</sup> type. 25 c. sur 40 c., vermillon, surch.  
[bleue, type 1877

De l'émission 25 juillet 1889, nous avons :

2<sup>e</sup> type. 15 c. sur 20 c., bistre s/ vert, surch. bleue, piqué 13 1/2  
— 25 — 30 — bistre, — — —

Le 5 sur 10 c., dont parle ce dernier décret est le même timbre que celui du 5 juin 1889.

## NOUVELLE CALÉDONIE.

Il y a peu de temps le *Philatelist* signalait une marque triangulaire constatant l'absence de timbres dans cette colonie française. La plupart des journaux ont reproduit la *nouvelle...* annoncée au *Timbre-Poste* de juillet 1876 soit il y aura bientôt 14 ans !

## PARAGUAY.

Nous parlions le mois passé de timbres officiels que nous avons reçus depuis. C'est le type ci-



contre, qui a reçu la surcharge. Pour donner quelque besogne à ses employés, l'administration a imaginé de surcharger les timbres en deux fois, d'abord du mot *oficial*, ensuite du chiffre de la valeur, ce qui fait qu'on voit le chiffre à toutes distances du mot *oficial*. Nous avons :

15	centavos, rouge-violet,	piqué 11 1/2
1	— — —	et noir, —
2	— — —	— — —
3	— violet	— non dentelé.
5	— rouge-violet	— — —

## PERAK.

Nous avons reçu le nouveau timbre Perak porteur des trois lettres P. G. S. ce qui veut dire : *Perak Government Service*. Cette surcharge comme toujours est noire :

2 cents, carmin, surch. noire



## PORTUGAL.

La couleur violet vif du 25 réis la faisant confondre avec le timbre de 500 réis, elle a été modifiée en violet rougeâtre depuis le 1<sup>er</sup> décembre; le 80 réis est jaune-orange :

- 25 réis, violet-rougeâtre
- 80 — jaune-orange

La carte à 10 réis n'a plus de quadrillé au revers depuis le 15 écoulé :

- 10 réis, bistre sur chamois

## RUSSIE.

Le 1 kopeck, jaune-orange a paru fin décembre avec les foudres et cor de poste :

- 1 kopeck, jaune-orange

Le journal de St-Petersbourg du 18/30 décembre contient l'annonce suivante :

« D'après un avis du chef de la direction générale des postes et télégraphes, publié dans le *Messenger officiel* de ce matin, il sera mis en circulation l'année prochaine :

1) « Des *banderoles postales spéciales* pour les expéditions sous bandes, qui seront recouvertes d'un timbre postal, et 2) des *cartes-lettre* munies du timbre postal, destinées à remplacer le papier à lettre et l'enveloppe.

« Les *banderoles postales* seront de trois formats : petites, moyennes et grandes, et pour que l'on puisse former en croix les expéditions, les *banderoles moyennes* et *grandes* pourront se diviser en deux bandes. Leur prix sera de 1 1/1 cop. pour les petites et de 2 1/2 cop. pour les moyennes et les grandes.

« Les *cartes-lettre* auront toutes le même format et ne se distingueront que par la couleur du papier, qui sera *blanche* pour les lettres envoyées par la petite poste (dans la ville même), timbre de 5 cop., *jaune* pour les lettres expédiées à l'intérieur de l'Empire — timbre de 7 cop., *grise* pour les lettres expédiées à l'étranger, timbre de 10 cop.

« Les *cartes-lettre* seront vendues à raison d'un demi-copec en sus de leur prix nominal.

« Les *banderoles* et *cartes-postales* seront mises en vente à St-Petersbourg le 1/13 janvier 1890 et plus tard progressivement à Moscou, à Varsovie, à Odessa, à Kiew, à Riga et dans les autres villes. »



Nous avons les bandes et cartes-lettres. Les premières ont le type des cartes postales à 3 kop., sauf que les chiffres sont sur fond blanc au lieu de fond de couleur et que les inscriptions sont sur fond de couleur au lieu d'être sur

fond blanc.

Le timbre est imprimé à droite sur bandes de papier chamois, ayant pour les 1 kop. 376 × 88 <sup>m</sup>/<sub>mm</sub> et pour les 2 kop. 376 × 34 ou 444 × 176 <sup>m</sup>/<sub>mm</sub>. Les bandes à 2 kop. sont séparées en deux dans la

largeur, par un gros trait vertical de la couleur du timbre :

- 1 kop., orange sur chamois
- 2 — vert — — (2 formats)

Les cartes-lettres ont pour timbre le type des cartes à 3 kop. (avec fond pointillé de couleur pour le 7 kop.,) imprimé à droite de formules portant au côté opposé les armes de l'empire : entre le timbre et les armoiries. les mots : *carte-lettre*, en caractères russes. Il y a six lignes d'adresse et un piquage autour de la carte avec avis en russe à la partie inférieure :

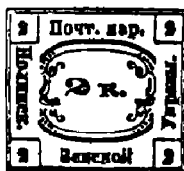
- 5 kopecks, violet sur crème
- 7 — bleu et rouge — chamois

Ces cartes sont destinées à l'intérieur; celle pour l'extérieur a pour type, le 10 kop. des enveloppes imprimé à droite, avec armoiries au côté opposé; l'inscription est en russe et en français : *Carte-lettre — Union postale universelle — Russie*.

Il y a cinq lignes d'adresse, un piquage autour et un avis en russe, alors que les cartes destinées aux pays de l'Union postale universelle ! Il y a là une boulette que l'administration ferait bien de rectifier :

- 10 kopecks, bleu sur gris

NOLINSK (*Vialka*). Il a été rencontré par notre ami Von der Beeck le type ci-contre de 1871, non pas imprimé en noir sur jaune, mais en noir sur blanc légèrement jaunâtre. Le timbre était collé sur lettre et oblitéré :



- 3 kopecks, noir sur blanc jaunâtre

SCHATZ (*Tamboff*). Le type reproduit le mois passé est celui en usage. Il y en a quatre variétés par la disposition des inscriptions et par la ponctuation de : 3 k. Il y a quarante timbres à la feuille sur cinq rangées horizontales; les vingt timbres de droite étant renversés par rapport à ceux de gauche : il y a donc cinq têtes bèches à la feuille :

- 3 kop., noir sur rose, tête bèche

## ST-THOMAS ET PRINCE.

M. Piet Lataudrie nous écrit que le 5 réis manquant toujours, le Directeur des postes a surchargé le 20 réis, et pour varier il a indiqué la nouvelle valeur 5 -- cinco -- réis en noir :

- 5 sur 20 réis, rose, surch. noire.

## SALVADOR.



Voici le timbre 1 centavo, vert, signalé par nous il y a quelque temps. A propos de ce timbre, le *Philatelic Record* publie quelques renseignements que nous allons résumer :

Par suite d'un malentendu, le mot *Servicio* fut remplacé par *Union* sur les nouveaux timbres 1 centavo, vert. L'administration s'étant aperçue de l'erreur, fit biffer la première ligne : *Union postal del* par un trait noir :

1 centavo, vert, surch. noire

## SIAM.



L'I. B. J. nous apprend que le timbre actuel 2 atts a subi le même sort que le timbre rouge de 1883, en attendant que le timbre de 1 att puisse être émis. La valeur en chiffre occupe le côté droit sur la valeur primitive :

1 sur 2 atts, vert et rouge, surch. noire

## SIRMOOR.

Un faussaire économe a imaginé de se servir d'un de nos clichés, type 1880, dont il a fait des impressions en bleu. La dentelure simulée sur notre dessin est encore visible sur cette contrefaçon. Au lieu d'avoir un piquage irrégulier, elle a le piquage régulier 12 1/2.

## SUNGEI UJONG.

Signalé par le *Philatelic Record* le nouveau 2 cents ayant en majuscules italiques sur deux lignes ponctuées de 14 1/2 et 9 1/2 mm, les mots : *Sungei Ujong*. Une variété a *Unjog* :

2 cents, rose, surch. noire  
2 — — — — (Unjog)

## TABAGO.

M. de Ferrari possède au filagramme CA et couronne, non dentelé :

6 pence, bistre

## TERRE-NEUVE.

Les enveloppes 3 et 5 cents existent dans les deux formats : 120 x 94 et 140 x 78 mm.

## TURQUIE.



Ce n'est pas une mais deux surcharges qu'il existe pour faire des 1 piastre du 2 piastres. Voici le bijou en question qui n'aurait vécu que deux jours, au dire de l'*Ami* et qui aurait été remplacé par le type du mois passé. C'est réellement

fâcheux qu'on ait tranché ses jours si tôt à ce malheureux :

1/2 timbre, 2 p., violet et bien, surch. noire

## URUGUAY.

M. le Roy d'Etiolles nous fait remarquer qu'il existe une faute sur les feuilles du 5 centesimos, violet, provisoire, qui se répète aux 28<sup>e</sup> et 91<sup>e</sup> timbres.

Cette faute consiste dans le mot *Provisorio* écrit avec un A renversé pour V :

5 centesimos, violet et noir



Voici deux magnifiques timbres gravés à Londres qui nous sont envoyés par M. Westhofen. Ils sont de types différents comme le seront les 10, 20, 25, 50 centavos et 1 peso qui doivent paraître bientôt.

1<sup>er</sup> Type Chiffre de fantaisie sur fond guilloché dans un ovale contenant l'inscription : *Republica Oriental del Uruguay*; banderole en dessous, ayant : *centesimos*; dans les angles supérieurs, un chiffre 2 en biais; cadre rectangulaire, avec fond guilloché.

2<sup>e</sup> Type. Armoiries dans un cercle avec l'inscription du précédent, placées à la partie supérieure du timbre; en dessous, un 5 et plus bas : *centesimos* sur une banderole; cadre rectangulaire avec desins de remplissage.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

2 centesimos, rose  
5 — — — — bleu

Cette émission est annoncée par le document suivant :

Direction et administration des postes.

AVIS.

Par décision de la Direction générale, il sera mis en circulation le 1<sup>er</sup> décembre prochain, une nouvelle émission de timbres-poste de deux et cinq centésimos imprimés, les premiers en rose, les seconds en bleu.

Détermine la période de 90 jours, à partir de la date indiquée, pour retirer de la circulation les timbres anciens d'égale valeur. L'échange de ces timbres contre les nouveaux d'égale valeur devra se faire pendant la trentaine du délai indiqué, dans tous les bureaux de poste de l'Etat.

Décide que pour ce délai, les timbres qui ne seraient pas retirés de la circulation seraient considérés comme nuls et sans valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 28 novembre 1889.

Le Secrétaire,

WURTEMBERG.

Département des affaires étrangères.

Ordonnance du ministère des affaires étrangères. Section des établissements d'échange, relativement au changement de couleur de quelques timbres de Wurtemberg.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890, les timbres de Wurtemberg suivants changeront de couleur, sans que toutefois le dessin ne change.

Les timbres-poste et les timbres sur les cartes pour imprimés et bandes à 3 pfennig, qui étaient vert clair, seront à l'avenir, bruns;

Les timbres adhésifs et autres, sur les cartes postales et enveloppes à 5 pfennig, qui étaient violets, seront verts;

Les enveloppes pour mandats à 15 pfennig, jusqu'à présent orange clair, seront à l'avenir violet;

Les timbres à 2; pfennig, jusqu'à présent brun-orange, à l'avenir orange;

Les timbres à 50 pfennig, jusqu'à présent vert-gris, seront brun-rouge;

Les timbres pour les relations de service des autorités de l'Etat à 1 M. qui étaient orange clair, seront violets.

Les couleurs des autres timbres ne changeront pas.

L'émission des nouvelles couleurs ci-dessus, qui correspondent à celles des timbres de l'empire, ne pourront être vendus que lorsque l'espèce correspondante aux anciennes couleurs sera épuisée.

La détermination de la date à laquelle les timbres ci-dessus, aux anciennes couleurs, seront sans valeur, sera annoncée plus tard.

Stuttgart, le 21 décembre 1889.

MITTAGT.

L'exposition philatélique de Munich.

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Je n'ai ni le droit, ni la volonté de justifier les récompenses données par le Jury à l'exposition de Munich, contre les attaques des exposants qui n'ont eu qu'un succès d'estime, mais je réclame la faveur de présenter quelques observations pour édifier vos lecteurs.

1<sup>o</sup> Les noms des membres du Jury ont été annoncés des premiers, partout;

2<sup>o</sup> Il y avait trente médailles, dont quatre ont été décernées aux membres du Jury;

3<sup>o</sup> Lorsqu'il y avait concurrence entre un exposant et un membre du jury, celui-ci sortait du Comité et le vote avait lieu en son absence;

4<sup>o</sup> Les médailles décernées aux membres exposants du jury l'ont été en faveur de MM. E. Petritz, Th. Haas, C. Lindenberg et moi.

M. Petritz a, comme vous l'avez dit, retourné sa médaille, fait dont vous semblez heureux, puisque vous le mettez hors de cause.

M. Haas n'avait pas de compétiteur dans sa classe: une librairie philatélique de 500 volumes, qui était la collection de sa vie...

Quant à moi, lors de mon arrivée, on n'a pu faire partie du jury, sous la condition absolue d'être hors concours comme les autres membres. J'y ai consenti et ce n'est que deux jours après que j'ai su que le jury était revenu de sa décision.

J'ai offert, avant la publication du résultat du concours, de céder ma médaille d'or à un exposant qui avait quelque mérite à l'avoir: je réitère mon offre aujourd'hui. Enfin, si la société de Londres, par exemple, pense que la médaille ne m'est pas due, je suis prêt à la restituer.

Reste M. Lindenberg qui semble avoir été la cause de votre critique acerbe. J'ai eu le plaisir de faire votre connaissance et celle de M. Lindenberg. Je n'ai qu'à me louer de tous deux. Permettez-moi cependant de vous faire observer que votre réputation et votre position philatéliques n'ont pas besoin de médailles de bronze ou d'argent et qu'il eût mieux valu passer sous silence cet incident et vous contenter de l'estime de vos amis, dont moi "farceur" je suis heureux d'être du nombre.

Votre tout dévoué,

M. P. CASTLE.

Donc, le premier mouvement, qui est toujours le bon, a été pour le jury de se mettre hors concours; mais le second mouvement a suivi de près le premier. Ce jury exceptionnel, ce farceur de Jury, comme dit le *Timbre*, a reconnu que personne n'était à même de juger de ses mérites comme lui-même: il est donc revenu purement et simplement de sa décision et s'est posé carrément concurrent de ceux qu'il avait à juger!

Il y avait trente médailles à décerner, nous apprend M. Castle, et le jury ne s'en est attribué que quatre, de métal varié! Mais n'est-ce pas là le comble de la modestie et de l'impartialité? Car enfin le jury pouvait tout aussi bien s'attribuer toutes les médailles...

On voit d'ici la scène qui s'est passée :

Un membre du jury est en cause, modestement il sort, car pour rien au monde il ne voudrait entendre les louanges dont on va l'accabler. Plus tard, il rentre ému et triomphant. Il sait ce qui l'attend. On lui passe au cou la rondelle, il sourit, toujours ému, reçoit les félicitations de ses collègues et prend place à côté d'eux.

Même jeu pour les camarades, tour à tour modestes, émus et triomphants.

Eh bien ! devant une abnégation aussi rare, nous demandons un supplément de récompense pour chacun des membres d'un jury aussi bien composé : une aubade par exemple ne serait pas de trop (nous avons failli écrire charivari!)...

On doit la vérité à ses amis. Nous dirons donc à M. Castle :

Vous avez peut-être mérité 100 fois la médaille que nous vous reprochons, mais dans les conditions où elle vous a été offerte, elle ne vous appartient pas, vous n'avez aucun titre et cela malgré la douce violence qu'on vous a faite :

A MM. Lindenberg et Haas, que nous ne connaissons pas, nous n'avons pas de conseil à leur donner, ils semblent, du reste, trop tenir à leurs rondelles si laborieusement gagnées, que pour leur faire entendre raison. Mais c'est égal, se voir décerner une médaille d'argent parce qu'on a exposé ce qu'on appelle "la collection de sa vie" LE LABEUR D'AUTRUI, c'est là une idée géniale qui ne pouvait germer qu'à Munich où les gens d'élites ne manquent pas.

L'incident est clos.

### Sedang ! Sedang ! Sedang !

Après avoir longtemps hésité, M. Frémy s'est enfin décidé à parler... pour ne rien dire.

Il compare l'Etat de Sedang aux petits Etats de l'Inde C'est tout simplement enfantin. Les Etats de l'Inde sont régulièrement constitués, ont un souverain reconnu, des postes et des timbres. Au contraire, le Sedang est tout à fait inconnu, a eu un souverain de hasard, qu'il ne doit certes pas regretter et n'a jamais eu de postes. Que ferait-il alors de timbres dont l'utilité pour lui serait celle d'un peigne à un chauve ? Et parce qu'il a plu à un joyeux drille, écoutant les conseils d'un ou de plusieurs spéculateurs, pour se créer des ressources, de mettre en circulation à Paris des images de la forme d'un timbre, il faudrait les accepter pour la collection, mais ce serait le comble de l'absurde.

On nous dit, les décrets sont authentiques. Nous n'avons jamais nié qu'ils ne fussent de M. Mareyna, les sottises qu'ils renferment ne sont-elles pas là pour nous l'apprendre.

Des 22 lignes écrites par le propriétaire de l'*Echo*, nous retenons ceci : " Les timbres de Sedang sont morts-nés," mais après cet aveu, craignant aussitôt des demandes de remboursement de ses acheteurs, notre confrère ajoute : " Si l'ex-roi était retourné dans ses Etats, comme il l'avait promis, l'authenticité des timbres n'aurait pas donné lieu à aucune contestation. "

M. de la Palisse n'aurait pas mieux dit : " SI les timbres étaient authentiques, ils ne seraient pas faux. "

Mais puisqu'on avoue que les timbres sont morts-nés et qu'il n'y a pas de postes à Sedang, que M. Mareyna n'est pas plus roi des Sedangs que vous et moi, que sont donc les timbres qu'il a créés ? d'ignobles carottes dont on vend même des exemplaires oblitérés pour les gogos qui jugent qu'un timbre est authentique lorsqu'il est maculé.

Preuve que les timbres ne devaient jamais voir le jour à Sedang, c'est ce que nous a dit le secrétaire de S. M. Marie 1<sup>er</sup> à Bruxelles : " Les décrets seront rapportés, ces timbres ne seront pas émis, il y en aura d'autres. " Est-ce clair ?

Il ne reste qu'une issue pour terminer cette misérable affaire. Que les spéculateurs et vendeurs renoncent aux bénéfices qui ne leur appartiennent pas, qu'ils annoncent le remboursement des sommes versées, ils prouveront ainsi que, s'il y a eu tentative de duperie, la garantie d'authenticité qu'ils ont donnée n'est pas un leurre et qu'ils ne considèrent pas l'argent encaissé comme définitivement acquis.

Dans le cas où M. Frémy persisterait à ne pas désintéresser ses acheteurs, nous demanderions à la Société française de timbrologie si elle se montrera moins chatouilleuse envers M. Frémy que la Société philatélique de Paris ne s'est montrée vis-à-vis de l'agent accrédité du roi des Sedangs.

P. S. — Nous mettions sous presse quand nous apprenons que M. Frémy, ne pouvant pas plus fournir que son compère, Dorsan Astruc, des explications à la Société philatélique de Paris qui les lui demandait, a envoyé sa démission de membre, qui a été immédiatement acceptée.

Tout se réduit donc à une misérable question d'argent : on encaisse volontiers, on ne rembourse jamais.

Quant à la garantie d'authenticité.... Turlututu !



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

<p>Abonnement par année                  PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00                  LE NUMERO . . . . . 0.60</p>	<p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées                  à <b>J.-B. MOHNS</b>                  Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES                  Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées</p>	<p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p>
---	--	--

**CHRONIQUE**

**ALLEMAGNE (EMPIRE).**

Nous avons reçu un mandat sans timbre, type des mandats ordinaires ayant au verso 13 lignes d'inscription en gothique sur le talon. Ce mandat, ainsi que l'indique l'avis, est destiné à souscrire à une loterie ouverte par l'Etat prussien pour lui fournir les fonds nécessaires à la démolition d'un bloc de maisons situé en face du château royal à Berlin :

Sans valeur, noir sur rose

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Voici le timbre que nous annonçons le mois passé. Il représente l'effigie de Mariano Belgrano dans un ovale contenant : *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; dans les angles, un chiffre; en bas, la valeur en toutes lettres.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

40 centavos, vert bronze

**AUSTRALIE OCCIDENTALE.**

La carte 1 penny, bleu, a la surcharge 1/2 en noir, chiffres rappelant ceux appliqués jadis sur le timbre 1 penny. Cette surcharge ne serait-elle pas une carotte ?

**BAMRA.**

L'I. B. J. a reçu le timbre ci-contre en deux valeurs, mais sans cadre, contrairement au dessin. La bande-roule sous la valeur en caractères indiens, est probablement une ornementation :



4 annas, noir s/jaune  
 8 — — — rose

Bamra serait, au dire de notre confrère, une principauté de 85,000 habitants. Cet Etat a tenu à se faire connaître aux collectionneurs.

**BAVIÈRE.**

Les timbres et cartes suivants sont en circulation, dit le *Philatelist* :

Timbres-poste :	3 pfennig, brun,	fil. lignes ondul. étroites
—	25 — orange,	— — —
Cartes postales :	3 — brun,	— — — horizont.
—	5 — vert,	— — — verticales.
—	5 + 5 —	— — —

Les 3 et 5 pfennig ont le carton chamois ; les 5 et 10, le carton gris : toutes ont le millésime 90. Il aurait existé avant ces cartes :

10 + 10 pfennig, carmin sur chamois, mill. 89	—
5 — vert,	90
5 — violet,	—
5 + 5 —	—

Les cartes simples ont en filagramme des lignes horizontales, celles avec réponse, des lignes verticales.

Le même, signale les cartons-mandats suivants :

a) Sans timbre, avec impr. bleue sur carton rouge et 80 : sur le talon : *M. Name und Wohnort — des Absenders* ; observation au dos.

b) Sans timbre, bleu sur carton rouge avec 90 ; sur le talon : *M. . . Pf. — eingezahlt von — Name, Wohnort — und Wohnung — Strasse und Hausnummer des Absenders* ; sans observation au dos.

#### BIOPAL

Les 1 anna et 4 annas nous arrivent non dentelés. Les feuilles contiennent 24 variétés semblables aux mêmes valeurs piquées, dont les timbres ont été refaits :

1 anna, brun, non dentelé sur blanc uni	—
4 — jaune, — — — — — vergé	—

Les deux valeurs ont la faute *Eccam*.

#### BRÉSIL.

La carte-lettre à 80 réis au lieu d'avoir la patte de fermeture arrondie, l'a pointue ; cette patte a le piquage plus espacé et le papier blanc crème au lieu de blanc légèrement azuré :

80 réis, rose



En décembre 1889, de nouveaux timbres-taxe ont été mis en usage. Ils sont imprimés uniformément en rouge carmin et d'un seul type. Cadre rectangulaire portant dans un ovale : *Taxa*, un chiffre et *Devida* (taxe due) ; à l'extérieur, en haut : *Correio* ; en bas : *Brazil*.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et percés en lignes :

10 réis, rouge carmin	—
20 — —	—
50 — —	—
100 — —	—
200 — —	—

300 réis, rouge carmin	—
500 — —	—
700 — —	—
1000 — —	—

L'I. B. J. parle d'un changement de couleur de ces timbres qui seraient désormais imprimés : 10 réis, orange, 20, bleu, 50, olive, 100, carmin, 200, violet foncé, 300 vert foncé, 500, gris, 700, bleu foncé et 1000, noir-bleu.

Nous avons diverses nouvelles concernant les nouveaux timbres dont le type „croix du Sud” a dû être refait par suite de la proclamation de la République. Comme les nouvelles se contredisent, nous nous contenterons de publier le décret que l'*Ami des Timbres* donnait le mois passé :

#### DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Par ordre du Directeur général, on fait savoir qu'à partir du 20 janvier prochain, seront mis en circulation les nouveaux timbres ordinaires, spéciaux pour journaux et timbres-taxe, suivant l'épuisement des anciens.

Les timbres ordinaires sont formés d'un cadre (1) ovale orné de vingt étoiles portant en haut les mots : *E U do Brazil*, sur l'ovale il y a un ornement représenté par un cartouche (2) sur lequel est écrit le mot : *Correio* ; à la partie inférieure, il existe un ornement identique où on lit la valeur du timbre en chiffres. Le cadre limite un plan formé par des lignes droites parallèles, et sur ce plan est dessinée la croix du Sud.

Les nouveaux timbres sont des couleurs suivantes :

20 réis, vert de Paris	—
50 — vert olive	—
100 — carmin	—
200 — violet	—
300 — bleu foncé	—
500 — brique	—
700 — violet	—
1000 — jaune	—

Les timbres spéciaux pour journaux sont au dessin suivant :

Un cadre formé de lignes mixtes entrelacées, limitant un plan dans lequel sont placés trois cartouches ; dans le premier, on lit le mot : *Correio*, dans le deuxième : *Jornaes* et dans le troisième : *E U do Brazil*. Entre le premier et le deuxième cartouche, on lit la valeur du timbre en chiffres et entre le deuxième et le troisième, le mot : *reís*. Les timbres de 10 réis sont de couleur bleu clair et les autres sont identiques comme couleur à celles des timbres ordinaires.

Les timbres-taxe sont formés par un rectangle qui limite un ovale et sur des cartouches se trouvent écrits, dans la partie supérieure, le mot : *Correio* et dans la partie inférieure : *E U do Brazil* et le rectangle est couvert d'un réseau de lignes courbes.

Dans l'ovale on lit la valeur du timbre en chiffres ; au-dessus de la valeur, sur un cartouche blanc, on lit le mot : *Taxa* et en dessous le mot : *Devida*.

Les chiffres-taxe sont des mêmes couleurs et valeurs que les timbres spéciaux pour journaux.

Bureau central, le 18 décembre 1889.

Le Sous-Directeur,  
José FRANCISCO SVARES.

D'après ce décret, les timbres-taxe devaient

(1) Notre confrère traduit cadre par moultre et cartouche par bache ou flambeau ! (J. B. M.)



avoir la couleur correspondante à celle des timbres-poste : ils ont paru en carmin. Les couleurs renseignées par l'I. B. J. comme celles d'un futur changement ne se rapportent pas même à celles des timbres ordinaires. Il semble qu'on perd la tête là-bas depuis qu'on est en République.

**CEYLAN.**

Deux nouvelles variétés de surcharges signalées par l'Ami. Elles ont été appliquées sur le timbre-télégraphe 50 cents, bleu.

1° Valeur du haut biflée d'un trait; en dessous, 12 cents en capitales et gros chiffre 12 sur la valeur centrale :

12 sur 50 c., bleu et noir

2° Avec 20 cents en caractères ordinaires en haut et en bas, gros chiffre 20 au centre :

20 sur 50 c., bleu et noir



Le timbre ci-contre existe, d'après l'I. B. J., en deux variétés :

1° Avec une double surcharge la seconde renversée à la partie supérieure; 2° avec cette dernière surcharge en haut, renversée. Ce timbre existerait aussi en mauve violet :

2 cents, mauve violet, surch. noire  
 2 - 2 - rose, - - renversée et non  
 2 - - - - - - - - - - -

Les enveloppes G. I. K., fifteen cents sur 12 c., rose, nous sont signalées par M. Ruben :

15 sur 12 cents, rose, surch. noire

**CUBA.**



Nous avons reçu les nouveaux timbres de Cuba pour 1890, émis le 1<sup>er</sup> janvier. Ils ont le type des timbres d'Espagne. Ce qui les distingue seulement, c'est l'inscription sur le cartouche supérieur.

Ils ont tous l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 14 :

**a. Inscription : CUBA - IMPRESOS.**

1/2	nila	de peso,	bistre jaunâtre
1	—	—	—
2	—	—	—
3	—	—	—
4	—	—	—
8	—	—	—

**b. Inscription : ISLA DE CUBA.**

1	cent de peso,	bistre-brun
2	—	bleu foncé
2 1/2	—	vert-bleu
5	—	vert bronze
10	—	bistre violacé
20	—	violet foncé

La carte qui nous arrive a le cadre formé de deux filets comme les cartes Alphonse XII. Ici c'est le 2° type Alphonse XIII (voir ci-haut) qui occupe la place d'Alphonse XII :

2 c. de peso, vert sf chamais

**DANEMARK.**



Voici le timbre pour les lettres en retour signalé le mois passé. Voici également l'enveloppe destinée au même usage :



Sans valeur, bistre  
 — rouge sur jaune

Vu sur la feuille du 3 øre, un timbre, le 54<sup>e</sup>, ayant Danmark pour Danmark, la deuxième lettre n'étant pas :

3 øre, noir-gris et bleu

**DIÉGO-SUAZÉ.**

M. Le Roy d'Étiolles nous a remis un timbre de cette possession française, oblitéré 29 janvier 1890 et portant en surcharge oblique bleue le chiffre 15 sur le chiffre du type figurine des Colonies 20 c., brique sur vert. Nous en reproduisons le type prochainement

Diégo-Suarez est une baie située dans la partie N. de l'île de Madagascar :

15 sur 20 c., brique sf vert, surch. bleue

**EGYPTE.**

Voici le décret d'émission des enveloppes signalées le mois passé :

**POSTES EGYPTIENNES.**

**AVIS.**

A partir du 18 courant seront mises en vente :  
 1° Des enveloppes timbrées de 1 millième pour les cartes de visite de la ville pour la ville;

2° Des enveloppes timbrées de 2 millièmes pour les cartes de visite à destination de l'intérieur de l'Égypte et l'étranger;

3° Des enveloppes-lettres de P 1 (M 10) qui pourront être tant échangées dans l'intérieur de l'Égypte qu'expédiées à destination de l'étranger.

Les enveloppes-lettres sont des cartes d'une certaine consistance, se repliant sous forme d'enveloppe et que l'on peut fermer comme toute autre enveloppe, après y avoir écrit intérieurement une correspondance quelconque.

Ces nouvelles enveloppes timbrées et enveloppes-lettres seront vendues par paquets de 20, au prix de 10 millièmes par paquet en sus de la valeur du timbre-poste y adhérent.

Elles seront aussi vendues séparément à raison de 1/2 millième par chaque enveloppe en sus de la valeur du timbre-poste y adhérent.

Alexandrie, 16 décembre 1889.

A partir du 1<sup>er</sup> mars le port des lettres dans l'intérieur de l'Égypte, qui était le même que celui des lettres pour l'étranger, — 1 piastre — sera réduit à la moitié, soit 5 millièmes.

Le même jour, des enveloppes-lettres de 5 millièmes seront mises en circulation.

Les enveloppes-lettres à 1 piastre subiront une petite modification, quant à la patte; ces sortes d'enveloppes ont acquis, paraît-il, une grande vogue à laquelle les collectionneurs ne doivent pas être étrangers.

On nous envoie un timbre 1 piastre, 1879, surchargé d'un gros 3 et traits obliques aux quatre angles, en nous priant de faire la lumière sur cette émission.

Nous trouvons que c'est faire beaucoup d'honneur à ce timbre que de s'en occuper. Nous avons tenu cependant à être agréable à notre correspondant, parlant au nom d'autres amateurs; nous pouvons leur dire qu'il résulte des renseignements obtenus qu'il n'a jamais été question d'émettre un 3 piastres et que le timbre en question n'est qu'une grossière fumisterie.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous trouvons dans *The American Philatelist* qu'il a été rencontré des timbres-télégraphe copiés du B & O ayant les lettres A T C° dans la croix de Malte. Ils avaient des numéros d'ordre et étaient oblitérés *Treasurer* en violet-rouge. On suppose que ces timbres seraient de l'*Atlantic Telegraph C°*:

10 cents, brun-rouge  
25 — carmin

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous avons signalé il y a quelque temps, n° 322, un 10 pesos, noir sur rose avec l'inscription: *Correos de la Republica de Colombia*. Il paraît que ce timbre a existé avec l'inscription: *Correos nacionales de los EE, UU. de Colombia*:

10 pesos, noir sur rose glacé, piqué 11

Vu de l'émission 1870:

1 peso, rouge sur blanc, tête bêche



Au commencement de janvier a paru un nouveau timbre. Au centre d'un ovale à fond uni, les armoiries du pays; plus bas, dans les angles, le chiffre de la valeur, *centavos* et *Republica de Colombia*.

Imprimé en couleur sur papier de couleur, piqué 13 1/2:

10 centavos, brun sur jaune

Suivant M. Michelsen, il y aurait depuis janvier de nouvelles *cubiernas*, type des *cubiernas* actuelles, mais imprimées uniformément en bleu:

centavos, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, bien  
peso, 1, —

TOLIMA. Du type 1886 avec chiffre dans un cercle à droite et à gauche et armes au milieu, nous avons, avec couleurs verticales jaune, bleu, rouge, disposition des *cubiernas* de 1883, et impression noire:

5 centavos, noir, jaune, bleu, rouge  
10 — — — — —  
50 — — — — —

#### FINLANDE.

Les 2, 5 et 10 penni au nouveau type, ont fait leur apparition dans la deuxième quinzaine de janvier:

2 penni, gris  
5 — vert  
10 — rose

La carte à 10 penni a paru également avec le nouveau timbre; comme disposition c'est la dernière carte émise dont il y aurait, paraît-il, deux variétés, la dernière ayant l'écusson de la carte avec réponse où la couronne et les perles sont plus petites; c'est cet écusson qu'a la nouvelle carte:

10 penni, rose sur carton crème

#### GABON.

M. Millet de Marseille offre des timbres du Gabon dont les surcharges sont certainement fausses. Qu'on en juge!

*Gabon*, a le G ayant 3 1/2 mm en hauteur et en largeur, au lieu de 3 3/4 et 3 1/4; l'A est trop fermé, ce qui se remarque du haut surtout; o est trop rond; trop ouvert du haut;

*Timbre*, le T a les traits verticaux trop courts; R est marqué sans le trait inférieur recourbé; 25. Le chiffre 2 doit avoir l'extrémité inférieure

droite et non relevée; le 5 a la tête plus large et plus creuse.

Enfin, ce qui permettra de reconnaître aussi ces timbres, c'est qu'ils sont tous collés sur papier manille et qu'ils ont une oblitération commune: 20 nov. 89

M. Millet garantit l'authenticité de ces timbres, mais... ne rembourse pas.

#### GIBRALTAR.

Le timbre 40 centimos, au nouveau type, est entré en usage:

40 centimos, orange

Nous avons reçu les 4 formats d'enveloppes 290 X 150, 255 X 113, 152 X 97 et 131 X 83 <sup>m</sup>, avec le nom du nouveau fournisseur *Tb. De La Rue & Co.*

20 centimes, rouge brique

#### GRENADE.



Le timbre fiscal 2 shillings a été accommodé à la sauce postale par la surcharge noire *Half penny* sur l'effigie & postage plus ou moins sur la valeur primitive. Cette émission a eu lieu au commencement de l'année et le tirage épuisé

en six jours:

1/2 p. sur 2 sh., orange et vert, surch. noire

#### GUANACASTE.

Les nouveaux timbres arrivent avec la surcharge *Guanacaste*, lettres maigres de 5 1/2 <sup>m</sup> sur une étendue de 18:

1 centavo, brun, surch. noire  
2 — vert, — —  
5 — orange, — —

#### GWALIOR.

Le 1/2 anna n'a plus la surcharge rouge, mais noire:

1/2 anna, vert, surch. noire

#### HOLKAR.



D'après l'*I. B. J.*, le timbre ci-contre, reproduit l'an dernier, serait un timbre provisoire, en attendant ceux à effigie qui se trouvent momentanément épuisés:

1/2 anna, noir sur rose.

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Les timbres aux armoiries sont de nouveau en



faveur. M. Le Roy d'Etiolles nous envoie le type ci-contre ayant les armes du pays dans un ovale, contenant: *Republica de Honduras*; en bas de l'ovale: *Servicio postal* et plus bas, un cartouche avec valeur: *centavos 5 (10) centavos*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12:

5 centavos, bleu.  
10 — orange.

#### HONGRIE.

Nous avons reçu de M. de Ferrary deux variétés de timbres fort curieux, ayant passé par la poste. Le 20 kreuzer, 1881, sans chiffre, employé le 22 septembre 1888 et le 8 kr. avec double chiffre, le premier placé à l'extrémité de la lettre, le second à sa place, en partie sur le premier:

sans chiffre, noir sur blanc.  
8 + 8 kr., orange et noir.

#### INDES PORTUGAISES.

Il nous vient une carte 1 tanga, surchargée 3 réis en rouge et par dessus 3 ou *Ires*, le chiffre 6 en noir. Cette seconde surcharge est-elle bonne? Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons à une fantaisie.

#### MADAGASCAR.



La disette règne encore à Madagascar. Un arrêté du résident-général, nous dit M. M. Langlois, en date de 8 décembre 1889, a décidé que les timbres de 25 centimes seraient employés comme 5 par la surcharge noire 05 sur le 25. Il y en a eu 2000 d'imprimés dont 800 employés à Tananarive, la capitale, et 1200 à Tamatave. L'approvisionnement des 5 c. étant arrivé le 26, la surcharge n'a pas été continuée:

05 sur 25 c., noir sur rose, surch. noire.

#### MAURICE.

Reçu une carte 6 cents ayant la valeur primitive biffée d'un trait, ainsi que la première ligne d'inscription et la valeur nouvelle: 2 cents, le tout en rouge.

Nos amis de Maurice feraient bien de nous renseigner sur la valeur de cette carte qui nous est suspecte.

Il paraît que les timbres fiscaux font l'objet d'une

spéculation de la part des amateurs qui s'en servent sur les lettres. Une circulaire de la poste en défend l'usage pour la seconde fois.

AVIS DU DIRECTEUR DES POSTES,

Vous êtes invité à considérer comme non affranchie, toute lettre pourvue d'un timbre *Inland Revenue* et à prendre soin de ne pas les oblitérer.

Cette circulaire devra être affichée dans la partie la plus en vue de votre bureau, pour que le public se familiarise avec son contenu.

C. LEUNON,

Maître des postes de la colonie.

General Post office 16 octobre 1889.

MEXIQUE.

De nouvelles cartes ont fait leur apparition au commencement de l'année. Elles sont lithographiées et le type typographié, chiffre dans un ovale placé à droite : à gauche, un aigle, nouveau type ; entre l'aigle et le timbre : *Servicio postal Mexicano* cintré ; en dessous : *Tarjeta postal*, puis *Senior* et trois lignes de points ; en bas, un avis ; à gauche et droite : *Servicio urbano* ou *servicio interior* :

2 centavos, carmin, imp. bleue pour la formule.  
5 — outremer, — rose — —

D'autres cartes ont à gauche : *Union postal universal* et à droite : *Union postale universelle* ; en haut, sous la ligne cintrée : *Servicio*, etc., l'inscription : *Tarjeta postal*. Carte postale, sur une ligne.

2 centavos, carmin, imp. verte de la formule.  
3 — rouge — — —

NICARAGUA.



Voici l'enveloppe signalée le mois passé et portant la surcharge : 5 centavos 5, en rouge :

5 s/10 c, violet et rouge s/azur vergé.

Il y a de nouveaux timbres en deux séries : timbres ordinaires et officiels. La première série est composée comme suit d'après M. Le Roy d'Étiolles :



1 centavo, ocre jaune, piqué 12.  
2 — vermillon, —

5 centavos, bleu foncé, piqué 12.  
10 — gris, —  
20 — rouge, —  
50 — violet, —  
1 peso, brun, —  
2 — vert, —  
5 — rose, —  
10 — orange, —

La seconde série est imprimée uniformément en bleu avec surcharge oblique rouge dont on aura certainement des variétés :

Centavos, 1, 2, 5, 10, 20, 50, bleu et rouge, piqués 12.  
pesos, 1, 2, 5, 10,

NORWÈGE.

ARENDAEL. Signalé par le *Philatelist* une carte postale 133×82 mm avec impression de couleur sur carton chamois. Timbre : cadre étoilé avec lignes parallèles et inscription 3 öre. La formule porte : *Brev kort* avec *betall svar* ou *sva* (*Pa denne side skrives kun adressen*) — *Til*. Inscription du cadre, en haut : *Arendals By post*, en dessous : *Oprettet 9 november 1885*.

3 öre, rouge-brun sur chamois.  
3+ — — —

Cette dernière tient par le haut avec impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Signalé par le *Philatelic Record* une enveloppe ayant deux timbres 1 penny de 1888 et imprimés en couleur sur papier blanc uni. Il paraît qu'un particulier avait fait imprimer 2000 enveloppes à 2 pence. Par suite d'un malentendu, on les imprima à 1 penny ; sur le refus du destinataire d'en prendre livraison, la poste ajouta un second timbre 1 penny « *Se non è vero è ben trovato* ».

1 — 1 penny, violet sur blanc uni.



PAHANG.

Les nouveaux timbres qui nous arrivent ont une autre surcharge que celle que nous avons reproduite en décembre. Celle-ci mesure 12 sur 2 mm :

2 cents, rose, surch. noire.

PÉRAK.

Voici un nouveau type. C'est le 2 cents qui devient 1 cent par la surcharge : *Perak one cent*, en noir, sur trois lignes :

1 sur 2 cents, rose, surch. noire



PÉROU.

Les timbres officiels manquaient à la collection : C'est une lacune comblée.

Les timbres actuels suivants ont reçu la surcharge rouge : *Gobierno*, dans un petit cadre oblong de 18 sur 11 1/2 mm appliqué avec un timbre à main :

1 cent, violet,	surch. rouge
2 — vert,	— —
5 — orange,	— —
10 — ardoise,	— —
20 — bleu,	— —
50 — orange pâle,	— —
1 sol, bistre gris,	— —

Le malheureux chargé d'appliquer la surcharge a fait sa besogne régulièrement pour les exemplaires reçus par nous. Il ne faut cependant pas désespérer et nous aurons certainement l'un de ces jours des surcharges renversées, doubles, etc., etc.

PHILIPPINES.

Vu par M. Le Roy d'Étiolles, le timbre télégraphe 2 c. de peso, carmin, surchargé : *Habilitado consumos*, etc., au 2° type :

2 4/8 sur 2 c., carmin, surch. noire



Voici le nouveau type 1890. Il ne diffère aucunement du type d'Espagne, sauf l'indication du pays et la monnaie.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

a. Ayant l'inscription : FILIPINAS IMPRESOS.

1 mil <sup>a</sup> de peso,	violet foncé
2 — — — —	— —
5 — — — —	— —
1/8 de centavo,	bistre violet

Les trois premières valeurs n'ont pas encore été mises en usage.

b. Ayant l'inscription : FILIPINAS.

2 c. de peso,	rouge-brun
2 4/8 — —	outrémer
5 — — —	bleu foncé
5 — — —	vert bronze
8 — — —	vert-jaune
10 — — —	vert-bleu
12 4/8 — —	vert
20 — — —	rose
25 — — —	bistre



On remarquera qu'il y a deux timbres 5 c. de peso : c'était absolument nécessaire. Le 5 c. bleu est pour l'union postale, le vert pour l'intérieur !

La série des timbres télégraphe est d'un type nouveau, aux armoiries, comme nous l'avons dit il y a quelques mois.



Au centre d'un ovale, les armoiries d'Espagne avec couronne royale entre branches de chêne ; cadre rectangulaire orné comme les timbres

poste : en haut : *Telegrafos*, sur un cartouche horizontal ; en bas : la valeur, sur un même cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent. de peso,	vert-bleu
2 — — — —	?
2 4/8 — — —	brun violacé
5 — — — —	rose
10 — — — —	bistre
12 4/8 — — —	rouge-brun
20 — — — —	bleu foncé
25 — — — —	bistre
1 peso,	vert-bronze
2 — — — —	brun-orange
5 — — — —	vert-jaune
10 — — — —	violet foncé

On a une singulière façon aux Philippines de réduire les fractions à leur plus simple expression, 4/8 pour 1/2 ! pourquoi pas 8/16 ?

PORTO-RICO.

Les timbres de 1890 ont comme les timbres des Philippines l'effigie du nouveau roi Alphonse XIII. L'inscription seule diffère. En haut : *Puerto Rico*

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1/2 mil <sup>a</sup> de peso,	noir
1 — — — —	vert-bleu
2 — — — —	rose
4 — — — —	vert bronze
6 — — — —	brun
8 — — — —	bistre verdâtre
1 cent,	bistre jaune
2 — — — —	violet foncé
3 — — — —	bleu foncé
5 — — — —	bistre violacé
8 — — — —	outrémer
10 — — — —	rose
20 — — — —	rouge-vermillon
40 — — — —	orange
80 — — — —	vert-jaune

ROUMANIE.

Les timbres à filagramme 3 et 10 bani sont en usage :

3 bani,	violet sur blanc
10 — — —	chair — —



Le nouveau type est entré en usage depuis le commencement de février. Nous le reproduisons à nouveau pour mémoire.

L'impression est fort défectueuse : le papier est blanc, il a le filagramme des timbres sup-

primés : piquage 13 1/2 :

1	1/2 bani, rouge-violet	4
3	— violet	
5	— vert de mer	
10	— rouge-brique	
15	— bistre	
25	— outremer	

## RUSIE.

**NOLINSK (Viatka).** Nous avons vu le timbre que nous annonçons le mois dernier sur le dire de notre ami Vonder Beeck. Ce timbre ne nous inspire aucune confiance : le papier boit ! ce qui est toujours l'indice d'une carotte.

**SAPOJOK (Riazan).** De nouveaux timbres viennent de nous arriver. Ils sont aux armoiries dans un écu, avec couronne et chiffres de chaque côté des armoiries et dans l'ovale ; valeur en toutes lettres dans l'écu. Les inscriptions sont celles des timbres précédents.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier couleur, piqués 12 1/2 :

5	kop., rouge sur blanc
10	— noir — vert

Il y a trois variétés du 10 kop. par la disposition de la valeur en toutes lettres.

## SAINTE-HÉLÈNE.

Nous apprenons que le 2 pence, jaune, a été retiré depuis peu.

## SALVADOR.

Signalé par le *Philatelist*, les enveloppes suivantes :

Format	152 x 120 mm.	10 cent., rouge sur blanc
—	152 x 83	— 10 — — orange
—	145 x 109	— 11 — brun — blanc

Avec timbre à la patte dit notre confrère ; mais quel timbre ?

Semblable au timbre vert, avec barre noire sur l'inscription supérieure, il existe :

2	centavos, rouge-carmin	..
---	------------------------	----

Les autres valeurs ont reçu *in extremis* la surcharge noire : 1889, savoir :

1	centavo, vert,	mill	1889	en	noir
3	— brun,	—	—	—	—
5	— outremer,	—	—	—	—
10	— orange,	—	—	—	—

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres, à la suite d'un incendie qui détruisit le Palais natio-

nal. Le *Philatelist* publie à ce sujet la circulaire ci-après :

Par suite de ce que beaucoup de timbres ont été perdus au moment où M. le Contrôleur du Trésor a, avec quelques personnes, sauvé une partie de timbres et la provision de l'ardeur du feu du 20, le Directeur général du bureau soussigné, a décidé que aucun exemplaire ne serait plus admis à l'affranchissement des lettres sans que ceux-ci ne soient pourvus de la surcharge. En conséquence les marchands et les personnes qui auraient acheté des timbres dans le courant de l'année, devront les présenter à ce bureau ou au bureau général du Trésor afin de recevoir ladite surcharge.

San Salvador, le 21 novembre 1889.

S. J. CARAGO.

En janvier 1890 il devait paraître de nouveaux timbres, mais ils ont vu le jour plus tôt, pour obvier à l'inconvénient de la surcharge. C'est encore au *Philatelist* que nous empruntons le décret suivant :

San Salvador, le 3 décembre 1889.

Palais du Gouvernement.

Par suite de ce que la nouvelle émission de timbres, enveloppes timbrées, cartes-postales et bandes de journaux est prête, le Pouvoir exécutif ordonne :

- 1) A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1890, les bureaux de poste de la République n'admettront plus à l'avenir à l'affranchissement des journaux et lettres que les timbres de la nouvelle émission qui ont paru le 27 mars 1889.
- 2) Les timbres actuellement en usage seront déclarés nuls et sans valeur, à partir du et après le 1<sup>er</sup> janvier.
- 3) Les personnes qui posséderaient des timbres, devront les échanger jusqu'au 31 du mois courant. L'échange devra se faire directement par l'administrateur du bureau.
- 4) Le Directeur général des postes donnera conséquemment les ordres nécessaires pour l'exécution du présent arrêté.
- 5) Toute la quantité de timbres de l'émission hors de service et qui sera reprise, ainsi que tout le stock de ces exemplaires se trouvant au bureau fiscal, sera livré à M. F. Seebeck, secrétaire de la compagnie Hamilton de New-York, en exécution de l'art. 6 du contrat antérieur.

Contresigné par M. le Président.

Le Secrétaire,  
LARREYNAGA.



Nous avons hésité à parler des timbres de cette république qui passe des contrats avec des particuliers pour mieux rançonner les collectionneurs, mais puisqu'il n'y a pas entente entre confrères pour faire le silence sur ces timbres, parlons-en tout en faisant remarquer que M. Seebeck est entré en possession de tous les timbres périmés....

Voici le type qui rappelle celui supprimé. Au centre d'un ovale une femme debout personnifiait la Liberté et tenant un drapeau ; autour : *Salvador*,



1	1/2 bani, rouge-violacé
3	— violet
5	— vert de mer
10	— rouge-brûlé
15	— bistre
25	— outremer

## RUSSE.

**NOLINSK (Viatska).** Nous avons vu le timbre que nous annonçons le mois dernier sur le dire de notre ami Vonder Beeck. Ce timbre ne nous inspire aucune confiance : le papier boit ! ce qui est toujours l'indice d'une carotte.

**SAPOJOK (Riazan).** De nouveaux timbres viennent de nous arriver. Ils sont aux armoiries dans un écu, avec couronne et chiffres de chaque côté des armoiries et dans l'ovale ; valeur en toutes lettres dans l'écu. Les inscriptions sont celles des timbres précédents.



Imprimé lithographiquement en couleur sur papier couleur, piqués 12 1/2 :

5	kop., rouge sur blanc
10	— noir — vert

Il y a trois variétés du 10 kop. par la disposition de la valeur en toutes lettres.

## SAINTE-HÉLÈNE.

Nous apprenons que le 2 pence, jaune, a été retiré depuis peu.

## SALVADOR.

Signalé par le *Philatelist*, les enveloppes suivantes :

Format	152 x 120 m/m.	10 cent.,	rouge sur blanc
—	152 x 83	— 10 —	— orange
—	145 x 109	— 11 —	— brun — blanc

Avec timbre à la patte dit notre confrère ; mais quel timbre ?

Semblable au timbre vert, avec barre noire sur l'inscription supérieure, il existe :

2 centavos, rouge-carmin

Les autres valeurs ont reçu *in extremis* la surcharge noire : 1889, savoir :

1	centavo, vert,	mill 1889 en noir
3	— brun,	— — —
5	— outremer,	— — —
10	— orange,	— — —

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres, à la suite d'un incendie qui détruisit le Palais nation-

nal. Le *Philatelist* publie à ce sujet la circulaire ci-après :

Par suite de ce que beaucoup de timbres ont été perdus au moment où M. le Contrôleur du Trésor a, avec quelques personnes, sauvé une partie de timbres et la provision de l'ardeur du feu du 20, le Directeur général du bureau soussigné, a décidé que aucun exemplaire ne serait plus admis à l'affranchissement des lettres sans que ceux-ci ne soient pourvus de la surcharge. En conséquence les marchands et les personnes qui auraient acheté des timbres dans le courant de l'année, devront les présenter à ce bureau ou au bureau général du Trésor afin de recevoir ladite surcharge.

San Salvador, le 21 novembre 1889.

S. J. CARAGO.

En janvier 1890 il devait paraître de nouveaux timbres, mais ils ont vu le jour plus tôt, pour obvier à l'inconvénient de la surcharge. C'est encore au *Philatelist* que nous empruntons le décret suivant :

San Salvador, le 3 décembre 1889.

## Palais du Gouvernement.

Par suite de ce que la nouvelle émission de timbres, enveloppes timbrées, cartes postales et bandes de journaux est prête, le Pouvoir exécutif ordonne :

- 1) A dater du 1<sup>er</sup> janvier 1890, les bureaux de poste de la République n'admettront plus à l'avenir à l'affranchissement des journaux et lettres que les timbres de la nouvelle émission qui ont paru le 27 mars 1889.
- 2) Les timbres actuellement en usage seront déclarés nuls et sans valeur, à partir du et après le 1<sup>er</sup> janvier.
- 3) Les personnes qui possèderaient des timbres, devront les échanger jusqu'au 31 du mois courant. L'échange devra se faire directement par l'administrateur du bureau.
- 4) Le Directeur général des postes donnera conséquemment les ordres nécessaires pour l'exécution du présent arrêté.
- 5) Toute la quantité de timbres de l'émission hors de service et qui sera reprise, ainsi que tout le stock de ces exemplaires se trouvant au bureau fiscal, sera livré à M. F. Seebeck, secrétaire de la compagnie Hamilton de New-York, en exécution de l'art. 6 du contrat antérieur.

Contresigné par M. le Président.

Le Secrétaire,

LARREYNAGA.



Nous avons hésité à parler des timbres de cette république qui passe des contrats avec des particuliers pour mieux rançonner les collectionneurs, mais puisqu'il n'y a pas entente entre confrères pour faire le silence sur ces timbres, parlons-en tout en faisant remarquer que M. Seebeck est entré en possession de tous les timbres périmés....

Voici le type qui rappelle celui supprimé. Au centre d'un ovale une femme debout personnifiait la Liberté et tenant un drapeau ; autour : *Salvador*,



en haut ; *America central* en bas ; à la partie supérieure, sur un cartouche : *Servicio postal del* ; à la partie inférieure la valeur en toutes lettres et le millésime 1890 qui nous annonce une émission annuelle. Allons-nous être heureux !

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués

12 :

- 3 centavos, jaune
- 5 — bleu
- 10 — violet
- 20 — orange
- 25 — rouge
- 50 — violet
- 1 peso, laque



Il y a aussi des enveloppes avec timbre à droite, suivant le fac-simile. Au centre de l'ovale est la Liberté debout, en relief, avec étoiles au-dessus ; cadre guilloché, contenant : *Servicio postal — Republica del Salvador — Centavos* et de chaque

côté la valeur sur un écu à fond de couleur :

Format : 160 × 90 m/m.

- |                   |           |
|-------------------|-----------|
| 5 centavos, bleu  | sur blanc |
| 5 — — — —         | — jaune   |
| 5 — — — —         | — azur    |
| 10 — brun-rouge   | — vert    |
| 11 — — — —        | — —       |
| 20 — rouge-violet | — —       |
| 22 — jaune-brun   | — azur    |

Les bandes sont au même type sauf que la valeur est sur fond uni :

- 3 centavos, brun sur blanc, 195 × 260 m/m
- 6 — — — — — — — — — —
- 12 1/2 — — — — — 198 × 294 —
- 25 — — — — — — — — — —

Il y a encore des cartes postales en deux types ayant un cadre guilloché. Nous les reproduirons le mois prochain :

- |                  |           |
|------------------|-----------|
| 2 centavos, brun | sur jaune |
| 1 + 2 — — — —    | — —       |
| 3 — — — —        | — blanc   |
| 3 + 3 — — — —    | — —       |

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Nous ne savons s'il y a eu nouveau barbouillage de timbres, toujours est-il que nous recevons en communication une lettre datée du 3 novembre 1889 portant diverses surcharges, entre autres, deux exemplaires du 4 centimes ayant : 5 S. P. M. chiffres et caractères différents de ceux de 1885.

Le chiffre 5 a la tête moins ouverte, le plein plus accentué, il est régulièrement à 2 m/m des

lettres S P M qui sont de caractères gras et distancées à 2 1/2 m/m l'une de l'autre ; aux timbres de 1885, la surcharge a été faite en deux fois, de sorte que le 5 n'a pas de place régulière ; quant aux lettres S P M. elles sont de caractères maigres et distancées à 3 1/2 m/m.

En examinant cependant différents timbres annulés de 1885, nous trouvons deux variétés par les lettres S P M, de caractères beaucoup plus maigres qu'à la première et distancées l'une de l'autre à 3 m/m (parfois l'M est à 4 m/m). Nous rencontrons la seconde variété sur les 2 c. et 4 c., tandis que nous n'avons pas vu la première surcharge sur les 2 c.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Ci-contre le fac-simile de la nouvelle surcharge appliquée sur le 20 réis et renseigné le mois passé :

5 sur 20 réis, rose et noir

SEDANG.

L'homme de paille du désopilant Astruc, le finassier-proprétaire de l'*Echo de la Timbrologie*, a reçu ordre de son patron de nous faire une réponse énergique. Demande-t-on de l'énergie à un homme de paille ? Cela n'est bon tout au plus qu'à effrayer les moineaux.

Si l'acte énergique doit être une résignation de remboursement aux acheteurs des Sedangs, tant mieux, les sociétés philatéliques de Dresde et de Paris auront probablement à tenir compte alors de cette résolution arrachée au jeune Frémy, en ne prenant pas des mesures trop radicales à son égard, commandées cependant par les circonstances.

SERBIE.



Nous trouvons dans le *Timbre* le type ci-contre sortant de l'imprimerie de l'Etat de Berlin et qui serait, d'après notre confrère, le type adopté. Il représente le jeune roi Alexandre.

D'après le *Philatelist*, qui reproduit aussi ce type, les valeurs seraient :

- 5 para, vert
- 10 — rouge
- 15 — bleu
- 20 — orange
- 25 — brun
- 50 — lilas
- 1 dinar, rouge-violet

## SHANGHAI.

Les nouveaux timbres-poste sont ainsi annoncés :

## AVIS MUNICIPAL.

N° 912.

## Office de la poste locale.

De nouveaux timbres-poste ayant été reçus d'Angleterre, ils seront en usage à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890 :

20 cents, violet
15 — bleu
10 — noir
5 — laque
2 — brun

Les personnes ayant d'anciens timbres peuvent les échanger pour des nouveaux au bureau du maître des postes jusqu'au 31 janvier 1890.

Par ordre

R. F. THORNBURN, Secrétaire.

Council Room,

N° 23, Kiangse Road.

Shanghai, le 27 décembre 1889.



Voici maintenant le type des timbres. Au centre d'un double cercle, un écu avec caractères chinois et dragons pour supports; dans l'ovale : *Shanghai*, en haut : *local post*, en bas; dans les angles inférieurs, la valeur dans de petits ovales et *cents* au milieu; caractères chinois un peu partout.

Imprimés en couleur sur papier blanc varié, piqués 15 :

## a. Papier blanc uni.

2 cents, brun
5 — rose
15 — bleu

Cette dernière valeur est marquée fautive ment en caractères chinois 5 cents, plus la moitié de 10 cents = 10 cents!

## b. Papier blanc à filigramme des timbres-1889.

10 cents, noir
20 — violet

A-t-on renoncé à ce dernier papier qui n'aurait été employé que pour l'utiliser, ou est-ce le papier uni qui est provisoire? Notre correspondant ne nous en dit rien.

Le filigramme n'ayant pas été préparé pour des timbres de ce format ne se montre qu'en partie: parfois même il y a des exemplaires qui n'en ont pas!

Il paraît que le public n'est pas précisément enchanté de ces timbres. Le *Daily News* publie la lettre assez cocasse que voici et émanant d'un philatéliste :

## MONSIEUR,

Je ne puis m'empêcher de vous donner des détails sur les nouveaux timbres émis par notre poste locale. Les avez-vous vus? Ils sont hideux, horribles et contre toutes les notions de goût artistique. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, quand ils furent émis, j'ai essayé en vain de comprendre cette horrible image — ces deux anguilles supportant un écusson aristocratique avec le « Kung-pu » en caractères chinois grotesques et exécrablement écrits. Puis les 10 et 20 cents sont avec filigramme, tandis que les trois autres n'en ont pas; en outre, en haut il y a les inintelligibles caractères chinois Ying Yang, anglais et étrangers, le tout rendant difficile à comprendre ce que le « génie » qui dessina ces horreurs avait l'intention de reproduire. Mais le pire de cette absurdité est que le 15 cents est marqué en chinois « pan Ko » c'est-à-dire la moitié d'une pièce de 10 cents. Est-ce que cette erreur n'aurait pas dû être découverte avant le tirage? Le dessinateur de pareilles horreurs n'est certainement pas un chrétien, il doit être pour le moins un cannibale. Je propose et suis sûr d'être appuyé par tous ceux qui ont quelque idée artistique, que tous les timbres ainsi que le dessinateur et l'imprimeur soient brûlés. Oui! je comprends l'existence de la Sainte Inquisition dans de tels cas!

Figurez-vous les personnes de Shanghai envoyant de tels timbres sur leurs lettres!

Je suis, etc.,

UN PHILATÉLISTE.

Shanghai, 9 janvier.

Si le philatéliste qui a écrit cette lettre est sérieux (on en rencontre quelquefois) nous le trouvons réellement charmant. Qu'on brûle les timbres s'ils n'ont pas l'heur de plaire, soit! mais le dessinateur et l'imprimeur . . . . Ce serait pousser la plaisanterie un peu loin.

Notre opinion est que ces timbres, parce qu'ils sont laids, sont réellement chinois: nous demandons qu'ils restent en usage.

## SORUTH.

Communiqué par M. de Ferrary, le timbre 1 anna, imprimé en relief sur papier blanc vergé de couleur couchée et piqué 11 1/2. Le dessin est identiquement le même que celui des timbres en cours :

1 anna, vert

## SUÈDE.

Les cartes-lettres à 10 öre ont été modifiées, dit l'*L. B. J.* Elles ont reçu seize lignes pointillées à l'intérieur :

10 öre, rose sur azur

## TASMANIE.

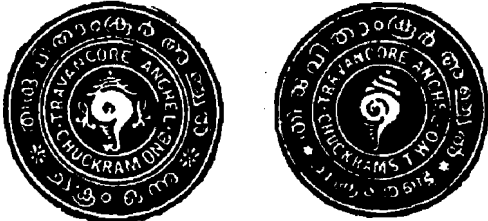
Depuis que nous avons annoncé le timbre 1 penny surchargé par erreur : *Half penny*, nous avons reçu la surcharge régulière *half penny*, renversée. Étonné de ces erreurs, nous y avons regardé de plus près et nous avons reconnu que ces surcharges étaient fausses. Elles ont été faites par cette bande de filous londoniens qui s'est créée une spécialité de voler les amateurs: il n'a pas les

traits aussi gras; A doit avoir le trait inférieur relevé; L et F doivent être plus longs et plus maigres, etc

TRAVANCORE.

Le timbre à 4 chuckram a le filagramme du 1 chuckram reproduit en janvier et le papier uni :

4 chuckram, vert



Le Philatelist a reçu une série d'enveloppes aux types que nous reproduisons. L'impression est en couleur sur papier blanc vergé, timbre à ? :

Format : 136 X 80 mm.

- 1 chuckram, bleu foncé
- 2 — rouge brique



Format : 120 X 94 mm.

4 chuckram, vert foncé.

VICTORIA.

Une lettre en date du 7 janvier nous parvient avec un nouveau timbre 1 penny, rappelant le premier timbre 2 annas des Indes. Dans un rectangle, l'effigie à gauche de Victoria avec diadème sur champ uni et Stamp Duty au bas de l'effigie; à la partie supérieure: Victoria; à celle inférieure: one penny; ornements dans le cadre.



Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

1 penny, brun-rouge.

WURTEMBERG.

Les timbres 3 et 5 pfennig sont en usage dans leurs nouvelles couleurs. Ils ont fait leur apparition dans le courant de février.

3 pfennig, brun.  
5 — vert.

La carte à 5 pfennig est également en cours et l'enveloppe-mandat, toutes deux sans changement de type :

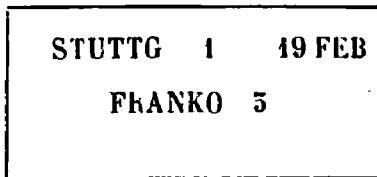
5 pfennig, vert sur chamois.

15 — violet —

Nous avons la carte avec réponse 5+5 pfennig violet ayant *Konigreich Wurttemberg* sur 66 au lieu de 69 mm et les lettres majuscules plus petites :

5+5 pfennig, violet s/ chamois.

Voulant donner des facilités au public, l'administration des postes a autorisé les divers partis politiques de ne pas affranchir leurs circulaires avec des timbres, lesquelles étaient frappées à la poste du cachet ci-contre en rouge :



3 pfennig, rouge.

Variété du 20 paras 1863 de Turquie.



M. Tapling a présenté à la Société Philatèlique de Londres une variété du timbre 20 paras 1863 de Turquie ayant le papier épais, que M. E. Diena avait montré déjà à la Société Française de Timbrologie (séance du 4 juin 1885) et dont le dessin est complètement retourné (Voir le 1<sup>er</sup> type ci-haut. Nous donnons le 20 paras ordinaire pour qu'on puisse mieux juger de la différence.)

D'après les renseignements donnés à M. Tapling par le docteur Vedel, cette variété aurait été rencontrée sur les douze premières feuilles, le graveur ayant fourni 99 clichés négatifs et un positif. L'erreur une fois reconnue, le graveur dut fournir le 100<sup>e</sup> cliché; néanmoins les 12 timbres-erreurs furent vendus comme les autres. Cette version est absolument inadmissible.

Les timbres de 1863 étant lithographiés, les planches se forment par report: les clichés sont donc tout à fait inutiles. Il est ensuite matériellement impossible d'obtenir des épreuves lithographiques ou autres, qui seraient retournées. Le timbre est dessiné à l'envers, et ne peut donner

directement que des épreuves à l'endroit. Ce que dit M. Vedel est donc du domaine de la fable.

Ces timbres ont été émis en janvier 1863 sur papier pelure; plus tard, en décembre, l'émission s'est faite sur papier ordinaire épais. En supposant un report nouveau après dix mois, il ne pouvait qu'être identique à celui de janvier. Cependant nous reconnaissons que le timbre est de la plus parfaite authenticité. Mais à quelles circonstances doit-il la vie? Voici notre avis :

Pendant le tirage il a pu se faire qu'une feuille ayant l'impression trop fraîche ait maculé sur une autre, non encore imprimée. Dans ce cas, cette maculature devait être ce qu'est le timbre discuté. En faisant l'impression de la bordure, l'ouvrier ne se sera aperçu de rien et aura procédé au second tirage, après quoi la feuille ainsi imprimée aura été débitée comme les autres. Il y aurait donc cent de ces timbres et non douze. On prétend qu'il n'y a que deux exemplaires de connus : ceux de MM. Tapling et Badetti, nous ajouterons ceux de MM. de Ferrary et Diena.

Somme toute, ce timbre mérite d'être recherché, car il n'y a aucun doute sur son authenticité.

Puisque nous parlons timbres de 1863, signalons une variété qui n'a pas encore été mentionnée : un 20 paras sur papier épais ayant le papier jaune des deux côtés, au lieu de l'avoir blanc au verso.

### Ce qu'on voit sur les timbres.

Sous ce titre, notre vieil ami Arthur publie parfois des articles fort intéressants. Nous ne savons s'ils pèchent tous par l'inexactitude, comme celui que nous allons critiquer, dans ce cas ils appartiennent au domaine de la haute fantaisie : c'est fâcheux !

Parlant des armes et couleurs de Belgique, ce cher Arthur imprime les lignes suivantes :

“ Dans la journée du 26 août, tandis que la garde bourgeoise s'organisait, et qu'une foule se pressait sur la grande place, deux jeunes gens de bonne famille se saisirent de l'échelle du réverbère placé au-DESSUS de l'hôtel de ville, et attachèrent à ce réverbère un drapeau aux trois couleurs, rouge, jaune et noir, ce fut là qu'elles virent le jour pour la PREMIÈRE fois. ”

Nous pouvons affirmer à notre confrère que les échelles de réverbères n'ont jamais été attachées au-dessus de l'hôtel de ville qui a 114 mètres. Ce serait un endroit peu commode et trop élevé que pour aller chercher et remettre chaque soir les

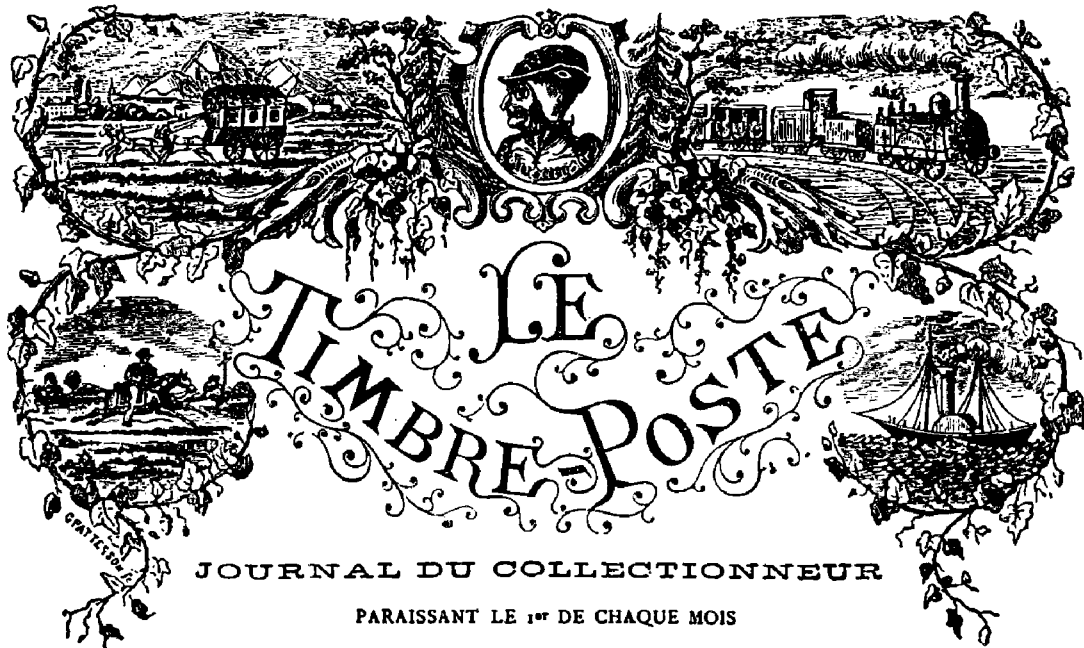
échelles; nous dirons ensuite que le drapeau belge n'a pas été attaché à un réverbère, mais au balcon de l'hôtel de ville et qu'une seule personne s'est chargée de ce soin; que pour y parvenir, on ne s'est jamais servi d'échelle; enfin que les couleurs belges n'ont pas été arborées non plus ce jour là pour la première fois, puisqu'elles étaient le drapeau de la révolution brabançonne (1789-90). Pour ces motifs, les couleurs des armoiries n'ont pu servir non plus en 1830 à former le drapeau de l'indépendance belge qui existait, on le voit, depuis longtemps.

A part ces petites rectifications, l'article est exact. Voici du reste comment les choses se sont passées. Nous l'avons relaté dans notre brochure sur les *Timbres de Belgique* :

Une main demeurée inconnue avait arboré le drapeau français. M. Jottrand père, dans une lettre adressée au *Droit*, raconte comment la substitution eut lieu :

“ La question du “ comment faire ” nous jetait dans quelque perplexité. Presque tout le monde, surtout les jeunes Belges, avait oublié les vieilles couleurs de la révolution des patriotes de 1789. Des souvenirs de famille avaient, toutefois, servi à me faire garder la mémoire de ces couleurs, tout à la fois nationales et démocratiques, je possédais les insignes militaires d'un parent qui avait servi dans l'armée du général Vandermersch; ils étaient aux trois couleurs : rouge, jaune et noir, de l'étendard de notre république de 1789-90, la première importation sur notre continent d'Europe, des idées américaines; à preuve, l'appellation *République des Etats Belgiques Unis*. Je proposai à Ducpétiaux de réarborer notre drapeau d'alors. Il s'en chargea, et courut sur-le-champ vers l'hôtel de ville; acheta sur sa route, dans un magasin d'aunages — celui des demoiselles Abts, alors au coin, à gauche, de la rue de la Colline et du Marché aux Herbes — trois bandes de mérinos aux couleurs susdites, qu'il fit coudre à la hâte; et alla les arborer au bout d'une perche grossière, à la place du drapeau français, qu'il abattit sans opposition de personne.

“ Ducpétiaux vint rendre compte au bureau du *Courrier des Pays-Bas* des heureux résultats de son expédition improvisée. Cela s'était passé de 9 à 11 heures du matin; je m'en souviens comme si c'était d'hier : le soir, tout Bruxelles avait adopté les anciennes couleurs brabançonnnes. ”



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
 LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées

à **J.-B. MOHNS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**AFGANISTAN.**

M. de Ferrary nous a montré le 1 abasy, rouge-violet sur blanc vergé fort mal venu et, pour ce motif sans doute, imprimé une seconde fois au verso. L'imprimeur ne s'est pas toujours montré si difficile, car le plus souvent, pour ne pas dire toujours, les timbres sont très mal imprimés :

*Double impression: 1 abasy, rouge-violet sf blanc vergé bâtonné.*

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Nous n'en sortirons pas des lithographies. Voici

l'émission du 21 février. Elle nous donne l'effigie de J. Secundo de Agüero dans un double ovale contenant : *Republica Argentina — Correos y telegrafos*; en bas : *centavos*, de chaque côté du chiffre de la valeur.



Imprimé fort médiocrement en lithographie sur bande de papier manille de la dimension 250 sur

166 <sup>m</sup>/<sub>m</sub>. La bande porte à droite, comme entête : *Republica Argentina.*

4 centavos, bleu sur manille

Les timbres-télégraphe peuvent être employés, nous écrit-on, pour l'affranchissement des lettres, depuis qu'il n'y a plus qu'une seule classe de timbres pour les deux usages : postes et télégraphes.

Des changements de taxe vont bientôt nous donner de nouveaux timbres.

**AUTRICHE.**

Le *Philatelist* nous apprend que, par décision du ministre du commerce, de nouvelles enveloppes pour envoi d'argent seront mises en circulation après l'épuisement de celles en cours.

Les nouvelles enveloppes porteront les inscriptions en allemand et allemand-bohème, illyrien, italien, polonais, slave, roumain et ruthène.

**BAVIÈRE.**

Les nouveaux timbres sont tous parus. Ils ont pour filigramme des lignes ondulées horizontales et le piquage 14 :

5 pfennig, vert  
 50 — brun-rouge

La carte avec réponse 3+3 pfennig, a également fait son apparition avec les lignes ondulées verticales et écartées en filagramme :

3+3 pfennig, brun sur gris

Les cartes pour l'union postale avec et sans réponse existent avec le millésime 90 et un filagramme varié :

a. *filagramme ondulations horizontales.*

10 pfennig, carmin sur chamois

b. *Filagramme ondulations verticales.*

10 pfennig, carmin sur chamois

10+10 — — — (2 variétés)

Ces dernières ont une orthographe nouvelle : *Bavière* pour *Baviere*. Lorsque cette faute existe sur la première partie de certaines cartes, elle n'existe pas sur la seconde et lorsqu'elle existe sur la seconde, elle ne se rencontre pas sur la première.

Au même millésime, la carte sans timbre se présente avec le carton uni :

Sans timbre, noir sf chamois

Nous avons encore différents mandats : 1° Avec une série de chiffres en bas, 90 sur le coupon et 18 sur la formule :

10 pfennig, carmin, *ondul. verticales*

20 — outremer, — —

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

Sans timbre, bleu sur rose uni

2° 90 sur le coupon, 189 sur la formule :

20 pfennig, outremer, *ondul. verticales*

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

3° Sans la série de chiffres en bas, 90 sur le coupon, 189 sur la formule :

20 pfennig, outremer, *ondul. verticales*

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

4° Sans les chiffres de contrôle, 90 sur le coupon, 189 sur la formule et suppression du cercle sous le timbre :

10 pfennig, carmin, *ondul. verticales*

20 — outremer, — —

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

Sans timbre, bleu sur rose uni

**BRÉSIL.**

Le timbre qui devait être une merveille nous est arrivé. Nous nous attendions à quelque chose de surprenant : il n'y a que désastre pour cette fameuse croix du Sud!

Dans un double ovale sont réunies cinq étoiles (la croix du Sud); inscription : *E. U. do*



*Brazil*, ce qui est, paraît-il, une erreur qu'il va falloir rectifier en : *E. E. U. U. do Brazil*, soit *Etats Unis* et non *Etat Uni*; au-dessus de l'ovale, une banderole contenant : *Correos* et au-dessous une autre banderole avec valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

100 réis, lilas rougeâtre

C'est la seule valeur en usage.

M. L. Levy nous écrit au sujet de la croix du Sud, les lignes suivantes :

" Parmi tous les symboles représentatifs de la grandeur historique, des aspirations élevées et des glorieux destins que promettaient à la nation brésilienne, il n'y en a aucun qui puisse être comparé à l'admirable constellation du "cruzeiro", qui domine, par son ineffable lumière, le ciel de la patrie.

" C'est à la croix sidérale qu'Alvares Cabral doit sa découverte dans les mers inconnues de l'hémisphère du sud. La dénomination de "Santa-Cruz" (Sainte Croix) fut donnée à la première habitation brésilienne sur les côtes de Bahia et le Brésil reçut le nom de "A terra de Santa-Cruz" (La terre de la Ste-Croix).

" Le plus grand diamant trouvé au Brésil a été nommé "Cruzeiro do Sul".

Maintenant que nous savons ce que c'est que la croix du Sud, passons aux *timbres-taxe* dont nous avons vu la série en couleurs variées. Elle est telle que nous l'avons désignée, sauf que le 900 réis est violet et non bleu foncé.

**BULGARIE.**

Le 6 mars passé a paru le 10 stotinki, au nouveau type :

10 stotinki, rouge

**CHAMBA.**

On nous en fait voir de toutes les couleurs. Voici les armes en bleu : soleil à rayons en cercle, (*American Journal of Philately*):

Format 118 × 66 mm.

Enveloppes, 1/2 anna, vert sur blanc vergé, surch. noire et bleue

— — — brun — — — — —

**CUBA.**

Les timbres-télégraphe ont conservé leur type, écrit un de nos confrères; leurs couleurs changent seulement depuis janvier :

40 cent de p., brun-rouge

En plus de la carte 2 cent. de p., renseignée le mois passé, il existe, dit le *Philatelist* :

4 c de peso, carmin sf chamois

DANEMARK.

M Ruben nous a fait voir la carte-lettre ayant échappé à la piqure :

Carte-lettre. 4 öre, bleu sur gris, non dentelée



DIEGO-SUAZES.

Voici le type du timbre décrit le mois passé. La surcharge est comme nous l'avons dit, oblique et imprimée en bleu :

15 sur 20 c., brigue s'vert, surch. bleue

Le décret suivant que nous remet M. Langlois, met fin à la franchise postale qui avait été accordée aux militaires à Diego-Suarez et Madagascar. C'est à la suite de ce décret qu'ont été faits, à Diego-Suarez, les 15 centimes avec surcharge sur 20.

N° 414. — DÉCRET mettant fin à la franchise postale accordée aux militaires en service à Diego-Suarez et à Madagascar. (22 novembre 1889)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 mai 1871 accordant la franchise postale aux lettres provenant ou à l'adresse des militaires ou marins faisant partie des corps d'armée en campagne :

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La franchise dont jouissent actuellement les correspondances provenant ou à l'adresse des militaires ou marins faisant partie des troupes en service à Diego-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar cessera d'être appliquée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890.

ART. 2.

L'exemption du droit de 1 p. 100 sur les mandats adressés aux militaires ou marins désignés en l'article précédent cessera également d'être appliquée à partir de la même date.

ART. 3.

Le Président du Conseil, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, et le Ministre de la Marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 22 novembre 1889.

Signé : CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,  
Ministre du Commerce, de l'Industrie  
et des Colonies    Le Sénateur, Ministre de la Marine,

Signé : P. TIRARD.

Signé : E. BARBEY.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Il y a de nouvelles cartes, bandes et enveloppes, depuis le commencement de l'année, qui nous parviennent par l'entremise de M. Le Roy d'Étiolles et qui sont exactement semblables aux cartes de

UNION POSTALE UNIVERSELLE.



ESCRIBASE DE ESTE LACJ LA DIRECCION SOLAMENTE.

l'union que nous reproduisons ici. Elles ont l'inscription: *Servicio interior* remplaçant: *Union postale universelle*; il y en a des ordinaires et avec réponse. Elles ont l'impression de couleur sur carton jaune olive et le nom de l'imprimerie *American Bank-Note Co* dans l'angle gauche inférieur. Les cartes avec réponse tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>o</sup> faces.

1 centavo, vert sur jaune olive

1+1 - - - -

Les bandes ont le même timbre à droite imprimé sur papier manille avec une extrémité arrondie et gommée :

240×156 mm : 2 centavos, carmin  
300×142 - - - orange

Les enveloppes, toujours au même type, ont le timbre imprimé à droite et sont de trois valeurs :

5 centavos, bleu vif sur blanc vergé  
10 - orange - - -  
20 - brun - - -

EGYPTE.

DÉCRET.

Nous, Khédive d'Égypte,

Vu le décret du 29 mars 1879; sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

Décrétons :

*Article premier.* — La taxe pour les lettres circulant dans tout l'intérieur de l'Égypte est réduite à cinq (5) millièmes en cas d'affranchissement et au double dans le cas contraire, pour chaque lettre et par chaque port de 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Art. 2. — Le présent décret entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> mars 1890.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais d'Héliouan, le 4 Gamad-Akher 1307 (25 janvier 1890).

MÉNEMET TURKWIN.

Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,  
RIAZ, Ministre des Finances.

L'avis suivant annonce de nouvelles émissions :

ADMINISTRATION DES POSTES EGYPTIENNES

En exécution du décret khédival du 25 janvier écoulé, à partir du 1<sup>er</sup> mars prochain, la taxe pour les lettres circulant dans tout l'intérieur de l'Égypte sera réduite à 5 millièmes (20 paras) en cas d'affranchissement, et au double dans le cas contraire, par chaque lettre et par chaque port de 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Dès la même date, et pour correspondre à cette nouvelle taxe,

seront mises en vente de nouvelles enveloppes timbrées et enveloppes-lettres de 5 millièmes.

Alexandrie, 15 février 1890.

C'est en suite de cet avis que des enveloppes et des lettres-enveloppes virent le jour le 1<sup>er</sup> mars dernier. Elles sont au type ci-contre, rappelant les enveloppes connues, mais avec la bordure festonnée. Le timbre est à droite et imprimé en relief et en couleur



sur papier varié.

Les enveloppes ordinaires ont le papier vergé azuré au filagramme des autres enveloppes :

Format 120 x 94 m/m 5 millièmes, rouge-sang sur azur vergé  
— 145 x 112 — 5 — — — —  
— 120 x 94 — 5 — — — — cham. uni

Cette dernière est l'enveloppe-lettre; elle a l'inscription "enveloppe-lettre", et l'équivalent en caractères turcs, disposition de celle connue.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous recevons de M. G. Calman, la notice suivante extraite d'un journal américain :

Washington, 20 février (1890). — Le Maître général des postes Wanamaker a envoyé aujourd'hui une lettre-circulaire aux directeurs des postes, relative aux nouvelles séries de timbres-poste qui devront être mises en vente le 22 courant dans les principaux bureaux. Le Maître des postes dit dans sa circulaire :

Le Département a eu l'idée, il y a environ un an, de faire une pleine révision des dessins et du style des timbres-poste employés pour le paiement anticipatif du droit postal des objets passant par les courriers. La chose a nécessairement subi un délai pour attendre un changement imminent du contrat pour la fourniture des timbres adhésifs, d'après lequel les nouveaux types pouvaient être arrêtés. Le nouveau contrat a été signé en novembre dernier et le travail du dessin et de gravure fut immédiatement commencé. Toutes les préparations nécessaires ayant été achevées, les nouveaux timbres seront émis en une fois et mis en vente aux principaux bureaux de poste, samedi, 22 courant.

L'émission des timbres de 4 et 5 centavos est remise pour peu de temps, par suite de la difficulté de produire des portraits présentables de Lincoln et Grant. Entretemps, le Département continuera à fournir des timbres de four et five cents du vieux modèle. Les timbres restant dans les bureaux doivent être vendus et les directeurs ne doivent pas demander les nouveaux timbres aussi longtemps qu'ils auront une provision suffisante de timbres du vieux modèle. Les vieux timbres ne doivent pas être renvoyés au Département pour l'échange ou le remboursement. Les directeurs de poste ne doivent pas échanger ou rembourser les timbres du vieux type restant entre les mains du public. Les timbres au type actuellement en usage continueront à être reçus également avec ceux de la nouvelle émission en paiement du port. Les timbres des anciennes émissions qui sont encore valables, consistent en trois types différents et sont respectivement connus comme des séries de 1861, 1869 et 1870.

Les deux émissions de timbres faites avant la guerre de rébellion et désignées comme étant de 1847 et 1851, ont depuis longtemps été déclarées sans valeur. On croit qu'il y a encore beaucoup de timbres de ces deux dernières émissions et les directeurs des postes ne doivent pas les accepter en paiement de droits de port. Les objets portant ces timbres et présentés pour le courrier, devront être considérés comme non affranchis. Il n'y aura aucun changement dans la distribution courante spéciale des timbres-taxe ou timbres de journaux ou périodiques, de même que les timbres imprimés sur les enveloppes timbrées ou sur les enveloppes-feuilles de lettres timbrées ne seront pas changés pour le moment. Aucun spécimen des émissions présentes ou passées ne sera fourni directement par le Département.

Les nouvelles séries comprennent les mêmes dénominations que les séries actuellement en usage. Les timbres diffèrent tant soit peu de forme d'avec ceux actuellement en cours et sont plus petits d'environ 1/8. Les dessins contiennent en traits principaux les portraits des personnages importants de l'histoire américaine. Les portraits sont en médaillon avec un fond ombré et mis dans un cadre ornementé contenant les mots et les chiffres relatifs à l'objet et à la valeur du timbre. Les timbres sont imprimés en belles couleurs vives et gravés sur acier.

Le timbre *one cent* porte le buste de profil, d'après Rubricht, de Benjamin Franklin, imprimé en outremeur.



Sur le *two cents* est le buste de profil, d'après Houdon, de George Washington, regardant à gauche

dans un disque ovale et imprimé en carmin.



Le timbre *three cents* contient un buste de profil, d'après Powers, d'Andrew Jackson, dans un disque ovale et imprimé en violet.

Le *four cents* a le portrait d'Abraham Lincoln, d'après une photographie 3/4 regardant à droite. Couleur chocolat.

Le *five cents* est le portrait du général Grant, d'après photographie 3/4 à droite; couleur brun pâle.

Le *six cents* a le portrait de James A. Garfield, d'après une photographie de 3/1. La couleur de ce timbre n'est pas encore tout à fait déterminée.

Le *ten cents* contient un portrait de Daniel Webster, d'après un daguerréotype de 3/4 à gauche. Couleur vert-bleu.



Le *fifteen cents* a un portrait de Henry Clay, d'après un daguerréotype. Couleur bien foncée.

Le *thirty cents* est un buste de profil de Thomas Jefferson, d'après Ceracchi. Couleur noire.

Le *ninety cents* contient le buste de profil du Commodore O. H. Perry, d'après la statue de Wolcott; couleur orange.





Toute la série est dessinée et imprimée par la « American Bank-Note Company », sous la direction de M. Hagers, 3<sup>e</sup> assistant.

Tous ces timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc et sont piqués 12 :

- 1 cent, outremer
- 2 — carmin
- 3 — violet vif
- 10 — vert-bleu
- 15 — indigo
- 30 — noir
- 90 — orange

Constatons que le timbre de la plus petite valeur de toutes les émissions a toujours été à l'effigie de B. Franklin. Est-ce parce que c'est la valeur la plus employée et par conséquent la plus populaire? Depuis 1870, le Commodore H. Perry est représenté sur le timbre de la valeur la plus élevée. Serait-ce pour prouver que c'était un homme de la plus haute valeur?

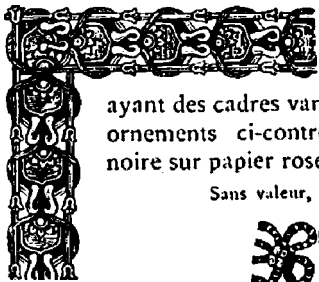
ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les 1 peso arrivent avec le papier épais au lieu d'être azuré :

1 peso, rose, piqué 11 1/2

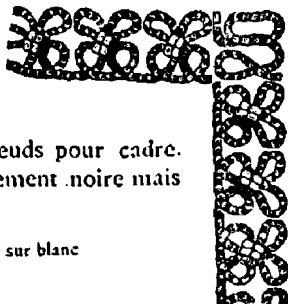
La dernière carte « Republica de Colombia », a vu son format agrandi. Le cadre mesurait autrefois 118 × 74 mm, porté maintenant à 129 × 83. Il n'y a aucun autre changement :

2 centavos, noir sur orange



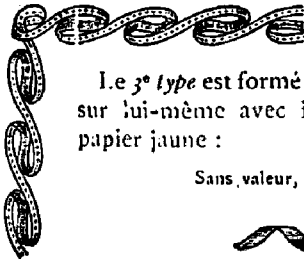
Le *Philatelist* signale quatre cubiertas officielles ayant des cadres variés. Le 1<sup>er</sup> type a les ornements ci-contre avec impression noire sur papier rose :

Sans valeur, noir sur rose



Le 2<sup>e</sup> type a des nœuds pour cadre. L'impression est également noire mais sur papier blanc :

Sans valeur, noir sur blanc



Le 3<sup>e</sup> type est formé d'un ruban se repliant sur lui-même avec impression noire sur papier jaune :

Sans valeur, noir sur jaune

Le 4<sup>e</sup> type a un simple ruban ondulé pour cadre. L'impression est noire sur papier bleu :

Sans valeur, noir sur bleu

SANTANDER. La série des nouveaux timbres dont nous avons parlé en janvier, est com-



plétée par les deux valeurs aux types ci-haut.

Les armoiries de la République sont dans un double losange au 5 centavos et dans un double cercle au 10 : *correos* occupe les deux angles supérieurs au 5 cent. et le bas du cercle au 10 ; les chiffres sont sur fond blanc au 5 et sur fond de couleur au 10.

Imprimés en couleur sur papier blanc pelure, piqués 13 :

- 5 centavos, vermillon
- 10 — violet vif

FARIDKOT.

Ci-contre le dessin des enveloppes pour lettres enregistrées, signalé il y a quelque temps :

Format 132 × 82 mm.

2 annas, outremer, sur. b. et armes (noires)



FINLANDE.

TAMMÈRFORS. Le timbre rouge 12 penni, a le

type modifié du timbre vert-bronze même valeur. Il semblerait que ces deux timbres sont en emploi en même temps : peut-être ont ils un usage différent. On sait que la modification consiste en ce que le chiffre 12, au-dessus de l'écu, a le fond ligné et le chiffre central plus maigre et plus grand :

12 penni, rouge et vert-jaune.

#### FORMOSE.

Le *Stamp News* annonce les timbres non dentelés, au type connu :

20 cash, bleu, brun, vert, rouge.

#### GRANDE-BRETAGNE.

L'administration des postes anglaises vient d'être saisie d'une assez curieuse proposition consistant à autoriser la circulation d'une carte postale à talon, permettant de laisser entre les mains de l'expéditeur une analyse de ce qu'il a écrit

Ces cartes, attachées à leurs souches et numérotées, seraient réunies en carnet comme des chéqucs.

L'expéditeur n'aurait qu'à les détacher pour les mettre à la poste et pourrait même, moyennant une taxe minime, faire apposer au guichet, sur la carte et le talon, le timbre du bureau afin de conserver une mention authentique de la date.

Dans les premiers jours de mars a paru une nouvelle valeur de timbre plus drôle que beau. Dans un rectangle, l'effigie toujours jeune de la reine Victoria tournée à gauche; au-dessus : *Postage*; au-dessous : *& Revenue*; à l'extérieur, un cadre octogone, le tout renfermé dans un rectangle imprimé en rouge à fond uni avec bordure lignée et chiffres de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne couronne, piqué 14 :

10 pence, lilas et rouge

Les dernières cartes 1/2 penny, qui nous arrivent, ont de nouvelles armoiries :

1/2 penny, brun sur chamois

Vu dans la collection de M. de Ferrary, à l'état non dentelé :

4 pence, vert-olive, 1877.

#### GUATÉMALA.

Aux valeurs 1, 5, 10 centavos, déjà signalées avec la surcharge *oficial*, il faut ajouter, d'après l'*Ami des Timbres* :

2 centavos, brun-jaune et noir  
20 — vert —

#### HONDURAS (RÉPUBLICQUE).

La série des timbres dont nous avons reproduit le type le mois passé est composée comme suit :

1 centavo, vert
2 — rouge
5 — bleu
10 — orange
20 — brun-jaune
25 — rose
50 — violet
40 — bleu
50 — brun
75 — vert-bleu
1 peso, rose



Le type ci-contre est imprimé à droite sur enveloppes de formats variés, savoir :

Format : 150 × 87 mm.

5 centavos, bleu sur blanc  
5 — — — azur

Format : 160 × 92 mm.

10 centavos, orange sur blanc  
10 — — — azur

Format : 195 × 80 mm.

20 centavos, brun sur blanc

20 — — — azur

Format : 239 × 103 mm.

25 centavos, rose sur blanc

25 — — — azur

Les bandes sont au même type, format 193 × 260 mm :

1 centavo, vert sur manille

2 — rouge — —

5 — bleu — —

Il y a encore des cartes postales pour l'intérieur et pour l'union postale, avec cadre guilloché et timbre au milieu de la partie supérieure. Nous les reproduirons quand elles nous seront parvenues :

2 centavos, vermillon sur chamois

2 + 2 — — — —

5 — bleu — blanc

3 + 3 — — — —

#### JUMMOO KASHMIR.

Signalé par le *Philatelic Record*, sur papier blanc vergé :

1/4 anna, brun

1/2 — rouge vif

#### MEXIQUE.

La bande pour l'intérieur a la forme simplifiée : les coins gommés du côté du timbre ne sont plus coupés :

1 centavo, vert sur orange

Il y a une variété qui est une erreur d'impres-

sion, nous dit-on. Elle porte " 120 gramos " pour " 60 gramos ". Cette erreur est rectifiée par l'addition d'un second timbre à droite du premier :

1 + 1 centavo, vert sur orange

Le timbre-poste 12 centavos, brun-violet, est enfin en usage depuis le commencement de février :

12 centavos, brun-violet, piqué 12 1/2

En plus des enveloppes 5 et 10 centavos, nous avons au même format sac, avec armoiries à gauche, en rouge :

4 centavos, rouge sur blanc
6 — — — — —
12 — — — — —
20 — — — — —

Les cartes-lettres ont changé de type. Elles ont à gauche l'aigle ci-contre, à droite le timbre chiffre; entre eux :



*Servicio postal Mexicano.*

*Tarjeta Carta*

puis *Senor* et deux traits pour l'adresse.

A gauche et à droite :

*Servicio Urbano*, en lettres capitales, ou *Servicio interior* en ronde; en bas, à gauche : *Debe abrirse por los puntos.*

Impression de la formule en noir et couleur pour le timbre, piquées. Il y a un trait noir pour indiquer la pliure :

4 centavos, rouge sur chamois
10 — — — — — rose

VARIÉTÉ.

Sans l'avis du dessous :

4 centavos, rouge sur chamois

Le 4 centavos n'a été imprimé qu'à 400 exemplaires, le 10 centavos à 700.



Voici ci-contre les armoiries qui se trouvent à gauche, angle supérieur, des cartes décrites le mois passé et imprimées sur carton blanc.

Il existe, depuis janvier ou février, des certificats d'identité, livret d'une vingtaine de pages avec coupons pour retirer les lettres et portant à l'intérieur de la couverture le timbre-poste 20 centavos imprimé en rouge sur blanc au-dessus de la photographie de l'intéressé :

20 centavos, rouge.

MONACO.

Dans les premiers jours de mars, la carte avec

réponse a paru avec l'impression brun-violet sur bleu pâle. Les deux parties tiennent par le haut; impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>o</sup> faces :

10 + 10 centimes, brun-violet sur bleu pâle

Les timbres à effigie d'Albert 1<sup>er</sup> " dépasseront en beauté tout ce qui a été fait jusqu'ici " nous écrit-on. Ils ne paraîtront guère avant 2 ou 3 mois.

NICARAGUA.

Au type connu et reproduit le mois passé, il existe :

<i>Bandes :</i>	195 × 258 mm	1 centavo, vert
—	—	2 — — —
—	199 × 290 —	4 — — —
<i>Enveloppes :</i>	150 × 86 mm	5 — bleu
—	160 × 91 —	10 — gris
—	172 × 95 —	20 — rose
—	195 × 95 —	30 — brun-rouge
—	239 × 105 —	50 — violet

Il y a aussi des cartes postales pour l'intérieur et l'union postale avec cadre guilloché. Nous les reproduirons quand nous les recevrons :

2 centavos, brun sur chamois
2 + 2 — — — — —
— — — — — bleu — —
3 + 3 — — — — — percée

PAYS-BAS.

De la Compagnie néerlandaise de Rotterdam, nous avons les cartes ci-après avec commissionnaire à gauche :

Mill., nov. 87, 7 1/2 cent, noir sur vert d'eau.
— mars 89, 7 1/2 — — — brun et-bleu pâle.
— févr. 90, 7 1/2 — — — bleu, vert, rose, saumon.



PÉROU.

Nous reproduisons le timbre ci-contre pour donner une idée de la surcharge des timbres renseignés le mois dernier.

PERSE.

Un second type de la série des timbres à l'effigie du Shah nous est signalé par M. Fabri et nous en trouvons quelques exemplaires parmi notre réserve.

L'effigie, depuis 1877, a toujours été la même pour les émissions de 1879 et 1880. Cette dernière étant assez rare, il est probable qu'on n'a pas observé le changement qui existe pour certaines valeurs et peut-être pour toute l'émission. Le Shah



se présente avec une aigrette bien détaillée et en éventail, avec force brillants ; sur le type découvert par M. Fabri, le chapeau et l'aigrette sont plus courts, celle-ci moins détaillée, mais il y a un gros brillant entouré d'autres, plus petits ; le nez du Shah est aussi busqué que celui de M. Dorsan Astruc ; le fond du cercle est couvert de lignes courbes plus espacées ; le double cercle, formant cadre, a les traits plus éloignés. Nous avons vu :

2 shahi, jaune	et noir
5 —	vert —
10 —	violet foncé —

## QUEENSLAND.

Sur les indications du *American Journal of Philately* qu'il y avait deux types du timbre 1 penny, émission de fin 1882, nous avons examiné nos timbres. Nous en avons trouvé 3. Les deux premiers, en bons camarades, vont par deux, alternativement et se rencontrent par conséquent cinq fois sur chaque rangée horizontale.

Le 1<sup>er</sup> type, sur la feuille, se reconnaît de suite au dessin de gauche, de l'ovale, qui se termine du haut et du bas par une espèce de fourche très ouverte.

Le buste tombe entre N & E de *one* ;

La ponctuation à *penny* est sous le dessin de droite.

Le 2<sup>e</sup> type a le dessin gauche de l'ovale, recourbé en dedans, du haut, et en fourche peu marquée du bas.

Le buste tombe sur l'e de *one* ;

La ponctuation à *penny* est devant le dessin :

1 penny, chair, 1 <sup>er</sup> type
1 — — — 2 <sup>e</sup> —

Le 3<sup>e</sup> type est complètement refait. Le dessin de droite de l'ovale est recourbé en deux parties en haut, vers la droite et en bas, vers la gauche ;

Les lettres *one penny* sont distancées ;

Le buste tombe sur l'E de *one* ;

Il n'y a pas de ponctuation à *penny* distancé du dessin de droite :

1 penny, jaune-orange
1 — — — jaune d'or
1 — — — rouge-orange

Nous pourrions multiplier les différences : nous avons donné celles qui frappent l'œil.

Poursuivant nos recherches, nous avons trouvé qu'il y avait deux variétés du 4 pence et 1 shilling.

Le dessin de l'ovale, à gauche, a l'extrémité inférieure et supérieure plus longue qu'à la seconde ;

four pence a l'r plus éloigné à la 1<sup>re</sup> variété et le c plus rapproché qu'à la 2<sup>e</sup> :

4 pence, jaune d'or

Au 1 shilling le dessin de l'ovale a l'extrémité supérieure plus longue, et moins longue à celle inférieure qu'à la seconde variété ; G de *shilling* est plus éloigné de l'M qu'à la 2<sup>e</sup> :

1 shilling, violet

Les 2 variétés 4 pence et 1 shilling sont comme les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> types 1 penny, l'une à côté de l'autre.

## RUSSIE.

Les cartes à 3 kop. au lieu d'avoir les armoiries et les inscriptions en noir ont été imprimées uniformément de la couleur du timbre :

3 kopecks, rouge sur chamois

Le timbre 2 kop. a paru avec les foudres :

2 kopecks, vert-jaune

BOGORODSK (*Moscou*). Les timbres sont actuellement piqués 11 1/2 :

Timbres poste :	1 kopeck, violet
—	5 — — bleu foncé
—	10 — — bleu pâle
Timbres-taxe :	5 — — vermillon
—	10 — — rouge

BOUZOULOUK (*Samara*). On nous a montré un timbre bleu, avec l'inscription en lettres blanches sur fond bleu pour la moitié supérieure du timbre ; au centre un gros 3 en couleur et plus bas : *kon*.

Ce timbre n'a pas l'heur de nous plaire. Il nous paraît avoir certain degré de parenté très rapproché avec les Sedangs trop connus :

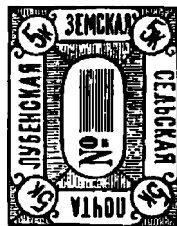
3 kop., bleu

A propos des timbres de Bouzoulouk, nous avons appris qu'il existait là-bas une personne s'occupant de la fabrication de ces timbres, en toutes couleurs et types qu'il vendait à prix fort élevé. Ce renseignement date d'une année et c'est depuis cette époque qu'on a vu apparaître toutes sortes de " raretés ".

Le timbre rose de 1883 est actuellement piqué en trous carrés :

3 kopecks, rose sur blanc.

LOUBNY (*Poltava*). Cette fois l'administration s'écarte du type, qu'elle possédait, avec quelques légères variantes, depuis 1881. L'émission doit être de février dernier.



À l'extérieur, en

Au centre d'un ovale, il y a place pour un numéro désigné par : n° et des lignes horizontales carmin ; à l'extérieur, en-

**CORREOS NACIONALES**



SERVICIO INTERIOR  
2  
CENTAVOS

REPUBLICA DEL SALVADOR

**TARJETA POSTAL**



SERVICIO POSTAL DEL  
SALVADOR  
2  
CENTAVOS  
1890

*Sr*

---



---

ESCRÍBASE DE ESTE LADO LA DIRECCIÓN Y EN EL OTRO LA COMUNICACIÓN

SERVICIO INTERIOR

HAMILTON BANK NOTE COMPANY, NEW YORK.

**UNION POSTALE UNIVERSELLE**



UNION POSTALE UNIVERSELLE  
3  
CENTAVOS

CARTE POSTALE

**TARJETA POSTAL**



SERVICIO POSTAL DEL  
SALVADOR  
3  
CENTAVOS  
1890

*Sr*

---



---

CECÔTE EST RESERVÉ EXCLUSIVEMENT À L'ADRESSE ET L'AUTRE POUR LA COMMUNICATION  
ESCRÍBASE DE ESTE LADO LA DIRECCIÓN Y EN EL OTRO LA COMUNICACIÓN.

UNION POSTALE UNIVERSELLE

HAMILTON BANK NOTE COMPANY, NEW YORK.

core des lignes mais en vert et dans le cadre une inscription en rouge, qu'on lit : *Loubenskaja Zemskaja Sel'skaja Pochtta* (Poste rurale de Loubny); dans les angles, un chiffre carmin.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc uni, non dentelé :

5 kopecks, vert et carmin

OSTER (*Tschernigow*). M. Breitfuss nous envoie un fragment d'enveloppe où le timbre, type du timbre-poste, paraît imprimé à gauche, angle supérieur :

3 kopecks, brun et rouge.

OUST JOUJNA (*Novgorod*). Il y aurait, nous dit-on, un timbre rappelant celui reproduit, n° 324, mais ayant pour bordure des traits au lieu de festons. Ce type serait le premier émis :

3 kopecks, noir sur orange

SCHATZ (*Tamboff*). Les timbres au type ci-contre se rencontrent avec le millésime 18 angle gauche supérieur et 89 angle droit supérieur. Il n'y a qu'un exemplaire à la feuille, le premier de la première rangée, seulement cette première rangée n'existe plus sur les feuilles que délivre la poste. Pourquoi ? Parce

qu'un noble spéculateur (un Baron, nous dit-on) s'est entendu avec le lithographe pour avoir une variété " intéressante " qui doit amener à lui le pactole. En attendant, il laisse vieillir ses carottes : imitons-le.

SOLIKAMSK (*Perm*). Le timbre de 1887 nous vient non en lilas-ardoise, mais en violet :

2 kopecks, violet

SALVADOR.

Au type des timbres-poste reproduits le mois passé, il faut ajouter :

1 centavo, vert  
2 — brun

Les bandes sont plus nombreuses que nous ne pensions. M. Seebeck, le grand ordonnateur, a fourni en plus de ce que nous avons signalé :

195 x 265 m/m 3 centavos, rouge sur azur  
— 6 — — — —  
— 12 1/2 — — — —  
— 25 — — — —

Il y a encore des enveloppes 160 x 90 m/m comme suit :

5 centavos, bleu sur vert  
10 — rouge — blanc, paille, azur  
11 — jaune — — — —  
20 — rose — — — —  
22 — jaune — — — vert

Voici le fac-simile des deux cartes, la première est réservée à l'intérieur, la seconde à l'extérieur. Rappelons leurs couleurs :

2 centavos, brun sur chamois  
2+2 — — — —  
3 — rouge — blanc  
3+3 — — — —

Les cartes avec réponse tiennent par le haut avec impression sur les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> faces.

SELANGOR.

Le *Philatelist* signale le 2 c. rose de Malacca ayant reçu la surcharge *Selangor* comme suit :

a. Horizontale 16 1/2 sur 1 1/2 m/m;  
b. Verticale de bas en haut, 17 sur 2 m/m;  
c. — — — — 20 — 2 —

SERBIE.

Les nouveaux timbres sont en circulation. M. de Ferrary nous envoie la série suivante, type reproduit le mois dernier :

5 para, vert, piqué 13  
10 — rose — —  
15 — violet — —  
20 — orange — —  
25 — bleu ordoise — —  
50 — bistre — —  
1 dinar, lilas — —

Les cartes ont fait aussi leur apparition. Elles ont une grecque pour cadre. Elle est plus grande au 5 para qu'au 10. On a conservé les mêmes dispositions que pour les cartes antérieures. Pour le 5 para les armes sont au milieu avec inscriptions au-dessus et timbre à droite; deux lignes d'inscription et avis; pour les 10 para, les armes sont à gauche et le timbre à droite. Il y a trois lignes d'inscription, la première en français; quatre lignes pointillées d'adresse et une d'avis en bas.

Les cartes avec réponse tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces. La grossière faute *réponse payée* n'existe plus :

5 para, gris-bleu sur rose  
5+5 — — — —  
10 — rouge — chamois-orange  
10+10 — — — —

SEYCHELLES (ILES).

Il n'y aura bientôt plus un petit îlot appartenant à la Grande Bretagne, sans qu'il ait une série plus que complète de timbres. C'est au tour des Seychelles, qui ont cependant pour toute population environ 8,000 habitants.

Ces îles sont situées au N.-E. de Madagascar et au N. de l'île Maurice, du gouvernement dont elles dépendent.

Voici le type des timbres fourni par M. M. De La Rue et C<sup>ie</sup> que nous devons à M. de Ferrary.



Au centre d'un cercle, l'effigie à gauche de Victoria; en bas, un cartouche de couleur pour la valeur et des ornements de chaque côté; en haut, *Seychelles* de la couleur du cartouche; à gauche et à droite: *postage*.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

2 cents, vert	et carmin
4 — carmin	— vert
8 — brun	— bleu
10 — bleu	— brun
13 — gris	— noir
16 — orange	— bleu
48 — vert-jaune	— vert
96 — violet	— carmin

#### SIERRA LÉONE.

Le *American Philatelist* signale le 6 pence comme étant brun. Nouvelle à confirmer :

6 pence, brun

#### SORUTH.

La première émission de timbres vient de reparaitre, non pas imprimée sur les anciennes planches dont les types étaient composés de clichés typographiques, lesquels ont dû être "distribués"

depuis, mais sur une composition nouvelle dont nécessairement les 12 variétés forment autant de variétés nouvelles. Nous avons vu :

#### a. Non dentelés.

1 anna, rouge sang sur blanc
1 — noir — bleu foncé
4 — — — —
4 — — — blanc

L'I. B. J. ajoute les suivants :

#### b. Piqués.

1 anna, rouge sang sur blanc
1 — noir — bleu
4 — — — —
4 — — — blanc

#### SUNGEI UJONG.

Les timbres de Malacca 2 cents, ont reçu, dit le *Philatelist*, la surcharge : *Sungei Ujong* en noir, comme suit :

- a. 1<sup>re</sup> ligne 11 m/m, 2<sup>e</sup> ligne 9 sur 2 1/2 m/m.  
b. 1<sup>re</sup> — 10 — 2<sup>e</sup> — 9 — 3 —

#### SWAZIELAND.

Les timbres avec *Swazieland* sur une étendue de 12 m/m, décrits antérieurement, existent dans les variétés ci-après :

#### a. *Swazieland*.

1/2 penny, gris, surch. noire
1 — rose, — —
6 — ? ? ?
1 shilling, vert, — —

#### b. *wazieland*.

c. *eland*.

d. *land*.

2 pence, olive, surch. noire

Une autre surcharge nous est envoyée par M. de Ferrary. Elle a les lettres plus larges; elles occupent 15 1/2 m/m :

1/2 penny, gris, surch. noire
2 — olive, — —

#### VARIÉTÉS.

Ayant double surcharge l'une au-dessus de l'autre :

1/2 penny, gris, surch. noire
2 — olive, — —

#### TASMANIE.

On signale l'apparition de notes postales parues le 1<sup>er</sup> janvier. Comme cela ne fait pas partie de la collection postale, nous nous abstenons d'en parler.

#### TRAVANCORE.

Les enveloppes à 1 chuckram existent en deux variétés, différant par la coupe de l'enveloppe. La première à les pattes latérales creusées où elles se rejoignent comme le 2 chuckrams; la seconde à ces pattes sans le creux :

1 chuckram, bleu s/ blanc vergé, timbre à droite

#### URUGUAY.

Reçu par M. de Ferrary, les variétés suivantes :

Mars 1883, 5 centesimos, bleu, non dentelé
Oct. 1889, 5 — violet, surch. renversée
Nov. 1889, 5 — bleu, non dentelé horizon

#### VICTORIA.

En même temps que le timbre 1 penny que nous signalions le mois passé paraissait l'enveloppe même valeur imprimée en brun, type 1887. Nous en avons reçu un format : 146×89 m/m, sans dessin à la patte.



1 penny, brun-rouge sur blanc vergé

#### VARIÉTÉ.

Ayant un second timbre, sans couleur.  
1+1 penny, brun-rouge et blanc sur blanc vergé

## Affaire Sédang.

Suite et fin.

Voulant contrôler les assertions du sieur Mareyna, plus connu sous le sobriquet de roi des Sédangs, et de ses acolytes, nous avons écrit à l'Annam à une personne que sa position officielle permet de nous renseigner d'une façon certaine. Voici quelle est sa réponse :

Cher Monsieur,

..... le 21 janvier 1890.

Je reçois votre lettre du 13 décembre me demandant des renseignements sur le soi-disant Roi des Sédangs.

Il suffit de consulter une carte pour voir que le Sédang fait partie de l'Annam et par conséquent dépendant de notre Protectorat, en un mot, qu'il n'y a pas place pour un aventurier.

Les soi-disant fidèles sujets du Roi Marie I<sup>er</sup> sont des gens à demi-sauvages, dont le nombre peut être estimé à 10,000 environ. M. Mareyna ayant reçu du Gouverneur de la Cochinchine des subsides à condition d'abandonner *Saigon!!!* se porta vers le Sédang où, entre parenthèses, on comptait, sans aucun doute, qu'il resterait. Il en est revenu après s'être proclamé *lui-même* Roi de cette peuplade et depuis, il a eu une série d'aventures comme celle qui, paraît-il, vient de lui arriver dans une ville de Belgique. Faisant des dettes partout, il quittait un endroit lorsqu'il n'y avait plus moyen pour lui d'y rester.

L'émission de timbres a dû être un de ses expédients et peut-être un des plus lucratifs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne peut plus revenir par ici: qu'avant des siècles il n'y aura pas de bureaux de postes chez ses *filèles* mais sauvages sujets et que tout ce qui a pu être raconté au sujet de sa Royauté est absolument de la fantaisie pour ne pas dire plus.

En un mot, c'est un bon truc pour faire des dupes et si le banquier qui *a-ec-truc* dort sans inquiétude ni remords, c'est qu'il est complice. Je le plains toutefois, car il ne deviendra jamais ni ministre des finances... ni celui des postes et télégraphes du Royaume des Sédangs.

Je vous prie, etc.

X...

Après cette lettre on peut clore toute discussion, nous semble-t-il, mais les acheteurs trop confiants devront faire leur deuil d'un argent qui ne leur sera pas restitué. Mareyna vient au reste de s'embarquer à Anvers le 13 janvier sur le *Sachsen* pour des rives plus hospitalières, abandonnant à Bruxelles, sa belle en pleurs, n° 2, lui jurant qu'il reviendrait *peut-être*; Astruc, le mystificateur des postes (voir sa circulaire n° 323 de ce journal), continue à cacher sa couardise derrière son homme de paille; Ch. Schnaupmeier, dit Ch. Solrac, après avoir écrit sa page d'histoire des Sédangs, a vu sa plume frappée de paralysie et lui-même, atteint d'une surdité incurable qui l'empêche d'entendre toute demande de remboursement (prions pour lui!); quant au jeune et trop intéressé Frémy, le nourrisson des jeux d'esprit, après avoir vu sa conduite désapprouvée par les sociétés philatéliques de Paris, d'Amsterdam et de Dresde, dont il a dû se retirer, après avoir entendu tout récemment la décision de la Société française de timbrologie "lui rendre sa liberté d'action", il est fermement résolu de ne pas désintéresser ses acheteurs et reste où il est si bien, à Paris, le *refugium peccatorum*, en attendant qu'il exhale enfin une colère

plusieurs fois annoncée, plusieurs fois rentrée.

Demandez, la grande colère du jeune Frémy!

Dernier écho:

Un hôtelier d'Ostende a adressé une requête au président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance tendant à être autorisé à assigner en justice S. M. Marie I<sup>er</sup>, roi des Sédangs, en paiement d'une somme de 7,500 francs que S. M. (?) devait payer endéans une quinzaine et en garantie desquels elle a remis comme gage un collier de perles fines enfermé dans une cassette scellée du sceau royal.

Le créancier demande à être autorisé à ouvrir la cassette et à mettre le gage en vente.

Le malheureux n'y trouvera probablement que des soi-disant timbres de Sédang au lieu de perles fines!

Le domicile de S. M. est actuellement inconnu. L'assignation a été faite à son dernier domicile à Bruxelles, boulevard du Hainaut, où S. M. (?), qui est l'objet de poursuites de la part du Gouvernement français, habitait sous le nom de comte de Drey. L'affaire sera appelée le 2 avril courant.

## Les ventes publiques de timbres.

Il se fait depuis longtemps des ventes publiques de timbres à Londres et aux Etats-Unis, où les timbres arrivent parfois à être vendus, dit-on, à des prix vraiment fantastiques. Désintéressé dans la question, depuis qu'on nous a livré un chat pour un lièvre, nous ne nous sommes plus inquiété des ventes; nous n'avons pas même cherché à savoir s'il n'y avait pas là des « entraîneurs » et si les adjudications étaient bien réelles ou si elles n'étaient seulement que fictives. Cela importe peu du reste. Mais ce qui importe beaucoup, c'est que l'acheteur ne soit pas dupe de sa confiance. Il faut pour cela surtout que le Directeur des ventes soit apte à distinguer un timbre vrai d'un faux, en un mot qu'il soit expert. Or, c'est ce qui n'est pas. Nous pourrions en citer qui sont loin d'être à la hauteur et qui acceptent par conséquent tout ce qui se présente pour être vendu à l'encan. Ce sont donc les faussaires et les filous qui seuls profitent de ces ventes, parce qu'elles leur permettent de placer facilement leurs produits anonymement et à réaliser des bénéfices illicites.

Pour ne citer qu'un exemple, nous parlerons de cette mésaventure toute récente arrivée à un de nos correspondants qui, donnant commission pour une rareté, ne reçut, au lieu du merle blanc qu'il attendait et qui devait assurer en partie son bonheur ici bas, qu'une ignoble carotte consistant en un timbre oblitéré porteur d'une double surcharge sur l'oblitération. Lorsqu'un Directeur de ventes n'est pas à même de distinguer un piège aussi grossier, n'est-il pas responsable de cette adjudication? Nous ne le croyons. Malheureusement, il n'en est pas ainsi et les ventes publiques deviennent par le fait de véritables traquenards.

Avis aux pigeons désireux d'être plumés!





TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Deux nouveaux timbres viennent d'être émis tout récemment.

Le 2 centavos a vu le jour le 6 mars dernier ; il représente l'ex-Président de la Confédération Argentine, le D<sup>r</sup> Derqui, de face, dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina* ; en haut, sur une bande cintrée : *Correos telégrafos* ; en bas : *dos centavos* entre les chiffres 2.

Le 60 centavos est du 11 mars ; il nous donne le même portrait qu'autrefois de D. Gervasio A de Posadas, tourné à gauche dans un double ovale ayant pour inscription : *Correos y telégrafos. Repu-*

*blica Argentina* ; chiffres aux angles, dans un petit ovale et *centavos* entre eux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 centavos, violet vir  
60 — noir



Reçu de M. Langlois le timbre ci-contre qui aurait appartenu à une Compagnie télégraphique et sur lequel nous attirons l'attention de nos amis de là-bas, avec espoir qu'ils nous enverront des renseignements.

Le type représente au centre d'un ovale, la lettre T avec l'inscription : *Telegrafo Trásandino*, probablement au-delà des Andes ; chiffres aux angles inférieurs et *centavos* au milieu.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, rose-carmin

AUTRICHE.

M. J. Holly nous écrit :

« Lorsque la provision actuelle des cartes postales sera épuisée, celles-ci seront remplacées, comme l'annonce la Direction des postes, par d'autres de meilleure qualité et d'un format un peu plus grand : 14X9 centimètres, avec ornementation pour cadre du côté de l'adresse. »

Les timbres de journaux sont officiellement piqués 9, écrit *Der Philatelist* :

1/2 kreuzer, vert  
Sans valeur (1 kr.) lilas

Ce renseignement est démenti formellement par un de nos correspondants de Vienne.

## BRÉSIL.

Le 200 réis est en usage depuis le milieu de mars dernier :

200 réis, violet-ardoise

## COSTA-RICA.

En plus des 1, 2 et 5 centavos, avec la surcharge *Official*, déjà annoncés, il nous faut ajouter :

10 centavos, chair foncé, surch. noire  
20 — vert — —  
50 — carmin — —

Il n'y a pas de 1, 2, 5, 10 pesos de cette série : ce doit être assurément un oubli qui sera réparé l'un de ces jours.

## CUBA.

C'est par erreur que nous avons signalé les *pagos al estado* comme étant noir pour le 5 c. et bleu pour le 10 : c'est le contraire qui est vrai.

Le timbre-télégraphe 40 centavos annoncé le mois passé, est le seul qui a été expédié de la métropole à Cuba. La mesure du 7 septembre 1889 reste donc en vigueur, et les timbres 5 et 10 centavos *pagos al estado* de 1890-1891 employés à l'usage des télégrammes. Ces timbres sont du type reproduit n° 324 ; il n'y a que le millésime qui diffère : il est aujourd'hui : 1890 y 91 :

5 centavos, noir  
10 — brun violacé

## CURAÇAO.

Les 2 1/2 c. vert et 5 c. rose, annoncés en novembre dernier, viennent seulement de paraître, écrit le *Philatelist*.

## DIÉGO SUAREZ.

La *Revue Philatélique* signale au type connu :

15 sur 25 c., noir sur rose, surch. violette.

## ESPAGNE.

Une nouvelle carte à l'effigie du roi-bébé a paru vers la fin de mars. Elle a pour inscription :

## Tarjeta postal

para

Portugal y Gibraltar

Espana

L'impression est verte sur chamois :

5 centimos (de peseta), vert

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



On nous envoie le nouveau timbre dont nous avons parlé le mois dernier. Il est à l'effigie de James A. Garfield à gauche dans un ovale, avec l'inscription : *United States Postage* et la valeur en dessous.

L'impression est en couleur sur papier blanc ; piqué 12 :

6 cents, rouge brun

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le nouveau 2 centavos est d'un type rappelant le 10 c., dernier venu. A reproduire le mois prochain :

2 centavos, rouge sur rose, piqué 13 1/2

## FINLANDE.

Les enveloppes au nouveau type sont entrées en usage. Le format est 150X85 mm ; le papier blanc vergé.

20 penni, jaune  
25 — bleu

Les journaux russes publient la nouvelle suivante : « Les nouveaux timbres russes seront mis en circulation en Finlande le 1<sup>er</sup> mai prochain. »

## FRANCE.

Le timbre de 75 centimes, devenu inutile, est supprimé par décision ministérielle. Il sera remplacé par un timbre, plus utile, de 50 centimes.

## GIBRALTAR.

Les 25 et 75 centimes sont en circulation, ainsi que les cartes avec réponse et le 15 centimos :

Timbres-poste. 25 centimos, outre-mer  
— 75 — réséda  
Carte postale. 5 + 5 — vert  
— 10 + 10 — carmin  
— 15 + 15 — brun  
— 15 — —

## GUANACASTE.



Les timbres nouveaux nous arrivent avec la surcharge ci-contre, en lettres capitales, (20 1/2 sur 2 mm). C'est ainsi que nous avons reçu :

20 centavos, vert, surch. noire  
50 — carmin, — —  
1 peso, bleu, — —  
2 — ardoise — —

Le 10 centavos a les lettres allongées comme les 1, 2 et 5 centavos déjà signalés :

10 centavos, chair foncé, surch. noire

GUATÉMALA.



Nous avons à signaler des bandes, des enveloppes et des cartes. Ci-contre le dessin de la bande montrant un chiffre dans un rectangle avec gros filet pour cadre, le fond couvert de floritures ; à gauche et à droite : *Guatemala* ; en haut et en bas *centavos* ; dans les angles, le monogramme : *U. P. U.*

La dimension de la bande est de 137x300 mm :

2 centavos, brun sur chamois

Les enveloppes sont aux types ci-contre : cor de poste dans un ovale en argeur ayant un cadre ovale guilloché portant : *Guatemala* en haut ; la valeur

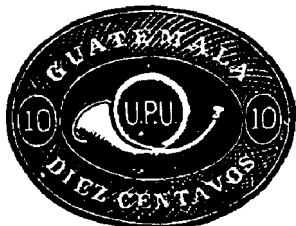


en toutes lettres, en bas ; de chaque côté un chiffre.

Le 10 centavos a en plus : *U. P. U.* dans le cor :

Format

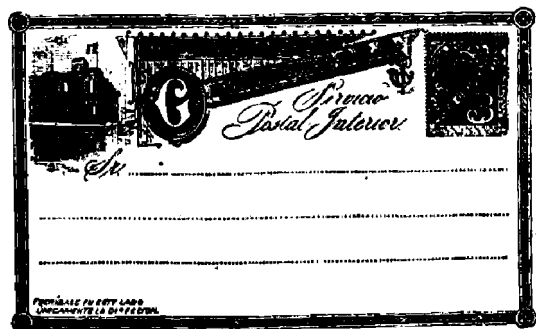
153x89 mm.



5 centavos, bleu sur blanc vergé

10 — rouge — — —

Les cartes postales pour l'intérieur ont le type ci-bas : celles pour l'union postale universelle ont



le quetzal à droite, et un chiffre au milieu de la partie supérieure :

3 centavos, bleu sur blanc  
3 — carmin — —  
3+3 — — — —

GWALIOR.

Signalé par *P. I. B. J.* l'enveloppe 1/2 anna, vert, ayant les surcharges, nom et armes en violet-gris, au lieu de noir :

1/2 anna, vert, surch. violet-gris



HAÏTI.

Il y a quelques mois nous parlions du timbre ci-contre. *M. Roussin* vient de nous le montrer sur une lettre ayant en plus le timbre à date 5 août 1889. Il aurait été employé à défaut de

timbre, sans doute :

sans valeur, noir

HAYDERABAD.

Il y a un 3<sup>e</sup> type du 1/2 anna. Nous venons de le découvrir parmi nos enveloppes 1/2 anna jaune, de 7<sup>e</sup> type. Le nouveau venu a ceci de remarquable, c'est qu'il a les chiffres et le mot *anna* de dimension plus grande que les types précédents. L'enveloppe que nous possédons a la patte ornée d'une jarretière ronde en relief.



Format 137x80 mm.

1/2 anna, jaune sur blanc vergé

On nous en a fait voir d'autres, sans ornement et d'un format un tant soit peu plus petit :

Format 134x77 1/2 mm.

1/2 anna, jaune sur citron vergé

1/2 — — — paille uni

1/2 — — — rose —

1/2 — — — bleu —

1/2 — — — vert —

1/2 — — — violet —

INDES NÉERLANDAISES.

En plus du 5 cent. bleu outremer, signalé il y a peu de temps ici, le *Timbre* dit qu'il existe au même type, chiffre :

3 cent, violet clair

JAMAÏQUE.

Les timbres 1/2, 1 et 2 pence arrivent, depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier, avec la surcharge : *Official*, en noir, sur les timbres ordinaires imprimés, les 1 p, en carmin, les 2 pence en gris. Est-ce le précurseur

d'un changement des timbres-poste, c'est fort possible, les surcharges étant locales.

Pour le 1/2 penny, les caractères sont en capitales maigres :  $17 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2}$  mm, et pour les 1 et 2 pence, les caractères sont en capitales grasses :  $16 \times 2 \frac{3}{4}$  mm :

1/2 penny, vert, surch. noire  
1 — carmin, — —  
2 — gris, — —

## MAURICE.

La carte 6 cents, surchargée en rouge : 2 cents, dont nous avons parlé au n° 327, appartient décidément, comme nous l'avions supposé, à la catégorie des Sedangs de *frémisante* mémoire. Ce renseignement nous vient de source officielle.

## MONTENEGRO.

Il existe un mandat avec timbre 25 novtch, type des timbres-poste. (*Der Philatelist*) :

25 novtch, violet

## NORWÈGE.

NAMSOS. Les timbres de 8 et 10 öre arrivent, nous écrit-on, avec un gros chiffre 2 ou 4 en surcharge :

2 sur 8 öre, violet, surch. noire ?  
4 — 10 — vert-jaune — —

Nous reproduisons la carte signalée en mars dernier, dont il y a :

3 öre, rouge-brun  
sur chanois

3 + 3 — —

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le timbre à 5 shillings, lilas, piqué 10, est imprimé sur papier blanc mat, ayant pour filagramme, dans un losange : 5! et en-dessous : N S W :

5 shillings, lilas

## NOUVELLE ZÉLANDE.



Le *Philatelic Journal of American* nous fait connaître deux timbres de chemin de fer émis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, au type ci-contre, qui rappelle le timbre officiel.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué.

1/2 penny, noir  
2 — bleu

## PAHANG.

Le 10 cents Malacca, surchargé : *Pahang* est encore une de ces nombreuses carottes que nous devons à cette association de filous londoniens.

## PÉRAK.

Il paraît que les timbres avec surcharge : P. G. S. existent dans les valeurs suivantes que vient de nous remettre M. de Ferrary :

2 cents, rose	(C A et couronne)
4 — bistre	— —
6 — violet	— —
8 — jaune	— —
10 — ardoise	— —
12 — bleu	(C C — —)
12 — brun-rouge	(C A — —)
24 — vert	(C C — —)

## PHILIPPINES.

La surcharge *Habilitado consumos*, 1<sup>er</sup> type, existe aussi sur le 50 mil<sup>ls</sup> :

50 mil<sup>ls</sup>, bistre-jaune, surch. noire

## POUNTCH.

Le 2 annas est paru sur bleuâtre, écrit *P. I. B. J.*

2 annas, rouge sur bleuâtre

## ROUMANIE.

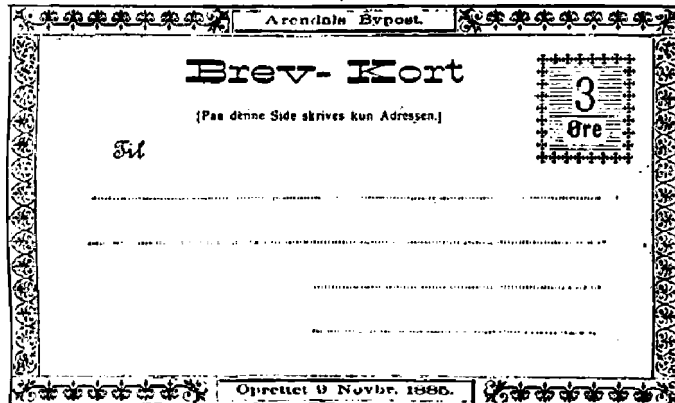
Le *P. K.* a reçu le *timbre-taxe*, 30 bani, ayant le filagramme des timbres-poste actuels :

30 bani, vert

## RUSSIE.

Nos remarques relatives aux cartes-lettres, pour l'Union postale

universelle ont été prises en considération. Au lieu d'une inscription en caractères russes indiquant comment il faut ouvrir la carte, cette inscription sera désormais en français et peut-être également en russe, ce qui serait absolument inutile, personne ne lisant cette langue en dehors de la Russie. Un de nos amis nous suggère que toute désignation est absolument inutile, tout le monde connaissant aujourd'hui le moyen d'ouvrir les cartes-lettres. Pas tant que cela, car tout récemment encore en Belgique, un propriétaire ayant à faire une communication à un de ses fermiers lui écrit une carte-lettre dont il attend en vain la réponse. Survient un beau matin le paysan,



la carte-lettre (non ouverte) à la main : « Monsieur, dit-il, j'ai reçu votre carte, j'ai reconnu votre écriture, mais vous avez oublié d'écrire au dos. »

Les bandes timbrées seront modifiées bientôt. Elles porteront des instructions sur l'emploi, etc., ce qui ne sera pas du luxe.

**BOUZOULOUK (Samara).** Voici le timbre de Bouzoulouk que nous suspicions le mois passé. Il a été détaché d'une lettre, nous écrit M. Breifuss en date de septembre 1874. Quel dommage, dirons-nous, qu'on l'ait détaché de cette lettre !



3 kopeks, bleu foncé sur blanc

Le second timbre est de 1875-1876, il nous vient du même correspondant qui le tient d'un ami qui l'a reçu du district de Bouzoulouk.



Mais c'est précisément là que réside le spéculateur qui nous a déjà fait voir un nombre indéterminé de types, tous plus anciens les uns que les autres.

La bonne foi de M. Breifuss ne peut être mise en cause, mais nous croyons que notre correspondant est dupe de sa trop grande confiance et nous ne sommes pas seul de cet avis.

L'impression de ce dernier timbre est verte sur papier blanc avec chiffre encadré de rouge :

3 kopecks, vert et rouge

A propos des timbres dentelés dont nous parlions le mois passé, il paraît qu'ils ne sont ainsi que pour la facilité de l'Administration, « qui n'est pas obligée ainsi de couper les timbres ». Pour le public c'est autre chose, on les délivre non dentelés...

**GDOFF (St-Petersbourg).** Le timbre rose de 1887

a été refait. Les caractères diffèrent notablement par la forme et le chiffre 2 est beaucoup plus raide et plus grand. Il y en a cinq variétés placées les unes à côté des autres sur une rangée horizontale.



Le nouveau venu à l'impression noire sur papier azur, piqué :

2 kopecks, noir sur bleu

**KOTELNITCH (Viatchka).** M. Vonder Beeck nous dit que le timbre ci contre, connu sans souche, existe aussi avec souche. Et comme preuve



il nous en montre un exemplaire, donc pas de doute possible :

3 kopecks, jaune

**KOUNGOUR (Perm).** Il vient d'être émis un timbre au type ci-contre, ayant pour armoiries un ours portant quelque chose sur le dos que nous ne distinguons pas bien, et en dessous une corne d'abondance, le tout dans un double ovale, contenant une inscription en caractères russes et surmonté d'une couronne : cadre rectangulaire formé d'un double filet avec chiffre aux angles.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir sur rose

**LIEBEDJAN (Tamboff).** C'est à M. Vonder Beeck que nous sommes redevable de ce type qui a probablement suivi en 1882 le premier timbre vert. Les deux lignes supérieures se lisent : *Marka Lebedjanskoï* (timbre de Liebedjan); et les deux lignes inférieures : *Temscoy Potschty* (de la poste russe); au milieu, sur deux lignes : *Tziéna Kopeck* (valeur kopecks); des deux côtés, un chiffre 5 en jaune, ainsi que le dessin central et les filets intérieurs :



5 kopecks, mauve et jaune

Il existe une variété de ce timbre où les chiffres sont renversés.

5 kopecks, mauve et jaune, chiffres renversés

**LOUGA (St-Petersbourg).**



Le même correspondant nous adresse le timbre ci-contre différant du type connu, qu'il a dû précéder, par la dimension plus grande (1/2 ml<sup>m</sup> en hauteur) : la couronne est aussi plus petite, les inscriptions plus

grandes et plus distancées du haut et du bas; l'étoile est de dimension plus grande.

Imprimé en relief blanc et couleur sur papier blanc.

bleu outremer (2 kopecks)

**OSSA (Perm).** Nouvelle émission rappelant le timbre de Koungour, décrit plus haut, sauf que la



corne d'abondance est remplacée par une ruche(?) ressemblant assez à une guérite.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2	—	—	—	vert-jaune
2	—	—	—	vert pâle
4	—	bistre	jaune	— bistre —
8	—	bieu	—	bleu —

Il y a deux variétés du 4 kopecks : elles sont placées l'une à côté de l'autre sur les feuilles ; la première a un petit chiffre 4, mal fait, dans l'angle gauche supérieur ; la seconde a ce chiffre plus grand et moins mal fait ; par contre, l'étoile (?) qui précède le chiffre dans l'ovale, est remplacée par un trait.

Nous avons aussi deux variétés de 8 kopecks. A l'une, l'étoile précède le chiffre dans l'ovale, à l'autre il n'y en a pas, le chiffre étant plus éloigné de kopeck.



ОУСТИЮЖНА (Novgorod).

Nous donnons le dessin du timbre qui a précédé le type reproduit n° 324. Le cadre seul diffère. Au lieu d'un dessin en serpentant, nous avons un double filet, le plus gros des deux à l'extérieur.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 :

3 kopecks, noir sur orange

PERELASLAW (Poltava). Le timbre de 5 kopecks, rouge pâle sur jaune, de 1889, avait un double filet pour cadre et un autre à l'extérieur. Celui-ci vient d'être supprimé en même temps qu'on imprimait ce timbre en rouge plus vif sur papier jaune plus foncé, variant par le piquage, qui devient 11 au lieu de 12 1/2 :

5 kopecks, rouge vif sur jaune vif, piqué 11

SCHATZ (Tamboff). C'est bien M. le Baron ... qui décidément a eu l'idée du millésime 1889 sur les timbres 3 kopecks, rouge sur blanc et sur gris, piqués, et qui a livré ces timbres à l'administration, dans des conditions équivalentes peut-être à celles inaugurées récemment par le trop ingénieux Seebeck.

Il y a eu aussi, au même type, de même provenance sans doute, les enveloppes suivantes dont il n'y a eu que cent exemplaires ..., savoir :

a. Timbre à droite.

Format 147 × 117 <sup>10</sup>/<sub>100</sub> m.

3 kopecks, noir sur blanc vergé

3 — — — paille uni

Format 152 × 124 <sup>10</sup>/<sub>100</sub> m.

3 kopecks, noir sur gris uni

b. Timbre à gauche sur enveloppe 7 k. 1884.

Format 140 × 110 <sup>10</sup>/<sub>100</sub> m.

3 kopecks, noir sur crème



TSCHERDIN (Perm). On s'est mis en frais d'imagination pour se créer un type convenable de timbre. Au centre, un écu aux armoiries (ours et cerf) (?) sur monté d'une couronne et chiffres de chaque côté ; à la partie supérieure, cintré : *Tscherdinskaja* (de Tscherdin) ; à la partie inférieure, également cintré : *Zemkaja Pochtta* (poste rurale) et plus bas : *Marka* (timbre) et *dwie* à gauche, *kop* à droite (deux kopecks).

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, rouge

SEYCHELLES.

Il y aurait en plus des timbres décrits le mois dernier, les cartes suivantes :

4 cents, carmin sur chamois

8 — brun — —

SIERRA-LÉONE.

En annonçant le mois passé le 6 pence, brun, nous doutions de son existence. M. Langlois nous dit l'avoir vu.

SORUTH.

Signalé par le *Philatelist*, le timbre ci-contre qui serait de 1864 (!!) et dont l'inscription en sanscrit se lit : *Sauridhu-posta-ando*.



Imprimé en noir sur papier de couleur :

1 anna, gris-noir sur bleuâtre

SHANGHAI.

Nous avons oublié de constater l'existence de la carte 2 cents parue en même temps que les timbres. Comme disposition, c'est la carte à 20 cash, sauf le nouveau type qui remplace l'ancien :

2 cents, orange sur carton blanc

SUISSE.

Le timbre-taxe 3 centimes est actuellement vert-jaune comme la plupart des autres valeurs.

3 centimes, vert-jaune

TRAVANCORE.

Le *Philatelist* a reçu d'un de ses correspondants

la carte 8 cash, imprimée en carmin au lieu d'orange :

8 cash, carmin

L'I. B. J. signale au format 137 × 80 mm, type du I ch. :

3 chuckram, violet

WURTEMBERG.

Le même, annonce l'enveloppe pour les correspondances de municipalités, imprimé en vert au lieu de violet, dans les formats 350 × 140 et 180 × 120 mm :

5 pfennig, vert sur jaunâtre

### Principauté de Monaco.

#### *Considérations sur l'Union douanière avec la France.*

##### SERVICE POSTAL.

Les cessions successives du comté de Nice et du territoire monégasque de Menton, faites en 1860 et en 1861 à la France, y enclavèrent entièrement la principauté de Monaco. Un étroit voisinage existait désormais entre la France et Monaco, et de même que les rapports de l'état monégasque avec l'état sarde (lorsque la principauté occupait vis-à-vis de la Sardaigne la situation qu'elle occupe aujourd'hui vis-à-vis de la France) avaient été nettement déterminés par un traité, de même les relations de Monaco avec la France demandaient un règlement prompt et durable.

C'est dans ces circonstances que se conclut entre les deux pays une convention d'union douanière, qui fut signée à Paris le 9 novembre 1865.

Aux termes de ce traité la France obtenait l'administration des douanes et des postes dans l'état monégasque, mais des droits réservés au prince de Monaco y limitaient l'action étrangère.

Voici l'article 15 de ce traité se rapportant aux postes :

« Il sera établi à Monaco un bureau des postes dont le titulaire sera nommé par le gouvernement de sa Majesté Impériale, mais devra être agréé par le Prince, ainsi que ses subordonnés et agents, sans préjudice de la faculté qui appartiendra à son Altesse Sérénissime de réclamer, le cas échéant, leur remplacement. Ce fonctionnaire, qui sera considéré comme un employé mixte, correspondra avec l'administration française, en recevra des ordres pour le service général et se conformera aux instructions des autorités instituées par son Altesse Sérénissime pour ce qui concerne le service intérieur de la principauté

» Le produit net des recettes de ce bureau sera également partagé entre les deux gouvernements, à partir du jour où aura lieu la prise de possession du bureau de Monaco par l'administration des postes françaises.

» Le Prince et le gouverneur général de la principauté jouiront de la franchise postale dans les bureaux de France et de Monaco. »

A cette époque, divers organes de l'opinion publique, en Angleterre et en Allemagne principalement, attribuèrent à cette union douanière une portée qu'elle n'avait pas, en exagérant ses effets politiques et ses conséquences commerciales.

Pour eux, le traité du 9 novembre 1865 consacrait l'annexion indirecte de Monaco à la France. Ils oubliaient que l'immixtion française ne se produisit à Monaco que pour les douanes et les postes, et encore avec diverses restrictions.

Le journal officiel de Monaco prouva la fausseté de ces allégations en démontrant que la France ne s'ingérait nullement dans l'administration intérieure de la principauté, qui conservait son gouvernement, sa législation, son organisation judiciaire, etc. Aujourd'hui, beaucoup de personnes prétendent encore que Monaco se trouve placé sous la tutelle de la France, et cela pour les mêmes raisons invoquées par la presse il y a vingt-cinq ans.

L'histoire nous offre de nombreux exemples qui réfutaient cette opinion erronée, mais nous préférons baser notre argumentation sur des faits existants. Si donc, comme on l'a soutenu, le fait d'être lié à l'étranger par une union douanière ou le fait de la gestion par l'étranger de son service douanier ou postal constitue pour tel pays la perte de son indépendance, ces faits doivent entraîner les mêmes conséquences partout où ils se produisent. Or, trois états reconnus généralement comme indépendants, le grand duché de Luxembourg, la principauté de Liechtenstein et la république de Saint-Marin, possèdent des unions douanières respectivement avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

On ne contestera pas non plus l'indépendance de la Turquie et de la Chine; pourtant les grandes puissances gèrent une notable partie des postes ottomanes et des bureaux postaux anglais et français existant dans le Céleste-Empire.

Si ces exemples ne suffisent pas, nous prouverons l'affirmation de la souveraineté de l'état de Monaco. Et cette affirmation date précisément du règne du prince Charles III qui a conclu avec la France le traité du 9 novembre 1865 ! Et c'est ce même prince qu'on prétendait dépouillé de sa couronne, et c'est sur ce traité qu'on se base pour contester à Monaco la conservation de son autonomie !

L'indépendance de la principauté se constate dans ses rapports avec les puissances, qui sont réellement des rapports d'état à état, dans les relations de la maison Grimaldi avec les cours

étrangères, véritables relations de famille souveraine à famille souveraine, dans les traités particuliers conclus par la principauté avec les divers pays et dans la reconnaissance par les gouvernements des agents diplomatiques ou consulaires monégasques.

Remarquons aussi l'établissement de consulats étrangers à Monaco. (Le corps consulaire accrédité près le gouvernement princier se compose actuellement des représentants de quinze puissances : Belgique, France, Allemagne, etc.).

Notons enfin la récente consécration de l'autonomie religieuse de Monaco par l'érection de la principauté en diocèse distinct.

En résumé, Monaco a maintenu son indépendance pleine et entière. L'union douanière a largement contribué à sa prospérité en facilitant ses rapports commerciaux avec la France.

Le service postal de la principauté ne diffère pas beaucoup du service postal de la France. Les règlements et l'organisation y sont les mêmes et les taxes françaises sont applicables à la principauté. Mais les marques d'affranchissement monégasques diffèrent quelque peu quant à la valeur et complètement pour les types, des marques françaises. (Les timbres-poste sont à l'effigie du souverain de Monaco, et les timbres fiscaux portent les armes de l'état monégasque.)

Les postes comptent deux bureaux dans la principauté, l'un à Monaco, l'autre à Monte-Carlo : ils sont administrés chacun par un receveur et dépendent de la direction des postes des Alpes maritimes.

Par suite de l'exiguïté du territoire monégasque, il est peu probable qu'une augmentation se produise dans le nombre des bureaux de poste y établis, mais les postes de la principauté acquerront un développement relativement considérable dans un avenir rapproché. L'accroissement de la population de Monaco, l'extension de ses relations avec l'étranger, les efforts tentés par les deux gouvernements intéressés permettent de le croire.

Les Princes de Monaco se sont toujours efforcés d'introduire dans le service postal de leur pays, les réformes, les améliorations et les institutions nouvelles qui se remarquent dans les états voisins.

C'est ainsi que le prince Charles III autorisa en 1888 les bureaux de poste de la principauté à faire toutes les opérations relatives au service de la caisse d'épargne postale, tel qu'il est établi en France.

Personne n'ignore l'excellente organisation des

postes françaises et surtout la remarquable régularité de leur fonctionnement. A Monaco la constante sollicitude du prince et de son gouvernement leur donne une perfection plus grande encore.

En publiant cet article, notre but a été de nous rendre utile à la rédaction et aux lecteurs de ce journal ; nous avons voulu aussi donner un témoignage de sympathique intérêt à la principauté de Monaco, pays qui, bien que modeste, tient un rang honorable et même distingué parmi les pays de l'Europe, jouit d'une prospérité sans égale et a su se concilier l'estime et la juste considération de toutes les cours et de tous les gouvernements.

ALBERT ROBYNS D'INKENDAELE.

### Exposition philatélique de Vienne.

Le secrétaire de l'exposition philatélique de Vienne a eu l'obligeance de nous informer par dépêche télégraphique que le jury nous avait décerné la médaille d'or pour nos ouvrages de la *Bibliothèque des timbrophiles* et nos journaux que nous y avons exposés... précisément comme à Munich.

Merci au jury de Vienne d'avoir donné la leçon au jury de Munich et de s'être rallié aux décisions antérieures prises vis-à-vis de nous à Paris et à Amsterdam.

### Correspondance.

*Au jeune et adolescent Frémy, à Paris.* — Votre réflexion par trop bête, n'est pas même " un jeu d'esprit ! " C'est la réflexion d'un moutard qui vient de quitter les jupes de sa maman.

Quand vous aurez suivi le sage conseil du *Timbre*, en restituant l'argent, peut-être alors consentirai-je à discuter avec vous. En attendant, puisque vous vous êtes fait le protecteur de l'agriculture (classe carottes), méditez l'instructive et philosophique information suivante que donnent les journaux :

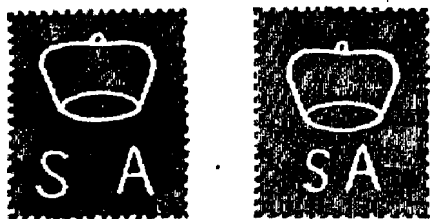
" Le gouvernement français a donné ordre aux autorités judiciaires de l'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine d'arrêter le sieur de Mayrena, se disant roi des Sedangs, contre lequel est décerné un mandat d'amener pour escroquerie. Lorsqu'il était officier au service de la France, il a également détourné des instruments de marine qui lui étaient confiés. "

L. HANCIAU.





étoile, plus large. Il y aurait donc un nouveau classement à faire parmi ces timbres,



Pour le filigrame S A et couronne, nous rencontrons également deux types. Le premier a la couronne assez large et les lettres S A éloignées l'une de l'autre : C'est celui qui a paru en juillet 1870. Le second type, avec lettres rapprochées, doit avoir paru en 1876 après le timbre 1 penny qui débute par le premier type couronne et S A.

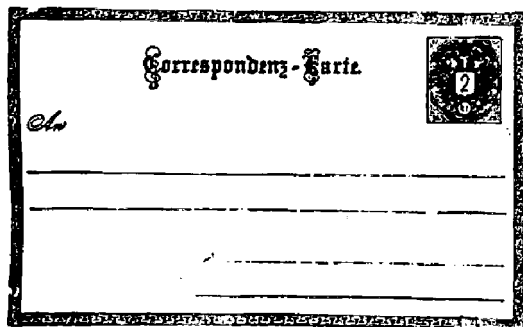
Ce filigramme se rencontre pour les deux valeurs :

1 penny, vert  
2 — orange

Au contraire, le 1/2 penny vert, surchargé en noir, n'existe qu'avec le second filigramme et cela se conçoit, puisqu'il n'a été émis qu'en 1882.

#### AUTRICHE.

Les cartes avec cadre ont commencé à paraître. En voici le dessin ; les inscriptions et les lignes d'adresse sont noires :



2 krenzer, bistre sur chamois.

#### BHOPAL.

Les artistes de ce pays ne manquent pas de travail. Revoici le 174 anna, refait en 24 variétés et piqué 7. Chose exceptionnelle et inexplicable, il n'y a aucune faute d'orthographe à signaler !

1/1 anna, noir ; piqué 7.

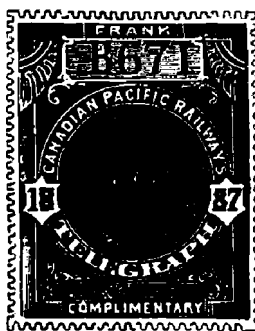
#### BULGARIE.

La série des timbres, au type actuel, est complétée par les timbres suivants, écrit un de nos

confrères. D'après un de nos correspondants de Sofia, ces timbres ne sont pas encore en usage :

1 stotinki, violet  
2 — gris  
3 — brun bistre  
15 — bistre-jaune  
25 — bleu terne  
30 — brun foncé  
50 — vert-bleu

#### CANADA.



Le timbre ci-contre, qui existe comme on sait, imprimé en noir sur blanc, avec le millésime 1887, existerait, d'après la *Revue Philatélique*, avec les millésimes 1888, 1889 et 1890, tous de même impression.

Le timbre-poste 15 cents a la couleur violet clair.

15 cents, violet clair

#### CEYLAN.

Le 15 cents, vert-olive, a reçu la surcharge : *Postage five cents. Revenue* comme une masse d'autres, en 1885, mais les premier et dernier mots sont en lettres capitales. Ci-contre le fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme C A et couronne, piqué 14 :



5 sur 15 c., vert olive et noir

Le 4 cents, rose, a aussi reçu la surcharge *Two cents* en lettres grasses au milieu du timbre et valeur primitive biffée d'un trait :

2 sur 4 c., rose et noir

#### ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

La *Revue Philatélique* rapporte qu'à partir du 15 septembre prochain, les cinq États de l'Amérique centrale : Costa-Rica, Guatémala, Honduras, Nicaragua et Salvador se trouveront réunis en une seule *République*.

Il est à espérer que les contrats de M. Seebeck, qui devaient nous donner des émissions à jets continus, comme dit fort bien notre confrère, seront, par ce fait, résiliés et qu'il n'y aura qu'une émission commune aux cinq États.



## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Voici le dessin du timbre signalé le mois passé :

2 centavos, rouge sur rose.

TOLIMA. M. Michelsen nous écrit que, contrairement à ce qu'a dit le P. K. il n'y a pas de nouveaux timbres à Tolima.

## FRANCE.

Le nouveau 50 centimes a paru le 1<sup>er</sup> mai dernier, type des autres valeurs :

50 centimes, carmin

## GRANDE BRETAGNE.

A propos du timbre non dentelé, 4 pence, que nous avons signalé, le *Philatelic Record* dit qu'il connaît une collection où il y a des spécimens de toutes les planches, non perforés, sauf nos 5 et 6.

Notre confrère ajoute : « un correspondant nous dit avoir trouvé le 4 pence actuel, avec le filigramme à l'envers ».

Il serait bon de savoir ce que c'est qu'un filigramme à l'envers, et comment il faut tenir le timbre pour savoir comment il est à l'endroit. Est-ce en regardant le timbre de face ou de dos; si c'est de dos, comment faut-il retourner le timbre : est-ce en le renversant comme cela se pratique le plus souvent pour les monnaies ?

## GRÈCE.

Nous tenons de M. Chaidopoulos un 40 lepta ayant au dos le chiffre 20, le 2 surchargé d'un 4, le tout de même couleur que le timbre :

40 lepta, violet sur azur

Le timbre de 20 lepta piqué qui vient de réapparaître en février dernier à Athènes, en rouge vif, ne serait, au dire de ce même correspondant, que la suite d'essais de piqure qui ont été faits il y a quelque temps et dont les feuilles étaient restées en magasin. Ils auraient disparu depuis. Ne serait-ce pas plutôt un commencement d'exécution de la mise en usage des feuilles piquées, retirées pour épuiser celles qui ne le sont pas ?

20 lepta, rouge vif, piqué 13 1/2

Le timbre à 25 lepta est d'un bleu terne foncé, non dentelé :

25 lepta, bleu terne foncé

Notre correspondant nous dit qu'on lui a fait voir les suivants, piqués :

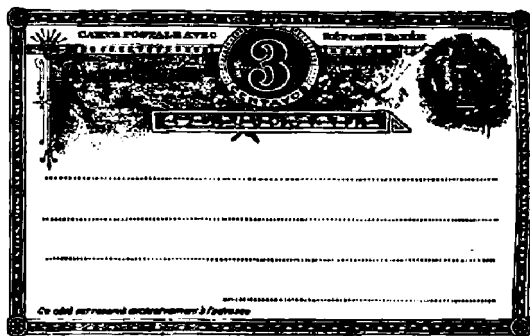
5 lepta, vert, impression belge

20 — rouge, — —

25 — bleu, — —

Rien de plus facile que de piquer des timbres; il doit y avoir là une fantaisie ou une spéculation.

## GUATÉMALA.



Voici le dessin de la nouvelle carte dont nous avons parlé le mois passé et dont il y a deux valeurs :

3 centavos, rouge sur blanc

1 + 3 — — —

## GUADELOUPE.

Nous trouvons dans la *Revue Philatèlique*, la copie du décret émettant les timbres de 5 centimes, surcharge noire sur le 1 centime dont il a déjà été ici question et dont M. Langlois possède un exemplaire avec la surcharge *renversée* :

5 sur 1 centime, noir sur bleu, surch. noire

Voici le décret :

## ARRÊTÉ

*transformant les timbres-poste de 1 centime en timbres-poste de 5 centimes.*

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 5 centimes est complètement épuisé; vu l'approvisionnement des timbres-poste à 1 centime, vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

## Arrête :

ARTICLE PREMIER. Jusqu'à la réception du timbre-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres de 1 centime. Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement et à l'encre noire, la vignette ci-dessous.

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis à M. le trésorier-payeur et à une commission composée de MM. le chef du service des contributions ou son délégué; les chefs des 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants, le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et le prix en charge par le receveur-comptable du service des postes, des timbres-postes transformés,

ART. 3. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin officiels* de la Colonie.

Basse-Terre, le 25 juin 1889.

A. LE BOUCHER

Par le gouverneur,  
Le Directeur de l'intérieur,  
P. FEILLÉ.

### ITALIE.

La *Gazette officielle* du 19 avril 1890 publie le décret suivant portant le numéro 6778 (3<sup>e</sup> série). Il nous est adressé par M. E. Diena.

HUMBERT 1<sup>er</sup>, etc.

Vu l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 29 juin 1889, n° 6152, 1<sup>re</sup> série, par lequel ont été mis hors d'usage les timbres-poste de 30 cent. et de 50 cent., devenus inutiles, après la réduction de la taxe de chargement des correspondances, arrêtée par l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 30 juillet 1888, n° 5618 (même série);

Vu qu'il reste disponible un grand stock des dits timbres-poste qu'il ne convient pas de détruire,

Vu aussi qu'il se trouve en magasin une quantité, dépassant les besoins, de cartes postales pour l'étranger de 15 cent. et de 30 cent., qu'il est convenable d'utiliser d'une autre manière,

Vu l'art. 137 du dit Règlement,

Sur la proposition de Notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Les timbres-poste de 30 cent. et de 50 cent., retirés de la circulation, d'après l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6152 (3<sup>me</sup> série), seront mis en vente au prix de 20 centimes chacun, pour être employés au lieu de ceux de cette dernière valeur, après que l'atelier des papiers-valeurs de l'Etat aura ajouté sur chaque timbre, la légende: cent. 20.

ART. 2. Une partie du stock de cartes postales pour l'étranger à 15 cent. et à 30 cent. qui se trouve aux magasins du dit atelier et qui dépasse les besoins présumables, sera convertie en cartes postales pour l'intérieur, à 10 cent. lesquelles seront également mises en vente, après avoir ajouté sur celles à 15 cent. et sur chacune de celles à 30 cent. (*sic*) la légende *valevole anche per l'interno* (valable aussi pour l'intérieur) et après que au prix indiqué on aura substitué celle de 10 cent.

ART. 3. Les timbres et les cartes dont il est question plus haut, pourront être utilisés par le public à partir du 1<sup>er</sup> juin 1890, jusqu'au mois correspondant de l'année 1891; après cette époque ils ne seront plus valables, mais ils seront reçus en échange jusqu'à la fin du premier semestre de 1892.

Donné à Rome, le 11 mars 1890.

(Signé) HUMBERT,

LACAVA.

Vu: le Gardé des sceaux,  
ZANARDELLI.

### JAMAÏQUE.

La *Revue Philatélique* annonce au type en cours, effigie de Victoria dans un hexagone, filagramme C A et couronne, piqué 14 :

6 pence, jaune d'or

KHEAN-GUAN.

Le *Philatelist* nous apprend que les timbres surchargés de ce nom appartiennent à la firme commerciale : *Khean-Guan Marine Insurance Co.*

### MEXIQUE.

On utilise sans doute les formules imprimées pour cartes, car nous recevons celle de fin 1887 ayant *Ce côté* pour *Ce côté* dont il existe un 2 centavos, mais avec le timbre rouge de 3 centavos :

3 centavos, rouge sur chamois

Nous avons encore la carte avec réponse 2 + 2 centavos, à effigie, piquée à la séparation, ayant au dos de la 1<sup>re</sup> partie, à gauche, un timbre double 2 centavos, le dessin retourné. C'est certainement une maculature, mais comme le timbre est aussi bien venu que celui de la face, nous croyons voir ici la confirmation de ce que nous disions du timbre-taxe turc de 1860 dont il a été question n° 327 :

2 + 2 centavos, rose sur chamois

Nous avons signalé assez de variétés des enveloppes Wells Fargo et C<sup>o</sup> et cependant il nous reste à en faire connaître d'autres :

*Grand format* (226 × 100 <sup>mm</sup>)

Timbre *Wells Fargo*, 25 c., vert, au milieu.  
*Para cartas 1 oz à los Estados Unidos exclusivamente*, en violet.

25 c., vert + 10 c., brun-violet

Timbre *Wells Fargo*, 25 c., vert. à gauche.  
*Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente*, en rouge.

25 c., vert + 10 c., rouge

*Format moyen* (152 × 86 <sup>mm</sup>)

Timbre *Wells Fargo*, 20 c., vert, à gauche.  
*Para cartas 1/2 oz à Europa exclusivamente*, en rouge.

20 c., vert + 10 c., rouge

Nous voyons dans *P.I.B.J.* qu'il existerait des enveloppes sur jaune soufre ayant à gauche un aigle rouge et à droite le timbre 5 ou 10 centavos et pour inscription *Servicio postal* :

5 centavos, outremer  
10 — rouge

## MONTÉNÉGRO.

Un de nos confrères annonce l'apparition de nouvelles cartes postales. Informations prises, ce sont celles de 1888. Mais nous constatons une petite modification apportée à la 2<sup>e</sup> ligne d'avis de la carte-réponse. Cette deuxième ligne a une étendue de 68 mm au lieu de 60 :

3 + 3 novtch, noir sur vert

## NABHA.



On ne pouvait laisser cet Etat sans lui donner, comme aux autres, des enveloppes pour lettres enregistrées. Voici le fac-simile de cette enveloppe dont nous ne connaissons qu'un format : 133 x 83 mm. La surcharge du timbre et celles des armoiries en dessous, sont noires; le timbre occupe comme toujours la patte de fermeture :

2 annas, outremer, surch. noire

Le *Philatelic Record* a reçu les timbres suivants :

	3 annas, orange,	surch. noire	
	6 — bistre,	—	—
	12 — brun-rouge	—	—
Service	3 — (?)	—	—
—	6 — bistre,	—	—
—	8 — violet,	—	—
—	12 — brun-rouge,	—	—

## NEVIS.

Apparition du timbre 1 shilling, au type à effigie et carte à 1 penny, type du 1 1/2 penny :

Timbre-poste 1 shilling, lilas  
Carte postale 1 penny, carmin

## NORWÈGE.

Le timbre 2 øre avec surcharge a fait place à un timbre sans surcharge, de cette valeur, type des timbres en cours :

2 øre, bistre

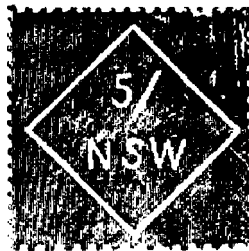
Une carte sans cadre est annoncée par le *Philatelist* :

10 øre, rouge

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte avec réponse nous parvient sans autre changement que le type "vue de Sydney" remplaçant celui à effigie avec impression violette :

1 + 1 penny, violet sur blanc



Le timbre de 5 shillings a le filagramme ci-contre, renseigné le mois passé.

## NOWANUGGUR.

Les timbres de 1877 viennent de reparaitre mystérieusement en place du 1 docra, rose. Au début, les timbres étaient imprimés par feuille de 32 timbres sur huit rangées horizontales, puis le même nombre de timbres sur quatre rangées, la deuxième ayant une tête-bêche. Les feuilles ont toujours aujourd'hui ces mêmes quatre rangées mais sans tête-bêche et le papier vergé plus épais :

1/4 anna, bleu foncé, bleu

Le 3 docra nous vient avec le papier chamois jaunâtre satiné :

3 docra, chamois jaunâtre, satiné

## PAHANG.

Le *Philatelic Record* dit que la première surcharge existerait sur le 8 cents, orange. On aurait donc accusé à tort ces pauvres innocents filous de Londres, d'avoir créé le 10 cents :

8 cents, orange, surch. noire

## PHILIPPINES.

La surcharge *Recargo de consumos* aurait été appliquée, d'après la *Revue philatèlique*, sur le timbre 1/8 centimo :

2 1/8 sur 1/8 cent., vert, surch. noire

M. Roussin signale un 5<sup>e</sup> type de cette surcharge dont l'ovale est formé de petits traits : de a les lettres inégales et le c de *consumos* est très fermé :

2 1/8 sur 2 1/8 c. de peso, outremer, surch. noire

## ROUMANIE.

Les *timbres-taxe* paraissent avec le filagramme des timbres-poste :

5, 10 bani, verts

Nous avons vu une série des timbres actuels imprimés comme *essais* sur papier blanc épais, non dentelés. La couleur du 50 bani est orange : c'est celle adoptée pour cette valeur.

## RUSSIE.

Le 3 kopecks est annoncé comme ayant les foudres :

3 kopecks, carmin



DNEPROWSK (*Tauride*). Un changement vient d'être apporté au timbre 1885. Le fond, au lieu d'être uni, est ligné horizontalement; les armoiries au lieu d'être bleues, sont vertes.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, rose et vert

KOUNGOUR (*Perm*). Il y a deux valeurs du type reproduit le mois passé : elles ont été émises au commencement de l'année 1890. Les feuilles des 1 kopeck présentent deux variétés par le chiffre 1 qui, lorsqu'il est maigre, a un petit point et lorsqu'il est gras en a un gros :

1 kopeck, noir sur blanc, piqué 11 1/2

Le 2 kopecks a plusieurs têtes-bêches à la feuille :

2 kopecks, noir sur rose, tête-bêche, piqué 11 1/2

OSSA (*Perm*). M. Vonder Beeck nous dit avoir à l'état *non dentelé* et oblitéré :

2 kopecks, vert

Il nous paraît que la difficulté ne doit pas être bien grande d'obtenir des timbres non dentelés, vu la marge de 4 et 5 <sup>m</sup> qu'ont ces timbres.

OSTER (*Tschernigow*). Nous avons reçu l'enveloppe 3 kop. brun-rouge et non brun et rouge comme on nous l'a fait dire. Le timbre est à gauche. Il existe les deux formats : 143×114 et 141×76 <sup>m</sup> :

3 kopecks, brun-rouge sur blanc vergé

ST-CHRISTOPHE.

Le P. K. signale au type connu, piqué 14 et filigramme C A et couronne :

6 pence, gris-vert.

SAINT-MARIN.

Deux nouvelles valeurs ont fait leur apparition en avril dernier. Elles sont au type connu dont elles ont le filigramme et la piqure :

5 centesimi, jaune d'or  
25 — brun-violet.

SERBIE.

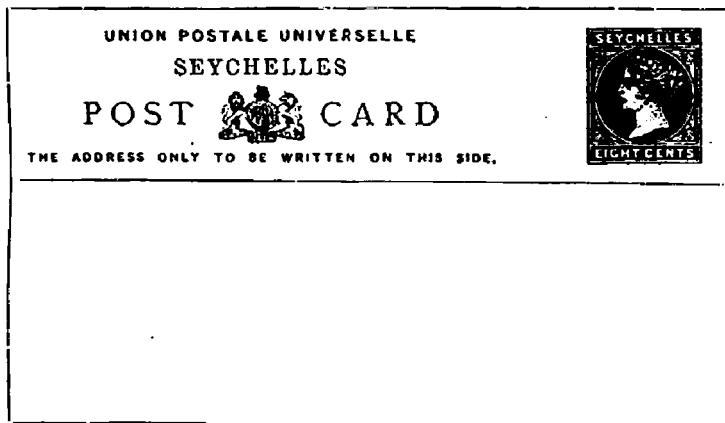
Le récépissé télégraphique a subi quelques changements. Les armoiries sont plus larges et plus petites; l'aigle, au lieu d'être en couleur sur fond blanc, est blanc sur fond de couleur; l'inscription entre les armoiries et le timbre occupée 25 1/2 <sup>m</sup> au lieu de 47; le reste de la composition typographique est entièrement refait et de caractères en général un peu plus petits. Le type de timbre est toujours celui de Milano :

5 para, noir sur vert-pâle (au lieu de blanc

#### SEYHELLES (ILES).

Voici le des-  
sins des nouvelles  
cartes ayant  
l'impression de  
couleur sur car-  
ton chamois :

4 cents, carmin  
8 — brun



On annonce  
l'émission pro-  
chaine d'enve-  
loppes timbrées,  
savoir :

8, 16, 25 cents

#### VICTORIA.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, valeur 4 pence, nous vient avec la patte de fermeture arrondie et échancrée et les inscriptions en lettres grasses au lieu d'être en capitales. Format 144 × 89 <sup>m</sup> :

4 pence, chair

#### Les timbres 5 pesos 1879 et 1 peso 1884 de Tolima.

Il a été question au *Timbre-Poste* de l'authenticité du timbre 5 pesos de Tolima de l'émission 1879. Croyant que quelques indications à ce sujet pourraient être favorablement accueillies et pour-

raient même aider à éclaircir la question, je me permets de vous les envoyer.

La première nouvelle qui a été publiée sur l'existence de ce timbre fut donnée par le *Guia del coleccionista de sellos de correos*, journal édité à Valparaiso (Chili) dans son n° 14 du mois de février 1879 (1). Il en donnait le type ci-contre.



ci-contre.

» On peut confondre ce timbre avec celui de 5 centavos de Tolima, car il est exactement égal à celui-là, sauf la valeur.

« Impression lithographique sur BLANC : »

5 pesos, jaune

Il faut remarquer que le timbre était signalé comme étant tout à fait semblable au 5 centavos de l'émission de 1871, sauf la valeur et la couleur qui, dans le 5 centavos était brun foncé ou chocolat, et jaune pour le 5 pesos.

Les journaux timbrologiques européens publièrent ensuite la nouvelle empruntée sans doute au *Guia* (2), mais par une bizarrerie que je ne puis m'expliquer, le fac-simile du timbre ne correspondait nullement au timbre plus haut qu'on donnait avec les inscriptions blanches sur fond de couleur au lieu du contraire.



La plupart des journaux et catalogues illustrés ont reproduit le type ci-contre, mais sachant combien de fois des types ont été reproduits inexactement, je n'y attachai aucune importance.

Dès que j'appris, par le *Guia*, la nouvelle de l'émission d'un 5 pesos dont je n'avais nulle connaissance, j'écrivis à un de mes amis à Veiva, alors capitale de l'Etat de Tolima, lui demandant de m'acheter deux de ces timbres. Je les reçus par le retour du courrier,

imprimés non en jaune, mais en vermillon, type conforme à la gravure donnée par le *Guia*.

Quelque temps après, un de mes amis, de passage à Tolima, m'envoyait, sur ma demande, d'autres timbres, 5 pesos, lesquels, cette fois, étaient imprimés en jaune et en orange, mais sans changement de type.

A cette époque j'eus connaissance par les annonces publiées en Allemagne, qu'on vendait le timbre de 5 pesos, neuf et annulé, à des prix relativement bas, vu la valeur nominale assez élevée de ce timbre. J'en réclamai à un ami de Hambourg, qui m'en envoya deux exemplaires achetés, l'un à un marchand des plus honorables de Londres, l'autre à un marchand très avantageusement connu de Copenhague. Les deux timbres rappelaient tout à fait le type reproduit par les journaux et non ceux achetés directement à la poste.

Quand il fut question, il y a deux ou trois ans, de l'authenticité des petits timbres A dans une étoile, dont je m'occuperai bientôt, je profitai de l'occasion pour adresser au Gouvernement de Tolima les deux types 5 pesos, avec prière de me renseigner à leur égard.

Je les reçus en retour l'an dernier. On me disait que les timbres avec inscriptions de couleur sur blanc avaient seuls été émis par le Gouvernement, mais on ne pouvait m'en donner la date d'émission ; quant aux autres, vendus en Europe, avec inscriptions blanches sur couleur, ils étaient tout à fait inconnus là-bas. Les lithographes du Gouvernement ont déclaré que ce timbre n'avait jamais été fait par eux ; M. Daniel Ayala a reconnu le 5 pesos, inscription de couleur sur blanc, comme sortant de chez lui et ayant été fait d'après la planche du 5 centavos brun. Il croit se rappeler que c'est en 1877 ou 1878 qu'il en a imprimé 2,525 dans les couleurs rouge, orange et jaune.

Voilà, je l'espère, des preuves suffisantes pour constater que le 5 pesos, rouge, orange et jaune ont été vraiment en usage et qu'ils sont authentiques ; que le 5 pesos, rouge-brun, inscriptions blanches sur couleur, est au contraire une carotte qui aura été faite d'après le fac-simile publié par les journaux (1).

Reste à découvrir l'auteur de cette falsification, ce qui ne serait peut-être pas une tâche bien difficile.

Quant au timbre 1 peso, 1884, imprimé en noir au lieu de rouge, je vais en dire quelques mots.

(1) En nous rapportant à ce que nous avons écrit au *Timbre-Poste*, nous trouvons que ce timbre a été annoncé par nous en novembre 1878.

(2) Pour notre part cela devenait difficile, la nouvelle ayant été donnée avant le *Guia*. J. B. M.

(1) Nous croyons plutôt que les journaux auront reproduit le type d'après le timbre condamné ici.

J'avais obtenu quelques feuilles de ces timbres imprimés dans d'autres couleurs que celles officielles et je les avais montrés avec mon album aux différentes personnes qui en avaient témoigné le désir, leur observant toujours que c'étaient des timbres *d'essais*. Ayant reçu une offre qui me parut acceptable, je cédai ces timbres à un de mes correspondants. J'appris depuis qu'ils avaient été offerts comme erreurs d'impression. Je chargeai M. Campbell de rectifier la chose, ce qui fut fait au *Philatelic Record*.

Comme on semble ne pas avoir tenu compte de cette certification, j'ai tenu à la renouveler ici.

G. MICHELSEN.

### Le 2 reales bleu, 1851, d'Espagne.

Un de nos confrères, M. Maury, a mis en vente au prix de 500 francs, un timbre neuf d'Espagne de 1851, de la valeur de 2 reales et imprimé en bleu. Au dire de notre confrère, il n'y en aurait que quatre exemplaires de connus dans le monde entier.

Intrigué de voir le bijou, dont nous ne connaissions qu'un exemplaire oblitéré, nous sollicitâmes la faveur d'un examen qui nous fut accordé immédiatement. A notre grande stupéfaction, nous reconnûmes bientôt que le timbre était faux. Nous en avertîmes notre obligé confrère, avec lequel nous fûmes d'accord aussitôt sur les points suivants :

La couleur du timbre en question a le bleu terne qui ne correspond à aucune des nuances du 6 reales bleu, même émission ;

Le papier ne répond pas au papier officiel, dont il n'a ni la teinte, ni l'épaisseur, ni la qualité.

Mais où notre confrère se regimbe, c'est lorsque nous avançons que son timbre a été obtenu par un report lithographique. Aussi fait-il appel aujourd'hui aux lumières de ses lecteurs et puisque nous en sommes, nous reprenons la discussion où nous l'avons laissée.

M. Maury prétend, contrairement à nous, que son timbre est imprimé très nettement ; que le 2 reales, orange, doit *forcément* servir lorsqu'on veut obtenir un cliché photographique de cette valeur ; que ces timbres oranges étant tous d'une impression empâtée, on ne saurait avoir que des épreuves semblables et non de meilleures.

Nous ne discuterons pas ce point d'impression nette ou empâtée, mais nous observerons simplement à notre confrère qu'il existe de par le monde des épreuves d'artiste, imprimées en *noir* sur papier

jaunâtre épais, lesquelles se prêtent admirablement mieux que tous les timbres oranges possibles, aux combinaisons malpropres de MM. les faussaires. Donc pas d'emprunt *forcé* aux timbres oranges.

M. de Ferrary, qui possède l'unique 2 reales bleu, oblitéré, en a un second exemplaire neuf. Nous l'avons interrogé à ce sujet et voici ce qu'il nous écrit :

« J'ai *toujours* eu des doutes sur mon 2 reales bleu, *neuf* et l'ai *toujours* considéré comme ne présentant pas les caractères d'impression ni de couleur de l'ancien oblitéré que j'ai de M. Westoby. Je crois que le timbre de M. Maury n'est pas meilleur : il est *identique* à mon timbre neuf.

M. Maury peut donc faire son deuil des 500 fr. qu'il avait la perspective de toucher; il saura toutefois s'y résoudre facilement lorsqu'il lui sera prouvé qu'il a tort, n'étant pas de bois dont on fait les Edouard.

### Les ventes publiques de timbres.

Une victime des ventes publiques de timbres, dans le but fort louable de prémunir les autres contre les mésaventures qui lui sont survenues en achetant des timbres par commission, a eu la naïveté de confier ses chagrins... au jeune Frémy! Celui-ci, sans sourciller, sans protester, a enregistré la plainte, preuve qu'il compâtit aux malheurs des timbrophiles... lorsqu'il n'est pas en cause.

La victime, quoique fort intéressante, a tort de se plaindre. Une des conditions de vente, est, qu'il n'est admis aucune réclamation après l'adjudication. Donc, l'acheteur est prévenu de ce qui l'attend et s'il veut courir les risques de l'aventure, il n'a absolument que ce qu'il a voulu.

Combien est différente cette façon d'annoncer à son de *trompe* (nous ne l'avons pas cherché) que les Sédangs sont authentiques, que les décrets le sont aussi et que toute garantie est donnée à l'acheteur. Et quand il est prouvé que décrets et timbres ne valent pas plus que l'aventurier qui les a émis, on fait un pied de nez à celui qui réclame un remboursement.

N'est-ce pas là le comble de l'impudence, si ce n'est le comble de la bêtise ?





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Le numéro d'août ne paraîtra pas exceptionnellement à sa date: il sera expédié vers le 15. Nos lecteurs voudront bien excuser ce léger retard.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Le *Philatelic Record* nous révèle l'existence d'un timbre qui se trouve dans la collection de M. Tapling portant la date de 1868, mais d'une valeur inconnue. Nous le reproduisons ici :



? mauve foncé sur papier blanc vergé

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La bande actuelle, dit l'*Echo de la Timbrologie*, a le timbre à gauche au lieu de l'avoir à droite; quant au mot *impresos* il prend la place du timbre :

1/2 centavo, brun sur chamôis

La *Revue philatélique* annonce l'enveloppe 10 centavos comme ayant le papier uni au lieu de vergé :

10 centavos, brun

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

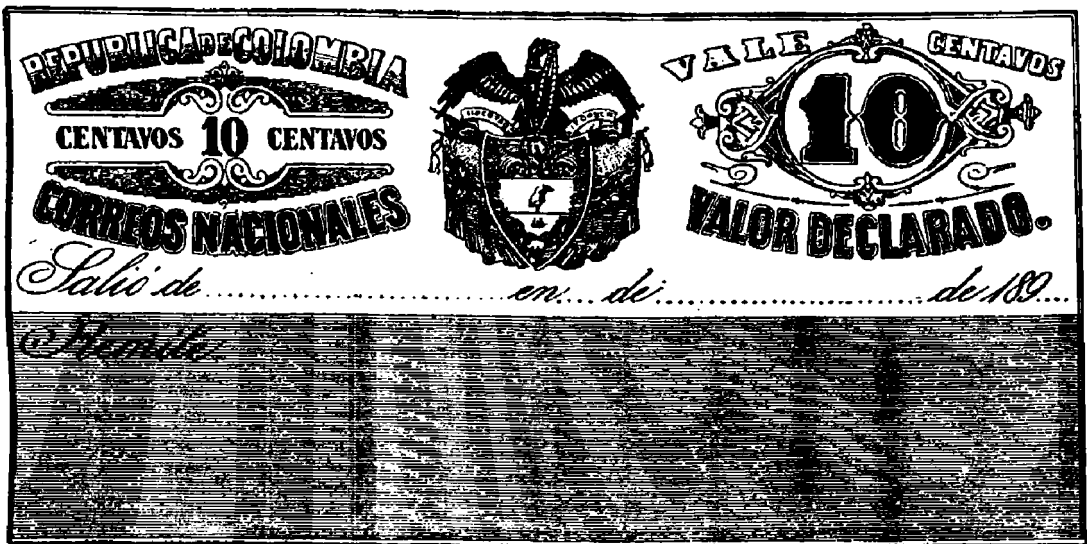
Le timbre à 1 penny ayant cessé de plaire, vient d'être remplacé par un type qui rappelle le 3 pence connu depuis des années. Il est imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, carmin

BRÉSIL.



Le nouveau type pour journaux dont nous avons parlé il y a quelque temps est du dessin ci-contre que nous donnons d'après le *Philatelist*. Nous avons désigné les valeurs dans notre n° 327, page 18.



Les timbres-poste à 20 et 300 réis, au nouveau type, viennent d'être mis en emploi :

20 réis, vert-bleu  
300 — bleu foncé

BELGIQUE.

Emission prochaine d'un timbre de 35 centimes.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Une nouvelle carte nous arrive pour l'Union postale universelle. Elle a le timbre à droite, à l'effigie de la reine Victoria et l'inscription : *Cape of Good Hope* en haut ; *three half pence* en bas.

La formule a pour inscription : *Cape of Good Hope (Cape de Bonne-Espérance)*, puis : *The address*, etc.

1 1/2 penny, gris-vert sur chamois

DIÉGO-SUAREZ.

La *Revue philatélique* publie l'arrêté suivant relatif à la transformation du timbre de 25 centimes.

Nous Gouverneur de Diégo-Suarez et dépendances p. i

Vu le décret du 22 novembre 1889,

Supprimant la franchise dont jouissaient les correspondances des troupes en service à Madagascar.

Vu notre arrêté du 25 janvier dernier relatif à la transformation des timbres-poste de 20 cent. en valeur de 15 cent.

Considérant que ces dernières coupures sont complètement épuisées.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

*Article premier.* Une nouvelle transformation de timbres-poste de 25 cent. en valeur de 15 cent est effectuée pour assurer les besoins du service.

Mention à l'encre violette sera faite sur ces nouvelles coupures.

*Art. 2.* Cette transformation sera opérée en présence d'une Commission composée de :

MM. Bérard, chef du bureau de l'intérieur,  
Poirier, agent du service postal,  
Willemont, facteur du dit service.

Les opérations de la Commission seront consignées dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

*Art. 3.* Le chef du service de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Par le Gouverneur,  
Le chef du service de l'intérieur, Antsirane, le 24 février 1890.  
TIRET. JOSEPH FRANÇOIS.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE

M. J. Goutier nous remet les deux pièces suivantes extraites du *Journal officiel* de Bogota des 2 mai et 10 septembre 1889.

MINISTÈRE DES FINANCES.

Bogota, le 16 avril 1889.

Sont absolument défendues, la vente et la circulation des timbres nationaux de l'émission en cours. Ces timbres doivent être retournés par les préposés à la vente, à M. le trésorier général de la République, afin de les brûler.

CONTRAT

M. Rufino Gutierrez, directeur général des postes et télégraphes, dûment autorisé par M. le ministre du gouvernement d'une part, et M. Gustave Michelsen agissant en son nom personnel, d'autre part, ont accepté le contrat suivant :

Rufino Gutierrez au nom du gouvernement, vend à M. G. Michelsen tout ce qui existe en timbres-poste et autres du même genre qui ne portent pas le titre de *République de Colombie* et qui sont en possession du gouvernement.

M. G. Michelsen les paiera aux prix suivants :

pour 1000 timbres-poste	5 pesos
pour 1000 cartes postales	10 pesos
pour 1000 cubiertas	140 pesos

Ce prix sera exigible et payé à la Trésorerie générale de la République aussitôt que M. le surintendant de l'administration générale des postes aura avisé M. Michelsen que les timbres en question sont comptés et arrangés pour les lui remettre.

La remise de ceux-ci et autres pièces postales dont il est parlé dans le présent contrat, s'effectuera à partir du 1<sup>er</sup> octobre de cette année.

Dans le cas où, à la date du 1<sup>er</sup> octobre prochain, tous les timbres-poste existant dans les bureaux de l'administration et de la République n'auraient pas été retournés, M. Michelsen s'oblige à les acheter aux prix ci-haut indiqués, même après cette date.

En foi de quoi, il a été signé deux exemplaires d'une même teneur à Bogota, le 17 avril 1889.

R. GUTIERREZ.

G. MICHELSEN.

Le *American Journal of Philately* donne le dessin d'une nouvelle série de *cubiertas* qui vient d'être émise. Nos lecteurs seront étonnés en apprenant qu'il n'y en a que trois valeurs réservées aux lettres recommandées, avec valeur déclarée, comme l'indique le type que nous reproduisons page 58.

Imprimé en couleur sur papier de couleur :

10 centavos, noir sur rose
20 — — — — — jaune
1 peso, vermillon sur blanc

#### GIBRALTAR

Le 50 centimos est en usage depuis juin ; il complète la série :

50 centimos, violet.

#### GRANDE BRETAGNE.

Après avoir annoncé et démenti plusieurs fois qu'il existait une enveloppe à 10 pence, type 1848, un confrère " qui a passé la Manche " nous annonce que cette fois l'apparition de cette enveloppe peut être considérée comme officielle :

10 pence, bleu
10 - 10 — —

A l'occasion de l'exposition du cinquantenaire de la réforme postale, il a été mis en vente des cartes à 1 penny au prix de 6 pence, au profit de la Caisse de secours de la poste. Le tirage était de 10.000 exemplaires qui a été vendu immédiatement, maintenant ces cartes sont offertes à des prix invraisemblables, 1, 2 et 3 livres!!

A la partie supérieure, les armoiries de Londres : au-dessous : *Penny postage Jubilee 1890* et plus bas : *Guildhall, London*; à gauche, les lettres *V R* avec trèfle, rose et chardon surmontés de la couronne royale; à droite, le timbre 1 penny des cartes actuelles :

1 penny, carmin sur chamois

L'ami Arthur ayant annoncé l'apparition récente d'un 14 pence, on nous écrit de Londres que notre confrère a la berlue, un 14 pence n'ayant aucune raison d'être.

#### HAÏTI.

M. Maury assure que les timbres-poste arrivent actuellement avec les lettres *R. S.* en surcharge noire. Faut-il croire ou non à cette surcharge? En attendant, il est bon de s'abstenir, pensons-nous.

#### HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

Les séries de timbres, enveloppes, etc., n'étaient pas assez nombreuses. Il y aurait, d'après le *P. K.*, des timbres officiels surchargés *oficial*, en rouge, dans les valeurs ci-après :

Centavos, 1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75
Peso, 1

Tous imprimés en jaune-brun, surcharge rouge, piqués 12.

#### LUXEMBOURG.

Un fait excessivement grave se passe dans ce Duché. Les cartes postales avaient  $142 \times 93 \frac{1}{2}$  mm et elles ne peuvent en avoir suivant la convention de Berne, que  $140$  sur  $90$  mm. La fraude ayant été découverte, la dimension a été réduite aussitôt à cette dernière mesure. Les cartes n'ont subi aucun changement, sauf la couleur du carton :

5 centimes, vert jaune sur chamois jaunâtre satiné
10 — — — — — rose — — — — — très pâle

#### MEXIQUE.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la bande à 2 centavos a paru comme le 1 centavo sans les angles coupés à l'extrémité droite :

2 centavos, rouge

#### NICARAGUA.

Nous donnons le dessin des enveloppes et des bandes dont nous parlions dans un de nos numéros précédents. Nous en avons énuméré les valeurs, couleurs et formats.



#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le timbre 20 shillings a actuellement pour filigramme, dans un cercle : 20/ — *NSW*, ces trois lettres en dessous.

20 shillings, outremer

## PARAGUAY.

Nous avons vu le timbre 1 centavo, vert, 1884, ayant au verso des ondulations jaunes, comme les timbres officiels de Août 1885, mais sans le dessin de ceux-ci :

1 centavo, vert, ondulations jaunes

## PAYS-BAS.

Le *Stamp News* décrit une carte-lettre comme suit :

Timbre au centre ; *Post et Blad* de chaque côté ; *Nederland* en haut ; 5 cent en bas ; *Nederland* en grandes lettres en haut ; 2 lignes pour l'adresse, la première ayant *Aan* :

5 cent, bleu sur grisâtre.

Nous avons pris nos informations sur cette carte qui doit avoir été vue en rêve comme le 14 pence anglais de l'ami Arthur.

## QUEENSLAND.

Le même, possède le 1 shilling 1879 avec l'erreur : *Qoensland* et ayant au revers une bandeburelée de couleur. On ne connaissait avec ce burelage que les 1 et 2 pence :

1 shilling, violet  
1 — — (Qoensland)

## RUSSIE.

Le 5 kopecks a les soudres comme les, 1, 2, 3, 7 kop. :

5 kopecks, violet.

KOLOMNA (*Moscou*). Les timbres-taxe ont vu leur type refait. Les inscriptions sont généralement plus grandes, ainsi que les chiffres. Les feuilles ont huit rangées horizontales de quinze timbres, les cinq premiers étant de 1 kop., les cinq suivants de 2 kop., les cinq derniers de 3 kop. Le chiffre est blanc sur couleur pour les 1 kop., noir sur blanc pour les 2 kop. et rouge sur blanc pour les 3 kop. :

1 kopeck, bleu  
2 — — et noir  
3 — — et rouge

SOUDJA (*Koursk*). Un timbre qui rappelle assez



le timbre de Toula, émis en 1883, vient d'être mis en cours à Soudja. Au centre d'un rectangle fond rouge, les armoiries du district ; dans le cadre, de gauche à droite : *Potschtowaja marka Souđjanskoi zemskoi potschli* (Timbre-poste de la poste

rurale de Soudja) ; en bas : *piat kop* (cinq kop.) ; dans les angles, un chiffre.

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu et rouge

## VARIÉTÉ.

5 kopecks, bleu et rouge, non dentelé

## SAINTE-HÉLÈNE.



On signale une nouvelle valeur 1 1/2 penny, type rappelant les timbres des Seychelles. Nous le reproduisons ici.

Le 4 pence aurait été imprimé sur le 6 pence, mais en brun-gris, 1<sup>er</sup> type connu :

1 1/2 penny, brun clair et vert  
4 pence sur 6p., brun-gris, surch. noire.

## TURQUIE.

Les timbres arrivent dans des couleurs impossibles :

20 paras, vert d'eau très pâle  
1 piastre, bleu sale

Le 20 para, nous écrit M. Glavany, doit avoir bientôt le rose modifié et les 2 et 5 piastres d'une couleur différente de celle qu'ils ont. Les 5 paras et 25 piastres ne seront pas changés.

## URUGUAY.

De nouveaux timbres sont annoncés par l'avis suivant :

*Direction et Administration générale des postes.*

Par ordre de la Direction générale, le 1<sup>er</sup> mai prochain sera mis en circulation une nouvelle série de timbres-poste des valeurs et couleurs suivantes :

de 1 centesimo, vert clair
7 — marron
10 — vert de mer
20 — orange
25 — brun-rouge
50 — bleu clair
100 — lilas

Il est accordé un délai de 90 jours, comptant la date susdite, pour retirer de la circulation les timbres d'égales valeurs en usage ; l'échange de ceux-ci, contre ceux de la nouvelle émission, devra être vérifié endéans le délai de trente jours accordé pour cette opération autorisée pour les bureaux de poste de l'Etat.

Le délai une fois expiré, tous les timbres-poste de l'émission supprimée seront considérés comme nuls et comme n'ayant aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 19 Avril 1890.  
*Le secrétaire.*



Le 1 centesimo est aux armoiries dans un petit ovale entre branches de chêne et drapeaux ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; plus bas : *del Uruguay* ; de chaque côté et en bas un chiffre ; *centesimo* sur le chiffre inférieur ; orne-

ments aux angles supérieurs.

Le 7 centesimos a sur fond d'arabesques un chiffre 7 de fantaisie traversé par une banderole contenant : *Centesimos* ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; en bas : *del*, puis : *Uruguay* cintré ; dans les quatre angles un chiffre.



Le 10 centesimos a les armoiries du 1 centesimo également entre branches de chêne et drapeaux ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; plus bas : *del Uruguay* ; en dessous : *Centesimos* ; dans les angles inférieurs, un chiffre ; ornements



sur les côtés.

Le 20 centesimos a la valeur en chiffres de fantaisie, au centre, dans un petit cercle à fond uni de couleur ; en-dessous, en lettres microscopiques : *Centesimos* ; en haut, un petit cartouche ayant : *Republica Oriental* ; en bas : *del Uruguay* ; fond composé d'arabesques.



Le 25 centesimos nous montre sur un piédestal la Justice personnifiée par une femme debout tenant le glaive et la balance ; dans l'angle droit inférieur, les armoiries de la République ; inscription des précédents sur r banderoles entourant la Justice ; à la partie supérieure, de chaque côté, le chiffre 25 ; dans une étoile et *centesimo* entre les chiffres.



Le 50 centesimos représente non un sauvage, mais Mercure assis tenant le caducée et regardant à droite dans un ovale à fond uni ; *Republica* à gauche ; *Oriental* en haut ; *del Uruguay*, à droite ; 50 en bas.



Le 1 peso, enfin, est aux armoiries entourées de branches de chêne et drapeaux ; au-dessus : *Republica Oriental* cintré ; plus bas : *un peso* ; en bas : *del*, puis *Uruguay* cintré ; chiffre 1 répété trois fois à la partie supérieure.

Gravés à Londres, ces timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 centesimo,	vert-jaune
7 —	bistre
10 —	vert-bleu
20 —	orange
25 —	brun-rouge
50 —	bleu ciel
1 peso,	lilas

#### VICTORIA.

La carte à 1 penny et la bande même valeur ont le type des timbres-poste récemment émis :

1 penny,	brun-orange / chamois.
1 —	— blanc

#### WURTEMBERG.

Les timbres suivants viennent de paraître avec le piquage habituel :

2 ; pfennig,	orange
50 —	rouge-brun

La carte avec réponse, couleur nouvelle, est aussi en usage. Elle est conforme à celle qu'elle remplace :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

#### Les revendications de M. Chalmers. (1)

Nous ne sommes pas intervenu jusqu'ici dans l'interminable et peu récréative discussion soulevée par M. P. Chalmers, revendiquant pour son père la priorité d'invention du timbre-poste adhésif, les faits nous ayant démontré qu'il y a des Père Loriquet partout.

Un moment, nous avions cru cependant intervenir, mais ayant posé une série de questions à M. Chalmers, celui-ci nous promit une réponse qui ne vint jamais. Nous étions dès lors fixé sur M. Chalmers et ses absurdes revendications.

Ayant été accablé ces jours-ci d'une nouvelle lettre circulaire du dit Chalmers, nous l'adressâmes à M. Pearson Hill, le fils de Rowland Hill, afin de savoir s'il en avait connaissance. Nous

(1) M. Pearson Hill vient de faire paraître une brochure complète sur ce sujet. Prix : 3 pence.

avons reçu la lettre suivante que nous insérons volontiers ici, parce qu'elle fait bonne justice de toutes les élucubrations d'un désœuvré.

Nous donnons la parole à M. Pearson Hill.

Londres, le 17 mai 1890.

CHER MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir fait connaître la circulaire imprimée que vous avez reçue de M. P. Chalmers, voici ma réponse :

Il n'y a aucun doute que M. Chalmers ne soit un monomane. Aucune personne de bon sens n'oserait publier des faits aussi faux que ceux qu'il imprime et aussi faciles à réfuter.

Sa déclaration qu'il a été invité par les employés supérieurs de la Poste de montrer à l'exposition du " Guildhall " de la ville de Londres, les modèles de timbres-poste exécutés par son père, M. James Chalmers, est absolument inadmissible, ainsi que les conséquences qu'il en tire, savoir que les autorités postales auraient reconnu maintenant James Chalmers, comme l'inventeur du timbre-poste adhésif !

M'étant informé au bureau de la poste, j'ai appris qu'un employé subalterne, désireux d'obtenir des objets intéressants pour l'exposition, avait écrit à M. Chalmers, *sans l'autorisation de ses chefs*, pour s'informer de l'ancien projet de son père, relatif aux timbres-poste. La conduite de cet employé fut immédiatement blâmée par les autorités postales qui savaient fort bien que M. Chalmers n'est qu'un imposteur et les *timbres ne furent pas admis à l'exposition*.

Quant à l'exposition de la *Société Philatélique* de Londres, c'est M. Chalmers lui-même qui demanda l'autorisation d'y exposer les modèles de timbres proposés jadis par son père, mais non pas *acceptés* en 1838-39. Cette autorisation lui fut accordée comme elle l'aurait été à tout autre qui aurait envoyé des *essais* de même espèce ; mais le comité, loin de reconnaître les prétentions de M. P. Chalmers, refusa au contraire de recevoir les spécimens s'il ne retirait sa déclaration que James Chalmers était l'inventeur du timbre-poste adhésif.

J'ai moi-même exposé, parmi d'autres choses, des essais identiques à ceux envoyés par James Chalmers en 1838 et 1839 qui démontrent que le prétendu essai, nommé " timbre-poste Chalmers de 1834 ", qui fut exposé récemment à Vienne, n'est autre qu'un duplicata de ceux qu'il avait envoyés en réplique au " Treasury minute " du 23 août

1839. En vérité, les mêmes mots, dans ce prétendu essai de 1834, prouvent qu'il n'est qu'un imposteur, le tarif qui s'y trouve en dessous " General postage not exceeding one ounce — Two pence " s'accordant entièrement avec le *nouveau* tarif postal proposé dans la brochure de Rowland Hill de 1837, *tandis qu'en 1834 ce tarif n'existait pas* et on ne songeait même pas à l'établir dans aucune partie du Royaume uni. Du reste, comme je l'ai fait souvent remarquer une proposition d'émettre des timbres-poste en 1834, lorsque les lettres n'étaient jamais affranchies, eût été tout à fait inutile.

Dans la circulaire de M. P. Chalmers que vous m'avez envoyée, il y a à peine un fait matériel qui ne soit une erreur ou un mensonge. Cet homme semble avoir perdu tout jugement entre ce qu'il s'imagine et ce qui est la vérité.

Son inqualifiable et extravagante déclaration que M. Rowland Hill, le 3 mars 1838 écrivait à M. James Chalmers pour blâmer l'emploi du timbre adhésif en est un exemple. Cette assertion est absolument fausse et si quelques-uns de ceux qui ajoutent foi à ce que dit M. Chalmers, désirent en avoir une preuve, qu'ils lui demandent sur quoi il se base pour oser faire une telle déclaration : Il sera forcé d'avouer qu'il n'en a aucune à fournir.

Quant à sa déclaration, que " la Société même à laquelle appartient M. Pearson Hill — la Société philatélique de Londres, admet maintenant que Sir Rowland Hill n'est pas l'inventeur du timbre-poste adhésif ", c'est d'une fausseté absolue. Voici la lettre de M. Philbrick, Président de la dite Société, qui fait bonne justice de ce mensonge. Elle a été publiée dans le *Standard* du 7 mai dernier.

#### L'ORIGINE DES TIMBRES-POSTE ADHÉSIFS.

Monsieur le Rédacteur du " Standard "

Dans l'intéressant article sur l'exposition des timbres-poste à Vienne, lequel a paru dans votre numéro du 25 avril, vous parlez des prétentions rivales qui ont été mises en avant, de temps en temps, par certaines personnes qui ont prétendu qu'elles avaient été les premières à suggérer l'adoption des timbres-poste adhésifs pour aider à l'établissement de la réforme postale à laquelle le nom de Sir Rowland Hill est associé.

Mon attention a été fixée sur une feuille mise en circulation la veille de l'exposition philatélique de Londres, dans laquelle on dit que cette société admet maintenant que Sir Rowland Hill n'est pas l'inventeur du timbre-poste adhésif, l'invention

étant revendiquée pour M. James Chalmers de Dundee. *Permettez-moi de dire qu'une telle assertion est absolument fausse.*

La Société philatélique de Londres, il y a quelques années, fit des investigations actives à ce sujet; après beaucoup de recherches et après examen des documents originaux, elle décida à l'unanimité que les prétentions avancées par M. Patrick Chalmers, pour son père, n'avaient aucun fondement. Depuis ce temps, la Société n'a eu aucune raison de changer d'opinion à ce sujet, et certainement n'a pas exprimé une semblable opinion ni admis aucun des faits déclarés dans cette feuille.

Ceux qui s'intéressent à cette question pourront voir à l'exposition de la Société, dans les *Postman Rooms*, de ce mois-ci, des spécimens des timbres mêmes proposés autrefois par James Chalmers et ils pourront juger par eux-mêmes de leur valeur. Je dois déclarer ici qu'environ cinquante personnes envoyèrent des modèles de timbres-poste adhésifs, en réponse à l'invitation du Gouvernement, en 1839; plusieurs de ces personnes proposaient l'introduction du timbre dans le cachet de la lettre, laissant flotter la partie inférieure. Cet impraticable plan fut aussi adopté par M. James Chalmers, mais considéré inutile par les Autorités.

Quant à la question de priorité, il n'y a pas le moindre doute que Sir Rowland Hill fut le premier, car, comme il est déclaré dans votre article, dans son rapport fait en présence du Comité établi en permanence, et chargé de l'examen à l'établissement postal « Commissioners of Post Office Inquiry », le 13 février 1837, il proposa l'emploi des timbres-poste adhésifs et non adhésifs, pendant que M. James Chalmers, dans son projet imprimé et dans ses lettres *qui sont en ma possession*, dit qu'il a publié son projet pour la première fois, au mois de novembre 1837.

Agréer, etc.

Fréd.-A. PHILBRICK.

Il ne me reste, cher Monsieur, qu'à vous remercier pour l'insertion de cette lettre et recevez l'assurance de ma parfaite considération.

PEARSON HILL.

### L'Exposition timbrophilique de Londres.

L'idée d'organiser une exposition pour célébrer le cinquantenaire de l'introduction du timbre-poste dans la métropole est de celles qui devaient venir à toutes les classes de timbrophiles.

La récente exposition de Londres a été un succès brillant; indubitable, et nous devons féliciter cordialement nos confrères de la Société de Londres d'avoir mené leurs travaux à bonne fin.

Il est évident qu'une entreprise aussi vaste ne pouvait être amenée à une heureuse réussite sans un travail assidu et c'est au Comité choisi par les membres de la *Société timbrophilique* de Londres que les timbrophiles anglais et étrangers doivent adresser leurs remerciements.

Le local choisi était les salons *Portman*, dans le West End, magnifique suite de salons admirablement adaptés pour cet usage, comme grandeur et comme lumière.

L'Exposition s'ouvrit lundi 19 mai par S. H. R. le duc d'Edimbourg, qui est non seulement collectionneur mais encore timbrophile, et dont l'aide gracieuse contribua pour une large part au succès de l'entreprise.

Suivant un exemple si haut, le public afflua journellement et il est regrettable que le Comité n'ait pu disposer des salons pendant plus de huit jours, sinon il eût recueilli une moisson d'or.

Dans le cadre restreint de cet article, il est impossible de décrire entièrement le contenu varié et précieux de cette exposition et l'omission de maint objet, ne doit en aucun cas signifier que ce soit par manque d'appréciation de son mérite.

Le Comité divisa sagement les principales branches de cette exposition — les timbres adhésifs — et dans ceux-ci des groupes ou divisions.

La classe (n° 1) constitua les traits principaux de l'étalage et embrassait plusieurs collections magnifiques. L'action du Comité dans celle-ci, classant d'abord les pays d'après le degré de difficulté d'acquisition est une action qui aura probablement un effet marqué dans le courant futur, dans la voie des collections spéciales.

Dans le groupe I, de cette classe, il est difficile de mentionner quelque chose séparé, mais l'exposition de M. Tapling, composée de France et Colonies, Hawaï, Maurice et Nouvelle Galles du Sud était superbe et aurait remporté la plus haute distinction s'il n'avait pas, comme membre du Jury été hors concours. La page de la première émission de Hawaï avec les séries complètes, neuves et annulées, 12 en tout, était, à notre idée, la plus belle feuille dans le bâtiment.

L'exposition de M. Castle, dans ce groupe, était composée de Nouvelle Galles du Sud, Victoria et Tasmanie et par le nombre et la beauté devait sans doute obtenir la médaille d'or spéciale, et elle l'obtint.

Il n'est que juste de dire, à notre avis, que pour le caractère complet et la grande variété des planches complètes et la condition générale de l'exposition des timbres du Japon de M. E. D. Bacon, celui-ci aurait été également un concurrent sérieux pour le grand prix, s'il n'avait été membre du Jury.

La collection de la Grande-Bretagne exposée par le comte de Kingston n'était pas seulement composée de brillants exemplaires, mais était également complète et lui a rapporté la médaille d'or.

M. Douglas Garth montra une très belle collection de Guyane anglaise, des Indes et de Ceylan, ce qui lui valut la même récompense.

Un très beau lot des premiers Guyane anglaise fut aussi exposé par M. E. B. Luard, contenant une paire unique du 2 c. rose de la première émission et une enveloppe avec 3 magnifiques exemplaires du 4 c. bleu de 1856.

La Nouvelle Galles du Sud fut aussi exposée par MM. W. B. Thornhill et R. P. Rodd, avec de belles exhibitions.

Dans la classe des marchands, MM. Pemberton, Wilson et C<sup>o</sup> exposèrent la collection de C. avec toutes les planches complètes de la Nouvelle Galles du Sud et il ne peut y avoir de doutes que jamais à la face du monde et il n'y a eu un tel assemblage de timbres de ce pays. L'Afghanistan, par le major Evans et M. G. Harrison et la Nouvelle Zélande, Tasmanie, Mexique, Pérou, Nouvelle Grenade, Etats confédérés, Cap et Natal, Cashmir, Philippines furent exposés en masse par plusieurs grands collectionneurs.

Il est regrettable que la collection des Etats-Unis n'ait pas été de pair avec les pays ci-dessus, excepté une belle collection des locaux E. U. envoyés par le Dr Mallmann de Vienne qui lui assurèrent une médaille d'argent.

Nos frères timbrophiles de New-York, etc., ont-ils craint d'envoyer leurs trésors si loin? Cette distance n'a pas eu le même effet comme il a été montré par les splendides expositions envoyées par les gouvernements de Tasmanie et Nouvelle Galles du Sud et autres colonies de l'empire Britannique.

Dans le groupe 2 de cette classe, le plus haut prix fut accordé à M. L. Blanchard pour une brillante collection de Suisse.

Avec les timbres d'Autriche, Hongrie, etc., exposés par M. R. Schwarz de Vienne, de Bolivie par M. F. de Coppet, de l'Amérique du Nord par M. C. Colman et de Roumanie par M. W. Krapp, méritèrent bien les prix qui leur furent décernés :

d'autres belles expositions dans cette classe, comme Buénos-Ayres (M. Tapling), un lot brillant, Australie Occidentale et Méridionale (M. Castle), aussi du beau d'Italie (M. Diéna), Etats allemands (M. T. W. Jones) et Espagne (M. L. Gibb).

Dans le groupe 3 de cette classe, le moins bon lot des Indes occidentales. Afrique et Colonies d'Europe, Grèce, Nord de l'Europe, etc., était uniformément d'une bonne qualité et les timbres doivent avoir rendu la tâche des juges autre chose qu'une sinécure.

S. H. R. le duc d'Elimbourg était exposant de plusieurs lots.

Classe II, consistant en : collections entières, comprend deux ou trois bijoux : ceux de MM. Pearson Hill, le fils de feu sir Rowland Hill, et du colonel Hughes qui sont absolument pleins de timbres précieux ; cette dernière contenait le plus beau Cap de Bonne Espérance, 4 p. rouge sur bois que nous ayons jamais vu neuf et en belle condition et tous deux obtinrent les médailles de Société. Messieurs W. B. Thornhill et H. Townsend ont exposé aussi une belle collection de Grande-Bretagne.

Les enveloppes (Classe III) ont été décidément au-dessous des autres expositions, et l'on doit regretter que les premiers collectionneurs en Angleterre, France et Allemagne n'ont pas contribué à montrer quelques-unes des grandes raretés qui existent parmi eux. La médaille d'or a été donnée justement à M. G. Harrison pour ses Etats-Unis et celle en argent à M. L. Schwartz pour Austro-Hongrie. Les Maurice de M. Tapling embrassent les trois variétés de pattes du rare one shilling.

Classe IV, cartes postales, et V, Expositions de marchands, peuvent être rapidement passées, bien qu'elles contiennent une exposition de grande valeur, par suite de plusieurs noms bien connus.

La classe VI, littérature, etc., contenait plusieurs ouvrages très intéressants, et M. J.-B. Moens doit être félicité pour avoir remporté la médaille de bronze (1) pour ses ouvrages timbrophiliques bien connus. La *Société française de timbrologie* aussi obtint une médaille pour ses ouvrages ainsi que le gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud, pour ses ouvrages sur ses timbres et pour son Histoire postale de son pays.

(1) La médaille de bronze qui nous a été attribuée était la plus haute récompense accordée parcimonieusement par la *Société philatélique* de Londres, alors que l'exposition de Magdebourg nous donnait une médaille d'argent et celle de Vienne une médaille d'or.



Classe VII (albums) était bien représentée et classe VIII divers, non seulement réunissait le plus grand nombre d'exposants, mais était des plus intéressants. Epreuves, essais, falsifications, caricatures et dessins pour timbres, arrangements historiques et géographiques, marques de franchise, photographies et une centaine d'autres choses appartenant exclusivement à la timbrologie et aux matières postales, constituaient un assortiment très amusant, le dessin original au crayon, de l'enveloppe Mulready par l'artiste lui-même, demande une mention spéciale.

Nous mentionnerons également l'envoi des Autorités postales qui ont fait une exposition précieuse comprenant un spécimen de chaque planche de timbres et ceux MM. Perkins Bacon et C<sup>o</sup> et autres graveurs qui ont exposé quelques spécimens exquis de leurs travaux.

L'espace nous manque pour faire ressortir le côté mercantile de cette exposition où un grand nombre de marchands bien connus ont augmenté leurs affaires. Qu'il suffise de dire que, dans sa conception et ses résultats, l'Exposition timbrophilique de 1890 était en tout digne de la Société qui l'avait organisée, et après avoir fait le bonheur de milliers de visiteurs, elle aidera sans aucun doute à placer la timbrophilie sur des bases plus fermes dans l'estime du grand public. X.

### Première Exposition philatélique de Vienne

20 Avril. — 4 Mai 1890.

Cinquante années se sont écoulées depuis la grande réforme postale accomplie en Angleterre, réforme dont le plus grand résultat a été l'invention du timbre-poste, laquelle doit être classée parmi les plus importantes des temps modernes. C'est grâce à cette invention que le service des expéditions par la poste, qui a été si sensiblement facilité, a pris des propositions aussi inattendues. Des milliers de millions de lettres parcourent maintenant le monde dans toutes les directions, répandant partout la civilisation, encourageant la science, servant le commerce et facilitant les rapports. Il n'y aurait rien d'étonnant que, de tous côtés, on ne se préparât à fêter le jubilé d'un événement aussi éminemment important dans l'histoire de la civilisation.

Le Club philatéliste autrichien, à Vienne, avait déjà songé l'été dernier à fêter dignement l'annéee jubilaire; et que pouvait-il faire de mieux que

d'organiser une exposition de timbres-poste, par laquelle on pourrait se rendre compte des progrès des postes pendant les cinquante dernières années. Pour le dit Club, il s'agissait, dans ce cas, non seulement de célébrer le jubilé du cinquantenaire du timbre-poste en général, mais aussi le jubilé du quarantième anniversaire de son introduction en Autriche, et — *last, not least* — le dixième anniversaire de la fondation du Club. Il va de soi que cette Exposition devait être internationale et que les philatélistes du monde civilisé entier devaient y être conviés. Aussitôt que le projet eût été bien muri, la Société *Briefmarkenbörse* et le propriétaire du Musée international de timbres-poste, à Unter Döbling, M. Sigmund Friedl, furent invités à prêter leur concours à l'Exposition; cette invitation reçut de toutes parts le plus chaleureux accueil. Aussi, de la part des autorités, l'entreprise a-t-elle été généreusement patronnée. Son Excellence M. le Ministre du Commerce, marquis Baquehem, a daigné accepter le patronage de l'Exposition.

Le Musée I. et R. des arts et de l'industrie a obligeamment mis à la disposition des organisateurs deux salles, et Son Excellence M. le Ministre des Cultes, *Freihear von Gautsch*, a autorisé à percevoir un droit d'entrée à l'Exposition. Le produit net éventuel a été destiné à l'alimentation de deux caisses de secours pour les employés des postes et les facteurs. Disons tout de suite que, dans le but en question, une somme assez importante pouvait être prélevée.

Des adhésions nombreuses sont arrivées de tous côtés sur l'invitation à participer à l'Exposition que le Comité a fait insérer dans les plus importantes feuilles philatélistes du monde entier. Faisons surtout remarquer que les Directions générales des postes de l'Autriche-Hongrie, de la Bavière, de l'Italie, de l'Égypte, du Brésil et de l'Australie méridionale, promettaient leur participation.

Si parmi les objets envoyés pour l'Exposition il s'en est trouvé quelques-uns de peu de valeur et même plusieurs contrefaits, il ne faut pas le reprocher au Comité qui croyait devoir donner au public une occasion de se former lui-même un jugement

L'Exposition a été inaugurée conformément au programme, le 20 avril, par son protecteur M. le Ministre du Commerce Baquehem. Dès le premier jour, l'affluence du public était grande et l'intérêt que celui-ci prenait à l'Exposition semblait augmenter de jour en jour. Dans les derniers jours, les vastes salles étaient si fréquemment bondées que la circulation y était parfois interrompue.

L'Exposition a été spécialement honorée de la visite de S. M. l'Empereur. Celui-ci a séjourné pendant près d'une heure à l'Exposition, accompagné du Président du Comité, M. Krapp. Il s'est vivement intéressé aux objets exposés et a fait l'éloge de tout ce qu'il avait vu. Un grand nombre d'exposants présents ont été présentés à Sa Majesté qui leur a adressé des félicitations.

La visite de Sa Majesté fut suivie de celles de MM. les Archiducs Kainer, Louis Victor et Franz Salvator.

Pour parler des objets exposés, commençons par les collections complètes. La plupart de celles-ci ne valent pas la peine d'être citées. A cette occasion, il a été prouvé, une fois de plus, qu'une collection de tous les timbres-poste y compris les enveloppes et bandes timbrées, ne peut arriver à être parfaite que si le collectionneur peut y consacrer énormément d'argent et de temps. Abstraction faite de collections telles que celles si célèbres de MM. de Ferrary, à Paris (1), et Tapling, à Londres, où tous les timbres ont été classés d'après les filigranes, les différences de dentelures, nuances, etc.; où les raretés se trouvent par douzaines et même par centaines, on devra donner la préférence à chaque bonne collection d'un pays ou d'un continent avant les collections universelles, dans lesquelles les timbres ordinaires se trouvent une fois et les rares très clairsemés.

Les meilleures collections de ce genre, exposées ici, étaient celles de Borgen, Copenhague et Stadtbauer, à Vienne. Le premier avait exposé une riche collection de timbres, pour la plupart non oblitérés, en 12 volumes, et un album avec les enveloppes et bandes timbrées de Danemark et de la Russie. Ces deux pays étaient spécialement bien représentés dans la collection de timbres-poste, et il y avait aussi une riche collection de timbres ruraux. La collection de Stadtbauer comprend plus de 9,000 timbres. Pour quelques pays il a été, en partie tenu compte de toutes les différences de filigranes. Nous ne pouvons que conseiller à l'intéressé de continuer dans cette voie.

Chelius, de Munich, a exposé une collection spéciale de timbres de l'Europe. La collection est complète à quelques raretés près, les timbres sont tous beaux et l'arrangement de l'album fait par lui-même est de bon goût.

Nous pouvons en dire autant de la collection de Schuch, à Graz, qui exposait également les timbres de l'Europe.

Parmi les collections spéciales, citons d'abord celle de l'Autriche-Hongrie, exposée par Louis Schwarz, à Wohring, près Vienne. Elle comprend tous les timbres des dits pays, entre autres les rares têtes de Mercure de 1850-56, les rouge brique servi et non servi. Un *unicum* qui n'est catalogué nulle part est un Mercure, rouge brique sur papier vergé.

Très intéressants aussi les objets exposés par trois anglais. M. P. Castle, de Brighton, qui ne collectionne que les timbres des Colonies australiennes, a exposé les timbres de Tasmanie et de l'Australie occidentale. Dans la Tasmanie, nous remarquons surtout les deux timbres de 4 pence, de l'émission 1853, sur papier vergé, puis l'assortiment de feuilles entières de timbres d'un penny, bleu clair, et 4 pence, orange et jaune, de l'émission 1853. De l'Australie occidentale, les timbres rares percés de 1860 et 61 sont bien représentés. Intéressante aussi l'impression fautive de 1865, 2 pence, lilas au lieu de jaune. Il est encore à remarquer que la collection de Tasmanie contient environ 1,500 timbres, dont Australie occidentale, 450. De Douglas Garth, de Chelsea, près Londres, nous avons vu les timbres de la Nouvelle-Zélande et de la Guyane anglaise; dans celle-ci nous avons remarqué les timbres si rares de la première émission. M. Charles Colman, Kew, près Londres, a envoyé des timbres de l'Amérique septentrionale anglaise, y compris celui de 12 cents du Canada, émission 1851, celui de 3 cents sur toutes les sortes de papier, papier vergé large et étroit, papier pelure, etc., le 1 cent, 1868, également sur papier vergé. Du Nouveau-Brunswick, nous avons vu le timbre de 1 shilling, 1851, ainsi qu'un timbre partagé en deux, sur lettre, et encore des timbres de 1 shilling avec des timbres de 6 pence partagés en deux, etc.

De la Suisse il avait été envoyés trois collections spéciales.

La plus jolie était incontestablement celle de M. Adolphe Schulze, de Zurich, avec beaucoup d'exemplaires des timbres-poste cantonaux en de magnifiques spécimens. Les plus intéressants étaient les « tableaux de types » de timbres de rayon, avec et sans encadrement de la croix, tous au complet, jusqu'aux timbres « poste locale » sans encadrement de la croix dont il y avait là dix-huit types. Il est cependant passablement difficile, sinon impossible, de compléter ce tableau.

(1) A propos de M. de Ferrary, tous les journaux ont parlé d'un achat de 100,000 francs qu'il aurait fait à l'exposition de Vienne; cet achat se réduit à 1,400 francs. J.-b. M.

De même, tous les types de 4 et 6 rappen de Zurich étaient représentés, entre autres les cinq types des 6 rappen ensemble en une feuille.

M. Hauser Daepfner, de Lucerne, avait dans sa collection spéciale de la Suisse deux « double Genève » non oblitérés, encore ensemble; trois mêmes sur lettres, dix pièces non encore séparées, de l'émission de timbres de Genève, 1849, puis trois timbres partagés en deux « double Genève » ayant servi pour la poste locale, dont deux sur lettre; de Zurich, un timbre partagé de 4 rappen avec un timbre entier ayant servi.

M. Eder. Blauel, de St-Gall, a exposé également une collection spéciale de la Suisse ressemblant à celle dont nous venons de parler, dans laquelle se trouvait aussi des tableaux de types comme ceux décrits ci-dessus.

La Moldavie et la Roumanie étaient représentées deux fois. M. Steiner, de Galatz, a exposé l'une de ces collections contenant tous les timbres-poste et timbres télégraphiques, timbres adhésifs d'effets, cartes postales et bandes. Il est à regretter que la bonne impression laissée par cette collection ait été amoindrie par le fait que le timbre de 81 para de la première émission de Moldavie et les deux timbres de journaux de 1858 étaient faux.

La collection de M. Krapp, de Vienne, se présentait incomparablement mieux. Là étaient représentés les timbres de la 1<sup>re</sup> émission de Moldavie, tous en plusieurs exemplaires, le 54 para et le 108 para même sur lettre. De la deuxième et troisième émission, il y avait un beau choix d'exemplaires d'unités et de 2 à 4 encore réunis. Les différents modes d'estampillage étaient représentés en grand nombre.

Les émissions ultérieures aussi étaient représentées en toutes nuances, différences d'impression et de dentelure. Inutile de dire que les rares impressions défectueuses ne manquaient pas. La collection du Cap de Bonne Espérance, du Dr Mallmann, contenait, dans ses plus beaux spécimens, tout ce que ce pays a produit en fait de timbres, y compris les deux impressions fautives xylographiques. La collection Buénos-Ayres, du même exposant, était également plus que complète et elle renfermait quelques-uns des rares exemplaires sur lettres de timbres de bateaux à vapeur. A mentionner encore la collection de M. Fränk, Vienne, qui exposait des timbres du Transvaal, du Portugal, des Açores et de Madère; M. Ehrenbach, de Francfort s/Mein, avec sa collection spéciale de l'Australie, M. Eschenbach, de Vienne, qui a

montré, avec ses collections de France, Alsace-Lorraine, Hanovre et San Marino, des débuts modestes mais louables de collections spéciales; M. Glasewald, à Gösenitz, qui exposait des timbres de Grèce suivant sa méthode, et Verkrüzen, à Hambourg, avec ses timbres, cartes postales et bandes de Terre-Neuve. Les Directions générales de postes citées plus haut ont exposé les timbres de leur pays, entre autres la Bavière et la Hongrie dans de magnifiques albums. Des collections de cartes et bandes de Ludwig Schwarz, à Währing, les enveloppes d'Autriche-Hongrie, Lombardo-Vénétie sont de nouveau à citer en premier lieu, surtout les enveloppes si rares de 1861, grand format, en beaux exemplaires non servis. A côté de cela étaient exposées aussi les nouvelles réimpressions de ces enveloppes. La superbe collection des États-Unis d'Amérique du Nord du Dr Kloss, à Leipzig, est connue et n'a plus besoin d'être louée ici. M. Stadtbauer, de Vienne, avait exposé une belle collection d'enveloppes et bandes de tous les pays, parmi lesquelles se distinguent surtout les cartes-postales première émission du Japon, avec encadrement rouge, puis les enveloppes Oldenbourg, Mecklembourg, Saxe, Prusse, ainsi que des cartes postales du Mexique.

Keller à Trieste avait exposé dans un certain nombre de cadres, 14 feuilles de papier à lettre entières et 65 demi-feuilles, employées « postalement », de Sardaigne, année 1819.

Le Musée de timbres-poste à Unter-Döbling a exposé des essais de nombreux pays en plus de 6000 exemplaires, entre autres l'essai très connu et répandu en Angleterre de *Chalmers* de l'année 1837. Le timbre-poste « très discuté de Bokhara » se trouvait ici aussi. Nous aimons à penser que le propriétaire lui-même ne croit pas à l'existence de ce timbre.

Greiml à Vienne avait exposé de très rares essais d'une enveloppe de la poste pour la ville de Berlin avec la tête de Frédéric-Guillaume IV et des essais d'enveloppes du district postal de l'Allemagne du Nord.

Parmi les « postes privées » se distinguait brillamment la collection de timbres de postes privées américaines du Dr Mallmann. Des nombreuses raretés, nous ne mentionnons que *Boyd's City express* de 1844, de 2 cents vert; de *Blood* 3 types de 1843, *Hussey's post* 1863, 5 cents noir sur rouge, seul exemplaire connu employé; les différents timbres *City dispatch*, *letter express*, *Weestenvvelt*, etc.

Les collections de timbres-poste privés alle-

mands de Schimmelfennig à Bartenstein et Wagner, Apelern ne sont dignes d'être citées qu'à cause de l'énorme peine que les collectionneurs se sont donnée pour recueillir ces objets. Le premier en a amassé environ 9000 et le dernier plus de 21000.

Parmi les raretés et curiosités nous avons remarqué : diverses enveloppes, cartes-bandes rares et surtout un mandat-poste servi du Schleswig-Holstein, une bande de la poste de la ville de New-York de 1851 à 1 cent noir avec la tête de Franklin et 3 enveloppes anglaises avec 10 fils de soie (type précédant les enveloppes Mulready, le tout de Fouré à Berlin.

*De Künast, Berlin.* — Enveloppes d'Oldenbourg, Lübeck, Tour et-Taxis avec impression lilas ; Prusse, le tout en grand et petit format, et une enveloppe de l'île Maurice à 1 shilling jaune.

*Giwell, Londres.* — Un grand nombre de raretés, dont une série complète de timbres de Colombie 1862, Lübeck 2 1/2 brun, impression défectueuse sur lettre, Espagne 1851, 2 reaux 3 cuartos Madrid, le tout non servi. Suisse, double Genève, Nouvelle Calédonie, une feuille originale avec 50 types des premiers timbres.

*Enterlein à Rostock.* — 20 différentes enveloppes rares d'Etats allemands, dont la rare enveloppe bleue de 5 shilling de Mecklembourg-Schwérin, grand format.

*Eschebach, Vienne.* — 50 enveloppes Mulready noires servies par Mulready lui-même.

*Michalski, Amsterdam.* — Des premiers timbres anglais à 1 penny noir, 1 feuille de 240 timbres réunis.

*Baron Paselli, Vienne.* — Les timbres de 1 penny de 1864 classés d'après les numéros (71-225).

Un intéressant et beau travail a été fourni par Knorr de Vienne : c'est un tableau indiquant tous les formats des timbres-poste. Le travail de Doczkalik à Vienne était non seulement intéressant mais instructif. Celui-ci avait, pour démontrer la vitesse avec laquelle se fait le service des postes, expédié 136 cartes postales dans différentes directions du monde entier avec instructions qu'elles lui revinssent immédiatement. Sur un tableau spécial étaient indiqués les différents trajets parcourus, et, en jours et en heures, le temps exact employé.

La littérature philatélique était principalement représentée par des feuilles périodiques et de petites brochures.

*J.-B. Moens de Bruxelles* a exposé un grand catalogue remarquablement beau et beaucoup de

travaux détachés sur les timbres de chaque pays, et *Heilmann, Leipzig* le grand manuel de philatélie 1<sup>er</sup> volume de Lindenberg.

Parmi les albums, nous avons remarqué surtout celui de Bösenberg de Leipzig. Dans le genre albums, Schwaneberger et Shaubeek ont fait preuve de progrès indéniables.

Pour les non initiés aussi, les expositions de la Direction I. et R. supérieure des postes d'Autriche (partie située au-dessous de l'Ens) étaient très intéressantes. Celle-ci avait exposé un grand nombre de gravures représentant les aménagements, uniformes et bâtiments postaux depuis 40 années, ce qui contribuait encore à rehausser l'éclat des salles déjà si belles. La Direction générale des télégraphes avait exposé un certain nombre de téléphones, mis à la disposition du public, ainsi qu'une station intermédiaire pour cent abonnés et un appareil imprimeur de types.

L'imprimerie I. et R. de la Cour et de l'Etat imprimait au moyen d'une presse des timbres d'exposition du type 1850, timbres que le public pouvait aussi voir gommer et perforer.

Chaque visiteur recevait en souvenir un de ces timbres.

Cette exposition a été, sous tous les rapports, un immense succès et a beaucoup contribué à augmenter le prestige de la philatélie. Les visiteurs appartenaient presque tous aux plus hautes classes et l'on a pu voir à cette occasion quelle extension la philatélie a prise dans ces sphères.

Outre que le public a pu s'assurer par cette exposition que, collectionner des timbres-poste n'est pas un jeu d'enfant, beaucoup de collectionneurs qui jusqu'à présent n'osaient pas se livrer ouvertement à ce genre de sport, se grouperont autour du drapeau de la philatélie. Mais il est à espérer que l'exposition aura eu pour résultat de montrer au monde que les philatélistes autrichiens ont parmi eux des collections capables qui n'ont pas besoin de cacher leur lumière sous le boisseau.

Pour terminer, voici les récompenses :

Le jury se composait de MM. les : Oberlandsgerechtsrath, Suppanttschitsch, à Gratz ; Procureur du Roi, M. Von Vaghy, Oedenburg ; A. E. Glasewald, Gössnitz (Saxe-Altenburg) ; D<sup>r</sup> M. Vedel, Copenhague ; M. Giwelb, Londres ; John Siewert, Moscou et D<sup>r</sup> F. Mallmann, Vienne.

(A continuer.)

X. X.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.50

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

—  
**AÇORES.**

Le 2 réis, noir, se présente avec une seconde surcharge renversée à la partie supérieure du timbre, par erreur dit-on. Malheureusement le mot *Açores* a une étendue de 10 1/2 mm au lieu de 10, par suite de ce que la distance est plus grande entre l'r et l'e : la lettre o est aussi plus ovale. Ces timbres ont été oblitérés à la poste . . .

2 réis, noir, surch. noire

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**



1/4 centavo, bleu, surch. noire

Depuis le 31 mai dernier nous avons le timbre de 12 centavos, bleu, barbouillé de deux pâtés d'encre sur la valeur ancienne et les chiffres 1/4 placés entre eux. L'effet en est saisissant :

Ce timbre est destiné à l'affranchissement des journaux de et pour la ville. Il était attendu depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce qui donne une idée de la somme de travail dépensé pour arriver à un résultat aussi pitoyable. Est-ce comme amélioration? toujours est-il qu'on nous annonce ce timbre comme devant paraître bientôt avec la surcharge *rouge*.



*veinticinco centavos*; dans les angles supérieurs un chiffre; cadre rectangulaire ayant le fond ligné :

25 centavos, violet vif, piqué 11 1/2

Le 19 juin a paru un autre timbre, lithographié celui-ci par Kidd. Il représente l'effigie du général Belgrano (c'est à croire que tout le monde est général dans ce pays), dans un ovale contenant l'inscription : *Correos Argentinos*,

Le 3 juillet a été mis en usage le nouveau timbre 50 centavos, à l'effigie du général Mitre dans un double ovale ayant : *Republica* à gauche ;

*Argentina* à droite ; *centavos* en haut, entre les chiffres 50 ; en bas, sur une banderole : *Correos y telegrafos*.

Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2. Nous le reproduirons prochainement :

50 centavos, orange.



Depuis environ six mois, le ministère de la Justice, Cultes et Instruction publique fait usage d'une carte-lettre qui n'a pas encore été signalée ici. A droite, est le timbre à effigie de B. Rivadavia dans un double cercle portant *Republica Argentina* ; en haut, sur une banderole : *Correos y telegrafos* ; en bas : *cinco 5 cents* sur une autre banderole, le chiffre étant dans un petit ovale. La formule, qui est de dimension antédiluvienne, mesure 245 × 127 mm. Elle a pour inscription, en haut : *Oficio postal*, avec trait en dessous : deux lignes d'adresse et à gauche, angle inférieur : les armes du pays et l'inscription :

*Republica Argentina*  
*Ministerio de Justicia, Culto*  
*é Instruccion Publica.*

L'impression est en couleur pour le timbre et noire pour le reste, sur papier épais azuré, blanc au revers :

5 centavos, rouge sur azur uni

Une autre carte a été remise à un de nos correspondants par le vice-Président de la République. Elle est conforme à la carte-lettre de 4 centavos connue, sauf qu'il y a dans l'angle inférieur gauche, sur trois lignes, de la couleur de la carte :

*Vice-Présidente*  
*de la*  
*Republica*

D'habitude, le chef de l'Etat jouit de la franchise de port ; il est donc probable que cette carte-lettre est d'un usage officiel et que l'inscription n'est là que pour empêcher l'emploi, par d'autres, que par le *Vice-Président*.

N'y en aurait-il pas pour le Président ? C'est probable :

4 centavos, brun sur blanc

AUTRICHE.

Les cartes avec cadre arrivent peu à peu. Il y aurait de paru, outre la carte avec texte allemand :

Texte allemand : 2 + 2 kr., noir brun sur chamois  
- Bohême 2 — — — —  
- Allemand 20 paras, rouge — —

Nous recevons les timbres actuels suivants, piqués 11 1/2 et 13, comme suit :

2	krenzer, noir et bistre, piqué 13	
3	— — — — — vert, — —	
5	— — — — — rouge — 11 1/2	
10	— — — — — bleu — 13	

Non dentelé horizontalement et piqué 10 1/2 verticalement.

5 krenzer, noir et rose

Les timbres, cartes, enveloppes, etc., doivent être changés. Il y aura à l'effigie de l'empereur, des timbres de 1, 2, 3, 5, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 50 krenzer, 1 et 2 florins.

Nous publierons le décret le mois prochain et probablement des détails sur cette émission.

AUSTRALIE DU SUD.



Le *Philatelic Record* a vu un nouveau 4 pence. Le dessin, dit-il, est celui du 4 cents Maurice, avec le nom et la valeur en blanc sur fond de couleur et pour inscription : *Postage*, à gauche ; & *revenue* à droite.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme S A et couronne, piqué 10 :

4 pence, violet

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Ci-contre le fac-simile du timbre annoncé le mois passé :

1 penny, carmin

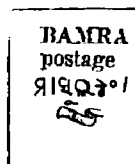
Dans le même genre, il nous parvient, par l'entremise de MM. Langlois et Evans, un 2 pence, gris, au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

2 pence, gris

BAMRA.

La série des timbres est arrivée dans les valeurs et couleurs ci-après :

3	piés (1/4 anna), noir sur jaune
6	— (1/2 — 1 — — rose
1	anna — — — — bleu foncé



2 annas, noir sur vert  
4 — — janne  
8 — — rose

Les deux derniers ont été déjà annoncés.

Il y a en plus une enveloppe de 6 pies (1/2 anna) au format sac, 185×64 mm et timbre imprimé sur la patte, sur papier gris-blanc et un autre 113×67 avec timbre à droite :

6 pies, noir sur gris-blanc  
6 — — —

BAVIÈRE.

Dans le courant du mois dernier, la bande avec modification de couleur a été mise en usage; petites lignes ondulées rapprochées dans le sens horizontal, en filagramme :

3 pfennig, brun.

BELGIQUE.

Une carte de service nous est soumise par M. A. Robyns d'Inkendaele. Elle porte simplement :

*Observatoire royal  
Bruxelles.*

A gauche, en biais : *L'Observatoire.*

Sans valeur, noir sur janne

Les timbres-poste à 1 centime sont actuellement noirs, légèrement verdâtre :

1 centime, noir-verdâtre

BRÉSIL.

Les 20 et 300 réis, au nouveau type, sont en usage depuis juin dernier :

20 réis, vert  
300 — bleu

L'*Echo de la Timbrologie* nous apprend que les timbres ne seront plus imprimés à la glycérine, mais à l'encre grasse. Le 15 juin a paru ainsi imprimé, le 100 réis, qui a les caractères du bas, un peu plus petits :

100 réis, lilas pâle.

BULGARIE.

La carte actuelle est renseignée comme existant imprimée sur les deux faces :

5 stot, vert

CANADA.

La carte 1 centavo est imprimée en vert-gris, au lieu de bleu laiteux :

1 centavo, vert-gris

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons le dessin de la carte décrite le mois dernier :

1 1/2 penny, gris-vert sur chamois pâle

Le 4 pence, 2° type, a paru avec le filagramme ancre et câble :

4 pence, bleu vif

CAPE OF GOOD HOPE  
(CAP DE BONNE ESPÉRANCE)

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Vu le format d'enveloppe 133×84 mm avec la nouvelle firme : *Thos De La Rue & Co Patent :*

4 pence, outremer

CEYLAN.

Les enveloppes avec surcharge semblent avoir fait leur temps. Voici un nouveau type où l'indication de la valeur n'est plus en surcharge et qui rappelle le 12 cents supprimé.



Le timbre est estampillé à la patte de fermeture sur enveloppes de papier-toile en formats variés :

Formats 202×127; 153×96 et 132×82 mm :

15 cents, rose

Voici le type du timbre décrit n° 330 dont il existe :

2 sur 4 cents, rose, surch. noire  
2 - 4 — mauve-violet, — —



## DANEMARK.



L'office *Adams express* fait usage, depuis le 19 novembre, écrit le *P. K.*, des timbres de 10 et 20 øre pour l'affranchissement des paquets. Ils sont d'un même type, ayant dans un double cercle, la valeur au centre et l'inscription : *Adams express Kiøbenhavn* autour ; cadre carré avec fleurons aux angles.

Imprimés en noir sur papier de couleur couchée, piqués 12 :

10 øre, noir sur rouge  
20 — — vert

**HORSSENS.** Cette poste locale n'existe plus, le Gouvernement l'ayant rachetée. A quand la vente des autres ? En attendant, signalons, d'après le *Philatelist*, la dernière émission de :

**AALBØRG.** Armes dans un fer à cheval ; autour, la firme ; en bas, en arc : *Bymarke* ; à droite et à gauche, dans de petits cercles, le chiffre de la valeur entre : *D C E* :

5 øre, vert sur blanc, piqué  
10 — carmin, — —  
25 — bleu, — —  
50 — jaune orange — —

Une autre valeur, de format plus grand 44x78 mm a à gauche un grand chiffre-valeur dans un ovale perlé, et au bas : *Aalborg* ; imprimé en couleur sur blanc, piqué :

20 øre, brun

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les deux valeurs 4 et 5 cents sont venues compléter la série de 1890 depuis juin passé. Pour arriver dernières, elles ne sont pas mieux gravées.

Le 4 cents nous donne l'effigie d'Abraham Lincoln à droite, dans un ovale ayant pour inscription : *United States Postage* ; en bas, un chiffre de chaque côté et *four cents* sur une banderole ; cadre rectangulaire ayant le fond ligné.

Le 5 cents représente le général Grant à droite dans un cadre semblable au précédent, dont il a les inscriptions.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

4 cents, brun  
5 — bistre jaunâtre

**CALIFORNIE.** La *Revue Philatèlique* nous fait connaître le type ci-contre, mais avec le millésime 1873. Le timbre a la même impression que celui connu de 1870, c'est-à-dire noire et rouge, piqué 13 :



Sans valeur, noir et rouge

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La série des *Cubiertas* signalée le mois passé, n'est pas complète en trois valeurs ; il y a encore les suivantes, renseignées par *The American Journal of Philately* :

30 centavos, noir sur orange  
40 — — — bleu  
50 — — — vert  
60 — jaune — blanc  
80 — vert — —  
90 — brun — —

Le 70 centavos ne peut manquer d'arriver l'un de ces jours.



Une série de timbres provisoires vient de paraître. Au centre d'un ovale, ayant l'inscription : *Vale un centavo provisional* est le chiffre de la valeur surmonté d'un aigle ; en dehors de l'ovale, à gauche : *Correos interior nacional* ; à droite : *franco de porte* ; en haut : *Republica Colombia* ; en bas : *Almaguer, el Admor*.

Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

1 centavo, noir sur bleu  
2 — — — rose  
5 — — — jaune

**TOLIMA.** Il y a quelque temps nous disions qu'il existait plusieurs types de la série 1886 et nous reproduisions, par la même occasion, les deux du 1 peso (voir n° 324). Aujourd'hui nous pouvons donner la reproduction des deux types des 5 et 10 centavos.





Le 5 centavos, 1<sup>er</sup> type (voir ci haut), a les ailes de l'aigle qui s'étendent jusque sur les drapeaux dont on voit deux fers de lance qui touchent l'ovale à droite; au-dessus de la partie inférieure courbée, il y a un petit espace blanc : les chiffres sont dans des ovales et centavos cintré.

Le 2<sup>e</sup> type a les ailes de l'aigle plus courtes et plus fournies; il n'y a qu'un fer de lance touchant l'ovale de droite; un large espace blanc est laissé au-dessus de centavos :

1<sup>er</sup> type, 5 centavos, brun, brun-jaune  
2<sup>e</sup> — 5 — brun-violet, brun



Le 10 centavos a son 1<sup>er</sup> type semblable à celui du 5 centavos. Quant au 2<sup>e</sup> type, il a les armoiries semblables à celles du 2<sup>e</sup> type, 5 centavos, mais les chiffres sont placés dans un octogone, le mot centavos sur un cartouche horizontal et l'espace blanc au-dessus de ce mot n'existe pas ici :

1<sup>er</sup> type, 10 centavos, bleu, bleu-foncé  
2<sup>e</sup> — 10 — bleu foncé

#### FINLANDE.

Le 31 mai (12 juin) a paru le manifeste suivant relativement à l'unification du service postal dans le grand-duché de Finlande avec celui de l'Empire :

« Ayant trouvé utile d'établir une complète homogénéité dans l'organisation du service postal sur toute l'étendue de l'Empire de Russie, ordonnons que l'administration des postes de la Finlande soit concentrée au ministère de l'intérieur de l'Empire et soumise à l'organe administratif général des postes et télégraphes sur la base suivante :

» 1. Il appartient au ministre de l'intérieur de :

» a) Introduire dans le service postal du grand-duché de Finlande, en remplacement des règlements locaux, les lois et taxes en vigueur dans l'Empire, et donner aux employés de cette administration des instructions sur leurs devoirs et charges, en portant ces mesures à la connaissance du gouver-

neur général de Finlande, dans le premier cas pour être publiées dans l'ordre indiqué et, dans le second cas, pour être mises à exécution, et

» b) Procéder, par l'organe du chef de l'administration principale des postes et télégraphes ou à l'aide de ses sous-ordres, à la révision des institutions postales de la Finlande.

» 2. Nous nommons le directeur des postes de Finlande à la suite d'un rapport fait par le gouverneur général et préalablement consenti par le ministre de l'intérieur.

» 3. La nomination des autres fonctionnaires de l'administration des postes en Finlande a lieu selon les règles en vigueur et les employés désignés par le sénat de Finlande sont nommés d'accord avec le chef de l'administration principale des postes et télégraphes.

» 4. La connaissance de la langue russe est obligatoire pour toutes les personnes admises au service des institutions postales du grand-duché et du gouvernement de Vibourg.

» 5. Les questions budgétaires du service des postes en Finlande sont préalablement examinées par l'administration principale des postes et télégraphes et remises ensuite, revêtues de la décision de cette dernière, au sénat du grand-duché de Finlande pour exécution ultérieure. »

(Bulletin des lois du 22 juin 1890, n° 60.)

Nous ne savons si les timbres, cartes, etc., sont supprimés; toujours est-il que nous recevons encore au type dernièrement émis :

Enveloppes. Format 153×120 mm.

20 penni, jaune sur blanc, vergé  
25 — outremer — —

Cartes postales avec réponse.

10 + 10 penni, rose sur carton blanc

La formule est identique à la carte, même valeur, du type précédent.

Récépissé, 10 penni, rose sur blanc un.

#### FRANCE.

Le timbre de 50 centimes a reçu la surcharge 2 piastres 2, en noir, depuis juin dernier :

2 piastres sur 50 c., rose, surch. noire

Le 7 mars dernier, une décision ministérielle supprimait le timbre-poste de 75 centimes comme étant inutile. De nombreuses protestations ayant eu lieu, notamment par les bijoutiers qui expédient un grand nombre de menus objets uniformément déclarés pour une valeur de 50 francs et frappés par suite d'une taxe de 75 centimes, le ministre du

commerce, de l'industrie et des colonies françaises, après enquête, a décidé le rétablissement du timbre à 75 centimes qui sera imprimé en violet foncé sur fond orange.

*Voici l'extrait du Bulletin mensuel des postes et des télégraphes de juillet 1890 relatif à cette émission :*

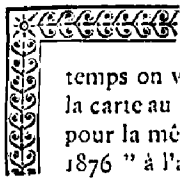
Par décision ministérielle du 17 juillet 1890, le timbre-poste à 35 centimes est supprimé, et le timbre-poste à 75 centimes qui avait été lui-même supprimé par décision ministérielle du 7 mars dernier, est rétabli.

Le nouveau timbre-poste à 75 centimes sera imprimé en violet foncé sur fond orange comme l'est le timbre actuel à 35 centimes, et il sera mis en circulation le 15 octobre prochain.

Divers journaux rapportent qu'on vient d'arrêter à Belfort un individu porteur de trois mille francs de timbres-poste français à 15 centimes reconnus faux. Ces timbres sont des mieux initiés et ne diffèrent que par le perforage. La fabrication doit avoir eu lieu en Suisse.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la carte à 10 centimes a été livrée à la circulation, imprimée en noir sur carton chamois :

10 centimes, noir sur chamois



La Carte postale nous apprend que " depuis quelque temps on voit apparaître des spécimens de la carte au type ci-contre, avec " 5 centimes pour la même ville " et 2714 — Décembre 1876 " à l'angle inférieur droit. Ces cartes avaient été préparées à cette date par l'imprimerie nationale, en prévision d'une réduction de taxe.

" Cette réduction n'ayant pas eu lieu, les cartes ne furent pas mises en service, mais utilisées par l'administration comme fiches après avoir été recouverte d'un feuillet blanc au recto pour cacher l'impression.

" C'est en décollant le feuillet que l'on met à jour les cartes offertes aux amateurs, qui présentent par suite, des restes de gomme ou des traces évidentes de nettoyage.

" A classer donc, parmi les cartes préparées et non mises en cours et ne pas payer les prix élevés qui en sont demandés. "

Vu une carte de service ayant l'inscription suivante :

(Décret du 1<sup>er</sup> décembre 1888).

*Contributions directes.*

*Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse du destinataire et au contreseing du fonctionnaire expéditeur.*

Monsieur  
à

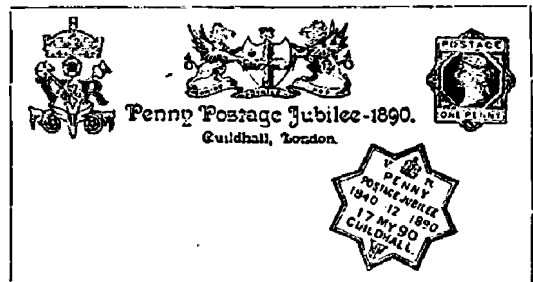
Il y a quatre lignes d'adresse; à gauche, en biais: *Le . . . des contributions directes*: à droite, angle supérieur, un cercle précédé de: *Timbre à date*.

Sans valeur, noir sur carton blanc.

GRANDE BRETAGNE.

L'ami Arthur confesse qu'un Anglais de ... Paris l'a induit en erreur en lui faisant annoncer l'émission d'un timbre de 14 pence.

Serait-ce encore un Anglais de Paris qui lui aurait annoncé l'enveloppe 10 p. bleu qui n'existe pas, d'après les informations que nous recevons de Londres? Lorsqu'on nous pousse l'héroïsme jusqu'à « traverser la Manche » on ne devrait pas rapporter ces canards-là.



Voici le dessin de la carte (et son oblitération) dont nous parlions le mois passé. Le prix de fr. 75 est aujourd'hui descendu à fr. 20, ce qui est encore dix fois trop cher. Mais comme il y a eu un tirage de 10,000 exemplaires, les amateurs feront bien d'attendre la baisse qui ne peut manquer d'arriver.

Les employés de la poste à Londres ont fêté aussi le jubilé du timbre-poste, le 2 juillet dernier. On a profité de la circonstance pour rançonner les timbrophiles en émettant une enveloppe timbrée contenant une carte au format 134 × 106<sup>mm</sup>, qui valait 1 penny et qui se vendait 1 shilling !

L'enveloppe est assez enfantine. Elle porte à la partie supérieure les quatre lignes d'inscriptions suivantes :

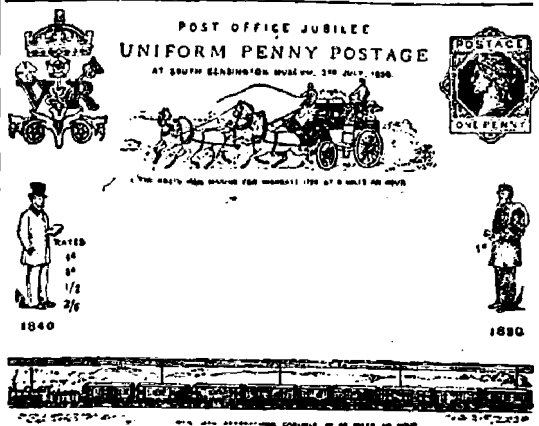
*Post office Jubilee*

*of*

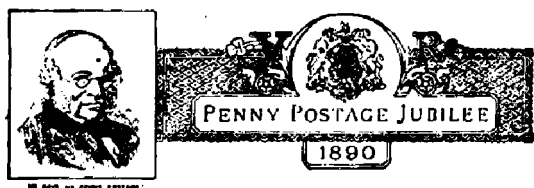
*Uniform penny postage*

*at South Kensington Museum 2<sup>nd</sup> July 1890.*

A gauche de cette inscription, sont les lettres V R, et les emblèmes symboliques du pays : rose,



cardon et tréfle, le tout surmonté d'une couronne; à droite, est le timbre actuel de la carte postale; sous l'inscription, un *coach* à quatre chevaux ayant sur le panneau *Leeds Royal Mail*; plus bas: *The North Mail Making for Highgate, 1790, at 8 miles an hour*; sous les lettres V R, le facteur de 1840, ainsi que l'annonce le millésime; devant lui, le tarif de l'époque: *Rates, 4 d., 8 d., 1/2, 2/6*; au côté opposé le facteur actuel et la taxe du jour, 1 d.; à la partie inférieure, un train de chemin de fer se dirigeant à gauche avec l'inscription plus bas: *The North Mail, 1890, approaching Carlisle at 48 miles an hour.*



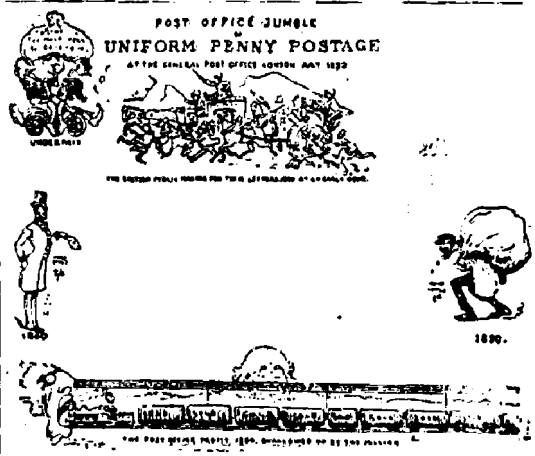
La carte, plus sérieuse que l'enveloppe, nous donne le portrait de Rowland Hill, à gauche, avec l'inscription: *He gave us penny postage* (il nous donna la poste à un penny), ce qui est une réponse aux revendications insensées de P. Chalmers. A droite, un large cartouche aux armoiries avec V. R. et l'inscription: *Penny Postage Jubilee 1890.*

Le dessin de la carte et celui de l'enveloppe ont été fournis par M. F. E. Baine, secrétaire assistant de la poste: l'impression s'est faite chez MM. De la Rue et C<sup>ie</sup>, comme il est indiqué sur l'enveloppe:

1 penny, outremeur sur blanc

Enveloppe et carte se vendaient, comme nous l'avons dit, 1 shilling. Le produit de la vente a été versé au *Rowland Hill Benevolent Fund*, institution fort utile ayant pour but d'assister les veuves et les orphelins des employés de poste.

Pour écouler plus rapidement le tirage, en forçant la vente d'une émission qui n'a jamais été pour le public — car, quel est celui qui paierait 1 shilling ce qui n'est reçu que pour 1 penny? — on a imaginé de détruire pompeusement les coins, en présence d'une commission nommée pour la circonstance, laissant entendre qu'aucune réimpression ne serait faite. Mais comme le tirage a été de 250,000 exemplaires, il y en aura pour tout le monde. Il ne sera pas même nécessaire d'user « de la haute protection d'un fonctionnaire du Post Office », dont parle un confrère, pour se procurer cette enveloppe.

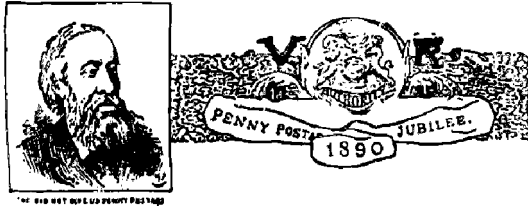


De même qu'en 1840, pour les enveloppes Mulready, on a fait en 1890 des caricatures dont la vente a été interdite aussitôt. Serait-ce pour empêcher la concurrence? Quoi qu'il en soit, voici le dessin de l'une d'elles. A la partie supérieure, on lit:

*Post Office Jumble  
of  
Uniform penny postage  
At the General Post Office, London, July, 1890.*

Au-dessous, deux voitures dont une *hansom* et une toule de gens pressés; plus bas: *The British public making for their letters, 1890, at an early hour*; le facteur de 1840 est représenté par un domestique de bonne maison, il a devant lui: *This style 2/6*; au côté opposé, un facteur de 1890 ruisselant de sueur et pliant sous le poids d'un sac; inscrip-

tion : *This style 1 d.*, 1890. A la partie inférieure, un train formé de lingots d'or entrant dans la bouche d'un monsieur à lunettes (le Ministre des Finances peut-être) et l'inscription au-dessous : *The Post Office profit, 1890, Swallowed up by the million.* L'ombre de Rowland Hill plane sur ce train.



La carte nous donne le portrait de M. Raikes(?) le maître des postes, et l'inscription : *He dit not gave U S penny postage* ; à gauche, un large cartouche contenant un cercle au milieu et les armoiries remplacées par une tête fort commune à la Brasserie royale de Munich ; V à gauche, R à droite ; en dessous : *Penny postage 1890 Jubilee*. Format  $137 \times 109$  mm.

Imprimé en bleu outremer sur blanc.

Une autre imitation ne nous paraît pas bien heureuse.

A gauche, Mercure assis avec divers attributs du commerce dans un cercle surmonté des lettres V R ; à droite, une femme assise tenant une quenouille ; à ses pieds un marteau, des ciseaux, une tête coiffée du bonnet phrygien, le tout dans un cercle avec *Postage* en haut, *one penny* en bas ; entre ces deux cercles :

*July 2nd, 1890.*  
*Uniform penny postage*  
*Commemoration*

puis un « coach » à quatre chevaux dirigé à droite, et l'inscription de l'enveloppe officielle ; les facteurs de 1840 et 1890 sont également ceux de l'enveloppe officielle ; quant au train de chemin de fer qui occupe la partie inférieure, il est dirigé à droite ; en dessous, les inscriptions : *Conveying her Majesty's mails at over 50 miles an hour* et le nom de l'éditeur.

A l'intérieur de l'enveloppe un feuillet de papier porte en haut, au milieu, le buste de Rowland Hill et *V 1890 R* au-dessus ; de chaque côté, deux

vapeurs : *penny postage* à gauche, *Commemoration* à droite et trois lignes d'inscriptions.

L'impression est également en bleu outremer sur blanc. Format :  $134 \times 108$  mm.

GUYANE ANGLAISE.

Vu le timbre, *Inland Revenue 1 dollar* avec la surcharge rouge : *One cent* en lettres grasses ;

1 cent si 1 dollar, vert et rouge.

HAWAÏ.

La Carte postale renseigne les cartes postales avec réponse comme n'étant plus percées à la séparation des deux parties :

1 + 1 centavo, violet sur chamois orangé  
2 + 2 — bleu pâle — blanc

HÉLIGOLAND.

Petits blancs ayant été échangés contre petits noirs, sans leur assentiment, bien entendu, l'île d'Héligoland appartient à l'Allemagne depuis août. Par la même occasion les timbres spéciaux à cette île doivent avoir été supprimés.

HOLKAR.

Le  $1/2$  aana, à effigie, a reparu en brun-violet :

$1/2$  aana, brun violet

HONGRIE.

La carte-lettre, la carte postale et l'enveloppe ont actuellement la nuance rouge-orange :

Carte-lettre : 5 kreuzer, rouge orange  
Carte postale : 5 — —  
Enveloppe : 5 — —

INDES NÉERLANDAISES,

Selon le *Timbre*, les 5 et  $12 1/2$  cent seraient parus aux types chiffres dans un cercle, comme suit :

5 cent, carmin, piqué  $12 1/2$   
 $12 1/2$  — gris —

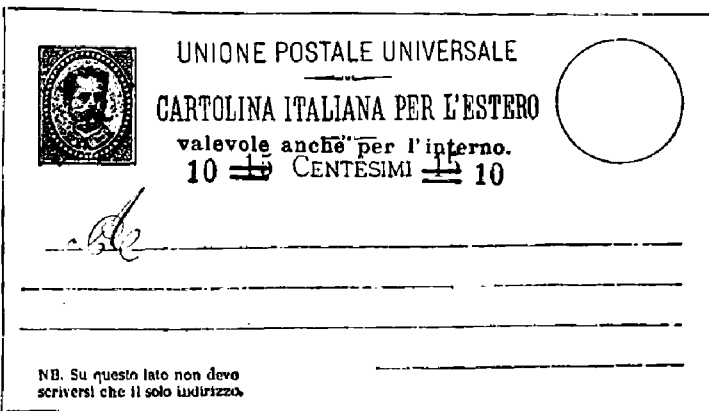
ITALIE.



Les collectionneurs étant pressés d'avoir les cartes et les timbres surchargés, ils ont été servis aussitôt. Nous donnons le fac-simile des deux variétés de timbres. *Cmi 20* a été appliqué en noir sur le 30 et sur le 50 centesimi :

20 sur 30 centesimi, brun, surch. noire  
20 — 50 — violet — —

Voici aussi en quoi consiste la modification apportée aux cartes avec réponse destinées à l'étranger. Les deux chiffres 15 ont été biffés de deux traits et remplacés à côté par le chiffre 10; entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes

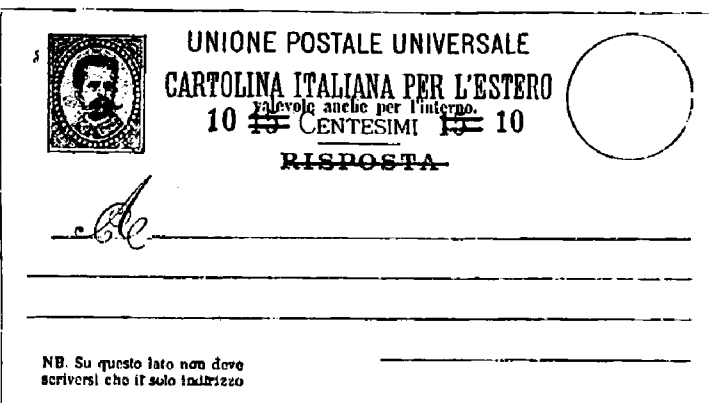


on a ajouté en surcharge: *Valevole anche per l'interno*, en biffant le mot "*Risposta*" sur la carte réponse:

1<sup>re</sup> variété: 10 sur 15 cent, brun, surch. noire.

2<sup>e</sup> variété: 10 sur 15 cent, brun, surch. noire.

La carte pour l'intérieur, nous écrit M.E. Diena, a à la partie gauche inférieure: *Provincia di* au lieu de (a); le millésime 89 est remplacé par 90. La carte avec réponse 7 1/2 X 7 1/2 subira sans



doute la même modification :

10 centesimi, carnin sur crème.

Le même correspondant nous dit que la taxe des colis postaux est portée maintenant à 60 centesimi pour l'intérieur.

On emploie néanmoins les cartes à 50 c. avec l'addition d'un timbre à 10 centesimi en attendant l'apparition des cartes à 60 centesimi; celles à 75 cent, devenues inutiles, sont retirées de la circulation.

#### JAMAÏQUE.

Le *Ph. W.* signale un 4 pence recouvert de la surcharge suivante: *Two pence half penny* que nous renseignons sous réserve :

2 1/2 sur 4 p., vermillon et noir

Le 6 pence, orange, annoncé ces jours-ci, n'est pas encore en usage.

#### JAPON.

Le *Timbre* publie les renseignements suivants :

" Les cartes postales japonaises de la 2<sup>e</sup> émission, relativement rares déjà, se présentent dans ces derniers temps falsifiées. Ces falsifications sont d'origine japonaise. Le truc consiste en ce que la carte très commune de la 3<sup>e</sup> émission a été pourvue de la suscription " Carte postale " en japonais, au pinceau et avec une couleur s'effaçant facilement. Or la carte de la 3<sup>e</sup> émission portant entre les branches l'inscription japonaise: " Carte

postale " et non pas " Timbre postal " comme celles des 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> édition, la fraude est facilement reconnaissable avec un peu d'attention. "

#### JHALAVAR.

Nous recevons un nouveau timbre remplaçant le type connu. Il a conservé la nymphe Aspara mais dans un cadre octogone; caractères indiens autour.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

1 paisa, vert.



#### JUMMOO KASHMIR.

Le papier des timbres officiels noirs, est blanc mat pour les 1/2 et 1 anna, au lieu de blanc jaunâtre :

1/2 anna, noir sur blanc mat

## MEXIQUE.

Nous connaissons déjà une enveloppe Wells Fargo avec vignette au milieu et inscription biffée et remplacée en dessous par une autre. Nous avons au même format avec timbre à gauche :

25 + 10 cent., vert et rouge, surch. noire

Au format ordinaire, nous avons avec timbre Wells Fargo à gauche :

*Para cartas 1 oz à los Estados Unidos exclusivamente*, 15 ctvo, chiffre 1 modifié à la plume par un 2 en noir.

25 + 10 cent., vert et rouge, surch. noire et carmin

*Para cartas 1 2 oz en la Republica Mexicana Exclusivamente*, 15 ctvo, en petites lettres carmin.

25 + 10 cent., vert et rouge, surch. carmin

## MONTENEGRO.

On nous a fait voir une "feuille d'accompagnement" avec cadre formé d'un double filet, le plus gros à l'extérieur. A droite, le timbre-poste connu de 5 novtch; à gauche, les armes du pays. Le texte est en langue russe et en français, savoir :

*Coupon — Office de consignation — Consignataire; Feuille d'accompagnement, Pour; valeur flor. sold; à; à; Pieds (sans doute poids) gr.; franco-Porto. (Pour port probablement).*

Il y en a avec impression de couleur ou noire sur carton de couleur :

5 novtch, bleu sur vert  
5 — noir — chamois

Cette dernière formule serait en usage. Pour-quoi? C'est ce que nous n'avons pu savoir.

## NEVIS.

La carte à 1 1/2 penny a le type à effigie dans un cercle comme les autres valeurs :

1 1/2 penny, brun sur chamois

## NICARAGUA.



Le *American Journal of Philately* nous fait connaître l'enveloppe ci-contre dont il omet de donner la couleur du timbre, les formats, etc., etc.

## NORD DE BORNÉO.

Nous empruntons à la *Carte postale*, les lignes suivantes :

"La carte 1 cent, orange sur blanc, existe avec deux types de timbres bien distincts :

"Dans le 1<sup>er</sup> type, semblable à celui de la carte de 3 cents, le mot *postage* est en grandes lettres sur une banderole cintrée dont les enroulements extrêmes recouvrent les deux cartouches latéraux du timbre ;

"Dans le 2<sup>e</sup> type, le mot *postage* est en petites lettres sur un cartouche légèrement ondulé et qui laisse les deux cartouches latéraux du timbre complètement libres. Les armoiries sont plus grandes : le navire notamment est plus long. Enfin les petits enroulements qui terminent la banderole supérieure sont tournés vers le bas, au lieu de l'être vers le haut comme dans le 1<sup>er</sup> type."

1 cent., orange sur blanc

## NOUVELLE CALÉDONIE.

La *France Australe* rapporte la nouvelle suivante :

"Par dépêche en date du 15 février 1890, M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies propose de créer des timbres spéciaux pour chaque colonie.

"Cette idée paraît excellente au Conseil qui adopte la manière de voir du Département à ce sujet."

## NOUVELLE ZÉLANDE.

"Une nouvelle carte dont l'émission est la conséquence des nouveaux arrangements postaux intervenus entre les colonies australiennes est parue", dit la *Carte postale*.

"Cette carte n'a pas de cadre et le timbre est au type connu. L'entête est le suivant :

*New Zealand.*

*Inland and Australian  
Post (armes) card*

*The address, etc.*

1 penny, bleu sur chamois clair.

## PÉRAK.

Au type ci-contre, mais les deuxième et troisième lignes en lettres capitales, nous avons reçu la faute *Perak* pour *Perak*:

1 cent sur 2 cents, rose et noir



## PERSE.

Le *Stamp News*, parlant du 2<sup>e</sup> type à effigie, que nous avons décrit n° 328, nous apprend qu'il connaissait ce timbre depuis plus de deux ans; qu'il en a vu des centaines et qu'il a toujours considéré ce type comme faux.

Les deux ou trois exemplaires que nous avons vus, nous viennent de la poste de Téhéran. D'habitude la poste ne vend pas de faux timbres, c'est plutôt une spécialité de certains directeurs de ventes publiques de timbres.

M. de Ferrara y a dans sa collection le 5 sh., vermillon, oblitéré à ce même 2° type :

5 sh., vermillon

RUSSIE.

Le timbre de 14 kopecks a paru avec les foudres au commencement de juin dernier.

14 kopecks, bleu, centre rose

BOGORODSK (Moscou). Un type rappelant celui



ci-contre a été découvert par M. Von der Beeck. Les lignes du fond de l'ovale sont plus espacées, ainsi que le pointillé; il y a des lignes rapprochées sur le fond du cadre et des lignes ondulées au lieu d'avoir un réseau. Les chiffres des angles ont le rectangle avec

lignes espacées.

D'accord avec notre correspondant, nous considérons ce timbre comme un essai, quoique gommé.

10 kopecks, noir

KADNIKOFF (Wologda). Reçu de M. Breitfuss le timbre de 1883 refait et imprimé en deux couleurs. Les lettres sont en général de caractères plus petits, mais ce qui distingue l'émission actuelle de celle de 1883, ce sont les festons rouges sur les côtés, en haut et en bas; les lettres et les chiffres sont rouges, le reste vert. L'exemplaire est oblitéré 26 juin 1890.

3 kopecks, rouge et vert, piqué 11 1/2



KOLOGRIF (Kostroma). Le 18 juin dernier a été



mis en usage le type ci-contre, ayant les armoiries dans un écusson surmonté d'une couronne; le tout dans un ovale ayant à gauche Kologrifshaja (de Kologrif); à droite: Zemskaja Potshta (poste rurale); en bas la valeur: Dvii kop. (deux kop.).

Imprimé en bronze (l'écusson), le reste en bleu sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, bronze et bleu foncé

KOLOMNA (Moscou). Voici les fac-simile des



timbres que nous signalions le mois dernier, savoir:

1° type: 1 kopeck, bleu

2° — 2 — — et noir

3° — 3 — — et rouge

OSSA (Perm). L'émission annoncée en mai est



déjà supprimée. Voici le nouveau type dont nous n'avons qu'une seule valeur. Il a les mêmes armoiries, les mêmes inscriptions et la même disposition que le type remplacé, mais dans des proportions plus grandes.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, vert pâle, vif

PSKOFF (Pskoff). Nous tenons de M. Von der

Beeck un timbre qui n'a pas encore été décrit jusqu'ici et qui doit être le premier émis. La forme est un losange comme les timbres de 1871 et 1877. L'ovale mesure 13 X 16 1/2 au lieu de 12 1/2 X 16 1/2 et 12 X 16 mm; les lignes sont très rapprochées aux des-sins triangulaires placés devant et après les chiffres; le 5 est éloigné du haut de l'ovale qui, seul, a la tête relevée, les autres 5 l'ayant droite: aux armoiries, la main donne à gauche deux petits doigts :



5 kopecks, violet foncé

SCHADRINSK (Perm). Un timbre oblitéré, mai 1890, nous vient par M. Breitfuss. Il porte au centre le renard connu dans un ovale et pour inscription: Schadrinskoy Zemskoy Potshty (De la poste rurale de Schadrinsk): tri kop. (trois kop.) en haut et en bas; chiffres aux angles.



Imprimé en noir, les armoiries et les chiffres sur vermillon, le reste bleu sur blanc, piqué 11 1/2.

3 kopecks, noir, vermillon et bleu

Le 1<sup>er</sup> juin, le timbre ci-haut a été remplacé par un type semblable, mais imprimé en bleu pour l'ovale central, le reste en rouge, piqué 11 1/2.

3 kopecks, bleu et rose

**SOLIKAMSK (Perm).** Voici un nouveau timbre, paru dans les premiers mois de cette année. Au centre, les armoiries du district et du gouvernement dans un écu surmonté d'une couronne, type rappelant le 2 K., Tscherdin de cette année; de chaque côté un chiffre dans un cercle; en dessous : *Solikamskaja Zemskaja Pochtta, Dviej kop.* (Poste rurale de Solikamsk, Deux kop.); *marka* (timbre) en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, rouge

#### ST-CRISTOPHE.

Manquant de timbres, cette colonie a eu recours à plus fortunée qu'elle, en empruntant, en février dernier, à la colonie anglaise d'Antigua, les timbres 1 penny dont elle avait besoin.

On peut les reconnaître à l'oblitération A02 qui est celle d'Antigua, tandis que celle de St-Cristophe est A12. Pour l'oblitération à date, ce n'est pas une difficulté de reconnaître l'origine :

1 penny, rouge

#### SAINT-MARIN.

Signalée par la *Carte postale* une carte-lettre ayant le type des timbres-poste et pour entête : *Biglietto — da 20 centesimi* et trois lignes d'adresse; à gauche : *Provincia di*; avis en une ligne, en bas :

20 centesimi, orange sur jaune

#### SCINDE.

Le *Philatelic Record* signale le timbre ci-contre imprimé en relief sur fond rouge et le papier glacé :

1/2 aana, rouge



#### SEYCHELLES (ILES).

Les timbres-poste de Maurice, jusqu'ici en emploi aux Seychelles, ont été retirés de l'usage dans ces îles par l'avis suivant qui annonce l'émission des timbres dont nous avons parlé il y a quelques mois :

#### AVIS DE L'OFFICE POSTAL.

Il est donné avis que les timbres-poste des Seychelles des valeurs de 2 c., 4 c., 8 c., 10 c., 13 c., 48 c., 96 c. et les cartes postales de 4 c. et 8 c., peuvent être achetés au bureau des postes des Seychelles.

Trois mois après cette date, les timbres de Maurice ne seront plus acceptés.

Les personnes ayant en leur possession des timbres de Maurice pourront les échanger pour des timbres des Seychelles et sont priées de le faire,

Office postal, Seychelles, 5 Avril 1890.

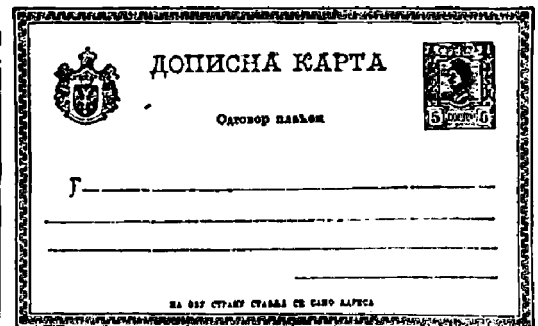
GEO. HOLLIER ROULLET,

Maitre des postes.

La *Revue Philatèlique* dit qu'il y aura prochainement un 25 cents « très utile pour l'affranchissement des lettres à destination de l'Australie ».

On annonce aussi l'émission d'enveloppes timbrées 8, 16 et 25 cents.

#### SERBIE.



La carte 5+5 para a subi un changement. Les armoiries, au lieu d'être sous la première ligne d'inscription, sont à gauche; il y a quatre lignes d'adresse et le cadre est carmin :

5 + 5 para, gris-vert sur rose, cadre carmin

#### SIRMOOR.

L'*L. B. J.* a reçu le 6 pies, vert, surchargé en ON rouge s s (On Simoor State, Service) et son correspondant annonce les autres valeurs comme ayant semblable surcharge :

Service : 6 pies, vert, surch. rouge

#### SUISSE.

Le même, dit que le dessin ondulé de chaque côté du timbre, a été remplacé par des traits droits au mandat-poste 20 cent :

20 centimes, rose-violet

#### TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* devient réjouissant. Il demande si le *Timbre-Poste* est incorrect lorsqu'il



annonce les enveloppes 3 et 5 cents comme ayant deux grandeurs de format : 120×9; et 140×78<sup>m/m</sup>.

Nous tenons les quatre enveloppes à la disposition du nouveau rédacteur du *P. R.*, avec l'espoir qu'il voudra bien nous dire ce qu'il y a d'in vraisemblable dans la nouvelle que nous avons donnée.

TRANSVAAL.

Sur les indications de MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>, nous avons trouvé parmi nos timbres 3 pence actuels, surchargés : *Halve penny*, un timbre ayant la faute : *halve prunny* :

1/2 sur 3 pence, violet, surch. noire

TURQUIE.

Les 2 et 5 piastres sont en usage avec fond gris :

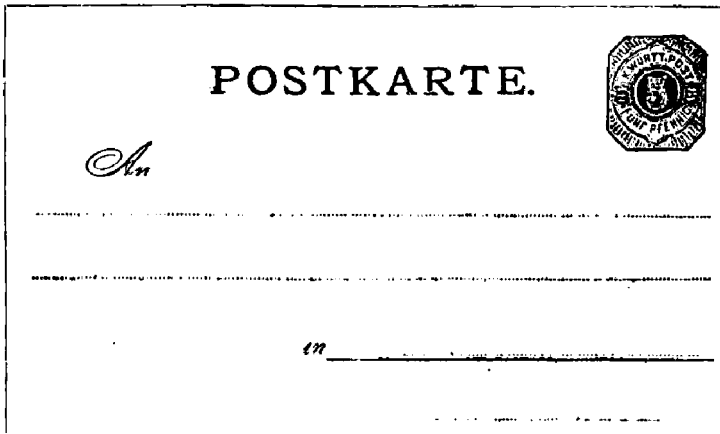
2 piastres, jaune  
5 — chair

La carte avec réponse 20+20 paras a le carton blanc crème comme le 20 paras l'avait depuis 1889 ; aujourd'hui, cette dernière a le carton blanc azuré :

20 + 20 paras, rose sur blanc crème  
20 — — — — azuré

WURTEMBERG.

Nous avons une carte avec timbre octogone, en relief, type des enveloppes, imprimé à droite. Elle porte pour inscription : *Post karte* (59 × 5<sup>m/m</sup>) en haut; puis : *An*, et quatre lignes de



points, la troisième commençant par *in*. C'est assurément une carte de commande, comme l'indique le verso qui contient quatorze lignes pointillées précédées de : *den... 18...* P. P.

5 pfennig, violet sur chamois

Emprunté au *Philatelist* les nouvelles suivantes :



Les timbres pour la correspondance de service sont sans changement de type :

3 pfennig, brun  
5 — vert  
25 — orange  
50 — brun-rouge  
1 mark, violet

Les enveloppes au même type sont imprimées sans relief :

5 pfennig, vert sur orange, satiné, format (?)  
10 — rose — (?) — (?)



L'enveloppe pour la correspondance des municipalités est restée aussi la même, mais imprimée comme suit :

Papier orange satiné  
5 pfennig, vert, petit format (?)  
5 — — grand — (?)

Les enveloppes-mandats de ces deux services paraissent avec le timbre violet et le millésime 189 .

15 pfennig, violet sur chamois  
15 — — — —

Enfin le mandat-poste actuel a le millésime 189 .

20 pfennig, outremer sur chamois

Première exposition philatélique de Vienne

(Suite et fin, voir le n° 331).

La médaille d'or a été décernée à MM. M.-P. Castle, Brighton; Douglas Garth, Chelsea, Londres; J.-B. Moens, Bruxelles; Ad. Schulze, Zürich.

La médaille de vermeil à MM. Borgen à Copenhague; Charles Colman à Kew près Londres; Dr P. Kloss à Leipsick; L. Lindenberg à Berlin.

La médaille d'argent à MM. J.-P. Bösenberg à Leipsick ; Ad. Cheluis à Munich ; E. Doczkalik, Währing près Vienne ; R. Ehrenbach à Francfort s/Mein ; Moriz Schuck à Graz.

La médaille de bronze à MM. An. Berger à Luxembourg ; A. Eder-Blauel à St-Gall ; P. Eschbach à Vienne ; Georges Fouré à Berlin ; R. Friedl à Vienne ; Arth. Glasewald à Gossnitz ; Greiml à Vienne ; W. Hauser-Doepfner à Lucerne ; Ernst Heitmann à Leipsick ; Ernst Keller à Trieste ; L. Knorr à Vienne ; W. Kunast à Berlin ; A. Larisch à Munich ; W. Lincoln à Londres ; C.-C. Sauer, Mahr Ostran ; Senf frères à Leipsick ; E. Wagner, Apelern à Hesse-Nassau.

Etaient hors concours les membres du jury, les diverses Directions générales de postes et les exposants Viennois : Ant. Frank, Wih. Krapp, Dr Mallmann, Ludw. Schwarz, Dom. Stadlbauer et le Musée international de Philatélie à Unter-Dobling.

X. X.

### Les timbres piqués de Grèce.

En juin dernier, nous écrivions ici :

“ Notre correspondant (M. Chaïdopoulos) nous dit qu'on lui a fait voir les timbres suivants, piqués :

5	lepta, vert,	impression belge		
20	— rouge	—	—	
25	— bleu	—	—	

” Rien de plus facile que de piquer des timbres : il doit y avoir là une fantaisie ou une spéculation. ”

Cette réflexion, bien inoffensive a cependant “ offensé ” notre correspondant qui n'a eu rien de plus pressé que d'écrire à la direction générale des postes d'Athènes. Voici la réponse qu'il en a reçue et que notre correspondant a immédiatement communiquée à tous les journaux, sans attendre ou sans nous demander des explications.

Athènes, le 4 juin 1890 (v s)

Monsieur Jean N. Chaïdopoulos, à Patras.

En réponse à votre lettre du 31 mai (v s), nous vous informons que, lorsque la machine à perforer les timbres fut arrivée de Paris, un artisan français est également venu ici; en vue donc d'essayer la machine accompagnée par lui, on a piqué quelques feuilles de toutes les valeurs, à l'exception du 50 lepta et 1 drachme, non seulement de ceux imprimés en Belgique, mais aussi ceux imprimés à la Monnaie nationale.

Entretemps la machine a été endommagée, mais il est à espérer que le fonctionnement en sera prochainement repris.

Le Directeur-Général,  
Signé. S. Floros.

Il est clair que si des essais ont été faits sur les timbres de toutes les valeurs, moins les 50 lepta et 1 drachme, qu'il doit exister des feuilles appartenant au tirage belge, les 2 et 40 lepta n'étant pas encore aujourd'hui parus en impression locale. La lettre du Directeur des postes ne dit pas, du reste, qu'il y a eu des piqûres de toutes les valeurs, tant de l'impression belge que de l'impression locale. Ce serait une contre-vérité ainsi que nous allons le prouver par les renseignements mêmes, fournis par notre correspondant.

En avril 1889 paraissent à Athènes le 1 lepton et ensuite les 20 et 25 lepta, impression locale.

En mai suivant, M. Chaïdopoulos nous avise que :

“ La machine à perforer est depuis quelques mois en possession de l'Administration, mais celle-ci ne sait pas se décider à l'utiliser, quoique installée au Palais de la monnaie. ”

Donc, à l'époque où paraissent les 1, 20 et 25 lepta d'impression locale, remplaçant ceux d'origine belge épuisés, la machine n'avait pas été essayée.

En juin, nous recevions d'autres nouvelles de notre correspondant :

“ La machine à perforer a été gravement détériorée par l'inexpérience des employés qui en firent l'essai. On a cependant piqué, à titre d'essai, quelques feuilles du 20 lep. qui ont toutes été expédiées au bureau de poste de Syra, lequel a mis ces timbres en vente le 16/28 mai dernier. ”

Et à l'appui de son dire, M. Chaïdopoulos nous remettait le 20 lepta impression . . . d'Athènes ! et plus tard le 1 lepta, toujours impression . . . d'Athènes et piqués l'un et l'autre 13/12.

Depuis, ces mêmes valeurs nous sont venues piquées 14, preuve que la machine a été réparée et cependant le Directeur des postes, en terminant sa lettre, vit toujours d'espoir de la voir réparée bientôt.

En présence de tous ces mystères, avons-nous eu tort d'émettre des doutes, non sur la bonne foi de notre correspondant qui n'est pas en cause, mais de ce qu'il a vu ? Nous ne le pensons pas. Nous croyons au contraire que nos réflexions ont démontré aujourd'hui que les 20 et 25 lep., piqués (?) et de tirage belge n'ont pu être piqués officiellement et il est probable que le 5 lepta, de la même collection, ne vaut guère mieux.

Notre correspondant, qui paraît avoir l'épiderme trop sensible, perd de vue que nous sommes responsables, vis-à-vis de nos lecteurs, des nouvelles que nous leur donnons et que nous avons, par

conséquent, à contrôler autant que possible, les renseignements qui nous arrivent de n'importe qui, abstraction faite de la bonne foi de nos correspondants.

### Histoire de la Poste aux lettres à la Nouvelle Galles du Sud.

Ce charmant volume est un succès pour l'entreprise de nos amis des antipodes.

Vu le peu de temps que l'auteur et ses collaborateurs avaient à leur disposition, il est merveilleux qu'on l'ait même tenté, car si nous considérons qu'il fut écrit, imprimé, illustré de nombreuses photographies et édité tout relié en un mois, c'est presque une merveille du XIX<sup>e</sup> siècle et l'on se demande si au lieu de le faire figurer à l'exposition timbrophilique de Londres, on n'eut pas été mieux inspiré en consacrant plus de temps à l'étude d'une œuvre aussi importante.

Écrit en grande hâte, il est difficile de se rendre compte de ses mérites littéraires timbrophiliques, bien qu'il soit dit, dans la préface : " Il doit bien être entendu que ce volume n'a pas de prétention comme mérite littéraire, c'est plutôt une compilation de rapports officiels et, comme tel, sujet à de nombreuses redites „

Un examen de l'ouvrage justifie cette observation, mais dans une certaine mesure, car le but étant d'écrire l'histoire de la poste aux lettres, et en même temps celle du timbre-poste, il devait nécessairement comporter une compilation des rapports officiels pour mettre en lumière plusieurs points intéressants pour les timbrophilés.

Les vingt ou trente premières pages du livre contiennent une histoire intéressante de l'origine et des progrès de la Poste dans la Nouvelle Galles du Sud, avec la photographie du dernier bâtiment de la Poste à Sydney : ce dernier peut rivaliser avec le Bureau général des postes à Londres.

Le premier chapitre sur les timbres eux-mêmes est consacré à l'enveloppe timbrée en relief de 1838 et démontre qu'en novembre de cette année le premier port fut prépayé au moyen de timbres émis officiellement, précédant ainsi, d'environ 14 mois, l'émission du timbre adhésif, pour le même but, dans la mère-patrie.

La lettre suivante du Maître des postes de cette époque est du plus grand intérêt :

#### BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES

Sydney, le 7 septembre 1838.

MONSIEUR,

Ayant parcouru attentivement les propositions de M. Rowland Hill au sujet de l'introduction d'enveloppes timbrées, comme moyen de simplifier et de réduire le port, j'ai essayé de perfectionner une enveloppe que j'ai l'honneur de soumettre à l'inspection de S. E. le Gouverneur.

D'accord avec le plan promulgué, je propose que des demi-feuilles de papier timbrées comme le modèle, soient fournies au public à un prix tel qu'il comprendrait le port ; et les lettres ainsi enveloppées seront reçues et passeront par ce bureau pour être distribuées dans la circonscription locale de Sydney, franchises de toute autre charge, après avoir été, au préalable, timbrées du cachet à date du bureau de poste.

Par cette expérience, j'espère une large extension des communications dans la ville, et voir bientôt les invitations, billets, avis et toutes les communications commerciales, transmises sous le couvert de ces enveloppes, ce qui augmentera matériellement les revenus, en engageant à envoyer les communications de cette nature par la Poste, tandis que le travail ne sera pas ressenti par les facteurs qui n'auront qu'à les remettre successivement lorsqu'ils font leur tournée, la plus grande perte de temps et la difficulté dans la distribution résultant dans le temps perdu pour payer et remettre la monnaie.

Si votre S. E. daignait permettre qu'une expérience fût faite, si elle ne répond pas à l'attente, elle pourrait être retirée à tout moment, car je n'ai pas l'intention de m'immiscer ou de jeter le trouble dans la distribution actuelle du two pence ou dans les autres établies maintenant, jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé si des améliorations subséquentes peuvent étendre le système à un emploi général.

Pour commencer les opérations, il n'est besoin que de la sanction du Gouverneur, car d'après la troisième section de la loi sur les Postes, William IV, n° 34, il est de la compétence de S. E. de changer, renoncer ou varier les règlements aussi bien que le port, pourvu qu'il n'y ait pas d'augmentation au port établi dans l'article ci-dessus.

Le prix du port à fixer doit être pris en considération, mais à mon humble avis un penny serait une compensation suffisante pour le papier et la distribution, car un prix aussi peu élevé amènera une affluence de lettres dont profitera le Trésor, et sera considéré par le public comme un bienfait des maux de S. Ex.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant serviteur.

JAS. RAYMOND.

*A l'Honorable Secrétaire Colonial.*

Il est assez curieux que ces bandes timbrées ne furent pas favorablement accueillies; aussi, en 1841, le prix en fut-il réduit de 1 shilling 3 pence la douzaine à 1 shilling; cependant l'usage de celles-ci s'accrut dans la suite, puisqu'il se trouve qu'en 1848, 15,225 furent employées et, comme dit le docteur, " on se demande où elles sont allées „

Le chapitre suivant est intitulé " la première émission de timbres adhésifs de la Nouvelle Galles

du Sud. Il contient une variété de renseignements intéressants au sujet des diverses phases dans lesquelles entra la préparation de ceux-ci, et comprenant le rapport d'un M. Robert Clayton, le graveur, au Comité parlementaire. La subdivision suivante de ce chapitre, contient un compte rendu long et intéressant sur la production et l'usage des vues de Sydney, si connues.

La lettre suivante est de la plus haute importance, car elle contient non seulement les noms des graveurs, mais encore le nombre de coins composant les planches.

A cette occasion, et bien que cela ait déjà paru autre part, nous n'hésitons pas à la reproduire ici pour nos lecteurs :

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES

Sydney, 21 décembre 1849.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre les rapports ci-dessous pour les gravures de timbres-poste sur cuivre, et vous prie de m'obtenir l'autorisation de les déduire.

Le montant peut être payé de la somme votée en faveur de ce département, pour l'année courante, une somme de £ 5,800 restant disponible; mais comme explication de la différence de prix, je prends la liberté de dire que j'ai été obligé d'employer des graveurs séparés, le besoin des planches étant urgent et j'ai fait de mon mieux dans ces circonstances.

Robert Clayton, pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 25 gravures du timbre-poste à un penny, 10 livres st. (£ 10).

John Carmichael, pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 24 gravures du timbre two pence, douze livres st., 12 shillings (£ 12-12 sh.).

H. C. Jervis pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 25 gravures du timbre 3 pence (£ 7).

Charles Kay, pour avoir fourni les matières nécessaires à l'impression des timbres, 5 livres st., 11 shillings, 9 pence. (£ 5-11 sh., 9 p.)

Le montant au total à 35 livres st., 3 shill. et 9 pence st.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant serviteur.

JAS. RAYMOND.

*A l'honorable Secrétaire Colonial.*

Si le renseignement contenu dans cette lettre avait été trouvé il y a trois ou quatre ans, il aurait épargné plus d'une heure d'études perplexes à quelques-uns de nos frères timbrophiles !

Le Dr Houison confirme ce fait que, le 1 p. grossièrement gravé était une regravure du timbre sans les nuages, et appuie son opinion sur ce que cette réparation fut effectuée par Carmichael, non seulement à cause du style, mais sur des renseigne-

ments officiels disant que, ni Clayton ni Jervis ne furent en faveur auprès des autorités de cette époque, à cause de leur négligence dans l'exécution de leur travail. Nous croyons que le docteur a raison et que Carmichael fut employé à cette regravure.

*Le 2 pence.* La première émission de celui-ci, comme nous l'avons vu dans la lettre précédente, fut aussi gravé par Carmichael (avec des arcs composés de lignes verticales) et le Dr Houison est d'avis que cela indique d'une manière concluante l'existence d'une planche seulement pour la valeur 2 pence, avec de nombreuses retouches.

D'après une lettre datée du 5 janvier, du Maître général des postes, il est évident que cette planche montra bientôt des signes de détérioration; cela indiquerait qu'un nombre considérable de timbres en aurait été imprimés, aussitôt les coins terminés, afin d'en fournir les différents bureaux de poste, et paraît aussi montrer combien il serait difficile, à cette époque, d'acquérir des exemplaires de ce timbre dans son tout premier état.

Les planches furent rapidement détériorées au point de ne plus montrer trace de ligne du dessin, ne laissant apercevoir que les traits les plus profonds; elles furent alors apparemment regravées sur les anciennes lignes des planches de cuivre, mais on ne nous donne pas la date de cette retouche, ce qui est regrettable.

Dans une lettre du Procureur de la Couronne, datée du 18 février 1851, il est dit que " les planches présentes, spécialement celles du two pence, sont très endommagées et réclament de fréquents *aiguissements* ". Ceci ne peut être vrai qu'en partie, car nous savons que la planche du one penny ne fut retouchée qu'une fois et si l'on en juge par les exemplaires de ce timbre, ils ne paraissent pas assez usés que pour nécessiter une réparation nouvelle.

Le 28 février 1851, M. Boyd adresse le rapport suivant au Conseil des postes :

« Avec les planches actuelles il est presque impossible de fournir les demandes. Il est absolument nécessaire d'avoir en mains une grande provision, car d'après l'état des planches actuelles, nous ne pouvons dire quand elles seront hors de service, et toute réparation occasionnera un arrêt de quinze jours au moins dans le tirage. »

(A continuer.)



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MORNS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> BRITANNIQUE).**



Un de nos confrères allemands fait connaître des timbres anglais qui auraient reçu la surcharge "British East Africa Company", en noir et qui seraient employés à Lamu, petite île de la côte Witu, qui appartient à l'Angleterre depuis nombre d'années.

Une compagnie particulière faisant usage de timbres anglais dont on change la valeur, cela nous paraît suspect. Il serait bon de s'abstenir de tout achat avant d'avoir des renseignements précis sur ces timbres :

- 1 anna sur 2 pence, rouge et vert, surch. noire
- 4 — — 5 — violet - bleu. — —

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Comme on nous le faisait pressentir, le 1/4 centavo a reçu une surcharge rouge semblable à la

noire signalée le mois passé et a été mis en usage le 22 juillet dernier :



1/4 sur 12 cent. bleu, surch. rouge.

Voici le dessin du nouveau timbre de 50 centavos que nous renseignions le mois passé :

50 centavos, orange.

**AUSTRALIE OCCIDENTALE.**

Le 4 pence de la nouvelle série a fait son apparition le 15 juillet ; en voici le fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc satiné au filagramme CA et couronne, piqué 14 :



4 pence, brun-jaunâtre.

**AUTRICHE.**

Voici les pièces officielles dont nous parlions dans notre dernier numéro :

133

ORDONNANCE DU MINISTÈRE DU COMMERCE, DU 27 JUIN 1890,  
concernant l'émission de nouveaux timbres-poste.

En remplacement des timbres-poste actuellement en usage, il en est émis des nouveaux, avec changement du dessin, soit :

A	1 kreuzer, gris foncé
— 2	— brun clair
— 3	— vert
— 5	— rouge
— 10	— bleu
— 12	— rouge foncé
— 15	— rouge carminé
— 20	— vert olive
— 24	— gris-bleu
— 30	— brun foncé
— 50	— violet
— 1 gulden,	bleu foncé
— 2	— rouge foncé

Les nouveaux timbres-poste sont de forme carrée élevée, avec les bords dentelés.

A. Sur les timbres de 1 à 50 kr. se trouve l'effigie de S. M. l'Empereur tournée vers la gauche et entourée d'une banderole portant, de chaque côté, sur fond clair, l'inscription : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » en haut et en bas le mot : « Kreuzer » également sur fond blanc.

Cette banderole est interrompue aux quatre coins par des ronds guillochés, contenant, imprimé en noir, le chiffre de la valeur.

Ces timbres sont typographiés, et imprimés sur un papier contenant des filaments bruns-noirs très fins.

B. Les timbres à 1 et 2 florins portent également l'effigie de S. M. l'empereur, mais exécutée en relief, et tournée vers la droite.

La tête est d'abord entourée d'un cercle perlé, puis d'une banderole sur laquelle se trouvent de chaque côté, sur fond de couleur, l'inscription suivante : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » en haut et en bas sur fond de couleur, le mot : « gulden (florin) » en clair.

Cette banderole ovale est interrompue aux quatre coins par des ronds guillochés en couleur, contenant le chiffre de la valeur en clair.

Au bas du timbre se trouve l'indication de la valeur : gulden ou 2 gulden sur un fond ligné horizontalement.

Ces timbres sont gravés sur cuivre, et imprimés sur un papier contenant des filaments bruns-noirs.

C. Les timbres imprimés en relief sur les enveloppes postales, les cartes correspondance, cartes-lettres et les bandes sont identiques comme couleurs, aux timbres-poste ; excepté ceux qui se trouvent sur les cartes correspondance accompagnant les mandats fiscaux, qui sont imprimés en noir.

Pour ce qui concerne la forme, ces timbres portent également l'effigie de S. M. l'Empereur tournée vers la gauche et entourée d'une banderole de couleur, carrée en bas et finissant en haut, en demi-cercle, et portant à droite et à gauche l'inscription : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » et en bas le mot : « Kreuzer ».

Cette banderole qui est entourée d'un cercle perlé est interrompue en bas dans les coins et en haut au milieu, par des petits carrés allongés, en forme de trapèze, dans lesquels se trouvent sur fond clair la valeur imprimée en couleur.

Les coins supérieurs du timbre sont remplis par des ornements qui finissent en haut et en bas, par des motifs d'architecture.

D. Les timbres destinés à être mis en usage dans les bureaux du Levant, auront comme jusqu'ici la surcharge en valeur turque.

Pour le moment il ne sera mis en usage, dans les bureaux en question, que des timbres-poste à 5, 5, 10, 20 et 50 kreuzer, des cartes correspondance à 5 kreuzer, des cartes avec réponse à 5 kr. et des cartes-lettres à 10 kr.

Les nouveaux timbres-poste à 1, 12, 15, 24 et 30 kr., et ceux à 1 et 2 florins seront mis en usage le 1<sup>er</sup> septembre 1890, les autres seulement après épuisement du stock existant actuellement.

L'époque à laquelle les timbres-poste actuellement en usage perdront leur valeur, est fixée au 31 décembre 1890. Cependant ils seront encore échangés gratuitement par feuilles ou par dixième de feuilles contre des nouveaux timbres, jusque y compris le 31 mars 1891.

Les timbres de journaux existants restent en cours.

BACQUEHEM, M. P.

134

ORDONNANCE DU MINISTÈRE DU COMMERCE, DU 27 JUIN 1890,  
concernant le prélèvement des taxes postales  
dans le service des chemins de fer, au moyen de timbres-poste.

§ 1.

A partir du 1<sup>er</sup> septembre de l'année courante, l'affranchissement des envois postaux par chemin de fer, des lettres chargées, des paquets postaux, ainsi que des envois contre remboursement, devra être effectué au moyen de timbres-poste.

§ 2.

Pour les lettres chargées les timbres devront être appliqués dans le coin droit supérieur, en laissant assez de place pour les annotations à inscrire par l'employé de la poste.

Si la place n'est pas suffisante sur le recto de la lettre, il est de règle d'appliquer tous les timbres nécessaires à l'affranchissement sur le verso de la lettre.

Les timbres ne pourront être appliqués ni sur l'écriture de l'adresse, ni sur les bords extrêmes de l'enveloppe, ni sur le cachet de fermeture.

Il est également défendu d'appliquer un timbre, de telle façon qu'une partie se trouve collée sur la face et l'autre sur le revers de l'enveloppe de la lettre.

Si plusieurs timbres sont nécessaires à l'affranchissement d'un envoi postal, ils devront toujours être appliqués de façon à ce qu'il se trouve entre chaque fois 2 timbres au moins l'espace d'une demi-largeur de timbre, afin qu'il soit toujours facile de constater l'intégralité de l'enveloppe.

Les lettres chargées qui ne remplissent pas les conditions exigées ci-haut, ne seront pas acceptées à l'expédition.

Il est désirable que l'affranchissement des lettres chargées se fasse au moyen d'un nombre aussi restreint que possible de timbres-poste.

§ 3.

Pour les envois de colis postaux, les timbres-poste devront être appliqués comme jusqu'ici sur le côté droit des formules.

Dans le cas où plus de 2 timbres seraient nécessaires à l'affranchissement, le surplus devra être collé sur l'espace réservé aux observations (bernerkung).

§ 4.

Les timbres pour l'affranchissement des envois contre remboursement, devront être appliqués à côté de ceux destinés à l'affranchissement du paquet.

§ 5.

L'application des timbres-poste sur les lettres ou les formules, devra être faite par l'expéditeur, l'employé de la poste, qui est tenu d'avoir toujours un stock suffisant de timbres à la disposition du public, aura le cas échéant à y prêter la main.

Les envois insuffisamment affranchis devront, si leur affranchissement ne peut être instantanément complété, être remis à cet effet à l'expéditeur.

La valeur totale des timbres-poste nécessaire à l'affranchissement d'un envoi, devra être inscrite par l'employé de la poste, à l'angle droit supérieur de l'enveloppe ou de la formule, et de la même façon que jusqu'ici.

§ 6.

Sur les formules des envois de retour par chemin de fer, l'employé aura à appliquer le timbre comme sur les lettres en retour.

Pour les envois postaux de chemin de fer, l'employé de la poste devra appliquer le timbre d'affranchissement sur la formule.

§ 7.

Les taxes prélevées au moyen de timbres-poste seront inscrites comme jusqu'ici sur les reçus ou les livres d'expédition.

§ 8.

Dans le cas exceptionnel où un employé des postes ne serait pas pourvu de la quantité de timbres-poste nécessaire à l'affranchissement d'un envoi postal, ou que pour l'affranchissement d'un envoi, l'emploi des timbres de la plus haute valeur ne serait pas même suffisant. Le prix de l'affranchissement devra être perçu en argent.

Le montant de l'affranchissement des envois par chemin de fer, remis dans les bureaux du Levant, devront également être perçus en argent.

Les envois remis non affranchis à la poste seront traités comme jusqu'ici.

HACQUEHEM, M P.



Voici les dessins des timbres en kreuzer et en florins dont il est question dans les décrets que nous venons de lire. Ils ne feront certes pas sensation par leur beauté.

Pour les timbres en kreuzer, l'effigie de l'empereur, couronnée de lauriers, est tournée à gauche, tandis que pour les timbres en florins, elle est à droite. Les inscriptions sont les mêmes pour tous : *Kais Koenigl Oesterr post*; *kreuzer* ou *gulden* en haut et en bas. Les chiffres des angles sont noirs aux timbres en kreuzer :

- 1<sup>er</sup> type. — 1 kreuzer, gris et noir
- 12 — rose —
- 15 — violet —
- 24 — bleu pâle —
- 30 — bistre —
- 2<sup>e</sup> type. — 1 florin, bleu foncé
- 2 — carmin

BHOPAL.

Le 4 annas, refait, signalé en mars dernier,

comme imprimé sur papier blanc vergé, existe aussi sur papier *uni* mince et toujours à l'état non dentelé :

4 annas, janne (24 variétés)

CHAMBA.

Nous recevons de ce pays cette nouvelle, qu'il n'y a jamais eu d'enveloppes avec surcharge *bleue* comme le *Am. J. of Ph.* nous l'a fait dire après lui :

CHYPRE.

Nous avons rencontré, par hasard, il y a peu de temps, le timbre ci-contre sur lequel nous nous perdions en conjectures, quand un de nos amis nous envoie en communication quelques timbres fiscaux portant la même surcharge :



*Postal surcharge*. Nous comprenons au besoin cette mesure pour des timbres fiscaux, mais non pour un timbre-poste. Notre exemplaire oblitéré 1883, porte en plus, à la plume, un monogramme assez indéchiffrable : *G M L*, nous semble-t-il.

Quant aux fiscaux, ayant *Postal surcharge*, en noir, ce sont : le 8 pence, petit format comme ci-contre; *Cyprus*, en carmin. Il porte comme oblitération postale : *Larnaca Cyprus* et une date illisible; nous avons encore les 1 et 2 piastres, du



type que nous reproduisons, oblitérés, 2 novembre 1883 et 3 janvier 1884; enfin, au type du 5 shillings, ci-haut, les 1, 2, 5 et 10 shillings, oblitérés, les 1 et 5 shillings, illisiblement, le 2 shillings, 28 mars 1885 et le 10 shillings, 4 février (1886 supposons-nous).

Quelques éclaircissements sur ces timbres seraient absolument indispensables :

- 1<sup>er</sup> type. *Timb.-poste*. 30 paras 5/1 p., rose et noir (CC et couronne)
- 2<sup>e</sup> — *Timb. fiscaux* 8 pence, lilas et brun ( jarrettière )

3 <sup>e</sup> type. <i>Timb. fiscaux.</i>	1 piastre, lilas	(CA et couronne)
—	2 — —	—
4 <sup>e</sup> —	1 shilling, vert et noir (VR majuscules angl.)	—
—	2 — —	bleu —
—	5 — —	violet —
—	10 — —	carmin —

## DOMINIQUE (LA).

Le 1 shilling, surchargé *one penny*, en noir, a d'habitude la lettre *o* au-dessus de *E* de *penny* et *NE* au-dessus des lettres *NN* du même mot. Nous avons cependant une variété où les lettres du mot *one* sont complètement déplacées comme suit :

ONE  
PENNY

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Emission d'un timbre 20 centavos rappelant le 2 centavos, sauf qu'il y a à la partie supérieure : *Republica de Colombia* en lettres de couleur sur une banderole et ornements aux angles ; *centavos* est à la partie inférieure, également sur banderole ; un chiffre 20 de chaque côté, au-dessus de *centavos*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier B. pelure, piqué 13 :

20 centavos, violet vif.

M. Michelsen nous fait tenir les lignes suivantes :

« Le timbre de 25 centavos, noir sur rose, a réellement existé ainsi qu'un 25 centavos, noir sur jaune, au même type. Ils ont remplacé les vieux *sobre portes*.

» De l'émission 1868-76, la série entière existe : 1<sup>er</sup> sur vergé, 2<sup>o</sup> sur bleuâtre, 3<sup>o</sup> sur verdâtre.

» Les timbres de 1881 ont été imprimés, par erreur, sur papier lilas et sur papier rose (je ne connaissais que le 5 c. sur vert et sur rose)

» En 1889 on a surchargé les timbres courants (émission 1883 et Nunez) avec « *correspondencia a Debe* », car depuis 1886 on paie en timbres la taxe des lettres non affranchies. »

CAUCA. Le *Philatelic world* signale un nouveau timbre provisoire ayant l'inscription : *Cauca-Vale ctvos — Provisional — P de A* sur quatre lignes avec cadre ornementé :

5 centavos, rouge sur blanc.

TOLIMA. Le même, a vu de 1871 :

10 centavos, bleu sur blanc vergé  
10 — — — — — double face.

## GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Timbre* signale une série de *timbres-taxe*, au type connu, imprimés en vert et noir des valeurs

2 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 30, 40, 50 cent. Il nous semble que ce sont là les timbres de Curaçao avec lesquels notre confrère fait confusion sans doute et qui sont précisément imprimés dans les couleurs et valeurs indiquées.

## FINLANDE.

Le timbre de 1 mark de la nouvelle série est en vigueur depuis environ un mois. Nous en donnons ci-contre le type :

1 mark, gris et rose.

Le *Philatelist* a reçu au même type :

5 marks, vert et rouge.



## INDES ANGLAISES.

M. Moquette nous a fait voir les timbres actuels surchargés LFS (*Life Fund Service*) en lettres grasses noires. Ces timbres sont oblitérés : Tanjor 18 janvier 1887 :

1/2 anna, vert, surch. noire.

1 — brun — —

2 — outremer, — —

## JAMAÏQUE.



Voici les dessins des timbres officiels signalés il y a peu de temps.

1<sup>er</sup> type 1/2 penny, vert, surch. noire.

2<sup>o</sup> type 1 — rose — —

— 2 — gris — —

## MEXIQUE.

PATZCUARO. On a découvert récemment le timbre ci-contre qui aurait été en usage, dit-on, à Patzcuaro en 1867. Patzcuaro ne figure dans aucun des dictionnaires géographiques que nous avons consultés et aucun des timbres du Mexique n'a jamais

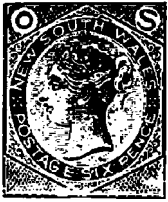
été frappé de ce nom. C'est donc encore un timbre qu'il ne faudra accueillir qu'après renseignements :

Sans valeur (2 reales) noir sur blanc uni.

— — — — — quadrillé.







NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Langlois nous a fait voir un fragment de l'enveloppe officielle 6 pence, ayant les lettres O. S. imprimées dans les angles supérieurs.

6 pence, violet vif.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, forme sac, a la pauce de fermeture à droite. Jusqu'ici les enveloppes-sac avaient le timbre à gauche :

Format 133 × 83 et 142 × 98 <sup>m</sup>.

4 pence, carmin.

PÉROU.

Le *Philatelist* rapporte que, par suite d'un décret de la Direction générale des Postes du 12 juin 1890, les timbres 1 cent vert actuels (sans surcharge) seront mis hors cours après 8 jours de la date du décret, pour Lima et environs, 15 jours pour la côte et 30 jours pour le reste du pays, pour être remplacés par d'autres timbres, du même type, mais imprimés en lilas.

ROUMANIE.

Les cartes à 5 et 10 bani ont été remplacées depuis un mois par un nouveau type portant à droite le timbre ci-contre, chiffre dans un ovale ayant : *Romania — cinci bani* et à la partie opposée les armoiries : entre eux : *Carta postala* ; puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *D* et la troisième par *la*. Il y a seize cartes à la feuille séparées entre elles par un piquage :



5 bani, noir sur rose, verso crème  
10 — — — gris, — — —

Cette dernière est renseignée par le *Timbre*.

RUSSIE.

GADIATSCHE (*Poltava*). Cette Administration ne procède plus que par émission de plusieurs types à la fois. Voici une fournée de trois comme en octobre dernier. Pourquoi trois types se demandera-t-on ? C'est un mystère qu'il ne faut pas chercher à pénétrer. En attendant, décrivons-les :



1<sup>er</sup> TYPE. Armoiries surmontées d'une couronne dans un rectangle en hauteur ayant les angles extérieurs coupés et arrondis pour faire place à la valeur en lettres en haut, en chiffres en bas ; autour des armoiries : *Marka Gadiatsch* —

*Skoy zemskoy postschti* (Timbre de la poste rurale de Gadiatsch).

Impression lithographique en deux couleurs, le filet extérieur, les inscriptions des angles et le cadre intérieur rouges, le reste bleu sur papier blanc :

3 kopecks, bleu et rouge

2<sup>e</sup> TYPE. Mêmes armoiries, mais rouges ainsi que le cadre ; les inscriptions, qui sont les mêmes que celles du précédent type, sont bleues : chiffres aux quatre angles dans de petits cercles.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, rouge et blanc



3<sup>e</sup> TYPE. Mêmes armoiries que les deux précédents. Inscriptions à gauche et à droite : *Gadiatschak (aja) zem — skaja potschta* (Poste rurale de Gadiatsch) ; cadre rectangulaire contenant des ornements aux angles et la valeur

3 k au pied des armoiries.

Lithographié en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bistre

SERBIE.



СУДУ ОПШТИНСКОМ

БЕОГРАД

Le *Philatelist* fait connaître la carte-lettre officielle ci-haut comme étant employée par la commune de Belgrade. Elle a pour dimension : 143 × 83 <sup>m</sup> et a l'impression noire sur papier jaune. Un timbre à main, rond, aux armoiries, est appliqué en bleu dans l'angle droit supérieur.

D'après notre confrère, ces cartes-lettres servent à l'envoi franco de port des avis de la présidence du Conseil municipal :

Sans valeur, bleu et noir sur jaune

SUISSE.

Les cartés à 5 centimes ont les caractères d'avis

des côtés un peu plus grands et, par suite, occupent une étendue de 40 1/2 et 46 m/m au lieu de 37 et 44.

5 centimes, noir sur chamois

#### URUGUAY.

Le 5 centavos, violet, surchargé l'an dernier : « provisorio » existe, nous dit-on, avec la surcharge rouge au lieu de noire.

Il n'en a été imprimé qu'une feuille comme *essai*.

#### VICTORIA.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, forme sac, a, comme toujours, son timbre frappé sur la patte de fermeture à droite, mais l'extrémité de celle-ci est aujourd'hui arrondie et les côtés échancrés. Le texte des inscriptions de la face est en caractères gras :

*Format 134×78 et 144×90 m/m.*

4 pence, rose sur blanc vergé

*Variété du 1<sup>er</sup> format.*

Ayant un 2<sup>e</sup> timbre en relief blanc, frappé en partie sur le bord.

4 pence, rose sur blanc vergé

La carte-lettre a les inscriptions du cartouche, sous les armoiries, remplacées par : *Price: 1/3 per doz:*

1 penny, bleu sur gris.

### Histoire de la poste aux lettres à la nouvelle Galles du Sud.

(Suite et fin, voir numéro 332.)

L'importante lettre suivante est donnée ensuite :

Bureau du timbre, 25 mars 1851.

MONSIEUR,

Inclus, je vous soumetts pour inspection une feuille spécimen du timbre two pence. La planche qui a servi à l'impression a été réparée trois fois et se trouve maintenant impropre à l'usage.

Carmichael doit fournir par contrat des planches en acier pour les trois espèces de timbres à la fin de juin ; mais nous savons que les planches de 1 penny et 3 pence ne sont pas commencées ; et le two pence, celui qui est le plus nécessaire n'est qu'à moitié et ne sera livrable avant six mois au moins. Il peut donc en résulter des inconvénients sérieux, car notre imprimeur nous dit qu'il ne saurait tirer plus de 20,000 (ouvrage de 4 jours) de la planche two pence.

Dans ces circonstances, nous avons l'honneur de vous prier de prendre des mesures pour nous permettre de continuer notre émission au public. La planche actuelle peut donc être réparée comme précédemment dans ce bureau. Cela prendrait environ seize jours de 9 à 5 heures ; mais prévoyant notre position, nous avons une grande provision, suffisante, pensons-nous, pour éviter tout inconvénient pendant que la planche sera entre les mains du graveur.

Nous vous serions obligé de nous retourner la feuille incluse (48 timbres), aussitôt que vous le jugerez convenable, car nous n'en avons pas tenu note de la sortie.

Nous avons, etc.

J. C. C. BOYD.  
A. W. MANNING.

Les réparations de la planche peuvent être effectuées le plus tôt possible et la nécessité de presser l'exécution et l'achèvement des nouvelles planches signalées à M. Carmichael, C. W. R., 31.

Nous avons donc un renseignement officiel positif que cette planche a été réparée trois fois et qu'une quatrième fois elle fut commandée, formant ainsi 5 planches du two pence, la retouche partielle de l'émission lignes verticales n'étant qu'un expédient temporaire et intermédiaire.

Il faut aussi noter que les réparations furent exécutées dans le bureau du timbre.

Cette lettre est intéressante au plus haut point, car elle nous prouve l'existence d'une seule planche pour le two pence vue de Sydney, d'abord gravée et retouchée quatre fois ou regravée sans doute par Carmichael.

Cette dernière réparation fut probablement terminée vers le 16 avril 1851 et comme nous savons que le 2 pence avec effigie laurée a été mis en usage le 24 juillet 1851, il aurait eu une vie d'environ trois mois. D'après une photographie de la planche détruite, ajoutée au volume, il est évident que la planche n'a pas eu une forte usure matérielle. Et comme nous lisons que le cuivre était d'une assez grande épaisseur, elle pouvait facilement, s'il était nécessaire, être réparée de nouveau.

D'après un rapport fait devant le Comité parlementaire, nous trouvons qu'en janvier 1851 le nombre de timbres émis de toutes les dénominations fut 73,904 et en février, 87,096. En tenant compte d'une augmentation rationnelle, cela donnerait une émission de 1,600,000 pour cette année. La proportion des vues de Sydney fut d'environ 2 two pence pour 1 one penny et environ 6 1/2 two pence pour 1 three pence.

Considérant que pendant les six premiers mois de 1851 (après quoi les 2 p. et 1 p. furent supprimés) il fut émis 500,000 timbres des 3 valeurs, nous aurions 151,163 one penny, 302,326 two pence et 46,511 three pence. Il est étrange qu'avec toutes ces quantités, ces timbres soient devenus rares et que chaque année ils le deviennent davantage !

Il n'y a aucun renseignement nouveau au sujet du three pence et nous pouvons attribuer à l'usage relativement moins grand qu'on a fait de ce timbre, qu'il n'y a eu aucune occasion de réparation.

La division suivante traite de la série laurée. Nous apprenons que le 3 novembre (1850 ?) Carmichael consentit à graver trois planches sur acier de chacune 50 timbres pour £ 150 (probablement le 1 p. le 2 p. et le 3 p.), mais outre ces renseignements, la destruction de quelques planches des timbres tête laurée et 3 pence vue de Sydney, nous n'y apprenons rien de neuf.

Au sujet du 2 pence, nous trouvons cependant que le 8 août 1853, H. C. Jervis fut chargé de graver une nouvelle planche en cuivre aussi semblable que possible à la planche d'acier maintenant en usage, au prix de £ 40 et de réparer la planche en acier pour la somme de £ 40. Cette planche en cuivre, avec six étoiles rayonnantes dans les angles fut donc une intermédiaire pendant la réparation ou regravure de la planche en acier qui est donc plus récente et qu'il est correct de désigner planche III.

Il est certain que cette planche et la planche de cuivre, ont été employées en même temps jusqu'à ce que cette dernière ait été trop usée pour s'en servir.

Pour ce qui est des planches gravées par H. C. Jervis, 2 p. avec 6 étoiles rayonnantes, 6 p. fond brut et 8 p. qui ont été découverts depuis peu en tels nombres, il est à regretter que ni le Dr Houison ni ses amis officiels ne soient parvenus à prouver la destruction de ces planches !

Touchant le 5 p. et le 8 p., grands timbres carrés de 1855, une correspondance intéressante est ajoutée qui montre que les autorités postales désapprouvèrent tellement ces timbres au sujet de leur format et de leur similitude, qu'elles refusèrent de les accepter et ordonnèrent qu'ils fussent retournés en Angleterre; cependant des événements subséquents modifièrent leur aversion, car nous trouvons que l'usage des planches fut annoncé en novembre et en décembre 1855.

L'éditeur appelle l'attention sur ce fait, que cette émission fut imprimée en feuilles de 100 et non 50 comme il a été dit en Océanie et qu'à l'exception des essais, l'impression en fut faite entièrement à Sydney; la même remarque s'applique aussi aux 1 p., 2 p. et 3 p. de la série à effigie diadémée.

A propos du timbre 5 shilling, il est intéressant de lire combien les autorités craignaient la contrefaçon à cause de sa haute valeur nominale; c'est le motif pour lequel ils chargèrent leur agent général à Londres "non seulement" d'engager les meilleurs graveurs sur cuivre ou sur acier, mais de veiller à ce que le dessin fût assez compliqué pour

défier la contrefaçon. Le résultat fut, comme nous le savons, un véritable joyau pour les timbrophiles, car il est peu de timbres aussi gracieux que celui-ci.

Il est regrettable, toutefois, que cette appréhension des imitations, avec de telles conséquences, n'ait pas continué ces dernières années et ne se soit pas soutenue chez les autorités postales des colonies! Le Dr Houison ajoute que ce timbre ne fut jamais émis non dentelé et que l'impression en eut lieu à Sydney.

Parmi les notes au sujet des émissions récentes, nous trouvons une correspondance officielle au sujet de la couleur du one shilling lorsqu'il fut d'abord émis.

Il avait été dit par le Dr Houison et par d'autres, qu'il avait été originairement vert, mais le premier, établi qu'ensuite d'un examen complet de la correspondance et d'une discussion avec l'imprimeur du gouvernement, il doit reconnaître qu'à l'exception d'une feuille-épreuve, ce timbre n'a jamais été émis en vert.

Les longs timbres de 5 et 10 shilling et une livre, surchargés *postage* paraissent avoir été introduits lorsque les télégrammes ont été rendus payables au moyen de timbres-poste, mais il est évident et par la surcharge et par l'emploi de ces timbres, qu'ils sont une sous-émission postale, valables naturellement pour les deux usages.

Les notes au sujet des timbres "registered" pour lettres recommandées ont déjà paru dans les pages d'un confrère, mais vu leur intérêt, nous insérons la lettre ci-dessous :

Le Secrétaire Colonial au Maître général des postes.

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Sydney, le 23 juin 1855.

MONSIEUR,

En réponse à votre lettre (55. 5.606) du 16 courant, je suis chargé de vous informer que S. E. le Gouverneur général a approuvé les dessins d'un timbre pour lettres enregistrées ici soumis et accepté par le soumissionnaire M. Carmichael, pour l'exécution des planches.

Je suis, etc.

W. ELYARD,  
pour le Secrétaire Colonial.

Copie du Soumissionnaire :

Moi, John Carmichael, graveur, m'engage par la présente, de graver deux planches en acier pour imprimer des timbres registered, contenant cinquante exemplaires d'un dessin approuvé par S. E. le Gouverneur général et de les exécuter d'une manière satisfaisante et délivrer les mêmes d'ici à quatre mois de la date du reçu de l'ordre pour la somme de L. 87,10. Je suis d'accord aussi que les dites planches seront soumises à l'approbation du

Maitre général des postes et de l'Inspecteur des timbres, quant à leur exécution, et de me soumettre à une déduction du prix convenu de L. 2 pour chaque semaine de retard que les planches auront éprouvées après la première quinzaine passée de la date spécifiée de quatre mois.

Témoin: F. W. Hill.

Signé le 23 mai 1855.

JOHN CARMICHAEL.

Le docteur dit que 4 mois avaient été alloués à Carmichael, ce qui, avec le délai usuel, nous conduit à octobre pour la terminaison de la planche, ce qui fait qu'elle fut prête en temps pour l'émission du 1<sup>er</sup> janvier 1855.

Il mentionne les dates des dentelures 12 et 13 comme étant de 1860 et 13 uniformément en 1862; il donne la lettre officielle les rappelant de l'usage public après janvier 1868.

Une description complète est donnée des dessins et la méthode de production de l'émission du centenaire, bien illustrée de clichés pris des coins qui paraissent mieux imprimés que les originaux!

Les enveloppes et cartes postales sont traitées succinctement; le docteur laisse échapper un mot ou deux en faveur des enveloppes provisoires, dites pour lettres enregistrées, faites en employant deux types de la-bande 1 p. de 1855, à côté l'une de l'autre, mais avec valeur changée en two pence et imprimée en noir. Naturellement les types permanents n'étaient pas prêts et ceux qui leur furent substitués ne furent en usage que quelques jours. *Voilà une idée nouvelle!*

Il y a quelques intéressantes tables de statistique au sujet de la Poste et une variété de renseignements généraux d'une nature timbrophilique.

Les photographies sont en grand nombre dans l'ouvrage; de plus, le papier ivoire, l'excellente impression et la belle apparence du volume en font le bienvenu dans les bibliothèques timbrophiliques. X.

### Les types de journaux d'Autriche, 1867.

Nous avons indiqué, il y a quelques mois (octobre 1889), d'après les observations de M. P. Fabri, qu'il existait deux types du timbre mercure 1867, d'Autriche. En classant nos timbres, nous avons trouvé un 3<sup>e</sup> type. Nous donnons les points principaux pour les reconnaître :



Le filet blanc du cercle supérieur touche presque le filet du cadre.

2<sup>e</sup> TYPE. Les filets du cadre extérieur sont plus éloignés qu'au 1<sup>er</sup> type;

La figure est plus maigre, le cou surtout, les cheveux ne sont pas sur le front;

Les ombres de la figure sont formés de points; de points et de traits sur le front;

Le pétase se détache du fond;

Le cercle supérieur, moins gros, laisse intact le trait de couleur;

La grecque gauche supérieure a le premier trait plus long (exagéré par notre graveur).



3<sup>e</sup> TYPE. Les filets du cadre extérieur, la figure maigre et la disposition des cheveux rappellent le 2<sup>e</sup> type;

Les ombres de la figure sont formés de traits, sauf sur la joue;

Le pétase se détache du fond;

Au-dessus du cercle supérieur il y a interruption du filet, ce qui permet de reconnaître aussitôt le 3<sup>e</sup> type.

Ces timbres ont été imprimés :

1<sup>er</sup> TYPE : en gris-brun très varié allant jusqu'au brun et gris-pâle;

en violet (nuancé);

en ardoise (nuancé);

2<sup>e</sup> TYPE. A conservé la nuance ardoise (nuancé); puis a été imprimé en violet foncé et finalement en mauve.

3<sup>e</sup> TYPE. La nuance mauve a été reprise. Elle varie jusqu'au mauve violacé, gris et gris ardoise.

Nous ignorons les dates d'émission des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types, qui doivent avoir fait leur apparition, le 2<sup>e</sup> type vers 1872 et le 3<sup>e</sup> vers 1880 ou 1881.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOHNS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> BRITANNIQUE).**

Nous avons tort, le mois dernier, de suspecter les timbres de cette compagnie. Ils ont été vus, paraît-il, sur lettres. Inclignons-nous. Il y aurait même en plus des deux valeurs surchargées sur timbres anglais, la suivante :

1/2 anna sur 1 penny, lilas, surch. noire

Le *Stamp News* a vu certains timbres des Indes, ayant : *India* biffé à la plume et les lettres *B. E. A.* en travers du timbre, le tout en rouge :

- 1 anna, brun-violet, surch. rouge
- 3 — orange. — —
- 1 rupee, gris, — —

Le *Monthly Journal* décrit un type définitif (?) comme suit :

Au centre, un soleil surmonté d'une couronne dans un cadre en fer à cheval, ayant l'inscription : *Imperial British East Africa Company*; en haut, une banderole supportant : *Postage — Revenue* et en bas, la devise : *light and liberty* sur une autre

banderole. Un cadre rectangulaire complète le dessin avec la valeur sur une bande droite au bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, mince, piqués 14 :

- 1/2 anna, bronze-brun
- 1 — vert
- 2 — vermillon
- 4 — brun
- 8 — bleu, gris
- 1 rupee, rose, gris

Les deux plus fortes valeurs sont imprimées en deux couleurs! il y a peut-être essai pour la couleur grise.

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**



Les grands hommes de la République Argentine ne doivent guère être flattés de voir reproduire leurs traits d'une façon aussi grossière. On avait fondé de grandes espérances sur la Compagnie sud-américaine des billets de banque, mais en voyant

ce qu'elle produit, c'est à regretter les lithographies de Kidd.

Aujourd'hui nous recevons le 10 centavos, paru le 24 août dernier. L'effigie est celle de l'ancien Président Avellaneda, « poète d'imagination et de sentiment », regardant à gauche dans un cadre rectangulaire ayant à la partie supérieure : *Correos y telegrafos* et le chiffre 10; à gauche: *Republica*; à droite: *Argentina*; en bas: *Diez — Centavos*.

Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, bistre pâle, foncé

L'*Ami des Timbres* ajoute à la seule valeur connue du *telegrafo trasandino* une autre, même type:

40 centavos, orange

BUÉNOS AYRES. Il paraît que les timbres-télégraphe de cette province sont toujours en vie. Nous en recevons même deux valeurs nouvelles au type des 10 et 40 centavos, qui auraient parues il y a quelque mois, mettons juillet dernier :

1 centavo, bleu, piqué 11 1/2  
2 — — — rouge, —

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le timbre de 1 shilling a paru en août dernier. Il est au type du 4 pence, reproduit le mois passé :

1 shilling, réséda

#### AUTRICHE.

Quelques cartes avec cadre, texte Polonais, Ruthène, Slave, ont paru et sont annoncées par le *Philatelist* :

2 kreuzer, brun sur chamois

#### BAMRA.



Il nous vient un nouveau type formé de caractères typographiques et pour qu'on en ignore, les timbres portent aujourd'hui le mot : *feudatory* (feudataire)! Au centre, est un petit dessin de remplissage, supposons-nous, avec une inscription indoue en dessous; autour: *Bamra feudatory state-half anna*.

Composés typographiquement et imprimés en noir sur papier de couleur :

1/4 anna, noir sur rose  
1/2 — — — vert  
1 — — — — — jaune

Le *Monthly Journal* ajoute d'autres valeurs et variétés :

2 annas, noir sur rose lilas  
4 — — — — — rose  
8 — — — — — rose lilas  
1 rupee, — — — —

#### VARIÉTÉS

Ayant : 1° QUATRER; 2° POSTAGE (*e renversé*) :

1/4 anna, noir sur rose

Ayant FEUDATORY pour FEUDATORY.

Cette erreur existerait pour toutes les valeurs dont il y aurait 20 variétés sur cinq lignes horizontales.

De la série précédente, le même confrère signale:

1° Banderole vers la droite, les variétés suivantes :

*p* ostage

1/2 anna, noir sur rose

sans o à la 3<sup>me</sup> ligne

1/2 anna, noir sur rose

, pour o, à la 3<sup>me</sup> ligne

1 anna, noir sur bleu

2 — — — — — vert

2° Banderole vers la gauche, toutes les valeurs, puis comme variétés :

*pos tage*

1/2 anna, noir sur rose

sans o à la 3<sup>me</sup> ligne

1/2 anna, noir sur rose

#### BELGIQUE.

Encore et toujours des cartes de service.

Le *Philatelist* décrit :

Ministère des — Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Administration des postes; en haut, à droite: N°... de l'Indicateur — Carte postale de service; au milieu, armoiries et des deux côtés un cercle pour le timbre. A gauche du cadre : Série A. n° 4. — Bon 9 de 1889 :

Sans valeur, noir sur blanc

Ministère des Chemins de fer — Postes et Télégraphes — Administration — des Postes et Télégraphes; à droite, en haut comme la précédente; à droite du cadre : Série A. n° 9 (Postes et Télégraphes) Bon n° 20 — 1887 :

Sans valeur, noir sur blanc.

#### CHYPRE.

A propos des timbres « postal surcharge » dont nous avons parlé le mois dernier, voici ce qu'on nous écrit :

« En passant à Chypre, j'ai pu me procurer un de ces timbres. D'après les explications que je tiens du Directeur de la poste lui-même, ces timbres sont réservés au service particulier et spécial de la poste. Ce sont les mêmes que ceux employés

pour l'affranchissement des lettres, moins la surcharge. Le sceau qui sert à imprimer cette surcharge reste toujours entre les mains du Directeur, qui ne doit en user que pour son service. Toutes les pièces portant ces timbres doivent être brûlées, mais quelques-unes échappent toujours bien à cet autodafé et c'est ce qui explique pourquoi il se trouve en circulation quelques-uns des timbres en question, qui sont vendus pour ainsi dire en cachette aux collectionneurs.

" La vente au public, de ces timbres ainsi surchargés, est interdite par les règlements postaux."

Ces renseignements sont loin d'être satisfaisants et en voulant exagérer la rareté de ces timbres on avance des faits tout à fait invraisemblables. On emploierait des timbres et par ce fait les pièces sur lesquelles ils se trouveraient devraient être brûlées !

Voici une explication plus plausible : elle nous vient d'un autre collectionneur qui l'a reçue de la Direction des Postes. Il possède, nous écrit-il, le timbre-poste 1/2 piastre, vert, avec cette surcharge noire : *Postage surcharge* :

1/2 piastre, vert, surch., noire (C A et couronne)

" En réponse à votre lettre, je puis vous dire que les timbres " postal surcharge " furent émis au commencement de 1882, comme moyen de faire payer les surtaxes de la correspondance.

" L'usage en a été supprimé l'an dernier (1889)"

" On a employé tous les timbres-poste à cet usage, sauf le 30 paras actuel, lilas et aussi tous les *revenue stamps* ".

D'où il résulte que nous sommes en présence de *timbres-taxe* qui ont vécu.

CEYLAN.



Le plaisir des surcharges continue à Ceylan.

Nous avons reçu quelques timbres-télégraphie en ce moment en usage.

Le 50 cents a reçu pour surcharge un gros chiffre 20 ou 40, cachant le chiffre central; en haut et en bas, un trait annulant la valeur primitive; puis : *Twenty (Forty) cents*, le tout en surcharge noire:

20 sur 50 cents, bleu, surch. noire  
40 - 50 - - - -



Le 1 rupee, 2<sup>me</sup> type, n'a pas de gros chiffres. Il a un trait en haut, au milieu et en bas biffant l'ancienne valeur; puis, comme valeur nouvelle: *Sixty cents*, à la partie supérieure et inférieure.

Le 2 rupees 50 cents a le gros chiffre 80 au milieu, la valeur biffée aux parties extrêmes par un trait sur les deux lignes, puis: *Eighty cents*, en haut et en bas:

60 cents sur 1 rupee, brique et noir  
80 - - 1 1/2 - gris -

On nous a montré une contrefaçon bien dangereuse du 1 sh. 9 pence, non dentelée, mise en circulation par les détrouseurs de Londres (ils sont une douzaine), associés à un graveur qui ferait mieux de consacrer son talent et son temps à des travaux moins dangereux et plus honnêtes.

Sur la contrefaçon, la lèvre inférieure, à l'effigie, est pendante; les ombres du cou marquées par un pointillé ne vont pas dans le sens vertical mais horizontal;

*Postage* doit avoir ses lettres extrêmes touchant à peu près le cadre; à l'imitation, l'*e* est distancé du cadre;

Entre *Ceylan* et *Postage* il faut un blanc après le cadre, ce qui n'existe pas à la contrefaçon où le guillochage touche le filet blanc;

*N* de *nine* sont trop ouverts, *c* de *pence* trop fermé;

Comme il est difficile de suivre ces détails sans la comparaison d'un timbre vrai, il suffira de s'assurer du filagramme. Les contrefaçons n'ont pas l'étoile qu'ont les timbres vrais.

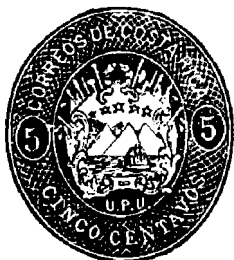
COLONIES FRANÇAISES.

Variété signalée par la *Revue Philatélique* :

*Carte postale*: 10 - 1-10 c., noir et bleuté (tenant par le bas).

## COSTA RICA.

Un de nos confrères allemands fait connaître l'émission de cartes, enveloppes et bandes qui doit avoir eu lieu en août.



L'enveloppe a le type aux armoiries de Costa-Rica avec drapeaux, et U. P. U. en dessous, dans un ovale guilloché contenant : *Correos de Costa-Rica*, à la partie supérieure : un chiffre sur les côtés ; la valeur en toutes

lettres, en bas.

Le timbre est à droite, le format est de 152 x 92 m/m :

5 centavos, orange sur blanc  
10 — brun-violet —

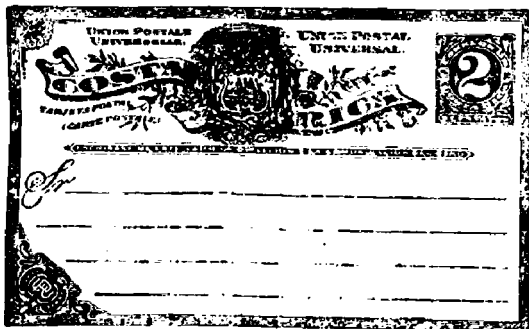
Les bandes sont d'un autre type. Grand chiffre dans un double cercle ayant pour inscriptions : *Correos de Costa-Rica* ; des deux côtés, le monogramme : *U. P. U.* ; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par un ornement ; valeur en bas sur un cartouche horizontal.



Imprimé en couleur sur papier de couleur :

2 centavos, vert sur gris jannâtre, 378 x 125 m/m

Les cartes sont au type ci-contre ayant le même



timbre que les bandes :

2 centavos, vert sur chamois  
3 — carmin — —

## CUBA.

Après s'être fait longtemps désirer les timbres-télégraphe sont enfin arrivés de la métropole. Il y en a les suivants au type du 40 cent, signalé il y a quelques mois.

5 c. de peso, rouge violacé  
10 — ardoise foncé  
20 — bistre  
80 — bleu

Ce dernier nous ne l'avons pas vu.

## CURAÇAO.

Au type des timbres avec chiffre sur fond guilloché, un confrère parisien annonce :

Timbre-poste 3 cent, bistre, piqué 13  
Carte postale 5+3 — carmin sur rose

## DANEMARK.

AALBORG. Voici quelques variétés de surcharges sur les timbres 1885-86, qu'il est intéressant de renseigner, dit le *Monthly Journal*.

Grand chiffre 3 sur le 5 øre de 1885 et grand chiffre 1 renversé sur les 3 et 5 øre 1885 et 3 øre 1886. Egalement le 2 øre de 1886 divisé diagonalement et employé comme 1 øre :

3 sur 5 øre, rouge, surch. noire  
1 — 3 — bleu, — — renversée.  
1 — 5 — rouge — — —  
1 — 3 — vert et rouge — — —  
1/2 timbre, 2 øre, bleu

## DIÉGO-SUAZÉ.

On nous annonce de nouvelles surcharges au type figurine :

15 cent sur 1 cent, noir s/ bleu, surch. violette  
15 — — 5 — — vert — —  
15 — — 10 — — lilas — —

Ces surcharges ont été créées en vertu des arrêtés suivants, mentionnés à la *Revue Philatélique* qui donne par la même occasion les arrêtés antérieurs que nous lui empruntons également :

## Arrêté n° 10

## NOUS GOUVERNEUR

de la colonie de Diégo-Suarez et dépendances.

Vu la dépêche du Sous-Secrétaire d'Etat du 18 décembre 1889 — n° 1547 — ordonnant de promulguer à Diégo-Suarez le décret du 22 novembre 1889, supprimant, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1890, la franchise dont jouissaient les correspondances provenant ou à l'adresse des militaires et marins faisant partie des troupes en service à Diégo-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar.

Vu notre arrêté de promulgation du 31 décembre 1889.

Attendu que notre approvisionnement de timbres-poste, en coupures de 0,15 est complètement épuisé et qu'il importe en vue de satisfaire aux prescriptions de la dépêche précitée de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du chef du service de l'Intérieur,

*Auons arrêté et arrêtons :*

Art. 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à la réception dans la Colonie des timbres-poste demandés par notre lettre du 4 janvier 1890, il sera délivré au public au prix de quinze centimes, des timbres-poste de 0,20 (vingt centimes).



Ces timbres porteront, en surcharge à l'encre violette le chiffre 15.

Art. 2. — Cette transformation sera opérée en présence d'une commission composée de :

- MM. Bérard, chef du bureau de l'intérieur.
- Poirier, agent du service postal.
- Wellement, facteur du dit service.

Les opérations de la commission seront consignées dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste, et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

Art. 3. — Le chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 25 janvier 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire du Gouverneur,*  
GIRARD.

**Arrêté n° 109.**

**LE GOUVERNEUR**

*de la colonie de Diégo-Suarez et dépendances.*

Vu l'approvisionnement considérable de timbres-poste de 0,01 et de 0,05 existant dans l'encaisse du trésor ;

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15 ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du chef du service de l'intérieur,

*Décide :*

Art. 1<sup>er</sup>. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0,15, des timbres de 0,01 et de 0,05 seront délivrés au prix de 15 centimes. Ces timbres porteront, frappée à l'encre violette la vignette ci-dessous : 15.

Art. 2. — Une commission composée du trésorier-payeur et du chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures au trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. — La transformation de timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. — Le chef du service de l'Intérieur est chargé du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, 15 juillet 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire du Gouverneur,*  
GIRARD.

**ARRÊTÉ N° 1217**

*Le Gouverneur*  
*de la Colonie de Diégo-Suarez*  
*et dépendances.*

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15 ;  
Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances,

Sur la proposition du Chef du Service de l'Intérieur.

*Décide :*

Article 1<sup>er</sup>. — Pour suppléer à l'absence de timbres-poste de 0,15 il sera délivré au public, au prix de 0,15 des timbres de 0,10. Ces timbres porteront frappée à l'encre violette la vignette 15.

Article 2. — Une commission composée du Trésorier-payeur et du chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Article 3. — La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Article 4. — Le chef de service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 3 août 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

*Le Secrétaire du gouvernement,*  
GIRARD.

ESPAGNE

**TARJETA POSTAL.**

Une carte à 10 centimos a paru en province. Informations prises à la poste de Madrid, on ne le connaît pas !

Le timbre est à gauche, en haut, au lieu



d'être au milieu ; à la droite du timbre : *Tarjeta postal* et les armoiries d'Espagne, en-dessous.

.....  
.....  
.....  
.....

10 centimos,  
brun-violet  
sur chamois

En este lado debe escribirse solamente la direccion.

## DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Le sieur Seebeck ayant les coudées franches depuis que le type ci-contre n'est plus en usage, va nous faire voir des variétés et des valeurs nouvelles à l'infini. On avance timidement aujourd'hui deux enveloppes qui n'ont jamais été en usage et si les amateurs encouragent ce monsieur, par leurs achats, nous

en verrons bien d'autres, c'est certain. Ces enveloppes sont :

2 centavos rose sur azur vergé, format 739 x 77 m/m  
25 — violet — blanc — — 186 x 96 —

## ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Voici le timbre renseigné le mois passé et qu'il ne nous a pas été permis de reproduire alors :

20 centavos, violet vif, piqué 13



Le *Am. J. of Ph.* a reçu d'un de ses correspondants une lettre dont il nous donne l'extrait suivant relatif au timbre ci-contre.

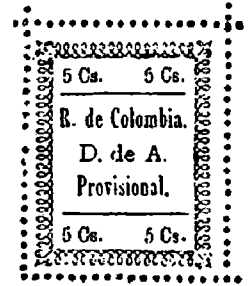
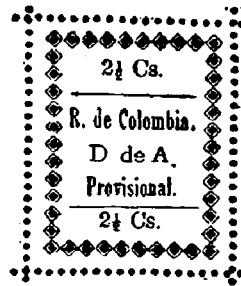
« Si l'on vous offre des provisoires de l'administrateur Almaguer, ne les achetez pas parce qu'ils ne sont pas meilleurs que des contrefaçons.

Le maître des Postes Almaguer, avait cherché d'être à court de timbres et il en a émis des provisoires à son profit personnel; mais sur des plaintes, il fut jeté en prison. Si quelques-uns de ces timbres ont passé par la maille, ils ne furent acceptés qu'avec des timbres additionnels. J'en ai vu sur des enveloppes, mais je suis content qu'elles n'ont pas passé par le bureau de poste. »

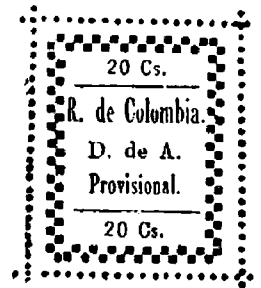
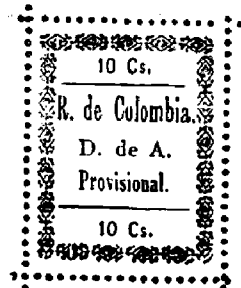
Voilà donc cet ingénieux Almaguer en prison pour avoir tenté de cultiver la carotte officiellement !

ANTIOQUIA. Il y a peu de temps, on nous avisait de Medellin que les 2 1/2 et 5 centavos étant à la veille de manquer, on allait procéder à un tirage provisoire de ces deux valeurs. Il faut croire que la disette a été complète depuis, car il nous arrive deux autres valeurs en plus : 10 et 20 centavos.

Cependant il n'y a aucun doute pour nous qu'il y a là spéculation de la part du Directeur des postes



et qu'il n'y avait aucune raison de faire des timbres provisoires lorsqu'on pouvait plus facilement faire un tirage des lithographies qui demandent moins de temps que de composer dix fois un timbre, soit



autant de variétés de chaque valeur. Preuve de spéculation, c'est que le 10 centavos est imprimé sur deux papiers différents ! Mais peut-être que l'un des deux était insuffisant pour le tirage réservé aux collectionneurs...

Voulant bien faire les choses, on s'est payé le luxe d'un cadre différent pour chaque valeur ; donc on n'était guère pressé.

Le 2 1/2 centavos a eu des losanges à intérieur de couleur, le 5 cent. des festons, le 10 cent. des losanges ornés et le 20 cent. un damier.

La composition du 2 1/2 centavos a servi à celle du 5 comme le prouve le point qui chevauche après A de : *D de A* à la première variété et le filet tordu à la 5<sup>e</sup>.

Il faut croire que la mésaventure du Directeur des postes Almaguer n'était pas connue du Directeur des postes de Medellin, qu'il a eu le toupet de nous donner une série plus que complète de timbres provisoires.

Composés et imprimés typographiquement en noir sur papier de couleur, piqués 14 1/2.

- |                |  |   |              |
|----------------|--|---|--------------|
| 1 <sup>o</sup> | type 2 1/2 centavos, noir sur chamois pâle |   |              |
| 2 <sup>o</sup> | — 5 — — —                                  | — | jaune foncé  |
| 3 <sup>o</sup> | — 10 — — —                                 | — | chamois pâle |
|                | — 10 — — —                                 | — | rose pâle    |
| 4 <sup>o</sup> | — 20 — — —                                 | — | jaune foncé  |

Ces timbres ne sont pas gommés, il fallait bien se hâter de servir les collectionneurs !



CAUCA. Ci-contre le 12c-simile du timbre mentionné le mois passé. D'après M. Michelsen ce timbre ne vaudrait pas mieux que les timbres de ce bon Alma-guer dont nous venons

de parler.

M. Michelsen réclame la rectification de certains faits qui ont été publiés ici en juillet dernier.

Il paraît que le document du 16 avril 1889 se rapporte aux timbres fiscaux....

Quant au contrat de vente des timbres passé avec le gouvernement, le prix par 1000 timbres n'est pas de 5 pesos, mais de 8.

Nous avons voulu donner satisfaction à M. Michelsen, quoique les rectifications manquent absolument d'intérêt.

FINLANDE.

Le journal *Nya Pressen* annonce qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1891, la correspondance postale avec la Russie et l'étranger ne pourra être affranchie qu'au moyen de timbres russes ; la correspondance pour l'intérieur de la Finlande le sera avec des timbres finlandais ou des timbres russes.

C'est un premier acheminement vers la suppression complète des timbres, cartes, etc., de la Finlande.

GRANDE BRETAGNE.

Il paraît qu'avant de nier l'existence de l'enveloppe 10 pence nous devons nous renseigner d'abord. C'est là une réflexion du *Stamp News*.

Notre confrère sera bien étonné qu'en niant l'existence de cette enveloppe nous nous faisons l'écho de ce qui avait été répondu à *Somerset House* (où s'impriment les enveloppes) à MM. Bacon, Evans et Westoby. Nè avant le *Stamp News*, nous devons avoir avant lui cette idée de nous renseigner avant de parler...

Notre confrère, notre aimable confrère, ayant mis à notre disposition un exemplaire de l'enveloppe 10 pence, nous attendons des nouvelles de *Somerset House* où nous l'avons fait présenter.

GUANACASTE

Le *Monthly Journal* a vu le 1 cent, non dentelé. La boutique Seebeck marche bien, comme on voit :

1 centavo, brun, surch. noire



GUYANE ANGLAISE.

Nous reproduisons le 1 cent, renseigné par nous il y a deux mois.

1 cent sur 1 dollar, vert et rouge.  
1 — 2 — — —  
1 — 3 — — —

Le timbre-poste au nouveau type, valeur 4 cents, est en usage.

4 cent, lilas et bleu

GUYANE HOLLANDAISE.

Les timbres à effigie tendent à disparaître. Voici le 3 cent montrant au centre d'un rectangle à fond guilloché le chiffre 3 en blanc, dans un cercle perlé. En haut, entre deux fleurons, *Suriname*; en bas, sur cartouches blancs 3 ct.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

3 cent, vert

L'I. B. Z. annonce le 25 cent ayant la surcharge 15. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée :

15 sur 25 cent, bleu et noir.

HAÏTI.

MM. Gutierrez frères nous envoient le timbre



ci-contre trouvé récemment dans les papiers d'un général haïtien, avec un autre timbre du même type, mais ayant le chiffre 30. Nos correspondants nous font part de leur découverte à l'effet d'obtenir des renseignements sur cette émission, si émission il y a :

1 cent, bleu, chiffre et armes bruns, percé en lignes de couleur  
30 — — — — — carmins. — — —

Le cachet noir du Cap Haïtien, dit la *Revue Philatèlique*, n'a jamais servi comme timbre d'affranchissement, les lettres arrivées à destination payant une surtaxe, comme non affranchies. Notre confrère a peut-être raison, mais l'enveloppe qui nous a été montrée n'annonçait aucune surtaxe.

HONG-KONG.

La *Revue Philatèlique* annonce que de nouveaux timbres ont paru à Hong-Kong : 10, 20, 30 et 50 cents; 1, 2, 3 et 5 dollars.

Ne seraient-ce pas là des timbres fiscaux ?

## INDES ANGLAISES.

La carte de service, au type ci-contre, n'a plus le carton blanc

On Postal Service.  
**EAST INDIA POST CARD.**  
 (The address only to be written on this side.)

satiné, mais chamois non satiné : Sans valeur, vert-jaune.

## ITALIE.

M. E. Diena a l'obligeance de nous envoyer les renseignements suivants :

Une loi du 12 juin 1890, approuvée par décret du 2 juillet, modifie le décret du 20 juin 1889 (voir *Timbre-Poste*, n° 321). Cette nouvelle loi et le règlement y annexé sont entrés en vigueur le 21 juillet, sauf en ce qui concerne les cartes-mandats.

Voici le premier alinéa de l'art. 22 du décret :

« La taxe d'expédition des colis postaux, dont le poids n'exécède pas trois kilos, est portée à 60 centimes. »

Nous extrayons du règlement général les articles suivants :

**Art. 132.** — ... On pourra mettre en vente des enveloppes timbrées et bandes pour journaux avec timbre imprimé par l'Atelier des papiers-valeurs, en mettant à la charge des acheteurs le prix des dites enveloppes et bandes, dans la mesure qui sera fixée par décret ministériel.

On pourra aussi faire imprimer des timbres sur enveloppes et bandes fournies par l'industrie privée, pourvu que soient observées les conditions qui seront fixées, comme indiqué plus haut.

**Art. 136.** — Les timbres-taxe sont de treize valeurs, soit en centimes, 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 60 et de liras 1, 2, 5, 10, 50 et 100...

**Art. 176.** — Les cartes-mandats servent, de même que les mandats ordinaires, pour faire des paiements dans l'intérieur du Royaume et pour les localités au dehors de l'Etat où il se trouve des bureaux de poste italiens; ils diffèrent des dits mandats, étant de sommes fixes, sauf l'exception établie à l'art. 177. Elles sont remplies par les envoyeurs, doivent être expédiées sans bande ni enveloppe; de même que les cartes postales ordinaires, elles sont payables dans n'importe quel bureau.

Au coin supérieur droit de la face est imprimé un timbre-poste dans la mesure indiquée par le dernier alinéa de l'art. 20 de la loi du 12 juin 1890 (n° 6889, 3<sup>me</sup> série).

**Art. 177.** — Les cartes-mandats sont fournies par l'Atelier des papiers-valeurs du Gouvernement; leur couleur diffère suivant la série à laquelle elles appartiennent. Ces séries sont au nombre de neuf, savoir :

- a) Sans valeur, carton orange et impression à la partie antérieure en couleur géranium sur fond brun-rouge
- b) de 1 lira, carton brique, impression comme ci-haut.
- c) de 2 lire, carton rose, impression comme ci-haut.
- d) de 3 lire, carton vert, impression comme ci-haut.
- e) de 4 lire, carton azur pâle, impression comme ci-haut.
- f) de 5 lire, carton jaune, impression comme ci-haut.
- g) de 10 lire, carton blanc, impression à la partie antérieure en brun-rouge sur fond rouge-marron, avec timbre de la même couleur du fond.

h) de 15 lire, carton blanc, impression à la partie antérieure en brun-rouge sur fond jaune foncé, avec timbre de la même couleur du fond.

i) de 20 lire, carton blanc, avec impression toujours du côté antérieur, en brun-rouge sur fond bleu, avec timbre de la même couleur du fond.

Le verso des cartes-mandats est imprimé en noir.

Par décrets ministériels, les couleurs des cartons et des impressions pourront être modifiées.

**Art. 179.** — Les cartes-mandats sont formées de deux cartons ayant 9 cm. de hauteur sur 14 de largeur, portant deux coupons, l'un au côté droit, l'autre au côté gauche, sauf celle de la série a qui porte un seul coupon au côté gauche:

Le coupon à gauche est large de 4 cm. et celui à droite de 3 cm. l'un et l'autre ont la même hauteur de cartes-mandats. ...

**Art. 246.** — ... Sur chaque livret (de reconnaissance postale) est appliqué, lorsqu'ils sont délivrés, un timbre-taxe de 50 cent. et de 1 lira, suivant qu'ils sont destinés pour l'intérieur du Royaume, y compris les localités où il se trouve des bureaux italiens, ou pour l'étranger.

**Art. 257.** — Les timbres-poste spéciaux pour les colis, établis par les décrets royaux du 4 mai 1884 et du 15 mars 1886, n° 2284 et 3751 (3<sup>me</sup> série), continueront à être employés jusqu'à la fin du mois de décembre 1890, même si cumulativement aux timbres ordinaires pour la correspondance, pour complément de l'affranchissement des colis dont la taxe n'est pas représentée exactement par des cartes.

Les timbres pour colis restés en possession du public après la date fixée seront admis à l'échange jusque tout le mois de décembre 1891.

Ceux qui se trouvent à l'Atelier des papiers-valeurs seront transformés, à l'aide d'une surcharge spéciale en timbres-poste ordinaires de 2 centimes, qui seront mis en usage à partir du jour qui sera fixé par un arrêté ministériel; ils seront valables pendant le temps qui sera établi par le même décret, et successivement seront admis à l'échange pendant la durée d'un an.

**Art. 258.** — Les cartes pour colis de 50 et 75 cent. sont supprimées.

L'usage de celles à 50 cent. terminera à partir du jour où les nouvelles cartes à 60 centimes, dont il est fait mention au § b du précédent article 219, seront mises en usage.

Dans cette période de temps les cartes à 50 cent. seront utilisées en y ajoutant un timbre de 10 centimes.

L'usage des cartes à 75 centimes cessera à partir du jour de la mise en vigueur du présent règlement. (21 juillet 1890.)

Aussi bien les unes que les autres seront reçues à l'échange jusqu'à la fin de 1891.

Celles qui pourraient rester en magasin pourront, par arrêté ministériel, être transformées en cartes de 60 centimes par une surcharge spéciale, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs et pourront être mises en usage et employées jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 1891; après cette époque, celles qui seraient restées en possession des particuliers, seront à leur tour admises à l'échange pendant la durée d'une autre année.

Art. 259. — Les timbres-taxe de 1 et de 2 centimes sont également supprimés.

Ceux qui resteraient en magasin pourront, par décret ministériel, être transformés en timbres-taxe d'autres valeurs par une surcharge spéciale, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs et seront employés jusqu'à leur épuisement.

Il résulte de tout ceci qu'il y aura encore de beaux jours pour la timbrophilie et que l'Italie, en fait de surcharge, n'aura bientôt plus rien à envier aux pays les plus surchargeants.

Les timbres-taxe 1 et 2 centesimi, devenus inutilitaires, vont sans doute monter de valeur par un barbouillage quelconque.

#### JAMAÏQUE.

Le *Philatelic Record* signale une variété du 1/2 penny officiel, surcharge locale, ayant double surcharge, dont une renversée :

1/2 penny, vert, surch. noire.

#### KASHMIR.

Le *Philatelic Record*, en présence des tirages incessants et de la... philosophie des collectionneurs qui recueillent toutes les variétés qu'on leur crée après coup, conseille d'ajouter une page à l'album pour les nouveaux timbres ronds qui viennent d'arriver. Il paraît que les anciens coins, complètement usés, pour satisfaire aux demandes réitérées, ont été remplacés par de nouveaux coins, donc par des imitations.

Collectionner les fantaisies postales, c'est déjà une sottise: accepter les imitations officielles, n'est-ce pas de la démenche?

#### MEXIQUE.

Reçu par M. Ruben la carte-lettre actuelle ayant le timbre 4 centavos, renversé, au-dessus de l'aigle, mais sur le second feuillet.

4 centavos, rouge.

ZACATECAS. La carotte est un légume cultivé un peu partout. Avec de la graine de niais on est certain de bons résultats. L'époque de 1867 ayant été quelque peu troublée au Mexique, on a imaginé des timbres provisoires.

C'est le tour de Zacatecas aujourd'hui. S'inspirant du type Chiapas qui pourrait bien être aussi une carotte, on a composé un timbre de clichés typographiques en lui donnant la forme oblongue et l'inscription centrale :

Franco en  
Zacatecas.  
dos reales.  
1867

Ces timbres imprimés en noir sur azur sont

collés sur lettre, sans date, et oblitérés mi-partie sur le timbre, mi-partie sur la lettre : *Franco en — Zacatecas.*

Il paraît d'après ce qu'écrit un de nos confrères américains, que la source d'où viennent ces timbres est toujours la même. Pourquoi ne pas obliger le particulier à s'expliquer ?

#### MONTÉNÉGRO.

M. E. Diena possède la carte actuelle 3 + 3 notvch, signalée il y a peu de temps, imprimée seulement pour la première partie, la seconde ne l'ayant pas été :

3 + 3 notvch, noir sur vert.

A propos des cartes de ce pays, le même correspondant nous fait remarquer que le type n'est pas le même pour toutes les cartes. Il y en a un second qui a été fait d'après le premier et facile à reconnaître aux points suivants :

2<sup>e</sup> type. Le nez de l'effigie, moins large et plus pointu, n'a pas le crochet formé par un trait horizontal; l'œil est plus ombré, le cou n'a pas ce prolongement pointu à gauche; les inscriptions et chiffres sont en général moins larges, etc., etc.

Ce 2<sup>e</sup> type existe pour les cartes 2 et 2 + 2 notvch de janvier 1888 et pour la carte *actuelle* avec réponse :

Janvier 1888.      2<sup>e</sup> type.      2 notvch, rouge sur chamois.  
— 1890      1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>      — 2 + 2      —      —      —

#### NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte postale a subi une modification dans son inscription qui reprend, pour la première ligne, sa forme horizontale au lieu de l'avoir cintrée: le format est porté à 161 × 90 mm.

1 penny, violet sur chamois.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Record* constate que la carte ordinaire, avec cadre de la carte avec réponse, n'a pas été signalée quoique l'émission soit loin d'être récente. Notre excuse de n'en pas avoir parlé est que nous ne la connaissons pas :

1 penny, rouge-brun sur chamois.

#### PARAGUAY.

L'ami Arthur enregistre deux timbres de fortes valeurs, sur lesquelles il réclame des renseignements. Ils ont pour type un lion couché ayant derrière lui un bâton surmonté d'un bonnet phrygien et pour légende : *Correos Republica del Paraguay*; ils sont de grande dimension :

5 pesos, bleu.  
10 — écarmin.

Notre confrère ajoute : « au premier abord ils nous paraissent faux, mais il se peut que nous faisons erreur. *Le lion est horrible; il a une face presque humaine.* »

Nous ne voyons pas ce qu'un lion peut avoir d'horrible ayant la face humaine, mais notre appréciation serait celle d'Arthur, si le timbre représentait un homme avec la tête d'un lion.

## PERSE.

La collection de M. de Ferrary contient le 1 kr., brun, 2<sup>e</sup> type, que le *Stamps News* prétend faux, sans apporter d'autres preuves que sa compétence agrémentée de quelques mots peu flatteurs pour nous :

1 kran, brun.

## PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND.)

Nous recevons de ce pays la nouvelle que les timbres avec surcharge : *Protectorat* n'existent plus. On fait usage maintenant des timbres du Bechuana-land.

## PUTIALLA.

Le 1 anna, surcharge sur deux lignes horizontales existe avec double surcharge : 1<sup>o</sup> rouge, 2<sup>o</sup> noire

1 anna, brun-violet, surch. rouge et noire

## RÉUNION (ILE DE LA)

La *Revue Philatélique* décrit une carte dont on aurait vu des exemplaires oblitérés : *Sainte Rose 30 Juin 1874*, date antérieure à celle des premières cartes connues. Elle aurait pour inscription :

*Ile de la Réunion*

*Carte Postale*

*destinée à circuler à découvert dans la circonscription du même bureau.*

*Prix : 5 centimes*

M.

à Saint.

Elle a un cadre formé d'un filet épais, 106 1/2 × 62 1/2 mm; dans le coin droit supérieur un rectangle pour le timbre.

Sans valeur, noir sur carton blanc

## RUSSIE.

M. A. Scheweleft nous écrit :

« On a trouvé à Virgoloovo une feuille des timbres à 1 kop., sans foudres, non dentelés qui ont été tous employés. Les 2 et 3 kop. existent aussi dans le même état :

1 kop., jaune orange

2 — vert

3 — carmin

« On vend à Moscou, à prix impossible, le 14 kop soi-disant *non dentelé*, mais la marge n'est large que d'un seul côté.

« J'ai cinq timbres, 7 kop. sans foudres, du haut de la feuille, tous perforés en haut et des côtés :

7 kop., bleu.

« Pendant les fêtes du nouvel an, on a employé souvent pour affranchir les cartes de visite, des timbres 2 kop., avec foudres, coupés par moitié. J'en possède plusieurs sur enveloppe :

1/2 timbre 2 kop., vert

« Vous avez remarqué sans doute que les nouvelles cartes postales et les cartes-lettres ont le timbre imprimé sur fond pointillé de couleur. Je possède la carte-lettre à 5 kopeck sans ce pointillé et piquée 13 1/2, car les cartes-lettres sont piquées 13 1/2 ou 11 1/2.

5 kopecks, violet sur crème

« J'ai trouvé les variétés suivantes de la carte-lettre 5 kopecks :

a) *piqué 13 1/2 à droite et en bas seulement.*

5 kopecks, violet sur crème

b) *piquée 11 1/2 non piquée à droite.*

5 kopecks, violet sur crème

c) *piquée 11 1/2 en bas seulement.*

5 kopecks, violet sur crème

7 — bleu et rouge sur chamois

d) *double piqure 11 1/2.*

7 kopecks, bleu et rouge sur chamois

e) *non piquée.*

5 kopecks, bleu et rouge sur chamois

« J'ai vu des cartes 3 kop, inscription et armoiries noires où le timbre est à moitié coupé à droite et une autre où le timbre est à gauche et une moitié à droite, erreurs provenant de ce que la séparation des cartes a été mal faite.

« Il est question d'émettre des timbres officiels, l'envoi gratuit de la correspondance officielle étant aboli depuis quelques mois.

« J'ai vu la carte-lettre avec le piquage qui ne se prolonge pas jusqu'en bas et des deux côtés. Cette carte-lettre a paru le 23 avril dernier. »

7 kopecks, bleu

DEMIANSK (*Novgorod*). Le petit timbre 3 kop. impression noire sur papier couleur couchée a eu un prédécesseur. M. Von der Beek nous a fait voir ce même timbre en noir sur papier bleu-gris, percé en ligne.

3 kopeck, noir sur bleu-gris

SKOPIN (*Riazan*). On nous signale les variétés suivantes du timbre de 1888 :

3 kopecks, vert, non dentelé  
3 — — — — — verticalement

ZIENKOW (*Poltava*). Depuis le 6 mars on se sert d'un nouveau timbre dont le type ne rappelle aucun de ceux de cette administration.



Au centre d'un ovale à fond uni, surmonté d'une couronne, le chiffre 3 en blanc : au-dessus : *Marka* (timbre); au-dessous de l'ovale, cintré : *Zienkow. Selsk-Potshti* (de

la poste rurale de Zienkow); aux angles, un chiffre et de chaque côté. Le fond est quadrillé.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

3 kopecks, brun-violet

#### ST-MARIN.

Cette microscopique république fait emploi depuis avril dernier de cartes pour colis dont il y a les valeurs suivantes signalées par M. E. Diena :

25 centesimi,	bleu sur saumon
50 —	— — blanc
75 —	— — rose
1 lire 25 c.,	— — vert
1 — 75 —	— — jaune
2 — 70 —	— — grise

Comme disposition, ce sont les cartes d'Italie mais aux armoiries de la République et comme timbre c'est le type des cartes postales ayant la valeur en dessous.

#### SALVADOR.

*The Stamp News* mentionne des timbres non dentelés de la série courante et oblitérés :

2 centavos,	brun
5 —	bleu
10 —	violet

Lorsque les timbres mis hors d'usage rentreront à New-York, chez M. Seebeck, il est probable qu'on trouvera bien d'autres *raretés* !! ??

#### SIAM.

Un correspondant de la *Revue Philatélique* signale à ce journal un timbre à effigie, de 2 atts, vert et rose, surchargé en noir : 1 att, n'ayant reçu aucune surcharge. Ce timbre occupait le milieu de la feuille :

2 atts et 1 att. vert et rose, avec et sans surch. noire

#### ZANZIBAR

C'est le moment ou jamais de répéter comme jadis un collaborateur de l'*Ami des timbres* : *Goutez-en, goûtez-y, goûtez Zanzibar*, car il paraît que les timbres de Zanzibar sont arrivés.

Seulement il sera bon de ne pas trop goûter du Zanzibar, pensons-nous.

#### Les enveloppes de Suède.

Les enveloppes de Suède n'ont guère fait parler d'elles. Emises le 1<sup>er</sup> janvier 1872, elles ont été placées dans les albums, uniquement pour compléter la collection. Elles n'ont pas éveillé jusqu'ici de ces désirs comme les enveloppes de Prusse, par exemple; il est vrai que leurs variétés sont inconnues ou à peu près. Le *Timbre-Poste* a bien signalé, en août 1875, une modification apportée au dessin du timbre, dans les cors de poste, mais ce changement a été enregistré sans y attacher grande importance et nous-même, nous ne nous sommes plus occupé de ces enveloppes. Après tant d'indifférence générale, il était nécessaire de mieux faire connaître ces délaissées : c'est ce que nous allons essayer d'entreprendre.

La circulaire de la Direction générale des postes, publiée le 23 décembre 1871, s'exprime ainsi à propos des enveloppes timbrées :

#### CIRCULAIRE

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POSTE ROYALE. N° XXXI

#### 98. Décret concernant l'introduction des enveloppes et cartes postales.

Dès le commencement de l'année prochaine, le public trouvera moyen de se servir d'enveloppes et de cartes postales pour sa correspondance par voie postale.

Ces enveloppes et cartes sont munies au coin droit supérieur d'un timbre imprimé de couleur bleue, contenant sur fond artistiquement buriné, les armes *trois couronnes*, et au-dessus le mot « Sverige » et dans le bord inférieur les mots : « 10lf öre ».

Le timbre appliqué sur les enveloppes, forme l'affranchissement d'une lettre simple pour l'intérieur du pays, la Norwège et le Danemark.

Si le poids de la lettre est supérieur au port d'une lettre simple ou si elle est adressée à un pays étranger ou doit être recommandée, l'augmentation du port est payée par des timbres apposés sur l'enveloppe.

Pour dix enveloppes le prix est de 1 riksdaler 25 öre, tandis qu'en vendant un plus petit nombre d'enveloppes, le prix est 13 öre la pièce ;

Le prix des cartes postales est 12 öre ;

Si la carte est adressée à d'autres pays que la Suède, la Norwège et le Danemark, la différence entre la valeur de la carte ou 12 öre, et le prix d'affranchissement pour une lettre simple pour le même pays où la carte est adressée, se paie avec des timbres qu'on y appose.

Les enveloppes et cartes postales seront à la disposition du public, dans tous les bureaux de poste au fur et à mesure de l'avancement du tirage.

Stockholm, le 20 Décembre 1871.

La Direction générale de la poste royale.

Emission du 1<sup>er</sup> janvier 1872.

Armoiries de Suède (d'azur à trois couronnes d'or, deux et une), dans un double ovale guilloché contenant, en haut: *Sverige*; en bas: *iof öre*: de chaque côté, un cor de poste tenu par un cordon à nœud.



Ce type a été refait diverses fois, comme on le verra par la suite.

Ouvrons une parenthèse pour faire connaître les curieux détails que nous avons appris, non sans peine, sur les armoiries de Suède et qui seront lus avec intérêt, pensons-nous, par nos lecteurs.

Le *Véritable art du blason*, de Menestrier, Lyon, 1671, s'exprime ainsi :

« Les armoiries de Suède sont d'azur à trois couronnes d'or depuis l'an 1396, lorsqu'après l'élection d'Eric faite à Morastem au mois de juillet, on traita de l'union de la Suède, du Danemark et de la Norvège en un seul Royaume, à condition que chacun de ces Etats retiendrait ses lois sous un même souverain, lequel demeurerait quatre mois de chaque année dans chacun de ces Royaumes avec sa cour et ses officiers de Justice pour pourvoir aux nécessités de ses sujets, etc. Marguerite, mère d'Eric faillit tout troubler pour avoir dit à son fils, à l'occasion de cette union, que la Suède les nourrirait, la Norvège les vêtirait et le Danemark les défendrait.

« Ces armoiries des trois couronnes furent dès lors gravées sur une pierre qui se voit encore au lieu où se fit cette union (1), et l'élection d'Eric. Les anciennes armes de Suède étaient d'azur à trois barres ondulées d'argent, au lion couronné d'une couronne ducal. Il serait difficile de trouver quelles ont été les armoiries des rois de Suède jusqu'à Gustave, de la maison de Wasa, qui fut couronné l'an 1528 à Stockholm, ayant été prié de se rendre maître de ce royaume parce qu'on ne pouvait plus souffrir le gouvernement des Danois.

« Il portait écartelé de Suède ancien et de Suède moderne et sur le tout tiercé en bandes d'azur, d'argent et de gueules à une gerbe d'or brochant sur le tout : ce sont armes parlantes parce que Wasa en langue suédoise signifie une gerbe. Il y a de lui des monnaies de l'an 1532 où il est représenté d'un côté avec une longue barbe et de l'autre ses armoiries de Wasa avec cette légende : *Deus dat cui vult*. La couronne qui est sur les armoiries est ouverte.

« Eric son fils lui ayant succédé portait en l'an 1562 les trois couronnes des trois royaumes unis et sur l'écu une couronne fermée d'un demi-cercle, terminée par un globe croisé comme la couronne des archiducs, mais sans bonnet. Ses armoiries sont ainsi sur les monnaies, sa devise était un sceptre tombant des nues avec les mêmes mots que son père : *Deus dat cui vult*.

« Jean III, frère d'Eric succéda à son frère que l'on enferma parce qu'il avait perdu le sens. Il porta les trois couronnes et les armoiries de la famille comme on voit sur ses monnaies. Ces trois couronnes furent l'occasion d'une longue guerre entre le

Danemark et la Suède (2), laquelle ne se termina que par les arbitres, qui conclurent que chacun des partis les porterait (3) jusqu'à ce qu'il apparut du droit de l'un d'eux, sans que le port de ces armoiries put servir de prescription ni donner aucun droit à celui qui ne l'aurait pas d'ailleurs. »

Voici une autre version de Chautard. *Imitation des monnaies du type esterlin* :

« Albert de Mecklembourg fit le premier fabriquer des gros d'argent, puis, à l'exemple de ce qui se faisait déjà en Norvège, il employa la tête de face dans le style des monnaies anglaises, enfin il imprima au revers, les armes de Suède (d'azur à trois couronnes d'or, deux et une). »

Comme Albert de Mecklembourg régnait en 1363-1389, les armoiries de Suède, trois couronnes sont donc antérieures à l'Union de Calmar, 1397. Nous en avons la confirmation par les témoignages suivants :

10 *Numismatique du moyen-âge*, par J. Lelewel, 3<sup>e</sup> partie, page 57 :

« Albert de Mecklembourg (1365-1388) qui termina l'extinction des Folkungiens, paraît être le premier qui fit battre le gros d'argent. On y voit les armoiries de la Suède, les trois couronnes, la tête de face, à la couronne triflée, portrait du XIV<sup>e</sup> siècle, etc. »

20 M. le comte Maurin de Nahuys, un très savant numismate, nous écrit :

« Les trois couronnes étaient déjà depuis longtemps les armes de Suède, avant que l'union de Calmar, 1397, eut réuni les trois royaumes scandinaves : le Danemark, la Norvège et la Suède.

« On voit les trois couronnes sur les sceaux et les monnaies d'Albert de Mecklembourg, roi de Suède de 1363 à 1389. Son sceau, appendu à des Chartes de 1364 et 1365, porte l'écusson aux trois couronnes entouré de la légende : *Secretum Alberti Dei gracia suecor. Gothor regis*.

« Les monnaies portent également les trois couronnes avec les légendes : *Albertus Rex* et au revers : *Moneta Suecicæ*.

« Les trois couronnes d'or sur champ d'azur, qui forment le blason de Suède, représentent les trois anciens royaumes réunis de Suède (4), de Gothie (5) et de Finlande (6).

« Ce ne fut que sous le règne de la reine Marguerite, fille du roi de Danemark Waldemar III, après que les royaumes de Danemark, de Norvège et de Suède eurent été réunis en 1397, qu'on chercha à faire prévaloir cette fautive opinion que les trois couronnes n'étaient pas expressément les armes personnelles de la Suède, mais qu'elles faisaient allusion à la réunion des trois royaumes précités, réunis en 1397. »

(A continuer).

(1) L'union de Calmar a été signée en 1397, rompue en 1418 renouvelée en 1434-1467, une dernière fois en 1520 et définitivement rompue en 1523.

(2) De 1563 à 1570.

(3) La paix de Stettin a donné droit aux deux pays (Danemark et Suède) de porter les trois couronnes que Chrétien III avait déjà introduites dans les armoiries du Danemark et que ce pays a encore aujourd'hui. Ce droit fut confirmé à la paix de Knaerød en 1613.

(4) Svealand, ou la partie centrale de la Suède actuelle; (5) ou le Gothland, ayant appartenu au Danemark, s'étend sur la partie méridionale; (6) le Nordland.





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE**

**AÇORES.**

Les timbres des Açores seront supprimés avec la fin de l'année et remplacés par les timbres de Portugal.

**AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> BRITANNIQUE).**



Nous pouvons, grâce à M. Stanley Gibbons reproduire le type dont nous avons parlé le mois dernier. On dit que les timbres 8 annas et 1 rupee, gris, sont d'un usage fiscal. Pourquoi diable, alors, ne diffèrent-ils pas des autres timbres?

**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).**

Nous recevons de M. J. Goutier la communication suivante extraite du journal : *El día*, 5 septembre 1890, paraissant à Montevideo :

« BUENOS-AYRES. — Grande falsification de timbres-poste.

« A Buenos-Ayres la Direction générale des postes a découvert une grande falsification de timbres-poste, laquelle date depuis longtemps, à ce qu'il paraît, et s'est étendue à toute la république.

« La ressemblance des faux avec les vrais devait être parfaite, puisqu'ils ont pu entrer dans tous les bureaux, en quantité, sans que personne ne s'en soit aperçu, voire même le public qui recevait les lettres.

« Pour le moment, on ne peut entrer dans de plus longs détails. On assure que plusieurs personnes compromises sont entre les mains des autorités »

*La Prensa* annonce la falsification du 50 centavos et le *Petit Journal* de Buénos-Ayres parle d'un vol de timbres de cette valeur.



Depuis le 12 septembre, on a mis en circulation les enveloppes 8 centavos modifiées en 5 centavos, par l'application de gros chiffres sur l'ancienne valeur. Cette transformation a été faite il y a plus d'un an comme nous l'avons annoncé ici; si la mise en

usage n'a pas eu lieu plus tôt, c'est qu'on voulait écouler les anciennes enveloppes de cette valeur :

*Format ordinaire 150 × 85 mm*  
5 sur 8 centavos, rouge sur paille vergé

La carte-lettre à 2 centavos existe également avec l'inscription : *Vice Presidente — de la Republica.*  
2 centavos, bleu

**AUTRICHE.**

Les timbres-poste à 2 et 3 kreuzer et 1 piaster sont entrés en usage :

- 2 kreuzer, bistre et noir
- 3 — vert botté.
- 1 piaster, outremer —

Les cartes avec cadre ont paru en Bohémien, Roumain et Polonais :

- 2 kreuzer, brun sur chamois (Roumain)
- 2 + 2 — — — — (Polonais)
- 2 + 2 — — — — (Bohème)



Au type ci-contre, nous avons reçu la bande ayant le timbre à droite imprimé en couleur sur papier paille :  
Dimension : 180 × 75 mm :

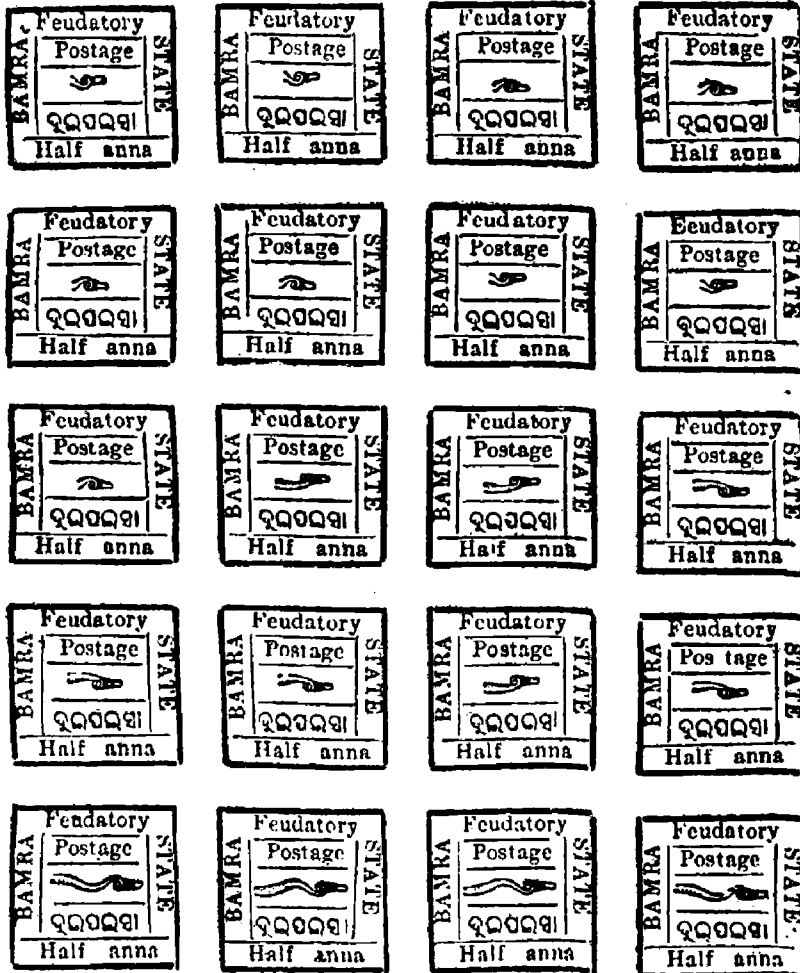
2 kreuzer, bistre-jaunâtre.

Au même type, il existe des cartes-lettres avec texte allemand seulement et des cartes postales, savoir :

- Cartes-lettres : 3 kreuz., gris-vert sur bleu-vert, int. blanc
- 5 — rose — gris — —
- Cartes postales : 2 — brun, Allemand
- 2 + 2 — — —
- 2 — — — Bohème

**BAMRA.**

Un journal américain n'ayant pu obtenir les timbres de Bamra, cherche à les discréditer en



publiant une lettre du Directeur des postes de Calcutta qui avoue ne pas connaître l'Etat de Bamra, ce qui est . . . impardonnable.

Quoi qu'en dise ce Directeur des postes, nous pouvons certifier que cet Etat existe et que les timbres sont de la plus parfaite authenticité. Voici ci-contre les 20 variétés du 1/2 anna de l'émission actuelle. On remarquera que le seizième timbre a *Postage* en deux mots, variété que nous n'avons pas signalée.

#### BAVIÈRE.

La *carte postale* signale une variété de la carte avec réponse, 10 + 10 pf., ayant *Bavière* sur les deux parties :

10 + 10 pfennig, carmin

#### BELGIQUE.

Nous avons deux cartes de service :

*Commissariat de l'arrondissement de Tongres.* — Ind<sup>n</sup> n° — *Carte correspondance de service* — en dessous les armoiries et un rectangle de chaque côté; puis, *M.*, une ligne oblique à gauche avec : *Contre-seing* et en bas, l'avis : *Les cartes correspondance de service ne sont valables, etc., etc.*

Sans valeur, noir sur carton gris

*Caisse générale d'épargne et de retraite.* — *Sous la garantie de l'Etat.* — *Carte correspondance de service*; en dessous, deux cercles pour le timbre de départ et d'arrivée; quatre lignes d'adresse et un avis en bas; à gauche, en biais : *Contre-seing* :

Sans valeur, noir sur chamois.

#### BHOPAL.



On commence à se payer du luxe. Après les méchantes vignettes que l'on connaît, en voici une autre, moins laide, ayant les caractères indous d'autrefois dans un double cercle et la même inscription : *H. H. Nawab Shah Jahan Becam* ;

des branches couvrent le fond du timbre, sauf aux quatre côtés où l'on a réservé une place pour les lettres *B (Bhopal) L C (central) I (India)*; en bas un petit cartouche pour la valeur. On a maintenu les caractères indous en relief.

M. de Ferrary qui nous fait connaître cette émission n'a pu nous dire combien il y a de variétés à la feuille, le même système ayant été suivi pour cette émission que pour les précédentes, c'est-à-dire graver autant de timbres que la feuille en doit contenir :

1 anna, bleu terne foncé sur blanc uni.

#### BRÉSIL.

Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il y a deux formats de l'enveloppe 300 réis, celui connu 119 × 94 et ensuite 139 × 78 mm.

300 réis, rose

Le même, signale les variétés suivantes des timbres-poste actuels :

1<sup>er</sup> type 100 réis, rose, non dentelé  
2<sup>e</sup> — 100 — lilas, —

Le 50 réis, au nouveau type, est en usage depuis peu :

50 réis, vert

#### BULGARIE.

La *carte postale* à 5 sto., a pour timbre, depuis le 25 août dernier, le type des timbres-poste actuels, trois lignes d'inscription en bulgare et deux pour l'adresse :

5 sto., vert sur blanc

La *Carte postale* ajoute au même type de timbre :

10 sto., rouge sur crème

#### CANADA.



La compagnie télégraphique « Great North Western Telegraph Company » a émis un timbre de franchise à l'exemple des compagnies des États-Unis d'Amérique. Nous en donnons le type, grâce à M. Donald A. King. Au centre, une

bande courbe avec le nom de la compagnie; en dessous : *of Canada*; plus bas : *frank* — n° et un chiffre de contrôle rouge; à la partie inférieure, une signature et le mot *complimentary*; dans les angles supérieurs, le millésime 1890, qui limite l'emploi à une année et nous promet par conséquent d'autres émissions.

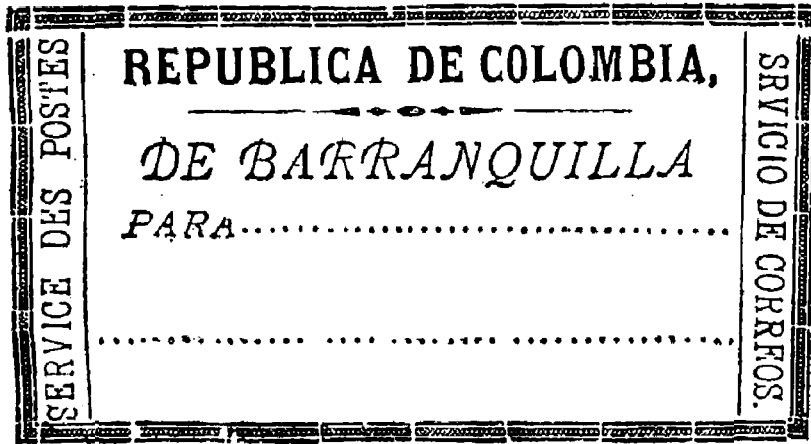
Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

Sans valeur, bleu, chiffre rouge

#### CEYLAN.

Le *Philatelist* dit, que sur la *carte actuelle* de 3 cents, il y a suppression du mot *To*. Cette mesure doit être bien récente car celles que nous avons reçues il y a un mois avaient encore ce mot :

3 cents, lilas sur jaune



ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. G. Michelsen fait annoncer au *Philatelist* une quantité de variétés découvertes parmi le stock des timbres qu'il a achetés au gouvernement de Colombie. Nous avons vu la plupart de ces timbres, qui certainement ont été recueillis à l'imprimerie et ne sont par conséquent que des tirages d'essais. Nous citerons comme preuve, le 10 pesos, 2° type de



1877, qui se présente en trois nuances de vermillon, alors qu'il a toujours été rose depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Un nouveau 5 cents aux armoiries de la République dans un double cercle, est arrivé le mois dernier. Il a

pour inscription : *Correos de la Republica de Colombia*; cadre rectangulaire ayant un chiffre aux angles supérieurs et *cinco centavos* en gros caractères, à la partie inférieure.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier azuré, piqué 13.

5 centavos, bleu sur azur.

Un journal américain reproduit la cubierta officielle ci-haut, émise, dit-il, en 1886. Dimensions : 96x52 mm.

Sans valeur, noir sur papier blanc uni.

MAGDALENA. Le même confrère reproduit la cubierta ci-contre en usage à Magdalena. Dimensions : 130x65 mm.

Sans valeur, noir sur bleu uni.  
— — — vergé bâtonné.



## FRANCE.

Le carton de la carte à 10 centimes a la teinte chamois très foncé depuis le 15 septembre dernier :

10 centimes, noir sur chamois très foncé.

Le timbre à 75 centimes, retiré si étourdissement, est reparu depuis le 15 octobre :

75 centimes, noir sur orange.

On se sert pour les colis postaux, dans Paris, du timbre ci-contre, représentant deux serpents dans une roue ailée surmontée de la couronne murale avec foudres; sur les côtés de la roue : *N° — Dépôt* et autour : *Messagers nationaux — colis postaux*; en bas, sur un cartouche : *25 centimes*.

L'impression est noire sur papier blanc, piqué 11.

25 centimes, noir.

L'administration, en collant un de ces timbres sur le paquet, délivre un semblable non gommé, à l'expéditeur, comme preuve d'affranchissement, ce qui n'est pas bien adroit, car il serait plus facile de donner une souche avec le même numéro plutôt que la reproduction exacte du timbre, ce qui amènera inévitablement des abus.

## GRANDE BRETAGNE.

On nous communique la réponse qui a été obtenue à *Somerset House*, relativement à l'enveloppe 10 pence.

L'exemplaire qu'on nous a fait voir, est une fantaisie obtenue par faveur. On a même imprimé à cette occasion, les enveloppes composées suivantes : 10+1 p., 10+1 1/2 p., 10+2 p., 10+2 1/2 p., 10+3 p., 10+4 p., 10+6 p., 10+10 p., 10+11 sh.

Pour le public, il n'est pas délivré d'enveloppes 10 pence autrement que par la combinaison des deux timbres 6 et 4 pence. Quant au motif, on n'a pu nous le dire : c'est un mystère qu'il ne faut pas chercher à pénétrer.

D'où il résulte que M. Buhl a gagné l'occasion de se taire lorsque nous disions que l'enveloppe 10 pence n'existait pas.

Après avoir annoncé différentes fois l'apparition du 80 paras sur 5 p., lilas et bleu, le *Stamps News* dit l'avoir reçu :

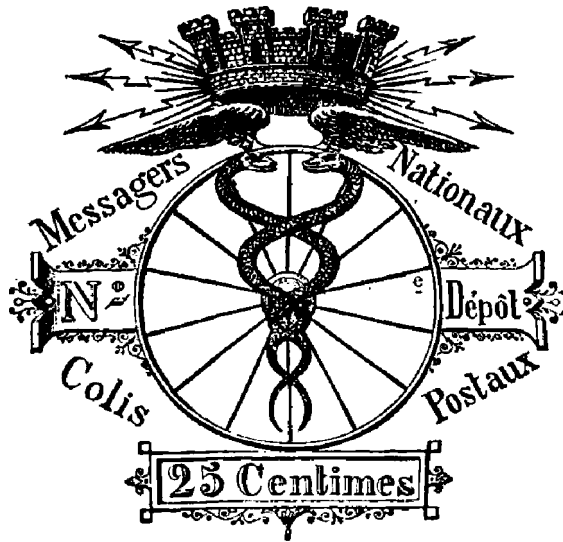
80 paras sur 5 pence, lilas et bleu, surch. noire.

## GUYANE ANGLAISE.

La valeur *one cent* a été appliquée aussi sur le 4 dollars vert, type reproduit le mois passé :

1 cent sur 4 dollars, vert et noir, surch. rouge.

On menace de surcharger les 5 et 6 dollars.



## ITALIE.

*Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.*

Vu l'article 136 du règlement approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3) qui établit treize sortes de timbres-taxe spéciaux et que parmi les espèces établies il y a celle de 20 centimes, nouvellement créée;

Vu que, par l'article 259 du même règlement, furent supprimés les timbres-taxe de 1 et 2 centimes, autorisant ce ministre de les faire transformer en autres timbres-taxe au moyen de l'adjonction de la légende imprimée par les soins de l'office des cartes-valeurs;

Étant convenu de commencer à utiliser lesdits timbres-taxe pour en faire des 20 centimes,

*Décrite :*

*Article premier.* Une partie des timbres-taxe de 1 centime, mis hors d'usage par l'article 259 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3), seront transformés en timbres-taxe de 20 centimes, créés par l'article 136 dudit règlement, au moyen de la substitution faite par l'office du gouvernement des cartes-valeurs, avec la légende : « centesimi venti » en surcharge

*Art. 2.* Lesdits timbres-taxe ainsi transformés seront mis en cours le 1<sup>er</sup> octobre 1890 et seront employés jusqu'à l'épuisement. Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Rome, le 29 août 1890.

LACAVA.

M. G. B. Cresto qui nous envoie ce document, nous en remet un autre qui annonce la vente des cartes-mandats pour le 1<sup>er</sup> octobre et modifie la couleur des 10, 15 et 20 francs.

*Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.*

Vu l'article 2 du décret royal en date du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3), par lequel fut approuvé un nouveau règlement général pour le service des postes et aussi l'article 177 du même règlement; Devant pourvoir à la mise en exécution du service des mandats-poste, créés par l'article 20 de la loi du 12 juin 1890, n° 6889, modifiant en même temps les couleurs des mandats de 10, 15 et

20 lire, lesquelles sont indiquées dans ledit article 177 du règlement, puisque l'atelier des papiers-valeurs du gouvernement, chargé de leur fourniture, rencontre des difficultés à obtenir de ces mêmes couleurs :

**Décrite :**

**Article premier.** Le service des mandats-poste, établi par l'article 20 de la loi du 12 juin 1890, n° 6889 (série 3<sup>a</sup>) et qui n'a pas été mis en vigueur en même temps que les autres parties de la dite loi, suivant l'article 2 du décret royal en date du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3<sup>a</sup>) aura effet le 1<sup>er</sup> octobre 1890.

Le même jour commencera la vente des mêmes cartes, par les directions et les bureaux de 1<sup>re</sup> classe, avec faculté au public d'en faire usage immédiatement.

**Art. 2.** Les couleurs des cartes de 10, 15 et 20 lire sont établies ainsi :

a) Le carton pour celles de 10 lire sera blanc avec l'impression sur la face en rouge-marron sur fond atténué de même couleur et en noir au verso.

b) Le carton pour celles de 15 lire sera également blanc avec l'impression au recto en jaune foncé sur fond atténué de même couleur et en noir pour le verso.

c) Enfin le carton pour celle de 20 lire sera également blanc avec l'émission du recto en bleu sur fond atténué de même couleur et au verso en noir.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes et publié dans la *Gazette officielle* du Royaume.

Rome, ce 1<sup>er</sup> septembre 1890.

Le Ministre LACAVA.

Il mittente ha facoltà di scrivere qui retro qualsiasi comunicazione all'indirizzo del destinatario. Questi può staccare e ritenere il polizino

Il mittente medesimo deve apporre a tergo della cartolina la propria firma leggibile, indicando anche il suo recapito, affinché essa cartolina possa essere a lui restituita, qualora il destinatario non fosse trovato. Deve poi mettere in posta come una cartolina ordinaria.



LIRE QUATTRO

N° 3087305

Voici le fac-simile des mandats parus le 1<sup>er</sup> octobre. Celui soi-disant sans valeur n'a pas le talon de droite, mais seulement le timbre à 10 centesimi :

10 centesimi,	ronge sur orange.
10 — + 1 lira,	— — chamois rougeâtre
10 — + 2 —	— — rose
10 — + 3 —	— — vert
10 — + 4 —	— — bleu pâle
10 — + 5 —	— — jaune
15 — + 10 —	rouge marron sur blanc
15 — + 15 —	jaune sur blanc
15 — + 20 —	bleu — —

La carte avec réponse 7 1/2 + 7 1/2 centesimi a le millésime 90 et l'inscription (*Provincia di —*), à gauche, au lieu d'avoir (*a*) *Provincia* à droite :

7 1/2 + 7 1/2 centesimi, carmin sur rose

**JAMAÏQUE.**

Le timbre 4 pence, surchargé 2 1/2 pence, est bien authentique. Nous l'avons reçu directement. Il paraît que ce timbre n'est que provisoire, cette valeur ayant été demandée à Londres.

Le 6 pence, orange est paru



enfin depuis peu :

2 1/2 pence sur 4 p., brun-jaune et noir  
6 pence, orange

Une variété du 1/2 penny, *official*, se présente d'après le *Philatelic Record*, sans la lettre o. Il y a donc des Ramollot partout ?

1/2 penny, vert, surch. noire.

**MEXIQUE.**

Le timbre "cerrado sellado", reproduit n° 322, nous est parvenu imprimé en mauve :

Sans valeur, mauve. (Mexico D F)

**MONTÉNÉGRÓ.**

Rencontré par *La Carte postale* le 2 nov., rouge sur chamois, variété *b* (avec destiné à) n'ayant pas de cadre :

2 nov., rouge sur chamois

**NICARAGUA.**

Le *American J. of Ph.* mentionne quelques variétés de surcharges appliquées sur l'enveloppe 10 centavos, voie Seebeck.

a) Double surch., une en travers et une en bas du timbre ;

b) Double surch., une en travers et une à l'angle inférieur gauche de l'enveloppe ;

c) Triple surch. en travers du timbre.

Pourquoi s'est-on arrêté à ces trois variétés? C'est bien peu, maître Seebeck !

## NORD DE BORNÉO.

*The Post Card* mentionne une carte 1 cent ayant le timbre avec les mots *postage & revenue* dont il n'existerait que deux exemplaires. Avec un peu de patience on en trouvera d'autres :

1 cent. orange sur blanc

Le *Philatélist* annonce comme devant paraître bientôt, les timbres-poste avec *postage & revenue* :

1/2 cent, rose  
1 — orange  
4 — carmin.

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même. annonce une carte 3 pence, vert, semblable à celle connue, de même valeur, mais ayant en plus : *and for France* sous les trois lignes d'inscription de droite :

3 pence, vert sur blanc

## ROUMANIE.

Un confrère a annoncé que le 25 bani avait été imprimé par erreur, en rouge-brun au lieu de bleu et que ce timbre n'avait eu cours que pendant quelques jours.

D'après une information officielle, il n'y a jamais eu de timbre semblable; s'il en existe, nous dit-on, c'est l'œuvre d'un faussaire.

Le papier à filagramme présentant des difficultés .. pour l'impression de beaux timbres, il a été résolu qu'on reviendrait purement et simplement au papier blanc uni.

## RUSSIE.

On a commencé à mettre en vente des bandes de 2 kop. avec instructions au-dessus du timbre, comme nous l'annoncions il y a quelques mois. M. Nouthaft nous a fait voir une de ces bandes annulée, dimensions 44x76 mm, ayant deux lignes d'inscription de la couleur du timbre, qui se traduisent par : *Lorsque le port représente plus de 2 kop. on colle à côté (de l'estampille) les timbres complémentaires* :

2 kop., vert-jaune sur chamois

Le 3 1/2 roubles a des foudres comme la plupart des autres valeurs ; les cors de poste ont été rendus plus petits, nous ne savons trop pourquoi :

3 1/2 roubles, gris et noir

Les cartes avec réponse 3 + 3 kop. ont subi le même changement que les cartes ordinaires. Elles se présentent avec l'impression de couleur au lieu de noir :

3 + 3 kopecks, rouge sur chamois

ARZAMASS. (Nijnij Novgorod). Il y a une nouvelle émission pour laquelle il paraît qu'on s'est mis en frais.



Le type nous donne les armoiries connues dans un double ovale ayant pour inscription : *Zemskaja potschta* (Poste rurale) à gauche et *Arzamas Oujesda* (de l'arrondissement d'Arzamas) à droite; chiffres aux angles; le fond du timbre est complètement pointillé en couleur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, mauve

## SCHLESWIG-ANGLER (chemin de fer de)



La compagnie du chemin de fer de Schleswig - Angler fait usage depuis le 16 mai 1883, c'est-à-dire depuis l'ouverture de ce chemin de fer, d'une série de timbres dont nous avons huit valeurs, toutes au même type ci-contre, savoir :

10 pfennige,	orange sur blanc,	piquée 12, 14 1/2
20 —	bleu-vert — —	—
50 —	bistre — —	—
80 —	vert-jaune — —	—
1 mark,	bleu sur paille — —	—
3 —	orange — bleu — —	—
5 —	vert — rose — —	—
10 —	brun — vert — —	—

## SERBIE.

Comme il fallait s'y attendre, la carte ordinaire à 5 para a subi le même changement que la même carte, avec réponse. Les armoiries sont à gauche, le timbre à droite, le cadre en carmin, le carton rose :

5 para. gris-vert sur rose, cadre carmin.

## SUISSE.

La *Carte postale* nous apprend que le dernier tirage des cartes à 10 centimes montre à l'angle inférieur gauche la date et le chiffre du tirage : VII 90. 720,000 :

10 centimes, rose vif

Le même confrère signale une erreur de la carte 5 + 5 cent. ayant à droite « Lato riservato all' indirizzo » non ponctué, qui se lit de bas en haut au lieu du contraire :

5 + 5 cent, noir sur chamois

SWAZIÉLAND.

D'après une communication reçue par le *Philatelic Record*, les timbres avec surcharge, sur une étendue de 15 1/2<sup>m,m</sup>, caractères plus larges, seraient l'œuvre de faussaires.

TRAVANCORE.

Le 2 chuckrams a le papier uni avec filagramme des 1 et 4 chuck. :

2 chuckrams, orange

VICTORIA.

Le 1 penny n'est plus brun, il est rouge-brun :

1 penny, rouge-brun

Reçu l'enveloppe 1 penny, sur papier azuré, au format 137 × 79<sup>m,m</sup> et patte de fermeture arrondie :

1 penny, brun-jaune s/azur vergé

La *Revue Philatèlique* annonce deux autres formats : 133 × 105 et 147 × 97 (ne serait-ce pas 147 × 89?) ayant la patte de fermeture pointue pour la première, arrondie pour la seconde :

1 penny, brun-jaune s/ blanc vergé

Le brave Artur nous apprend qu'à la suite d'un concours, deux nouveaux types de timbres ont été adoptés pour janvier prochain.

Le 2 1/2 pence aura l'effigie de Victoria dans un panneau sur la droite ; à côté des branches de fougères et au-dessus la constellation de la croix du sud : *Victoria* en haut, valeur en bas.

Le 5 pence aura un camée ? surchargé d'une couronne de laurier ; *Victoria* et la valeur comme le précédent.

### Les réimpressions d'Antioquia.

En février 1889 nous dénonçons, parce qu'elles se rapportaient aux timbres vrais, sauf la teinte, le papier et certaines retouches, les réimpressions des 2 1/2, 10 centavos et 1 peso de 1869.

En juin, nous écrivions que, suivant un avis reçu de Medellin, il n'y avait jamais eu de réimpressions, et on nous promettait de nous en fournir la preuve. M. Michelsen qui avait vendu de bonne foi ces timbres, nous avisa, à son tour, qu'il prouverait leur authenticité par une déclaration de l'im-

primeur. Nous n'avions qu'à attendre ces preuves qui viennent de nous arriver. Voici d'abord une attestation de la poste par laquelle il est prouvé qu'aucune réimpression n'a jamais été autorisée.

Medellin, le 24 juin 1890.

Moi soussigné, pour satisfaire à la demande qui m'a été faite par M. Julio Uribe S.

CERTIFIE :

Que jusqu'à ce jour on n'a pas fait de réimpressions des timbres-poste à l'inscription, *Estados Unidos de Colombia*, de ceux qui étaient destinés à affranchir les lettres et la correspondance.

Signé: DOMINGO HINCAPIÉ.

Le soussigné, agent consulaire de France à Medellin, certifie cette traduction conforme à l'original et que M. Domingo Hincapié est bien le directeur des postes au Département d'Antioquia et qu'il est en plein exercice de ses fonctions.

Medellin, le 4 juillet 1890.

Signé: JULIO URIBE S.

Voici ensuite l'attestation promise par M. Michelsen, qui a fait citer le lithographe pour répondre à certaines questions posées par notre correspondant et que nous trouvons inutile de reproduire ici, puisque nous avons les réponses du lithographe.

*Bogota, le 6 mars 1890* M. Daniel Ayala s'étant présenté au cabinet de M. le juge fut assermenté par celui-ci dans la forme légale et sous la gravité du serment, promet de dire la vérité sur ce qu'il sait et, à cet effet, expose ce qui suit :

A la première question, il répond qu'il est majeur et domicilié dans la ville. A la deuxième, que c'était lui qui était chargé par le Gouvernement de l'ancien Etat d'Antioquia de la fabrication des timbres de 2 1/2, 10 centavos et 1 peso qu'on lui fait voir. A la troisième, qu'après avoir minutieusement examiné ces timbres, il n'hésite pas à les déclarer et reconnaître comme absolument authentiques et qu'ils sont indubitablement les mêmes gravés par lui et imprimés à son établissement pour le Gouvernement de l'ancien Etat d'Antioquia. A la quatrième, que ces timbres ont été gravés en 1868 ou 1869, s'il se rappelle bien, qu'il lui semble qu'on a imprimé de ces timbres jusqu'à la fin de 1873 ou le commencement de 1874, qu'il ne peut dire avec précision combien de ces timbres ont été imprimés en tout, ni combien de tirages il y eut, parce qu'il n'a pas sous la vue ni ses livres, ni ses comptes, mais qu'il se rappelle qu'on faisait plusieurs tirages à des époques différentes pendant la période indiquée ci-dessus. A la cinquième, que ces timbres ne furent jamais réimprimés ni par le Gouvernement ni par aucune autre personne, et que les planches furent grattées par la pierre-ponce et le sable en 1875 ou 1876. A la sixième, que malgré le plus grand soin, chaque fois que l'on fait un nouveau tirage d'une même émission, il existe des différences provenant soit de transports défectueux, soit parce que les encres employées ne sont pas exactement les mêmes, soit parce que les éléments employés à la fabrication des encres diffèrent en quantité ou en qualité, etc.; on peut aussi trouver des différences de couleur dans un même tirage, par suite du plus ou moins de force de l'encre; quant au papier, on peut presque affirmer qu'il n'y a pas deux tirages, faits à des époques différentes, sans qu'on y trouve des différences dans les papiers et en ce qui concerne la gravure, il y a aussi des différences insignifiantes entre des tirages différents provenant des transports défectueux et de la nature des



matrices, qui fait que parfois les transports ne sont ni aussi clairs ni aussi précis qu'ils devraient l'être, car il doit faire remarquer que chaque fois qu'on finit un tirage, on détruit les transports sur lesquels il a été fait, et il faut les refaire toujours pour chacune des émissions postérieures.

On lui a lu sa déclaration, qu'il approuve et ratifie en toutes ses parties et signé avec MM. le juge et le secrétaire en titre.

Le soussigné juge certifie qu'il a reçu directement et personnellement cette déclaration qu'il a fait écrire en sa présence.

Signé : MANUEL PARAMI, DANIEL AYALA,  
ANTONIO ESCALLON, secrétaire en titre.

Après avoir lu cette déclaration il n'y aurait qu'à s'incliner, si les faits ne venaient contredire ce que M. D. Ayala a affirmé sous serment.

En 1874, lorsque les timbres de 1869 allaient dis-



paraître, nous reçûmes le 2 1/2 centavos dans un état d'usure tellement prononcé que parfois les chiffres ou les armoiries en sont complètement effacés. Et cependant, il n'y a aucune retouche et les timbres de 1874 sont identiques à ceux

de 1869. Le 10 centavos, à peu près dans le même cas, nous arrivait aussi, en 1874, sans retouche. Donc, si les timbres étaient encore en 1874 ce qu'ils étaient au début de l'émission, c'est-à-dire sans retouche aucune, il est clair que les timbres retouchés que nous dénonçons comme des réimpressions, ont paru après coup.

Voici en quoi consistent ces retouches : le 2 1/2 centavos a le 2 de 1, 2 plus ouvert, mieux formé, dans l'angle supérieur; celui de l'angle inférieur est de plus grande dimension, ainsi que le 1 et le trait horizontal qui sépare ces deux chiffres; sur les armoiries, la banderole qui touchait presque l'ovale à droite, est écourtée : elle s'arrête à l'aile et cette aile se prolonge au delà du drapeau!

Il est à remarquer aussi que c'est à un report nouveau que nous devons la réimpression, puisqu'il y a cinq rangées horizontales de cinq timbres à la feuille, tandis que les timbres de 1874 avaient cinq rangées horizontales de six timbres!

Le 10 centavos a les rosaces des angles supérieurs formés de quatre parties au lieu de huit, détail auquel on ne peut cependant s'arrêter, puisque parfois les timbres authentiques n'en ont que quatre; le c de *correos* est plus éloigné du haut à la réimpression; le dessin extérieur recourbé au milieu du côté droit, a été relié à celui du haut, retouche faite assez maladroitement : enfin, les chiffres sont plus gros et ces espèces de tulipes ouvertes qui les renferment ont été ombrées et se présentent en couleur au lieu d'être blanches.

Ce sont donc bien là des retouches et non des reports défectueux comme on veut nous le faire croire.

Les tirages du 1 peso ayant été moins fréquents, cette valeur n'a pas été retouchée, mais elle a contre elle la fraîcheur d'impression, sa gomme blanche et non brunâtre, son papier blanc mat et le report nouveau qui donne un trait de séparation aux timbres au lieu d'un double. Enfin nous achetions l'an dernier ce qu'il restait de timbres 1 peso à l'administration des postes et les timbres étaient conformes en tous points à ceux que nous avons toujours connus.

Puisqu'il est prouvé par les pièces qu'on vient de lire, qu'il n'y a jamais eu de réimpressions officielles, voyons celles renseignées antérieurement.

Au type ci-contre, chiffres ombrés aux angles, paru en juillet 1873 et supprimé vers le mois de mars 1874, il existe des réimpressions sans retouche et cela se conçoit, vu le peu de temps que ces timbres ont eu cours. Ces réimpressions ont le papier blanc azuré comme du reste d'autres réimpressions de 2 1/2, 10 centavos et 1 peso, types



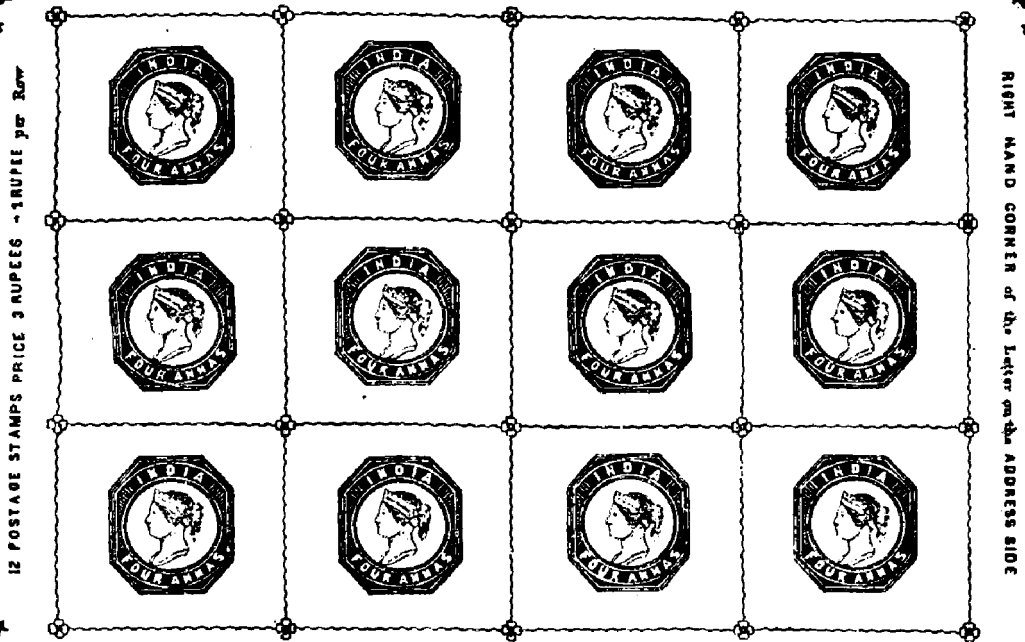
1869, imprimées en même temps. Or, cette teinte de papier était celle employée en 1879/80 par le même lithographe Ayala, pour l'émission des timbres de Tolima, dont il se vendit en Angleterre de grandes quantités qui avaient été dérobées, a-t-on dit.

Si donc le papier accuse un tirage de 1879, il y a eu réimpression, contrairement à ce qu'avance le lithographe D. Ayala et ce qu'il y a de plus grave ici, c'est que ce tirage a eu lieu si pas par le lithographe au moins chez lui. Nous avons pu constater par le 1 peso, seule valeur que nous possédons, que les timbres de 1889 sont de même report que celui de 1879 qui avait donc été conservé.

On effaçait, nous dit-on, le report après le tirage. C'est possible, car le report des timbres 5 centavos, 1873, n'est pas le même que celui des réimpressions 1879 sur papier blanc azuré. Au lieu d'un double trait de séparation, il y a deux traits distancés d'un millimètre. Trois timbres horizontaux donnent en largeur 64 mm, tandis que la réimpression en a 66!

De quelque façon qu'on envisage cette affaire, il est certain que ces réimpressions ne sont que des carottes. Qui faut-il accuser? Nous l'ignorons absolument.

or 4 ANNAS each Stamp. Stamps of the required amount to be cut off and affixed towards the



LITH: under the Sup<sup>y</sup> of Capt: H. L. THUILLIER By H. M. SMITH at the Surv Gen's Office Calcutta March 1855.

### Les premiers timbres des Indes anglaises.

Une exhumation des plus intéressantes nous vient de M. J. Moquette. Il s'agit d'un fragment de feuille du 4 annas, octogone, des Indes anglaises, dont nous avons pu reconstituer la feuille grâce à celle du 1/2 anna, de cette époque, que nous possédions.

L'inscription se lit de gauche à droite, savoir : (1)  
12 postage stamps. *Price 3 rupees — 1 rupee per Row or 4 annas each Stamp.* — *Stamps of the required amount to be cut off and affixed towards the right hand corner of the Letter on the address side*, ce qui veut dire : 12 timbres-poste. Prix 3 rupees. 1 rupee par rangée ou 4 annas chaque timbre. Les timbres du montant demandé doivent être coupés et fixés vers l'angle droit de la lettre, du côté de l'adresse.

En bas de la feuille : Lith. under the Sup<sup>y</sup> of Capt H. L. Thuillier by H. M. Smith at the Surv. Gen's Office Calcutta, March 1855.

Lithographié sous la direction du capitaine

(1) Les caractères italiques indiquent ceux qui manquaient au fragment de feuille du 4 annas.

H. L. Thuillier, par H. M. Smith du bureau de l'intendant général à Calcutta, mars 1855.

D'après le fac-simile que nous donnons, on voit que les feuilles ne comptaient que douze timbres. Le lithographe avait songé tout d'abord à donner des facilités à la comptabilité en présentant des feuilles de 3 rupees comme pour le 1/2 anna, plutôt que de chercher à simplifier le tirage par des feuilles composées d'un grand nombre de timbres. On a donc dû chercher à remédier à cet inconvénient au plus tôt, et la preuve, c'est qu'il y a eu deux autres reports, après avoir pourvu les différents bureaux de cette valeur.

Par cette découverte de M. J. Moquette, on a la certitude aujourd'hui que les timbres avec filets ondulés pour cadre ont paru les premiers et qu'ils avaient bien le même emploi que ceux sans cadre. On comprend aussi pourquoi on rencontre un si grand nombre de timbres découpés suivant leur forme, le public ne pouvant se décider à étendre la langue entière sur de grands placards de timbres qui auraient du reste couvert à peu près toute la lettre.

Voulant chercher à nous rendre compte du motif pour lequel on avait maintenu encore cette

distance exceptionnelle de 3<sup>m</sup> entre deux timbres, après avoir reconnu les inconvénients de ceux avec filets extérieurs, nous avons mesuré le cadre intérieur de la feuille 4 annas retrouvée si miraculeusement et nous avons relevé 115<sup>m</sup> dans la plus petite largeur et 165 dans la plus grande. Or, quatre timbres de 21 1/2<sup>m</sup> de large donnent 101<sup>m</sup> y compris les marges de 3<sup>m</sup> et six timbres de 24<sup>m</sup> de haut donnent, marge comprise, 165<sup>m</sup>. Il est donc probable qu'on a dû utiliser ce fameux cadre qu'on croyait absolument nécessaire et qu'en plaçant quatre timbres dans la plus petite largeur et six dans la plus grande, on sera parvenu à obtenir des feuilles de vingt-quatre timbres, par le simple changement dans l'inscription, des chiffres 12 remplacés par 24 et 3 rupees par 6. Cette demi-satisfaction expliquerait pourquoi on a fait ensuite un 3<sup>e</sup> report.

Ce 3<sup>e</sup> report réduit à 2<sup>m</sup> la distance entre deux timbres qui est précisément celle qui existe pour les 2 annas. N'aurait-on pas adopté pour le 4 annas la mesure plus rationnelle prise pour le 2 annas, en plaçant huit timbres par rangée horizontale et dix par rangée verticale, encadrant simplement la feuille d'un double filet et mettant pour toute inscription, en haut : *eighty four anna (sic) postage stamps* et en bas : *Price twenty rupees* ? Nous devons le croire. Aussi tirons-nous les conclusions suivantes :

Puisque les premiers 4 annas ont été terminés en mai 1855, il n'est guère possible qu'ils aient été émis en même temps que les 1/2 anna et 1 anna, terminés respectivement en mai et juillet 1854 et qui ont paru en octobre, même année. Il est donc probable que le 4 annas n'a vu le jour qu'en juillet 1855 pour la première fois; vers septembre pour le 2<sup>e</sup> report et vers la fin de l'année pour le 3<sup>e</sup> report, en même temps que le 2 annas.

Rappelons que les timbres commandés à Londres chez MM. De la Rue et C<sup>ie</sup> n'arrivèrent aux Indes qu'en novembre 1855; que cet envoi n'était pas composé de 2 annas et que ce n'est que plus tard qu'arriva cette valeur imprimée en vert, timbre que nous avons toujours considéré comme essai et dont il n'y a eu que quelques feuilles d'imprimées, si nos renseignements sont exacts. Si donc la commande d'un 2 annas n'a eu lieu qu'après celle des autres valeurs, c'est assurément parce qu'on n'en faisait pas encore usage.

La date de 1855 donnée généralement pour les timbres commandés à Londres est, selon nous, inexacte; elle doit être plutôt 1856.

Comme on le voit, la découverte de M. J. Moquette est fertile en enseignements.

### Dernières nouvelles.

DIÉGO SUAREZ.



Nous mettons sous presse quand nous recevons de M. Vervelle une série de timbres qui ont paru le 5 septembre 1890. Il y en a quatre valeurs de types différents.

Le 1<sup>er</sup> type nous donne un bateau de pêche portant le drapeau français; en haut : *Diégo Suarez*, en bas : *République française*, sur le côté, un carré pour le chiffre de la valeur et le mot *postes*;

Le 2<sup>e</sup> type représente deux têtes de femme dont une négresse; disposition du 1<sup>er</sup> type pour les inscriptions;

Le 3<sup>e</sup> type montre deux têtes de femme dont une de Mercure; disposition des précédents;

Le 4<sup>e</sup> type reproduit Minerve; disposition des précédents.

Lithographiés et imprimés en noir sur papier blanc.



1 centime, noir sur blanc.

5 — — — —

15 — — — —

25 — — — —

Voici le décret de création de ces timbres :

NOUS GOUVERNEUR

*de la colonie de Diégo Suarez et dépendances*

Vu le décret du 22 novembre 1889, relatif à la suppression de la franchise postale dont jouissaient les correspondances des troupes en service à Diégo Suarez.

Vu nos divers arrêtés en date des 25 janvier, 24 février, 1<sup>er</sup> mai, 15 juillet, 3 août 1890, ordonnons de transformer en timbres de 0-15 des coupures de diverses valeurs,

Attendu que, par suite de ces transformations, l'approvisionnement général des timbres-poste de la Colonie est complètement épuisé, et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions du bureau central de l'Union postale, en date du 1<sup>er</sup> juin 1890, qui stipulent que les correspondances expédiées à l'intérieur doivent être obligatoirement franchises en timbres-poste.

Sur la proposition du chef du service de l'intérieur,  
Vu l'urgence,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

*Article premier.* — Il sera immédiatement pourvu au tirage des figurines de diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste, à Diégo Suarez, savoir :

15,000 de 0-25  
15,000 — 0-15  
6,000 — 0-05  
4,000 — 0-01

*Art. 2.* — Ces figures d'un dessin spécial, conformes aux types ci-annexés, seront exclusivement affectées à la colonie de Diégo Suarez.

*Art. 3.* — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission spéciale composée de :

MM. Le Bargin, sous-chef de bureau de 1<sup>re</sup> classe des directions de l'intérieur;

Poirier, agent chargé du service de la poste :

Terrentroy, écrivain auxiliaire des directions de l'intérieur.

Cette Commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités de valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-Payeur de la Colonie et prises en charge par lui, sous le titre de : « Timbres-poste Coloniaux.

Leur compte de distribution.

Aussitôt après le tirage des quantités fixées dans l'art. 1<sup>er</sup>, les dessins seront effacés sur la pierre, en présence de la Commission.

*Art. 4.* — Il demeure entendu que ces timbres, d'un tirage spécial, ne seront employés qu'à titre tout à fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste au moment de l'arrivée dans la Colonie des timbres-poste demandés en France, seront détruits ou incinérés en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste du modèle réglementaire (1). Procès-verbal sera dressé de cette opération.

*Art. 5.* — Le chef du service de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué, publié et affiché partout où besoin sera et soumis à l'approbation de M. le sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

Antsirane, le 5 septembre 1890.

(Signé) E. FROGER

### Une anerie.

La France Australe du 14 août 1890, publie l'annonce suivante :

(1) Va-t-on faire des visites domiciliaires et corporelles ?

N. D. L. R.

### TIMBRES-POSTE.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS.

La pierre lithographique, qui avait servi pour confectionner les timbres de la Nouvelle Calédonie, Napoléon III, et qui avait été gravée en 1839 par Triquet, a été poncée et a servi à d'autres travaux; la pierre lithographique manquant dans le pays.

Les timbres de cette sorte, que des marchands vendent en France 350 francs la feuille, sont faux.

Ainsi, parce que la pierre lithographique qui portait les timbres de Napoléon III a été poncée, les timbres qu'on vend en France sont faux ! A ce compte-là, tous les timbres dont la gravure a été détériorée, sont également faux.

### Gaieté des adresses.

Un bon point à l'Administration des postes belge pour nous avoir remis, sans retard, les deux lettres portant les adresses suivantes :

- 1<sup>o</sup> Monsieur Moens of Brussels  
Belgium  
Belgium  
England.
- 2<sup>o</sup> Monsieur Gibémoïse  
Bruxelles.

La mort vient de nous enlever, presque subitement, le 8 octobre dernier, un de nos amis les plus sincères et les plus dévoués :

M. le Chevalier Félix CAROTTI

Avocat à Florence.

Depuis plus de trente ans que nous le connaissons, il n'avait cessé de nous rendre service, nous mettant au courant de ce qui se faisait ou devait se faire en Italie.

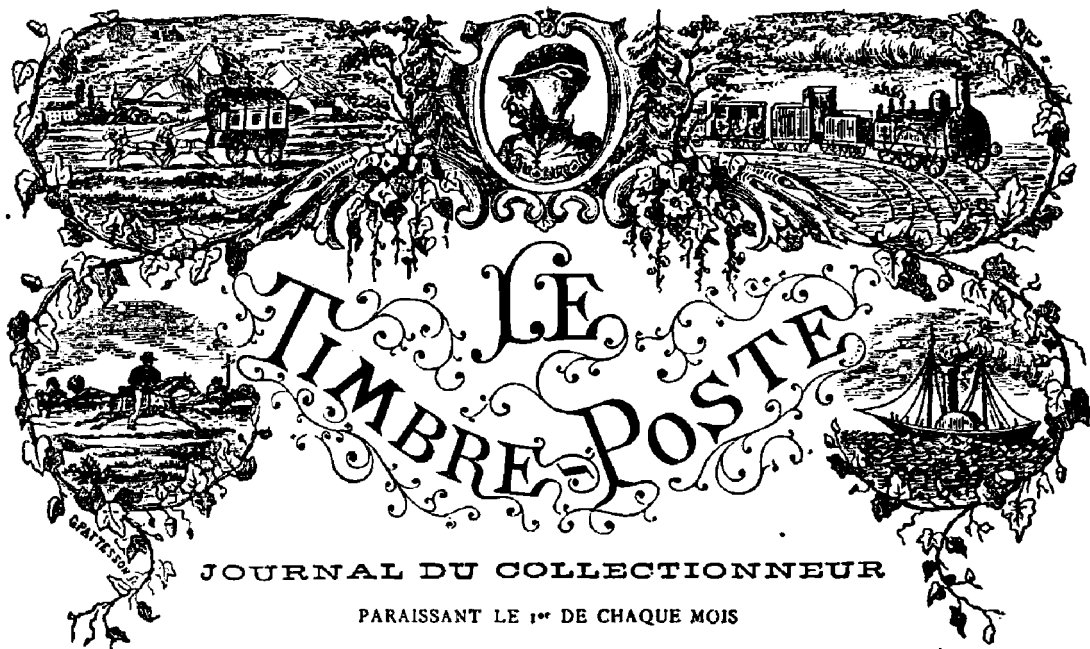
C'est grâce à son obligeant concours que nous avons pu publier l'histoire des timbres de Naples, Sicile, Modène, Romagne, Toscane, St-Marin et que nous pourrions aborder, l'un de ces jours, l'histoire des timbres d'Italie.

C'est encore à notre infatigable ami que nous devons d'avoir pu annoncer le premier, en 1865, les enveloppes du Piémont 1818 et 1820 et d'avoir pu confondre cet excellent Usigli.

Nous attendions des renseignements, tout à fait inédits sur les timbres de Naples et Sicile, pour la seconde édition de l'histoire des timbres de ces pays, quand nous avons appris sa mort.

Nous perdons en notre ami, notre plus ancien et plus fidèle collaborateur; le *Timbre-Poste*, un de ses plus fermes soutiens.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00  
 LE NUMERO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J.-B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**AVIS**

Tous les abonnements expirent avant le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt, joignant à leur demande le coût d'abonnement fr. 6.00, soit en mandat postal ou timbres-poste neufs.

**CHRONIQUE**

**ARGENTINE.**

Les cartes-lettres officielles sont plus nombreuses que nous ne pensions. Au type B. Rivadavia, reproduit n° 332, il y aurait des cartes-lettres semblables pour tous les ministères. Et cela se conçoit. Nous avons reçu en attendant les autres :

Republica Argentina      Republica Argentina  
 Ministerio de Hacienda      Ministerio del Interior.

Il y aurait donc à recevoir encore les cartes-lettres des ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Ces deux derniers ministères

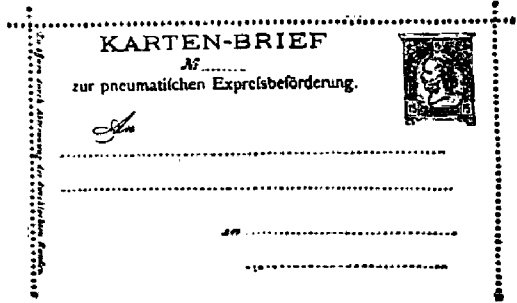
res n'étant pas séparés, il est probable qu'il n'y a qu'une espèce de carte pour les deux.

Finances : 5 centavos, rouge sur azur uni, int. blanc, piqué  
 Intérieur : 5 — — — — —

Nous ne savons si les chiffres 5 de l'enveloppe 8 centavos ont été jugés trop petits ; toujours est-il que nous recevons une de ces enveloppes où les chiffres sont plus gras et de dimension plus grande. Ils ont 8 1/2 x 4 m<sup>m</sup> au lieu de 7 x 3 1/2 m<sup>m</sup>.

5 sur 8 cent, rouge et noir sur paille vergé.

AUTRICHE.



Voici le dessin de la carte-lettre pneumatique.

Elle porte le nouveau type de timbre à droite et a pour inscription : *Karten-brief — n° — zur pneumatischen Expressbeförderung. — An.*

L'impression est lilas sur rose, intérieur blanc.

15 kreuzer, lilas.

Nous reproduisons le timbre 1 piaster dont nous parlions le mois passé.

Il existe aussi à ce type, avec chiffres en haut, les 10 et 20 paras et les 2 et 5 piastres, savoir :

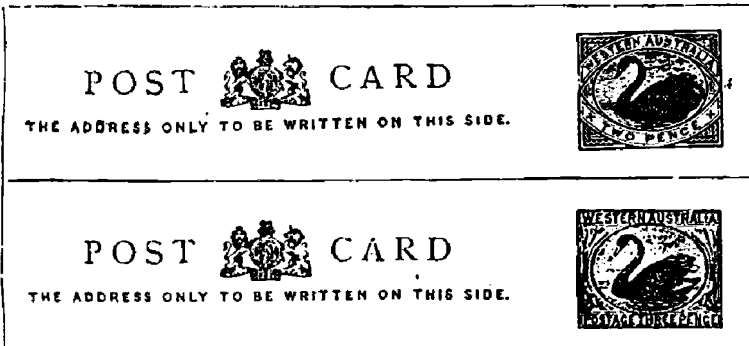


10 paras sur 3 kreuzer, vert et noir  
20 — — 5 — rose —  
1 piaster — 10 — bleu —  
2 — — 20 — olive —  
5 — — 50 — violet —

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Il nous vient deux cartes postales nouvelles aux types ci-contre :

A droite est le timbre 2 ou 3 pence, types des timbres-poste, mêmes valeurs. Au milieu de la



carte, partie supérieure : *Post card* et les armes d'Angleterre entre ces mots : plus bas : *The address etc* Dimension : 140 X 89 mm.

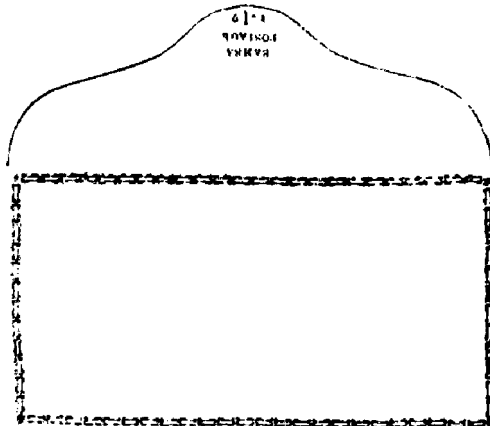
2 pence, carmin sur blanc  
3 — vert sur chamois.

#### BAHAMAS.

Le 6 pence, au type des 1 et 4 pence, est en circulation, écrit le *Philatelist* :

6 pence, lilas.

BAMRA.



Les enveloppes nous sont enfin parvenues. Elles ont un cachet fin de siècle qui les distinguent de toutes les autres enveloppes. La face est ornée d'un cadre qui diffère suivant le format.

Celui que nous donnons en premier appartient au format 117 X 65 mm, dimension qui varie un peu suivant le pliage ; la patte de fermeture porte l'inscription : *Bamra — postage* et des caractères indiens pour troisième ligne. La coupe de cette patte varie énormément, car elle semble faite aux ciseaux ; elle est cependant généralement échancrée de chaque côté, mais c'est l'extrémité qui prend toutes sortes de formes.

L'impression du dessin et de l'inscription est noire.

Format 117 X 65 mm.

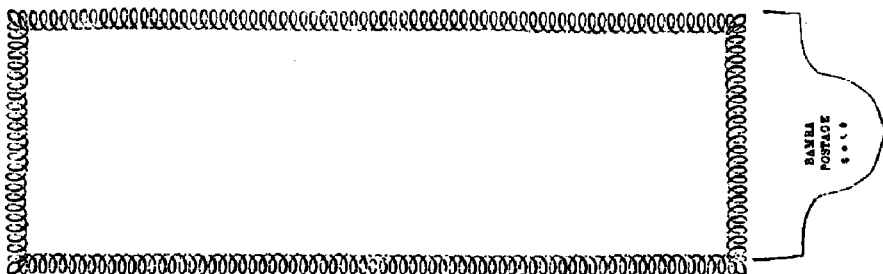
6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

#### VARIÉTÉ.

Nous avons rencontré plusieurs exemplaires n'ayant pas la troisième ligne d'inscription en caractères indous :

6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

L'enveloppe-sac a des petits festons sur la face ; la patte de fermeture est placée à droite et se présente aussi sous toutes les formes ; l'inscription : *Bamra — postage* est la même que celle des précédentes enveloppes, mais la troisième ligne, en caractères indous, diffère par son troisième signe.



Dimensions : 180 × 63 1/2 mm

6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

Quelques mots sur les timbres-poste de la première émission, déjà introuvables.

Les 3 pies (1/4 anna) et 6 pies (1/2 anna) existent en seize variétés sur deux rangées verticales, répétées deux fois, les premières renversées par rapport aux dernières ; toutes les banderoles se dirigent à droite.

Les 1, 2, 4 et 8 annas ont quatre-vingts variétés sur dix rangées verticales. Le mot : *Postage* se présente au 1 anna, bleu, avec le G renversé ; le 6° caractère indou au lieu d'être marqué o a un point ou bien manque ; au 2 annas, *postage* est en deux mots : *po stage* et aussi *postge* ; le 6° caractère indou est marqué par un . ou manque ; au 4 annas, jaune, *postage* se lit : *po stage* ou *postge* et le 6° caractère indou se présente par un point ; quant au 8 annas, il a : *postage* marqué *postge* et le 6° caractère indou marqué par un point ou manquant.

Ces quatre dernières valeurs ont la banderole tournée soit à droite ou à gauche vers le haut et aussi vers le bas, à gauche.

BHOPAL.

Ce n'est pas un anna la valeur du type reproduit le mois passé, mais 8 annas. M. Evans nous a montré la feuille qui compte dix timbres sur deux rangées verticales. Il y a trois timbres où le mot : *shah* est écrit *hab* et un autre ayant *Jaban* pour *Jaban* :

8 annas, bleu.

BRÉSIL.



Il a paru en septembre dernier un nouveau type de timbres de journaux donnant la croix du sud dans un ovale entouré de l'inscription : *Correio - E. U. do Brazil* ; plus bas : *Jornaes* et à la partie inférieure : *10 reis 10* devant une vue de Rio de Janeiro! Ce tim-

bre est plus grand que beau.

Imprimé en couleur sur papier chamois, piqué 14 :

10 reis, bleu sur chamois.

La *Revue Philatélique* parle d'une carte postale 40 reis et d'une carte-lettre en préparation. Nous attendons patiemment leur arrivée pour en parler.

Il paraîtrait qu'on prépare aussi une série nouvelle de timbres de journaux et deux autres de timbres-poste, la première à l'effigie de la république, la seconde à l'aigle brésilien.

Pour qui toutes ces émissions ?

CEYLAN.



La carte postale de fin 1885, 10 cents, brun sur chamois, est devenue 3 cents par l'application de la surcharge : *Three cents* sur deux lignes horizontales, en noir, les valeurs primitives biffées d'un trait.

3 cents sur 10 c., brun et noir sur chamois.

Le *Stamp News* annonce en plus :

3 cents sur 5 c., bleu et noir sur chamois.

Ce dernier a vu le timbre-poste 5 cents surchargé sur le 15 cents avec la surcharge *renversée* et aussi ce même timbre sans les mots "and revenue,.". La main des faussaires londoniens n'aurait-elle pas passé par là ?

CHAMBA.

On annonce les timbres suivants :

6 annas, bistre sur blanc, surch. noire

12 — brun — vermillon —

Service : 3 — orange — blanc —

— 6 — bistre — — —

— 12 — brun — vermillon —

COTE D'OR.

Le *Monthly journal* a reçu une carte, au type des timbres en cours, de la valeur de 1/2 penny. Dimension 122 × 86 mm.

1/2 penny, vert sur chamois.

DANEMARK.

M. Ed. Ruben nous a fait voir un timbre 20 øre, actuel, sur papier blanc uni, piqué 14, dont voici l'histoire en deux mots :

Il y a un an, notre correspondant achetait de ces timbres, dit-il, qu'il envoya à l'administration des postes pour être renseigné. On confisqua les timbres et le résultat de l'enquête fut, qu'un employé avait imprimé sur la planche officielle des 20 òre et qu'il s'était même servi de la machine de l'administration pour les denteler.

Tout cela nous paraît une fable. Un employé n'a jamais les facilités de se servir des planches de timbres, de la presse et de la machine à denteler. Et les aurait-il qu'il ne se servirait certainement pas d'un papier spongieux, comme le spécimen qu'on nous a montré et absolument impropre au tirage.

Notre avis est, qu'on se sera servi d'un acide quelconque pour faire disparaître le filigramme qui n'est déjà guère visible, ce qui a amené la détérioration du papier que nous avons constatée.

Un journal allemand signale une modification de l'inscription de la carte-lettre 4 òre qui porterait aujourd'hui sur la partie destinée à être déchirée : *Man aabner Kortet ved at afrive Randen*, au lieu de : *Kortet aabner ved at afrive Randen*.

4 òre, bleu sur blanc.

#### ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Il a été émis une enveloppe au type ci-contre rappelant le timbre même valeur reproduit le mois passé, sauf qu'ici il y a un chiffre à la partie inférieure ; à l'extérieur, un ornement de chaque côté et en dessous, cintré : *Servicia postal*

*Ferreo*, le tout imprimé au milieu de l'enveloppe :

5 centavos, noir sur rouge, format 14,8 x 8,2 mm



ANTIOQUIA. La série des timbres de 1889 est complétée par les cinq timbres suivants, tous de type différent. Ils sont aux armoiries de la République dans un double cercle contenant l'inscription : *Departemento de Antioquia*.

Aux 20 et 50 centavos, le chiffre est sous le cercle et plus bas : *centavos* sur une bande cintrée : *Republica de Colombia* est sur un cartouche horizontal, en haut pour le 20 centavos, en bas pour le 50

Le 1 peso a : un peso sur une banderole, en bas,



et le chiffre 1 de chaque côté ; *Republica de Colombia* est à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal.



Les 2 et 5 pesos ont le chiffre dans les angles supérieurs, *dos (cinco) pesos*, dans le cercle, en ligne courbe et *Republica de Colombia* sur le cartouche inférieur ; les dessins du fond sont différents à chacune des deux valeurs.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier varié :

20 centavos,	bleu sur blanc,	piqué 1 1/2
50 —	vert — — —	— — —
1 peso,	vermillon — — —	— — —
2 —	noir —solferino,— — —	— — —
5 —	— — —vermillon — — —	— — —

Ces deux derniers ont le papier glacé et la couleur couchée.

#### VARIÉTÉS.

2 pesos,	noir sur solferino,	non dentelé
5 — — —	vermillon — — —	— — —

D'après le *Philatelist*, le 50 centavos aurait été imprimé en chocolat, puis retiré de cours parce qu'il contenait sur la feuille, comme 50<sup>e</sup> timbre, un exemplaire du 20 centavos de cette couleur :

50 centavos,	brun chocolat
20 — — —	(erreur).

Nous croyons que ce renseignement demande confirmation.

A propos des timbres Almaguer, voici la dépêche que M. Michelsen a reçue du Directeur des postes de cette ville, le même qui a conçu ces timbres, de connivence, croit-on, avec un marchand de timbres allemand. On s'est trop hâté aussi d'annoncer l'emprisonnement de M. Almaguer, (qui est un nom de ville) au lieu de M. Lemos, le Directeur des postes d'Almaguer :

Almaguer, le 4 Septembre 1890.

Monsieur Gustave Michelsen, à Bogota.

Timbres provisoires que j'envoyais ne sont pas authentiques.

Signé ZENON J. LEMOS.



Le même correspondant nous avise que les derniers provisoires d'Antioquia sont bons. C'est possible, mais la création de ces timbres n'a eu certainement d'autre but que de contenter (?) les amateurs de timbres.

Enfin ceci est pour la bonne bouche, le congrès de Bogota discute en ce moment un projet de loi pour rendre nationales toutes les postes. Son adoption donnera la mort aux postes départementales, qui devenaient par trop fécondes.

FINLANDE.



Il nous vient le timbre ci-contre par l'entremise de M. Langlois. Dans un double ovale est la valeur: 40 (penni); autour: *Abo läns\_Kustangbats-aktie-*

*bolag*; chiffre aux angles, dans un cercle; fond pointillé.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11:

40 (penni), vert.

FRANCE.

La *Revue Philatélique* a vu une bande de papier chamois ayant 318<sup>mm</sup> sur 53 de haut et le timbre 1 centime aux deux extrémités.

Cette variété n'est pas difficile à obtenir. Il suffit pour cela, de présenter au timbrage, des feuilles sur lesquelles on réclamera deux timbres dans la largeur et au lieu de séparer les feuilles en deux, on les séparera après le second timbre.

HAÏTI.

Reçu de M. Roussillon le timbre à effigie 3 cent., porteur de la surcharge: deux 2 cent., en rouge, appliquée en plein et sans respect sur l'effigie du malheureux Salomon:



2 sur 3 cent., bleu surch. rouge.

HAYDERABAD.

Une carte postale a paru en octobre dernier. Nous en donnons le fac-simile. Cette carte

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الیہ لکھنا چاہی  
 THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE  
 యెదుపక్కనే వైదొరాసం వ్రాయవలసింది.  
 या बाजूस फक्त नाव आणि ठिकाण लिहिणे पाहिजे.



fin de siècle brille du même éclat que les enveloppes Bamra. Dimension: 124 X 73<sup>mm</sup>:

1/4 anna, orange sur chamois.

HONG KONG.

On annonce l'émission des timbres suivants. Au type en cours et probablement au filagramme C A et couronne:

- 10 cents, brun-violet sur papier rouge.
- 30 — vert — — blanc
- 48 — lilas — — —

*Avec surcharge noire:*

- 20 cents sur 30 cents, vert et noir sur blanc.
- 50 — — 48 — violet — —
- 1 dollar — 10 — brun violet — rouge.

Puis, pour les deux usages postaux et fiscaux, au type des timbres fiscaux:

- 2 dollars, vert sur blanc.
- 3 — lilas — —
- 5 s/10 d., brun — rouge.

INDES ANGLAISES.

Le *Philatelic Record* annonce que par suite d'un

changement de taxe et en vue d'utiliser les enveloppes 4 1/2 annas, celles-ci seront surchargées de la nouvelle valeur 2 1/2 ou 3 annas.

ITALIE.

La *Gazette officielle* du 17 octobre publie le décret ministériel suivant:

*Le Ministre secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.*

Conformément à l'art 218 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954, (série 3.) etc., etc.

*Décree:*

*Article premier.* La quantité des cartes à 75 centimes qui existe encore pour les colis postaux, retirées de la circulation par l'art. 218 du règlement approuvé par le Décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954, (série 3.) sera transformée en cartes de 60 centimes, également pour les colis, institués par l'art 219 dudit règlement, au moyen de la substitution, par l'office du gouvernement des cartes-valeurs, de la légende: *centesimi sessanta*, à l'actuelle.

*Art. 2.* Les dites cartes ainsi transformées, seront mises en usage le 1er novembre prochain et adoptées entièrement le pre

mier semestre 1891; après cela celles restées en possession du public seront admises à l'échange jusqu'an 30 juin 1892.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Rome, le 29 septembre 1890.

Le Ministre, LACAVA.

#### JHALAVAR.

Les derniers timbres se présentent sur papier blanc vergé et sur papier blanc jaunâtre vergé :

1/4 anna, vert sur blanc jaunâtre vergé.  
1/4 — — — — —

#### KASCHMIR.

Le *Philatelic Record* parle de retouches apportées aux coins des timbres rectangulaires, qui auraient en plus une ligne extérieure pour cadre. Comme il faut des couleurs "gentilles", on a imprimé les 4 et 8 annas comme suit, sur papier natif vergé :

4 annas, noir, orange, bleu, rouge.  
8 — — — — —

#### LEEWARD (ILES).

Il y existe déjà des timbres fiscaux. Il paraît, d'après la *Revue Philatèlique*, qu'un type spécial de timbre-poste pour ces îles des petites Antilles situées sous le vent, sera émis le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Inévitablement les timbres du groupe Leeward : Antigoa, Dominique, St-Christophe et Vierges seront remplacés.

Le nouveau type représentera la junéville Victoria à gauche, dans un hexagone et aura pour inscription : *Leeward Islands, Postage & Revenue*; puis la valeur en bas :

1/2 penny, vert et violet, piqué 14 (CA et couronne).	
1	— rose — — — —
2 1/2	— bleu — — — —
4	— orange — — — —
6	— brun — — — —
7	— (:)vert — — — —
1 shilling	rose et vert — — — —
5	— bleu — — — —

#### MAYOTTE.

Cette possession française a fait usage de la carte ci-contre, que fait connaître la *Revue Philatèlique*. Elle rappelle par ses inscriptions et sa disposition les cartes des colonies

**CARTE POSTALE**

PRIÉ POUR LA FRANCE, L'ALGÉRIE, LES COLONIES FRANÇAISES  
ET LES PAYS ÉTRANGERS AVEC LESQUELS L'ÉCHANGE DES CARTES POSTALES  
EST AUTORISÉ : 20 centimes.

M\_\_\_\_\_

a \_\_\_\_\_

Département) \_\_\_\_\_  
ou \_\_\_\_\_  
Pays: \_\_\_\_\_

Lorsque la carte est l'annonceur d'une ville, indiquez par-dessous la rue et le numéro de la maison. Quand elle est destinée pour un particulier, indiquez le nom du destinataire et le numéro de la rue.

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.  
L'autre côté est réservé à la correspondance.

Sans valeur, noir sur blanc azuré.

#### NORWÈGE.

Le timbré 2 öre, sans surcharge, n'est pas encore en circulation, contrairement à ce qui a été dit. Il y a encore un stock considérable de timbres surchargés à écouler, avant de songer à émettre ce timbre.

La carte, sans cadre, valeur 5 öre, annoncée depuis 1888, est seulement en usage depuis quinze jours; celle à 3 öre est jaune pâle :

Carte-postale. 5 öre, vert-bleu sur blanc rosé,  
3 — — — — — jaune pâle — — —

Le *Philatelist* a vu le 1 kr. 50 ayant l'ovale central en bleu foncé au lieu de bleu clair et le cadre extérieur en vert. Notre confrère croit à une erreur d'impression. Nous ne partageons pas cet avis. Ou ce timbre appartient à une nouvelle émission ou c'est un tirage d'essai :

1 kr. 50 öre, bleu et vert.

#### NOSSI BÉ.

De l'émission juillet 1889, M. Le Roy d'Étiolles



nous fait connaître le 5 c. avec petit chiffre, imprimé sur les 10 et 20 centimes, comme le fac simile :

5 c sur 10 c. noir s/ violet, surch. bleue.  
5 c. — 20 c. bistre s/ vert, — bleue.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Record* publie un article du *Tasmanian Mail*, du 23 août 1890, d'où il résulterait que nous sommes à la veille d'avoir une série nouvelle de timbres, lesquels seraient employés par l'*Insurance Department*, la poste, par suite de conven-

françaises connues, sauf le cadre qui est différent et qui a "un ornement léger qui plait à l'œil", au dire d'Erard.

Impression noire sur carton blanc azuré. Format 118 X 73 mm de cadre :

tions avec celui-ci, ayant trouvé que son travail n'était pas assez rémunéré pour les 1700 livres qu'il recevait. En conséquence, paraîtront des timbres qui auront pour inscription : *Government Security* et pour dessin un phare d'où partira un rayon de lumière. Les valeurs seront : 1, 2, 3, 6 pence et 1 shilling.



Signalé par le *A. J. of P.* le timbre ci-contre imprimé à (?) sur enveloppe de papier blanc vergé, format (?) et employé par le Département du Trésor :

Sans valeur, noir.

Il existe aussi un timbre de chemins de fer, type reproduit n° 329, que nous n'avons pas signalé :

1 penny, lilas.

PORTO RICO.

Nous avons reçu les timbres-télégraphe municipaux de Yauco dont nous parlions en décembre 1889. Le type est comme celui ci-contre, sauf le nom qui n'est pas dans un cartouche au 40 centimos et dont les lettres sont blanches. Il y aurait :



- 2 c. offic<sup>e</sup>, bistre sur vert, plqué 11 1/2.
- 3 — — rouge — jaune, —
- 10 1/2 c. — mauve — chamois —
- 21 c. — rouge — saumon —
- 40 — — brun — blanc —



Les 3 et 21 c. ont sur le cartouche inférieur gauche le nom du lithographe : *Oletin P. R.* ; celui de 40 c. a le nom : *Fr. Català* après : *El Alcalde.*

Au type ci-contre, nous avons vu aussi de *Juncos* :

3 c., offic<sup>e</sup>, rouge sur jaune, piqué 11 1/2.

Une carte postale à l'effigie du royal bébé vient d'être mise en circulation. Le timbre est à droite. L'inscription est : *Ultramar. — Union postal universal. — Union postale universelle. — Espana. En este, etc.,* et trois lignes d'adresse.

ULTRAMAR

UNION POSTAL UNIVERSAL

UNION POSTALE UNIVERSELLE  
ESPAÑA.

En este lado se escribe cuidadosamente la direccion



\_\_\_\_\_

Impression de couleur sur carton saumon :

3 c. de peso, vert sur saumon.

POUNTCH.

Certains timbres officiels nous parviennent sur papier *uni* bâtonné, *jaundre* :

- 1/4 anna, noir.
- 1/2 — —
- 2 — —

RÉUNION (ILE DE LA).

ILE DE LA RÉUNION

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert dans la circonscription du même bureau.

Prix : 5 centimes.

Ab

à Saint

Voici le fac-simile de la carte signalée n° 334.

Sans valeur, noir sur carton blanc.



## SIAM.

Le 3 atts a été accomodé de la même façon que le 2 atts pour en faire un timbre de 1 att :

1 sur 3 atts, vert et bleu, surch. noire.

## SIRMOOR.

Les timbres surchargés : *On S.S.S.*, existent pour les valeurs suivantes, renseignées par le *Monthly Journal* :

6 pies, vert, surch. rouge.  
6 — — — noire.  
1 anna, bleu, — rouge.  
2 — rose, — noire.

## VARIÉTÉ.

*Ayant double surcharge:*

6 pies, vert, surch. noire et rouge.

## URUGUAY.

On nous a fait voir les variétés suivantes de la série actuelle :

1 centavo, vert, non dentelé.  
1 — — non dentelé, horizontalement.  
1 — lilas-ardoise, piqué 15.

## WURTEMBERG.

Le *Monthly Journal* signale des enveloppes dont il aurait vu 38 variétés de 3 pf. et 37 de chacune des 5 et 10 pfennig. En plus, une carte-lettre de 10 pf., type des enveloppes.

Les renseignements que nous avons pris à Stuttgart nous apprennent que ces enveloppes et cartes ont été faites récemment, sur commande, par un habitant de cette ville :

Enveloppe : 3 pfennig brun (38 variétés)  
— 5 — vert (37 — )  
— 10 — rose (37 — )  
Carte-lettre 10 — —

## ZANZIBAR.

Ce ne sera pas encore cette fois que nous goûterons du Zanzibar. Il paraît, d'après ce que dit le *Stamp News*, que ces timbres sont des carottes d'un nommé *Ponney*. Continuez, jeune homme, vous irez loin.

## ZOULOULAND.

Mentionné par le *Philatelist* le timbre de 6 p., violet, de Natal, ayant reçu la surcharge : *Zululand* en noir :

6 pence, violet, surch. noire, piqué 14 (C A et couronne)

## Le timbre de Patzcuaro.

Dans notre n° 333 nous faisons appel aux renseignements, sur le timbre de Patzcuaro que nous reproduisons et dont le *Philatelic Journal of America* avait parlé avant nous, donnant en même

temps le fac simile d'une lettre portant l'adresse suivante :

S<sup>rs</sup> Retana y C<sup>a</sup>

Suplicada.

Morelia.



Cette lettre portait le timbre ci-contre où il y a absence de toute valeur ; néanmoins, on lui donna de suite celle de 2 reales ; quant à sa date d'émission, on n'hésita pas un moment de lui donner celle de 1867.

Répondant à notre appel, un de nos correspondants fait d'abord bonne justice des affirmations du journal américain, en nous faisant remarquer que rien ne prouve que la lettre dont on donne le fac simile, a passé par la poste, aucun cachet ou griffe ne s'y rencontrant et le timbre n'étant pas même oblitéré. Au contraire, le mot : *suplicada*, synonyme de *favorecida* ou *P. A. C.* (Por apreciable conducto), est un des termes employés en espagnol pour les lettres qui sont confiées à un ami, lorsqu'on veut éviter la dépense du port.

On aurait donc tout simplement utilisé une de ces lettres sur laquelle on a collé la marque d'oblitération de Patzcuaro. A l'appui de son dire, notre correspondant nous adresse, de 1874, le 25 centavos, bleu, ayant en surcharge : *Morelia—2482*, et oblitéré en noir du cachet ci-haut appliqué mi-partie sur le timbre et mi-partie sur la lettre.

Ces lignes mettront fin, pensons-nous, aux espérances que MM. les carottiers avaient pu concevoir un moment.

## Bibliothèque des timbrophiles.

M. Westoby vient de résumer en un joli volume d'une centaine de pages, le catalogue complet des timbres-poste, enveloppes, bandes et cartes de la *Grande Bretagne*, depuis 1840 à 1890. Cet ouvrage, illustré de tous les types de timbres, est un réel progrès sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici : on est fixé en quelques mots sur tout ce qu'on a à apprendre.

La *Société Philatèlique* de Londres vient également de faire paraître un nouveau volume : *The Stamps of Tasmania*, par A.-F. Bassett Hull. Déjà, en 1887, la *Société Philatèlique* de Londres avait publié une histoire assez complète des timbres de cette colonie anglaise. L'auteur a pensé qu'il pouvait achever ce travail en apportant toutes les pièces officielles qui existent, tant sur les timbres-poste que sur les enveloppes, cartes et timbres

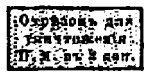
fiscaux et en élucidant tous les points restés obscurs.

Nous pouvons affirmer que M. Bassett Hull a parfaitement réussi dans son entreprise et que nous possédons aujourd'hui, dans ses moindres détails, tout ce qui peut intéresser les timbrophiles sur les timbres de la Tasmanie.

En plus de la reproduction de tous les types en phototypie, nous avons, heureuse innovation, une carte géographique de ce pays.

Tous les timbrophiles voudront certainement se procurer ce livre et donner ainsi un encouragement aux écrivains qui consacrent leur temps à rendre l'étude des timbres utile et instructive.

### Le timbre à souche de Russie.



La question du timbre à souche a été étudiée un peu partout. Jusqu'à présent l'idée n'a pas été mise en pratique, probablement parce qu'elle est impraticable.

M. Werkmeester possède dans sa collection quatre épreuves d'un timbre dont le dessin a assez d'analogie avec le type

de Russie 1864, sur lequel il a été probablement copié. Le projet serait donc postérieur à cette date.

Dans les angles supérieurs se trouvent deux lettres B. K., les premières sans doute des mots : *Wnoutrennaja Korrespondencia* (correspondance intérieure). Le coupon, en dessous, a une inscription russe qui se traduit par *coupon pour annulation du timbre-poste à 3 kop.*

En détachant ce coupon, le timbre par ce fait ne pouvait plus servir; mais l'enlèvement du coupon était facile par la manipulation des lettres : c'est le motif pour lequel ce projet n'a pas encore été adopté.

Le premier timbre a à côté l'inscription manuscrite " timbre ordinaire comme ils sont faits à présent. "

Le deuxième a " sur papier mince et faible avec une autre substance collante "

Le troisième " en mouillant le timbre collé sur l'enveloppe on peut l'en détacher, mais l'impression reste sur l'enveloppe. "

Le quatrième. " Le même, collé sur la face. "

Ces quatre épreuves sont piquées ainsi que la souche :

3 kopecks, noir et burelé rose sur blanc

### Trois raretés d'Espagne.

Il s'agit d'erreurs d'impressions :

1852 12 cuartos, bleu-vert

1855 2 reales, vert vif

1856 2 — bleu-vert

La première de ces variétés a été annoncée par le catalogue de la *Société Philatélique* de Londres; les deux autres par Viator, dans le *Philatelic Record* de 1881. A en croire Viator, le timbre 2 reales 1855 était le résultat d'une erreur commise par suite de l'introduction d'un cliché de cette valeur dans la planche du 2 cuartos dont il avait par conséquent la couleur. Nous cataloguâmes ce timbre, sur cette affirmation, mais n'ayant aucune confiance dans les deux autres raretés, nous nous abstinmes. Il était impossible, suivant nous, de retrouver en 1856 l'erreur du 2 reales 1855, cette erreur ayant été corrigée après le premier tirage, sur la planche du 1 real où se rencontre un exemplaire du 2.

Mettant la dernière main à un travail sur les timbres d'Espagne, nous avons voulu faire plus ample connaissance avec ces trois raretés. Elles avaient changé, entre-temps, de propriétaire; cependant, sur notre demande, les timbres nous furent obligeamment communiqués.

Le premier, le 12 cuartos, bleu-vert, de 1852, a un air fort respectable. Nous comprenons jusqu'à un certain point les jours heureux qu'il a dû faire passer à son propriétaire, qui se croyait en possession d'une rareté rarissime. Mais un œil soupçonneux aperçoit bientôt une légère trace jaunâtre rappelant un trait vertical à l'encre: une autre partie, d'un jaune plus accentué sur le chignon, dénonce un autre trait qui a dû croiser le premier. Il y a donc eu là une croix à l'encre qu'on a cherché à faire disparaître; mais en obtenant à peu près ce résultat, on a fait d'un 12 cuartos violet, un 12 cuartos bleu-vert, devenu de suite une erreur d'impression, malgré la différence sensible qui existe entre la teinte obtenue par un acide et la couleur du timbre de 6 reales; si l'on examine le papier du 12 cuartos, bleu-vert, on s'aperçoit aisément que son encollage a disparu et que le papier *boit*.

Quant aux deux autres raretés, nous ne nous expliquons pas qu'on puisse faire erreur. Passe, pour un collectionneur de première année, mais pour une vieille moustache! c'est impardonnable. Les deux timbres ne ressemblent en rien aux timbres 2 cuartos 1855 et 1 real 1856 avec lesquels ils auraient soi-disant été imprimés. Le papier est

visiblement détruit par l'acide et les teintes absolument différentes. On ne place pas cela dans une collection sérieuse.

Nous proposons de réunir ces trois carottes au champ de repos, au cimetière des réprouvés, et leur mettre cette épitaphe commune :

*Sic transit gloria mundi !*

### Les Maisons de confiance.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Un marchand de timbres nommé Krippner, de Freiberg (Saxe), a été arrêté sur la dénonciation de M. H. Decker, de Hanovre, et de M. Holman. On a trouvé chez lui plus de cinquante griffes d'oblitération, fausses.

» La spécialité de ce M<sup>r</sup> consistait à annuler des timbres qui, neufs, sont bon marché et annulés, rares !

» En prison, il a dit que son principal débouché était l'Amérique.

» Les fausses annulations sont exécutées avec une adresse inouïe, *tout le monde* s'y est laissé prendre et ce n'est que la grande quantité de certains timbres rares qui a donné l'éveil. Cela va faire réfléchir plus d'un amateur d'annulations et triompher votre principe de donner la préférence aux timbres neufs, pour le moment du moins, car pas plus que les amateurs d'antiquités ne se laissent décourager par les fabriques de bibelots anciens, les amateurs de timbres ne se laisseront décourager par les Krippner et autres.

» Il paraît que l'individu a amarré une forte somme en peu de temps à ce métier, car on me dit qu'il a de la fortune. »

Nous espérons que le sieur Krippner sera récompensé suivant ses mérites, mais il en est d'autres, aussi coupables, qui ne rendent pas l'argent qu'ils ont encaissé indûment en garantissant comme authentiques des timbres qu'ils savaient faux, et qui jouissent encore de l'impunité.

Faut-il nommer M. Dorsan Astruc devenu aujourd'hui Astruc Dorsan, qui, après avoir été l'agent accrédité (!) et le complice de S. M. Marie I<sup>er</sup>, roi des carottiers, a le toupet d'annoncer dans l'annuaire Frémy !!! que sa maison « a été fondée en 1860 !!! qu'elle est la plus ancienne !!! la plus importante !!! et QU'ELLE NE S'OCCUPE QUE DES TIMBRES AUTHENTIQUES !!! »

Et les Sedang S. V. P. qui ont laissé de si tristes souvenirs dans les albums et dans les bourses des amateurs, qu'e<sup>1</sup> faites-vous, ô suave Astruc ?

*Le Timbre* annonce que le S<sup>r</sup> H. Koch, de Vienne, vient de suspendre ses paiements. « Vient » est une figure de rhétorique; le fait est qu'il les a toujours suspendus pour nous.

## EN SOUSCRIPTION : SEPTIÈME ÉDITION

du  
Catalogue prix-courant illustré  
de

### TIMBRES-POSTE

Timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres de chemins de fer, essais, etc., etc.

par

J.-B. MOENS

Le volume sera grand in-8° jésus à 2 colonnes de 1200 à 1400 pages environ.

Il contiendra toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il sera illustré de plus de 8000 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales seront tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en diminutif.

Désireux de fournir un travail aussi exact et aussi complet que possible, nous prions instamment nos lecteurs, correspondants et souscripteurs, de bien vouloir nous faire part, le plus tôt possible, des erreurs et omissions qu'ils auraient pu rencontrer dans la 6<sup>e</sup> édition de notre catalogue et de nous en fournir la preuve s'il y a moyen. Afin de ne pas entraver la publication, nous espérons qu'on voudra bien nous répondre par le retour du courrier si nous avons besoin d'avoir recours à la bonne volonté de nos souscripteurs.

### Conditions de souscription.

Cet ouvrage paraîtra par fascicule de 150 pages environ de texte et des gravures s'y rapportant. Il sera terminé dans l'année.

Pour éviter les réclamations plus ou moins fondées qui se sont produites antérieurement, en pareille circonstance, les envois seront expédiés *recommandés*.

*Il ne sera donc admis aucune réclamation, lesquelles devront être faites au bureau de poste de destination, dans le cas où, exceptionnellement, des fascicules ne parviendraient pas aux souscripteurs.*

Le prix du volume, *franco*, est fixé comme suit :

*a. Pour les pays de l'union postale universelle.*

Les 400 premiers souscripteurs paieront fr. 30 (1) (24 marks, 24 shillings, 6 dollars, 13 1/2 florins Autriche).

Les souscriptions suivantes sont fixées à fr. 40 (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins Autriche).

*b. Pour les pays hors de l'union.*

Non recommandé, la différence de port en sus, fr. 5,00.

*Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (soit en mandat-poste, coupons d'intérêts échus, billets de banque) sera considérée comme nulle.*

Pour tout accusé de réception, il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

En présence des frais énormes que nécessite l'établissement de ce livre, et pour couvrir en partie nos déboursés, nous attendrons pour nous mettre à l'œuvre d'avoir les 400 souscriptions qui nous sont indispensables.

Nous prions donc les personnes désireuses de recevoir le catalogue, de nous en faire part immédiatement.

### REPRODUCTION DES VARIÉTÉS DE TIMBRES.

A côté de cette souscription nous en ouvrons une autre qui sera le complément de la précédente.

Nous avons pensé être utile à tous en donnant la reproduction fidèle des variétés de timbres telles qu'elles ont été émises et cela par les nouveaux procédés aujourd'hui en usage.

C'est en présence des nombreuses contrefaçons qui se produisent chaque jour qu'il est devenu indispensable de connaître les différentes variétés qui existent de certains timbres reproduits plusieurs fois. Il sera donc aisé aux amateurs de s'assurer par eux-mêmes de l'authenticité de leurs timbres ou de recomposer au besoin les diverses planches qui comportent un certain nombre de variétés.

Pour donner une idée de cette publication, nous reproduirons les planches de timbres comme nous l'avons fait pour celle de Bamra page 106, n° 335. Nous ferons de même pour tous les pays qui se trouvent dans ce cas, savoir : Afganistan, Bamra, Bhopal, Bolivie, Brème, Cundinamarca, Egypte, Etats confédérés, Etats-Unis, Etats-Unis de Colombie, Guyane anglaise, Hanovre, Hawaii, Hayderabad, Inde portugaise, Japon, Jhind, Jummo, Kashmir, Labouan, Maurice, Nevis, Nouvelle Galles du Sud, Oldenbourg, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Queensland, Rajpeepa, Soruth, Suisse, Tasmanie, Tolima, Uruguay, Venezuela, Victoria et peut être d'autres que nous passons.

Comme bien on le pense, nous ne pourons donner toutes les variétés, dont quelques-unes n'existent dans aucune collection.

(1) Les 400 premières souscriptions de la 6<sup>e</sup> édition ont été couvertes en moins de trois mois; actuellement les amateurs offrent inutilement fr. 40 pour un exemplaire d'occasion.

### CONDITIONS DE SOUSCRIPTION.

*a. Pour les pays de l'union postale universelle.*

Pour les 400 premières souscriptions, fr. 10 (8 marks, 8 shillings, 2 dollars, 4 1/2 florins autrichiens).

Pour les souscriptions suivantes, fr. 15 (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

*b. Pour les pays hors de l'union.*

Non recommandé. La différence de port en sus fr. 2,50.

On peut soucrire facultativement :

a. Pour le catalogue.

b. — les reproductions des variétés,

c. — le catalogue et les reproductions.

Prière aux souscripteurs de donner lisiblement leur nom et domicile et adresser leur souscription à

J.-B. MOENS, 42, rue de Florence, Bruxelles.  
(Belgique).

## Pour paraître en janvier 1891

### HISTOIRE

des

### TIMBRES-POSTE

*et de toutes les marques d'affranchissement employées*

en

### ESPAGNE

*suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours.*

(Janvier) 1840 — 1890 (Décembre)

par

J.-B. MOENS.

Joli volume grand in-8°, Jésus, de 500 pages environ, imprimé sur beau papier velin, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres-télégraphe et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Madrid, Malaga, Puerto de Sta-Maria, Séville, Valence, Valladolid.

Prix : fr. 20. — Par la poste fr. 22.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



